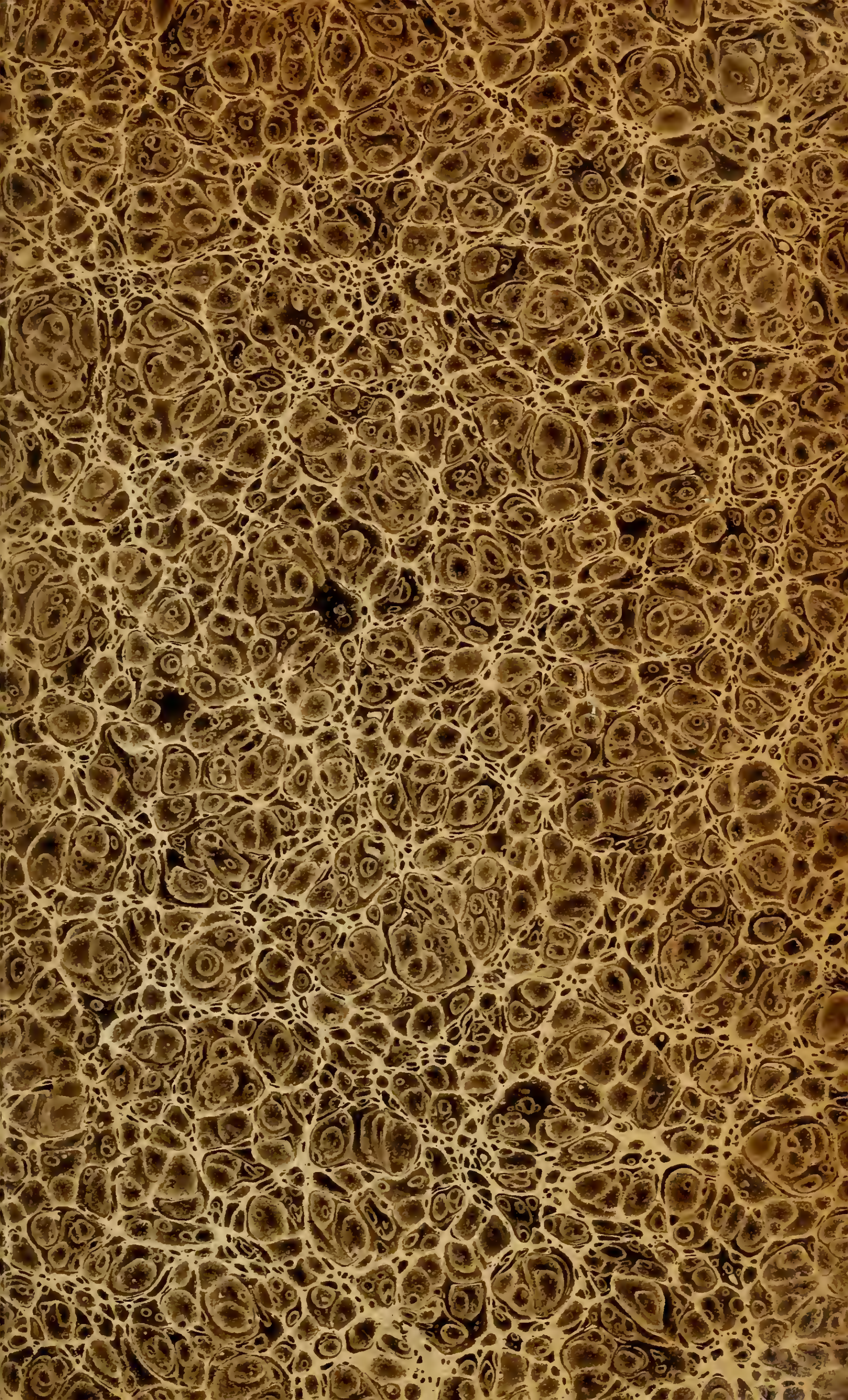


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04329 8264







HISTOIRE

DE

SAINT THOMAS DE VILLENEUVE

ARCHEVÊQUE DE VALENCE, EN ESPAGNE.







HISTOIRE

DE

SAINT THOMAS DE VILLENEUVE

DIT L'AUMONIER

ARCHEVÊQUE DE VALENCE, EN ESPAGNE

De l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin

AUGMENTÉE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR L'INSTITUT

DES FILLES DE SAINT THOMAS DE VILLENEUVE

Par Monseigneur DABERT

Évêque de Périgueux et de Sarlat.

TROISIÈME ÉDITION.





PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

PARIS

VICTOR PALMÉ

Éditeur des Bollandistes, Directeur général

25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

BRUXELLES

G. LEBROCQUY

Directeur de succursale de Belgique et Hollande

5, place de Louvain.

PÉRIGUEUX

CASSARD FRÈRES

Imprimeurs de Monseigneur l'Evêque, rue Saint-Martin, 13 et 15.

1878

AVERTISSEMENT.

Nous publions une troisième édition de l'*Histoire de saint Thomas de Villeneuve.*

Le succès modeste de ce livre est dû principalement au charme secret que la grande vertu du saint archevêque de Valence, son amour pour les pauvres, répand sur toutes les pages de sa vie. La charité sera toujours la mieux comprise et la plus aimée des vertus chrétiennes. Elle donne du prix à tout ce qu'elle touche, et obtient, partout où elle passe, une instinctive popularité.

Cette nouvelle édition répond à de nombreuses demandes; nous espérons qu'elle sera aussi favorablement accueillie que les précédentes.

25 octobre, fête de saint Front, apôtre du Périgord.

INTRODUCTION.

L'Église vit le seizième siècle s'ouvrir dans des circonstances bien faites pour alarmer la sollicitude d'une mère. En ce temps-là, l'Europe chrétienne était menacée au dehors par la puissance ottomane, et affaiblie au dedans par la division des princes qui dirigeaient ses destinées. L'unité catholique venait à peine de triompher du grand schisme qui avait déchiré son sein, et déjà elle pressentait la lutte formidable qu'elle allait être appelée à soutenir contre l'hérésie du protestantisme. Dans les contrées même le plus sincèrement attachées à la vraie foi, les passions avaient pris un essor si violent, que la morale de l'Evangile semblait y avoir perdu tous ses droits sur les peuples. Enfin, pour ajouter un dernier trait à ce triste tableau, nous dirons que le clergé lui-même n'était pas à l'abri de graves reproches. Sans doute, il comptait dans ses rangs, à tous les degrés de sa hiérarchie, des hommes qui honoraient leur caractère par leurs vertus ; mais ces exemples n'étaient pas assez multipliés, et la vérité de l'histoire nous condamne à appliquer ici à un grand

nombre d'ecclésiastiques de ce temps, cette parole d'un prophète : *Ainsi le peuple, ainsi le prêtre* (1).

L'histoire de saint Thomas de Villeneuve se rattache à cette époque de douloureuse mémoire.

La réformation des mœurs et de la discipline ecclésiastique était alors, au jugement des saints, le besoin le plus pressant de l'Église. Saint Thomas s'écriait du haut de sa chaire : « Ce n'est pas le Turc, encore » éloigné de nos frontières, que je crains le plus, non ! » mais notre ennemi le plus redoutable est en nous : » le péché ! Voilà l'infidèle que nous devons exterminer » avant tout. Car, si nous mettons Dieu dans nos inté» rêts, quelle autre puissance pourrait nous nuire (2) ? »

Or, il y avait déjà plusieurs siècles que le cri de réformation avait retenti, pour la preuière fois, par la voix puissante de saint Bernard (3). Dans les temps qui suivirent, ce même cri fut répété par tous les saints personnages qui apparurent successivement dans l'Église. Ainsi, pour ne citer que quelques noms, saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, saint Laurent Justinien, saint Antonin, saint François de Paule, pendant le quinzième siècle, et, dans la première moitié du seizième, saint Ignace de Loyola, saint Charles Borrhomée, Dom Barthélemy-des-Martyrs, l'admirable sainte Thérèse, furent les principaux organes

(1) Osée : IV, 9.

(2) Conc. pro exped. adv. Turc, opp., tom. III, pag. 391, édit. Salmant. an 1761.

(3) V. epist. ad Eugen. pap. n. 6, tom. I, p. 238, édition de Gaume.

de l'esprit régénérateur qui déjà préparait les voies au renouvellement du sentiment religieux parmi les fidèles. Ces grandes âmes étaient profondément émues par le spectacle des maux qui affligeaient le bercail de J.-C. L'histoire nous a transmis leurs glorieux travaux : elle nous apprend qu'aucune d'elles ne quitta la terre sans y avoir déposé, dans le cercle que la Providence avait tracé à son activité, les germes féconds d'une salutaire réformation.

Saint Thomas de Villeneuve appartient à cette phalange sacrée de pacifiques réformateurs. Comme les saints que nous venons de nommer, il reçut de Dieu la mission de travailler à la régénération de la famille chrétienne, et spécialement de hâter, par l'influence de ses conseils et la puissance de ses prédications, l'époque de la tenue du concile de Trente, au sein duquel cette grande œuvre devait recevoir son accomplissement.

Jeune encore, Thomas est frappé des désordres qui règnent dans la société qui l'entoure. A cette vue, il entend comme une voix secrète qui le presse de dévouer sa vie à combattre, par tous les moyens, le relâchement et la licence, et à préparer le retour, parmi ses concitoyens, des beaux jours de la ferveur primitive. Animé de ce pressentiment de l'avenir qui lui est réservé, il fait une retraite, et sa vocation lui est pleinement révélée. Alors, il entre en religion, il reçoit le caractère du sacerdoce, et le voilà aussitôt à l'œuvre qu'il poursuivra jusqu'au terme de son existence.

Saint Thomas fut religieux, prédicateur, évêque ; or, dans le cloître, du haut de la chaire, sur le siége épis-

copal, partout où son action se fit sentir, il fut apôtre, et apôtre de la réformation.

Nous ne doutons pas que nos religieux lecteurs ne suivent avec un égal intérêt le récit des travaux accomplis par notre illustre Saint dans les situations diverses où il plût à Dieu de le placer. Parmi ces travaux, nous en racontons qui jettent un vif éclat sur les pages de notre histoire; d'autres y occupent un rang plus modeste; mais cette circonstance, qui se rencontre partout, est ici de peu d'importance. Personne n'ignore, en effet, que cet éclat extérieur qui s'attache aux actions des grands hommes est moins une suite de leur mérite personnel qu'un emprunt fait à la position qu'ils ont occupée. D'ailleurs, en lisant la vie des saints, l'âme pieuse ne cherche qu'un aliment à sa piété, et le philosophe chrétien lui-même s'applique surtout à y étudier cette action intime et mystérieuse que la grâce exerce sur la nature pour la purifier, pour la transformer, pour l'élever à une hauteur d'abnégation et de dévouement à jamais inaccessible à la faiblesse humaine. Or, il nous semble qu'un tel spectacle est également digne d'attention, soit qu'il se développe silencieusement à l'ombre de la solitude, soit qu'il se produise sur le théâtre bruyant du monde.

Saint Thomas consacra plusieurs années de sa vie au gouvernement de la famille religieuse qui l'avait adopté. Les Ordres religieux, sauf d'honorables exceptions, avaient eux-mêmes subi, dans une certaine mesure, les atteintes de la décadence générale. Parmi les Augustins d'Espagne, on voyait, à côté de commu-

nautés ferventes, des monastères qui languissaient dans un déplorable relâchement. Ils étaient peuplés d'hommes animés d'un esprit auquel nous ne trouvons pas de nom dans le langage. Ce n'était proprement ni l'esprit religieux, ni l'esprit séculier, mais un mélange de l'un et de l'autre. Ces moines dégénérés ne s'étaient pas entièrement affranchis du joug de la vie commune, mais ils avaient trouvé le secret d'en adoucir la rigueur par les habitudes d'une vie oisive, molle et indépendante ; ils alliaient dans une même conduite les mœurs du siècle aux pratiques du cloître.

C'était là un premier champ ouvert au zèle de notre saint religieux. Car, comment supposer qu'il consentira à rester au milieu de ses frères spectateur indifférent des abus qui se sont introduits parmi eux ? Evidemment cette position ne saurait lui convenir. Il entreprendra donc, sous la direction de l'obéissance, l'œuvre de la réforme, et il la poursuivra avec une inébranlable fermeté.

On ne lira pas sans attendrissement le récit des fatigues, des épreuves, des persécutions même que saint Thomas eut à souffrir dans l'accomplissement de sa mission. Il voyage à pied par toutes les saisons, et sans se dispenser d'aucune des austérités prescrites par les règles. A peine est-il arrivé dans un monastère que vous le voyez s'assujettir, comme le dernier des frères, à toutes les pratiques de la communauté. S'il procède aux opérations de la visite, c'est pour recueillir peu de consolations, beaucoup de peines et de contradictions. Il corrige les fautes, abolit les abus, prend toutes les

mesures pour raffermir le nerf affaibli de la discipline; mais, après tant de soins, il dit adieu à ses frères insoumis, avec la prévision, trop souvent justifiée, que les avis qu'il a donnés seront bientôt méconnus, que les règlements qu'il a portés ne tarderont pas à tomber dans l'oubli.

La réforme d'un corps religieux est, il faut le dire, une œuvre difficile et ingrate quand elle porte sur des âmes depuis longtemps énervées par la tiédeur. Déjà cette œuvre avait été tentée à plusieurs reprises et sans beaucoup de succès dans l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin. Saint Thomas lui-même eut la douleur de n'obtenir que des résultats incomplets.

Cependant il ne se découragea pas. La stérilité de ses efforts servit à lui faire comprendre qu'il devait recommencer son œuvre sur un plan nouveau. C'est alors que nous le voyons, promoteur infatigable de la réforme, grouper autour de lui un certain nombre de disciples choisis, qu'il élève selon les traditions primitives de l'Ordre. Bientôt après, il confie aux flots de l'océan ces semences bénies, lesquelles, poussées par le vent de la Providence sur les plages du Nouveau-Monde, se développent avec rapidité sur cette terre vierge encore, y croissent, y grandissent, et produisent enfin la nouvelle famille des *Augustins déchaussés*.

Nous espérons que cette partie de notre histoire sera lue avec un fruit particulier par toutes les personnes qui ont fait des vœux de religion. Saint Thomas a connu tous les secrets de la vie religieuse, il en a éprouvé les douceurs et les amertumes, il en a rempli

presque tous les emplois, et, ce qui vaut mieux, il en a toujours pratiqué la perfection. Que les âmes consacrées au Seigneur étudient avec une attention pieuse le parfait modèle que nous leur présentons : elles puiseront dans cette étude de vives lumières sur la grandeur du bienfait de leur vocation, sur l'étendue des obligations qu'elle leur impose, enfin sur les règles qui doivent les conduire dans les diverses situations où cette vocation pourra les placer.

Nous avons assez parlé du religieux, considérons maintenant l'archevêque de Valence. Mais que dirons-nous de cet admirable pasteur? Ah ! nous dirons que si la catholique Espagne a pu compter dans les rangs de son illustre épiscopat des génies plus éminents que saint Thomas de Villeneuve, elle n'y a point connu assurément de cœurs plus tendres, plus compatissants, plus généreux. C'est elle-même, au reste, qui a proclamé cette vérité le jour où, à la suite du Chef de l'Eglise, elle a décoré la mémoire de son miséricordieux pontife du titre si simple mais si touchant d'*Aumônier*. Ici pourtant, on reconnaîtra encore l'intrépide restaurateur de la morale chrétienne et de la discipline canonique ; mais ici le moyen le plus puissant par lequel la réforme s'établit, c'est l'aumône; et nous disons l'aumône inépuisable, qui se reproduit tous les jours et à toutes les heures du jour avec une mystérieuse fécondité ; nous disons l'aumône industrieuse, qui revêt toutes les formes, qui sait se dérober à tout regard indiscret, et, pour ainsi dire, se cacher à elle-même, sous le voile des procédés de la plus exquise délicatesse; nous disons l'aumône préve-

nante, qui devine le besoin comme par instinct, qui n'attend pas pour donner que la main du pauvre se soit ouverte pour recevoir ; nous disons enfin l'aumône intelligente, qui soulage le corps au profit de l'âme, qui, tout en remédiant aux maux du temps, se propose pour fin suprême de prévenir ceux de l'éternité. Saint Thomas posséda éminemment le génie de l'aumône, entendue selon l'esprit de l'Evangile. Par la pratique de cette œuvre de miséricorde, il contribua à affaiblir l'influence de deux grandes causes de désordres, du luxe et de la misère, et il obtint des résultats étonnants pour l'amélioration morale des habitants de sa ville épiscopale (1).

Saint Thomas n'a pas recours à un autre moyen pour reformer son clergé : il fait l'aumône à ses prêtres, non-seulement l'aumône spirituelle de la prière et de la correction fraternelle, mais encore l'aumône des larmes et de l'expiation, l'aumône du sang. Oh ! nous n'oublierons jamais les douces émotions qui pénétraient notre cœur de prêtre lorsque notre main écrivait ces pages où nous représentons le bon pasteur passant les nuits entières en prières, arrosant son lit de ses larmes, faisant même retentir ses appartements de ses sanglots, en pensant à ceux de ses frères dans le sacerdoce dont il connaît la conduite criminelle ; ces

(1) On s'occupe beaucoup aujourd'hui de la question des tours pour les enfants abandonnés ; plusieurs de ceux qui ont parlé de cette salutaire institution, ignorent peut-être qu'un évêque catholique avait établi des tours, il y a plus de trois siècles, à la porte de son palais. V. 2e part. liv. 2e de cette histoire.

pages encore, où nous le voyons s'inquiéter, se lamenter comme une mère qui a perdu son enfant, parce qu'un de ces malheureux prêtres, enfermé dans les prisons de l'officialité, a laissé passer deux jours sans demander sa grâce, et ne retrouver le calme et la tranquillité qu'après avoir découvert une ruse innocente pour élargir son prisonnier sans déroger aux droits de sa propre dignité ; ces pages enfin, où il nous apparaît prosterné devant son crucifix avec un autre ecclésiastique endurci dans le mal, faisant amende honorable pour les crimes du coupable, puis se reprochant à lui-même ces crimes, puis enfin, dans l'héroïsme de son zèle, se découvrant les épaules, se donnant une cruelle discipline, et faisant jaillir son sang sur le pauvre pécheur qui, touché alors et repentant, saisit des mains de son évêque l'instrument de pénitence pour s'en frapper à son tour.

En étudiant ces admirables traits, pouvions-nous ne pas porter aussi notre pensée sur nos évêques vénérés, si profondément pénétrés du même esprit qui animait le saint archevêque de Valence? sans doute, dans l'état présent de nos mœurs ecclésiastiques, la mission imposée à la sollicitude épiscopale est plus douce à remplir qu'elle ne l'était du temps de saint Thomas. Aujourd'hui, un évêque au milieu de ses prêtres est un chef prudent et éclairé qui gouverne, un ange consolateur qui soutient et encourage, un père enfin qui n'étend les mains que pour bénir. Si pourtant il se rencontre des rares circonstances où nos pasteurs ont la douleur de voir la sainteté du sanctuaire outragée,

ce n'est, nous le savons bien, que dans les inspirations de la plus ardente charité qu'ils cherchent les moyens de ramener au bercail les brebis perdues.

Saint Thomas de Villeneuve exerça avant et pendant son épiscopat le ministère de la parole sainte avec d'immenses succès. Le détail de ses travaux apostoliques devait occuper une large place dans notre histoire. Néanmoins, de peur de trop allonger un récit où nous avions à cœur de maintenir partout la même rapidité, nous nous sommes décidé à supprimer un bon nombre de développements qui nous avaient été suggérés par la lecture des œuvres de saint Thomas. Ce sacrifice nous a été pénible, et nous tenons à nous en dédommager ici, en exhortant nos lecteurs, ceux surtout qui seraient appelés au ministère de la chaire, à lire et à méditer les sermons du saint et éloquent missionnaire.

A l'époque et dans les pays où il vivait, la chaire chrétienne était assiégée par une foule de prédicateurs peu dignes d'exercer les fonctions évangéliques. Dans un de ses sermons, le saint religieux fait de ces hommes une peinture bien sombre, à laquelle nous emprunterons quelques traits : « Où est aujourd'hui, » s'écrie-t-il, le prédicateur qui s'acquitte comme il » faut de son ministère, qui déracine le vice et répande » dans les âmes la semence des vertus ? On fait entendre au milieu d'un auditoire des paroles sonores » mais stériles et vaines, que l'auditoire ne comprend » pas ou auxquelles il ne croit pas. Ceux-ci se perdent » dans les discussions obscures de la métaphysique,

» ceux-là prêchent une morale qu'ils ne pratiquent
» pas; et le peuple qui les écoute, avec son sens simple
» et droit, répond aux premiers : O prédicateurs! votre
» doctrine est trop relevée pour nous, et nous ne vous
» comprenons pas; et il répond aux seconds : O prédi-
» cateurs! pourquoi nous dire : soyez sobres, lorsque
» vous nous donnez l'exemple de l'intempérance ?
» Pourquoi nous défendre de prendre le nom de Dieu
» en vain, lorsque tout à l'heure nous avons surpris le
» blasphème sur vos lèvres (1) ? »

C'était en concurrence de tels rivaux que saint Thomas prenait possession de la chaire évangélique. Il y portait avec lui tous les dons qui font le parfait missionnaire : une vie pénitente et austère, un langage simple, véhément et plein d'images, une doctrine lumineuse, puisée aux sources pures de l'Ecriture, des Pères et de la saine théologie, enfin, un amour ardent pour Dieu et un dévouement sans bornes au salut des âmes. D'aussi éminentes qualités formaient avec les défauts des prédicateurs du temps un contraste qui devait saisir vivement les esprits. Nous avons la preuve de ce contraste dans l'ébranlement général qui se produisit parmi les habitants de Salamanque lorsque la voix du religieux s'y fit entendre pour la première fois (2); nous en avons la preuve encore dans cette

(1) Conc. I. feria III. post. dom. II, quadrag. tom. II, pag. 18.

(2) Cœpit, cum sese dare in publicum potuit, de verbo Dei verba facere, eâ quidem commotione Salmaticensis populi, ut tanquam ad apostolum vitæ redditum, angelumve in terris apparentem, ab omni sexu et ætate concurreretur, D. Nic. Antonius, Bibliotheca hisp. nova. tom. II, p. 317.

réputation si prompte qui porta son nom dans toutes les provinces d'Espagne, et qui le fit nommer prédicateur ordinaire de l'empereur Charles-Quint.

Peu de prédicateurs ont poussé plus loin que saint Thomas la liberté de la parole évangélique. Quand il était en chaire, nul déréglement, nul désordre n'échappaient à la sagacité de son esprit ni à l'autorité de sa parole. Vous le verrez toujours parcourir, une à une, toutes les classes de l'ordre social qui comptent des représentants dans son auditoire, et vous pouvez être assuré que partout où il remarquera un abus il le signalera, il le flétrira, il le combattra avec une souveraine indépendance. La présence même de l'empereur ne l'intimidera pas : dans un de ses sermons, prêché devant le Sénat et la Cour, il aura le courage de se tourner vers le fier et ambitieux monarque, de fixer sur lui son regard et de s'écrier : « O ambition des princes, » fléau des empires, funeste cause des guerres, des » massacres, de la ruine des cités, de la destruction » des États ! Quels maux n'ont pas attirés sur le monde » et l'ambition insensée d'un Alexandre et la passion » de dominer d'un peuple romain ? Le roi porte sa cou- » ronne, qu'il la conserve, et, au besoin, la défende » contre d'injustes agresseurs, mais pourquoi ira-t-il » troubler ses voisins et envahir des possessions étran- » gères (1) ? »

Les œuvres de saint Thomas comprennent un cours complet de sermons « distribués et composés, dit le

(1) De S. Joan. Baptistâ. conc. V, tom. V, p. 58.

» cardinal Maury, sur le plan de notre méthode ac-
» tuelle (1). » Quand le serviteur de Dieu avait traité un sujet en chaire, il profitait de ses premiers instants de loisir pour écrire le résumé de son discours en latin (2). Son style est simple et correct, et ce mérite de forme est le seul qu'on puisse ici raisonnablement exiger. On ne doit pas oublier que saint Thomas occupa la chaire à une époque où elle commençait à peine à se dégager des entraves dans lesquelles la scholastique la tenait asservie depuis plusieurs siècles. Il lutta avec avantage contre le mauvais goût qui régnait de son temps, et c'est pour lui une gloire d'avoir puissamment contribué à préparer l'entier affranchissement de l'éloquence chrétienne.

Si nous voulions maintenant considérer le fond même des sermons de saint Thomas de Villeneuve, que n'aurions-nous pas à en dire? Ces discours ne sont guère que des canevas, mais quelle doctrine substantielle et

(1) Essai sur l'éloquence de la chaire. § LXVIII, tom. II, pag. 103.

(2) Le P. Pierre de Uzela, religieux augustin de Salamanque, qui donna en 1361 la première édition des sermons de saint Thomas, fait, dans sa préface, la reflexion suivante : « L'auteur, emporté sans doute » par l'élan de sa composition, avait de loin en loin intercalé dans le » *texte latin* de ses discours, des expressions ou même des périodes » entières en langue vulgaire : je les ai traduites en latin afin que le » texte fût plus uniforme. » Cependant quelques critiques ont prétendu plus tard que saint Thomas avait écrit ses sermons en langue vulgaire, et qu'ils furent traduits en latin par une main étrangère. Or, nous trouvons cette assertion victorieusement réfutée dans la préface de l'édition qui fut publiée à Salamanque en 1761, par les soins du P. Emmanuel Vidal, religieux augustin. Ce religieux atteste avoir vu un grand nombre de sermons autographes de saint Thomas, lesquels, ajoute-t-il, sont écrits en latin, avec intercalation d'expressions et de phrases espagnoles.

profonde vous trouvez résumée, condensée en quelque sorte, dans ces riches canevas! Comme les mystères de la religion y sont présentés avec toutes leurs circonstances! comme les points les plus abstraits du dogme y sont toujours saisis par ce côté moral et pratique qui seul les rend applicables à un auditoire!

Le saint prédicateur fait un emploi continuel de l'Ecriture. Le texte sacré lui est si familier, qu'il le répand sur tous les sujets qu'il traite, qu'il le jette pour ainsi dire à pleines mains et avec une sorte de profusion. C'est ce qui explique comment, au milieu d'une foule de passages appliqués avec bonheur, on en rencontre de temps en temps qui n'ont pas également le mérite de l'à-propos.

Mais ce qui frappe le plus dans les sermons de saint Thomas, ce qui en forme le caractère propre et éminent, c'est ce mouvement, cette vie, nous dirons cette chaleur, ce feu qui les pénètre et les anime. Les contemporains de ce grand prédicateur disaient de lui qu'il paraissait moins prononcer des paroles que lancer des charbons ardents sur son auditoire (1). Cette ardeur ne s'est pas entièrement éteinte avec sa voix. On la sent encore en lisant ses œuvres; c'est une lecture qui purifie l'âme, qui la dégage de la terre et la rend plus légère pour s'élever à Dieu (2).

(1) Préface de l'édition de 1761.

(2) Un religieux franciscain avait en sa possession cinq discours de saint Thomas. Toutes les fois qu'il sentait sa ferveur se ralentir, il recourait à la lecture de ces précieux manuscrits, et il n'en avait pas lu quelques lignes qu'il était ranimé dans le service de Dieu. L'éditeur de 1761, qui cite ce fait dans sa préface, rapporte encore qu'un

On doit regretter que les œuvres de saint Thomas de Villeneuve soient aussi peu connues qu'elles le sont (1). Cela tient sans doute à la rareté des exemplaires qui se trouvent aujourd'hui dans la circulation. L'éditeur de 1761 nous apprend que les sermons du Saint n'avaient encore reçu que dix éditions à l'époque où il publiait la sienne. Cette dernière est la plus complète que nous connaissions ; mais elle est aussi très-rare, et nous avons dû faire beaucoup de recherches avant de pouvoir nous la procurer. Nous appelons de tous nos vœux la publication d'une nouvelle édition des œuvres du saint archevêque de Valence, et nous sommes convaincu que cette entreprise ne serait pas moins avantageuse à celui qui l'exécuterait qu'au public et à la religion.

Disons, en terminant, quelques mots sur le livre que nous publions.

Les œuvres de saint Thomas de Villeneuve nous étaient connues lorsqu'il nous tomba entre les mains, il y a quelques années, une vie de ce grand serviteur de Dieu, publiée en 1659, par le P. Simplicien Saint-Martin, religieux augustin, professeur à l'Université

autre religieux, de l'Ordre de Saint-Dominique, ayant été chargé de la direction d'un noviciat, exigeait, dans un but de perfection, que chacun de ses disciples transcrivît de sa main une partie des œuvres de saint Thomas.

(1) « C'est une mine encore inconnue, dit Maury, où les prédica- » teurs peuvent s'approprier beaucoup de trésors. » Loc. cit. Au reste, l'éloge que fait Maury des sermons de saint Thomas, est, à notre avis, beaucoup trop sobre. Mais on sait que cet auteur, dans le jugement qu'il porte sur les orateurs sacrés, est trop enclin à se laisser préoccuper plutôt par la forme que par le fond.

de Toulouse. La lecture de cette biographie, très-difficile à trouver aujourd'hui, nous intéressa vivement; elle est écrite dans un style plein d'onction et de naïveté. Mais le pieux et candide auteur passe sous silence une quantité notable de faits, dont plusieurs jouent un rôle important dans l'histoire de saint Thomas. C'est cette circonstance, jointe au sentiment de vénération profonde que l'étude des œuvres du Saint nous avait inspiré pour sa personne, qui nous a déterminé à étudier et plus tard à écrire l'admirable histoire de ses travaux et de ses vertus. En donnant suite à ce projet, nous n'avions en vue, nous pouvons le dire avec simplicité, que de nous édifier et d'employer utilement les courts instants de loisir dont une position très occupée nous permet de disposer. Ce travail est terminé depuis longtemps, et il ne serait pas sorti de nos mains sans des conseils auxquels nous devons une entière déférence.

Nous avons travaillé sur des documents authenthiqurs dignes da la plus entière confiance (1), et nous pouvons garantir, autant que cela est permis à notre faiblesse, tous les faits que nous racontons. Nous avons fait de nombreux emprunts au récit du P. Saint-Martin, bien persuadé que ces citations seraient autant d'ornements pour notre ouvrage.

Il nous eût été facile, au reste, de mettre plus d'érudition dans notre histoire et de lui donner plus d'éten-

(1) Nous faisons l'énumération des principaux à la suite de cette introduction.

due : nous ne l'avons pas voulu. Autrefois, on aimait les vies des saints, il y en avait au moins une dans chaque famille, et le père en lisait toujours quelques pages à ses enfants avant de recevoir leurs adieux du soir. Ce pieux usage de nos aïeux n'est pas arrivé jusqu'à nous. Nous vivons dans un siècle léger et frivole où l'hagiographe s'adresse à un public peu nombreux, et encore doit-il s'attendre à des déceptions s'il n'a su communiquer à son ouvrage quelque chose de cette rapidité qui emporte tout.

Mais, quel que puisse être le succès de notre œuvre devant les hommes, notre consolation est de penser que nous n'aurons pas à nous repentir devant Dieu de l'avoir accomplie. Puisse-t-elle attirer sur nous et sur tous ceux qui nous liront, la protection du saint archevêque de Valence !

Voici les principaux documents que nous avons mis à contribution pour composer l'*Histoire de saint Thomas de Villeneuve :*

I. — Le P. Jean Mugnaton, religieux augustin, qui fut l'ami intime de saint Thomas, donna, quelques années après la mort du Saint, un abrégé de sa vie. Les Bollandistes, parlant de cet écrivain, s'expriment ainsi : *Habemus auctorem ætate et auctoritate talem, qualem solemus exoptare, dùm gesta alicujus sancti inquirimus, imo talem, ut nisi brevitati studuisset, ad alios non fuisset recurrendum.* Comm. præv. n. 2. — Nous parlons de cet homme vénérable dans notre histoire.

II. — Le P. Michel Salon, religieux augustin, composa une vie fort étendue de saint Thomas, dont il puisa les matériaux dans le récit du P. Mugnaton, dans les procès-verbaux de la canonisation du Saint, et enfin dans les rapports confidentiels qui lui furent adressés par les per-

sonnes les plus dignes de foi. Com. prœv. Nis 5-8, et 124-127. Nous parlons encore de ce bon religieux qui fut, dit Herrera, un *homme recommandable par sa science et par la sainteté de sa vie.* Herrera : alphabet, part. II, p. 99.

III. — Joseph Phamphili, religieux augustin d'Italie, contemporain de saint Thomas. Cet auteur a composé une *Chronique augustinienne,* qui va jusqu'en 1579, et dans laquelle se trouve un panégyrique du Saint.

IV. — Thomas de Herrera : *Historia conventus S. Augustini Salmaticensis :* nous y avons trouvé quelques renseignements précieux.

V. — Jean-Baptista Coccini : 1° *de sanctitate et miraculis quibus in vitâ et post obitum claruit venerabilis vir fr. Thomas à Villanovâ, et ad S. D. N. Paulum V. P. O. M. relatio ; 2° series auctorum omnium in canonisatione S. Thomæ à Villanovâ,* publié en 1668. Coccini était doyen du tribunal de la Rote.

VI. — La bulle de canonisation.

Tous ces documents se trouvent dans les Actes des saints : *Acta Sanctorum septembris,* tom. V. Nous avons consulté en outre :

VII. — Jean-Félix Ossinger : *Bibliotheca Augustiniana*, 1 vol. in-fol. Augsbourg, 1768. Il y a dans cet ouvrage un long et précieux article sur saint Thomas.

VIII. — Don Nicolas Antonio, de Séville, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, etc.; *Bibliotheca Hispana nova,* in-fol., tom II. Plusieurs colonnes y sont consacrées à la biographie de saint Thomas.

IX. — Les histoires d'Espagne de Mariana et de Ferrera, l'histoire des Ordres monastiques d'Hélyot, nous ont fourni tous les renseignements historiques nécessaires.

X. — Enfin, nons avons eu entre les mains plusieurs vies plus ou moins étendues de saint Thomas, qu'il est inutile de faire connaître en détail. Nous nous contenterons de citer les deux suivantes :

Synopsis, seu brevis conspectus vitæ et miraculorum B. Thomæ Villanovani. Antuerpiæ, 1622. Cet ouvrage est du P. Nicaise Baxi, religieux augustin.

Eloge historique ou la *Vie de saint Thomas de Villeneuve,* par le P. Claude Mainbourg, religieux augustin, neveu du célèbre jésuite de ce nom ; in-12, Paris, 1666.

De toutes ces Vies, celle du P. Saint-Martin est la seule qui offre un véritable intérêt.

HISTOIRE

DE

SAINT THOMAS DE VILLENEUVE

ARCHEVÊQUE DE VALENCE

(EN ESPAGNE)

LIVRE PREMIER

SOMMAIRE. — Famille de saint Thomas de Villeneuve. — Vertus de ses parents; leurs aumônes. — Naissance de saint Thomas honorée par un miracle. — Sa première éducation. — Sa charité pour les pauvres; ses austérités. — Il est envoyé à l'université d'Alcala. — Ximénès fonde le collége de Saint-Ildefonse; saint Thomas y est admis. — Conduite qu'il y mène comme étudiant. — Il y est reçu maître ès-arts et licencié en théologie. — Il se démet de ses fonctions pour étudier sa vocation. — Il fonde un hospice à Villeneuve, sa patrie. — L'université de Salamanque lui offre une chaire de morale. — Il refuse et entre dans le couvent des Augustins de Salamanque.

La famille de saint Thomas de Villeneuve appartenait à la noblesse de Castille, en Espagne. Elle avait fourni aux trois ordres militaires de Saint-Jean-de-Jérusalem, de Calatrava et de Saint-Jacques-de-l'Epée, un certain nombre de braves chevaliers, dont plusieurs avaient été

élevés à la dignité de grand-croix, en récompense de leurs belles actions. Les parents de Thomas, non contents de conserver intact le patrimoine de foi et d'honneur qu'ils avaient reçu de leurs aïeux, surent encore l'enrichir de leur mérite personnel.

Alphonse-Thomas Garcias, père de notre bienheureux, était un homme d'un sens droit, d'un caractère loyal et ferme, d'un cœur bon et généreux. Il avait une foi vive et pratiquait avec exactitude tous ses devoirs religieux. Il jouissait de l'estime et de la confiance de tous ses concitoyens. On le consultait sans cesse, parce qu'on ne se repentait jamais d'avoir suivi ses conseils. Toujours disposé à rendre service, il aimait surtout à prendre en main la défense du faible opprimé ; et alors il se comportait avec un dévouement supérieur à tout calcul d'intérêt ou d'amitié.

La mère de Thomas se nommait Lucie Martinez Castellanos. C'était une dame d'une éminente piété. Elle formait avec les filles qui la servaient une petite communauté, dont une règle sévère dirigeait toutes les actions. Au signal donné, on se réunissait dans la chapelle domestique, pour vaquer à différents exercices de dévotion. On jeûnait tous les vendredis et la veille des fêtes principales ; on assistait régulièrement aux offices de l'Eglise, et l'on fréquentait les sacrements. La maîtresse donnait en tout l'exemple ; les filles de service le suivaient avec une louable émulation.

Si retirée qu'elle fût, cette vie édifiante ne pouvait être ignorée des habitants de la paroisse : Louise Martinez y était l'objet de la vénération universelle. Les personnes

pieuses se disputaient l'avantage de converser avec elle, de recevoir ses avis, de prendre part aux exercices qui se faisaient dans sa chapelle. Sa maison était regardée comme un sanctuaire ; le vice n'eût pas osé en souiller le seuil par son approche, et l'innocence s'y réfugiait comme dans un asile assuré. On raconte que, toutes les fois qu'un corps de troupe arrivait dans la ville pour y passer la nuit, des mères prudentes, craignant pour l'honneur de leurs filles, les confiaient à la dame Martinez, afin de les soustraire aux insultes des soldats (1).

La vertu qu'on admira le plus dans les parents de saint Thomas fut la charité pour les pauvres. Ils avaient consacré au service de l'indigence leurs biens, leur temps, toutes leurs facultés. Si Alphonse cultivait ses terres, ce n'était pas pour en vendre les récoltes ; il les tenait en réserve pour les distribuer aux malheureux en temps opportun, et selon la mesure de leurs besoins. Lucie se chargeait de faire elle-même cette distribution, qui se renouvelait tous les jours de l'année. Voici, à ce sujet, quelques détails que nous abandonnerons au récit simple et naïf du Père Saint-Martin :

« La fortune des parents de saint Thomas montait à plus de soixante mille écus ; mais elle eût été courte pour laisser quelque chose à leurs enfants si Dieu n'eût souvent multiplié par miracle leurs commodités, et n'en eût conservé pleine la source. Ils n'avaient ni blé dans leurs greniers, ni vin dans leurs caves, que pour subvenir aux nécessités des pauvres, et compatissaient si sensi-

(1) Salon n° 7.

blement à leur nudité, qu'ils se depouillaient souvent de leurs habits, et toujours de quelque bonne pièce d'argent, pour les couvrir. Ils envoyaient chaque semaine tout exprès pour eux au moulin, et entretenaient de grands troupeaux de brebis pour les accomoder du profit qui en provenait, se montrant en cela les pasteurs et les pères des pauvres, qui sont les brebis de Jésus-Christ. Ils prêtaient librement et sans espérance de bénéfice aux indigents la plus grande part de leurs récoltes, et ne vendaient jamais leurs grains aux marchands, aimant toujours mieux avoir du pain en réserve pour nourrir des faméliques, que des trésors pour enrichir des héritiers. Si l'année était bonne et plantureuse, ils rendaient grâces à Dieu de ce qu'il avait donné du blé à suffisance pour tous ; que, si elle était stérile, ils ne laissaient pas de le remercier de ce qu'il leur en avait donné de reste, afin qu'ils eussent moyen de pourvoir les souffreteux du surcroît de leur abondance. Jamais deux chefs de famille ne furent mieux d'accord à faire l'aumône que ceux-ci : l'un pensait avoir augmenté le revenu de ce dont l'autre l'avait amoindri, et avoir reçu le double de ce qu'il avait donné.

» Mais, comme le soin des affaires domestiques attache particulièrement les femmes à la maison, Lucie, mère de notre bienheureux saint, s'exerçait plus familièrement à cette miséricordieuse charité. Elle ne renvoyait jamais aucun pauvre sans aumône, et avait une si ferme confiance en Dieu, qu'elle ne croyait pas qu'il pût permettre que le magasin d'où elle secourait les mendiants s'épuisât, ni que la source dont elle les rafraî-

chissait vint à tarir. Un jour, que toute la farine était distribuée, un pauvre s'étant présenté à sa porte, elle commanda aux chambrières de lui faire promptement l'aumône, et le renvoyer content. Elles s'excusèrent modestement sur ce qu'il n'y avait plus rien à donner, comme de vrai tout avait été départi, jusqu'à la dernière fleur. Allez, allez, dit cette charitable dame, voyez si vous ne trouverez plus rien au grenier, et faites tout à l'heure l'aumône au nom de notre Seigneur; elles obéirent et trouvèrent, par une merveille que Dieu fit en faveur de sa libéralité, une bien ample provision de vivres dans le magasin.

» La chose étant de la sorte, notre petit aumônier ne pouvait-il pas dire avec Job : *Que la compassion des misérables avait cru quant et lui dès le berceau, et qu'elle était issue du ventre de sa mère, comme son frère jumeau, pour lui tenir compagnie* (1) *?* »

Il est, en effet, selon le cours ordinaire de la nature que l'enfant porte en naissant, au moral comme au physique, l'image de ceux qui lui ont donné le jour. Cette loi, sans doute, souffre des exceptions; mais ici elle semble avoir été dépassée, et l'on serait tenté de croire que, pour récompenser la charité du père et de la mère de saint Thomas, la Providence eût voulu faire passer cette vertu, en quelque sorte toute formée, de leur cœur dans celui de leur enfant.

Les parents de Thomas avaient fixé leur séjour à Villeneuve-des-Enfants, petite ville de Castille, située sur

(1) Job XXXI. — La vie de S. Thomas, ch. I. n. 1.

le territoire du diocèse de Tolède, et dont Alphonse Garcias était originaire. Mais quelques mois seulement après leur mariage, une maladie contagieuse, qui désolait alors la province, fut apportée à Villeneuve par des étrangers. Alphonse crut devoir abandonner momentanément sa patrie ; il se retira dans le voisinage, au bourg de Font-Plain, auprès de Garcias Castellanos, frère de son épouse. Thomas naquit dans cette maison en l'année 1488 (1). Il fut l'aîné de trois frères, dont l'un entra comme lui dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, et y mourut à la fleur de son âge (2). Nous aurons occasion de parler des deux autres dans le cours de cette histoire.

Dieu voulut honorer par un prodige de sa miséricorde le berceau de son serviteur, et associer par là sa patrie tout entière à la joie que sa naissance causait à sa famille. Le jour même où Thomas vint au monde, jour qui fut aussi celui de son baptême, la peste qui sévissait encore à Villeneuve disparut subitement. Les habitants de la ville, dans un élan unanime de reconnaissance, demandèrent à l'autorité ecclésiastique que l'appartement où l'enfant de bénédiction était né fût converti en une chapelle qui perpétuerait la mémoire du bienfait du Ciel (3).

Par cet événement miraculeux, Dieu voulait sans doute faire entrevoir aux parents de Thomas les desseins qu'il avait formés sur lui. Ils comprirent cet avertisse-

(1) Salon n. 2.

(2) Herrera, Histor. conventus Salmantic, cap. 37.

(3) Salon n. 2. Quevedo, etc.

ment providentiel, et ne voyant, dès-lors, dans leur premier-né, qu'un dépôt sacré confié à leur tendresse, ils n'eurent plus qu'une pensée, celle de le dévouer au service des autels.

Chargée, en sa qualité de mère, de la première éducation de son fils, Lucie Martinez redoubla ses prières, ses austérités et ses bonnes œuvres, pour attirer sur son berceau l'abondance des célestes bénédictions. Tous les matins cette pieuse mère portait son enfant dans sa chapelle domestique, et là, prosternée devant l'image de Jésus et de Marie, elle le consacrait de nouveau à leur service, et les conjurait de faire passer dans son cœur tendre et pur les sentiments d'amour et de dévouement dont elle se sentait elle-même pénétrée pour eux. A mesure qu'elle voyait les forces de son enfant se développer, elle s'appliquait avec plus d'assiduité à faire entendre à ses oreilles le langage de la piété ; elle nourrissait habituellement ses yeux du spectacle des objets les plus édifiants ; elle l'accoutumait à la prière, en le faisant assister à ses exercices de dévotion. Ces efforts, puissamment secondés par l'onction intérieure de la grâce, obtinrent un succès si prompt, que Lucie se vit bientôt dans la nécessité de modérer la ferveur de son fils.

En effet, dès le premier réveil de sa raison, il se sentit fortement attiré à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et spécialement de celles dont il avait de si beaux exemples sous les yeux. Et, à voir l'ardeur avec laquelle il suivit son attrait, ont eût pu croire que, épris d'un généreux désir de rivaliser avec sa pieuse mère, il

eût formé le dessein d'acquérir en quelques années une perfection qui avait été pour elle le prix de longs et persévérants efforts. Non content de prendre part aux pieuses pratiques en usage dans sa famille, Thomas s'en forma de nouvelles. Plusieurs fois le jour, il s'enfermait seul dans une chambre ou se retirait à l'écart dans le jardin, afin de mieux se recueillir devant Dieu, et de converser plus à loisir avec Jésus et Marie. Souvent des heures entières s'écoulaient dans ces secrètes communications. Lorsque Thomas assistait aux offices de la paroisse, tout le monde était ravi de l'angélique modestie qui paraissait sur son visage et dans tout son maintien.

Il y avait, près de la maison qu'habitait sa famille, un couvent de Franciscains dont la chapelle était ouverte au public. Quand on y sonnait le sermon, Thomas était le premier à s'y rendre. Il écoutait le prédicateur avec une profonde attention ; puis, au sortir du lieu saint, il rassemblait autour de lui tous les enfants du voisinage, montait sur une pierre et répétait ce qu'il avait entendu. Il parlait avec un ton de piété si pénétrant, que les personnes d'un âge plus avancé accouraient pour l'écouter. Des témoins ont rapporté que cette scène touchante se terminait souvent par des larmes (1). Du reste, Thomas n'allait point avec les enfants de son âge. Il les voyait seulement à l'école qu'ils fréquentaient avec lui, et là même, pendant les heures de récréation, il se mêlait peu à ses condisciples. Quand leurs divertissements avaient

(1) Salon n. 12.

pour objet d'imiter quelqu'une des cérémonies de l'Eglise, alors il se mettait volontiers à leur tête ; hors de là, il se tenait d'ordinaire à l'écart et gardait le silence, non qu'il fût d'un caractère sombre et mélancolique, mais parce que déjà ses pensées étaient trop graves, son recueillement trop profond, pour lui permettre de se livrer aux jeux bruyants de l'enfance. Les classes terminées, il se retirait dans l'intérieur de sa famille, où il laissait à l'obéissance le soin de régler l'emploi de son temps.

Fidèle imitateur de ses parents, Thomas se fit remarquer, dès son plus bas âge, par son amour pour les indigents. La seule vue d'un pauvre attendrissait son cœur et lui faisait venir les larmes aux yeux ; il éprouvait alors un besoin si impérieux de le soulager, qu'il aimait mieux se priver lui-même du nécessaire que de voir le pauvre s'éloigner sans aumône. Les mémoires du temps nous ont transmis sur ce sujet les faits les plus édifiants.

Thomas allait tous les matins à l'école et ne retournait à la maison que dans l'après-midi, vers l'heure du diner de la famille. Avant son départ, on lui donnait son déjeûner ; mais il ne le mangeait pas. Sa mère, qui en fit la remarque, craignit enfin que, pressé par un désir indiscret de mortification, l'enfant ne renvoyât trop loin le moment de prendre ce premier repas. Pour s'assurer du fait, elle interrogea quelques écoliers du voisinage ; mais qu'elle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle reçut pour réponse qu'ils n'avaient jamais vu un morceau de pain entre les mains de son fils ! C'est qu'en effet

ce charitable enfant donnait son déjeùner au premier pauvre qu'il rencontrait dans la rue ; il souffrait ensuite en silence le tourment de la faim si pénible à son âge (1).

Au temps de la moisson, Thomas aimait à accompagner le serviteur qui portait le repas aux ouvriers ; il aimait mieux encore le porter lui-même. Quand il était arrivé dans le champ, il réunissait les pauvres qui s'y étaient rendus pour glaner, et après leur avoir parlé du bon Dieu, il leur distribuait comme en cachette une partie des provisions destinées aux moissonneurs. L'auteur qui rapporte ce trait ajoute que les ouvriers n'eurent pourtant jamais à se plaindre qu'il leur manquât quelque chose (2).

Un jour, une pauvre veuve vint prier la dame Martinez de lui donner quelques pelotes de fil dont elle avait besoin pour achever d'ourdir sa toile. Lucie, qui elle-même était sur le point de donner à son tisserand une chaîne de fil, ne sachant pas encore si sa prosivion de pelotes était suffisante pour la quantité de toile qu'elle voulait faire fabriquer, répondit à la bonne femme qu'elle ne pouvait disposer de rien avant d'avoir pris l'avis du tisserand ; elle lui dit de revenir le lendemain, en l'assurant qu'elle lui donnerait toutes les pelotes qui seraient de reste. Thomas était présent à cette scène. Il crut s'apercevoir que la pauvre veuve se retirait un peu affligée du refus qui lui avait éte fait ; il la suit jusqu'à

(1) Salon n. 13.

(2) Coccini.

la porte, et, l'ayant priée de l'y attendre un instant, il se glisse furtivement dans l'appartement où étaient les pelotes de sa mère, en prend autant qu'il en faut à la veuve, et les lui apporte tout joyeux, en lui recommandant bien le secret. En effet, la mère ne s'aperçut pas que le nombre de ses pelotes eût diminué, et elle en obtint la quantité de toile qu'elle désirait.

« Revenant un jour de l'école, le petit Thomas rencontre devant la maison un paysan qui rendait un partie du grain que son père lui avait prêtée, l'année précédente, pour semer, mais au reste grandement triste et pensif d'autant qu'il n'apportait pas suffisamment de blé pour acquiter tout l'emprunt, la récolte ayant été extrêmement stérile, et craignant que le père de Thomas ne le voulût recevoir et tenir en compte, et qu'il refusât un autre jour de le secourir en pareille nécessité. Le jeune enfant s'approchant de lui avec un visage riant et plein d'amour, s'étant informé du sujet de son affliction, lui dit qu'il l'amenât chez lui pour voir ce qui lui restait de blé, l'assurant que s'il lui avait dit vrai, Dieu ne manquerait pas de pourvoir à son remède. Ayant donc vérifié le peu de provisions qui restait à ce paysan pour la nourriture de sa famille, ils s'en retournèrent tous deux en sa maison, et faisant arrêter le débiteur à la porte, il monte tout seul à la chambre de son père, et s'étant jeté à ses pieds, lui dit : mon père, ce pauvre homme qui vous doit rendre tant de blé que vous lui prêtâtes pour semer, est là-bas à la porte; mais d'autant que l'année a été mauvaise, comme tout le monde sait, et qu'il a fait une fort mince récolte, il vous apporte ce qu'il peut, bien que non

pas tout ce qu'il vous doit. Je l'ai vu de mes propres yeux, et sais qu'il lui en reste fort peu pour nourrir sa femme et ses enfants. Et partant je vous prie, mon père, tout autant que je puis, d'avoir compassion de lui, et de recevoir ce qu'il vous rend présentement ; j'espère certainement que Notre-Seigneur suppléera le défaut de ce qui manque. Son père fut tellement ravi d'une si généreuse bonté, qu'il lui accorda sa demande; il fait entrer le paysan, reçoit le peu qu'il portait, et non seulement lui quitte le reste, mais de plus lui offre tout celui dont il avait besoin pour sa petite ménagerie (1). »

« Une autrefois, se trouvant de hasard tout seul au logis, voici six pauvres à la porte qui lui demandent l'aumône. Lui ne pouvant ouvrir l'armoire du pain, et n'ayant en main autre chose de quoi les gratifier, il va se ressouvenir qu'ils avaient une poule qui menait après soi six poulets assez bons, qui restaient encore de sa couvée. Il les attaque donc le mieux qu'il peut, et allant joyeux à ces pauvres, il donne à chacun le sien. Sa mère étant revenue et oyant clouzir la poule toute seule, lui demande ce qu'étaient devenus les poulets : à quoi le petit Thomas répondit de bonne grâce en souriant : Ma mère, je sors tout à l'heure de les bailler à six pauvres qui avaient bien la mine de s'en défaire, tant ils étaient exténués ; et certes, ils m'ont fait tant de pitié que si un septième fût venu, je crois que, pour l'amour de Dieu, je lui eusse donné poule et tout (2). »

(1) Saint Martin, n. 1.
(2) Id. n. 3.

Il n'était pas rare de voir le jeune Thomas rentrer à la maison paternelle, manquant de chaussure ou de quelque partie de ses vêtements. Un jour de fête, sa mère lui offrit un habillement neuf; il le reçoit avec une répugnance marquée, mais sans proférer un seul mot de plainte. Quelques heures après, il sort et rencontre un pauvre enfant à peu près de son âge, qui portait des habits tout usés. Il lui vient aussitôt en pensée d'échanger ses vêtements contre ceux du petit mendiant. Il l'entraîne dans un coin et lui fait sa proposition, que celui-ci accepte de tout son cœur. Ils se désabillent tous deux, et en un instant l'échange est fait. L'enfant pauvre s'éloigne précipitamment, non sans jeter quelques regards sur ses beaux habits. Thomas, de son côté, s'en retourne à la maison, dans la ferme confiance que sa mère ne sera pas fâchée de le voir avec son nouveau costume, lorsqu'elle connaîtra le motif de sa conduite. Surprise d'une si subite métamorphose, la mère en demande la raison. « Ma » bonne mère, répond Thomas avec ingénuité, je viens » de rencontrer un petit pauvre, et, comme j'ai vu à son » air que mes habits lui faisaient envie, je les lui ai don» nés; il m'a laissé les siens, que vous voyez. Je vous » assure qu'il s'en est allé bien content. Ma bonne mère, » vous ne me désapprouverez pas. » La pieuse Lucie ne répondit à son fils que par un sourire; elle était trop humble et trop charitable pour ne pas applaudir à une action dont l'humilité et la charité se disputaient le mérite (1).

(1) Salon n. 4.

Cependant elle crut devoir, dans une autre circonstance, modérer l'ardeur du zèle qui portait le saint enfant à soulager les indigents. Sur le soir d'un jour d'hiver, Thomas se trouvait dans la maison d'un voisin. Trois pauvres enfants se présentèrent à la porte, à demi-nus, transis de froid et demandant l'aumône. On les congédie sans leur rien donner. Ce refus fait la plus pénible impression sur le bon cœur de Thomas ; il sort à l'instant, et, ne prenant conseil que de sa générosité naturelle, il quitte ses habits et les distribue à ces petits malheureux. Ensuite il gagne en toute hâte la maison paternelle, se présente à sa mère et s'empresse de lui expliquer la cause de la nudité où il se trouve. La mère, peu satisfaite de cette explication, prend un air sérieux et dit à son fils que rien ne peut justifier l'imprudence de sa conduite. Alors le pauvre enfant se trouble, baisse les yeux et répond en pleurant : « Ma bonne mère, faites » de moi ce qu'il vous plaira ; mais je n'ai pu voir ces » pauvres trembler de froid, sans me sentir comme » entraîné malgré moi à les couvrir. Dieu, qui voit le » fond de mon cœur, sait bien que je vous dis la vérité. » A ces derniers mots, Lucie se sent émue jusqu'aux larmes ; elle se tait, craignant de blâmer, dans la conduite de son fils, une inspiration du ciel. Pourrait-on ne pas s'associer aux sentiments de Lucie Martinez ? Il y aurait bien de la témérité, ce nous semble, à méconnaître l'action secrète de la grâce dans les faits que nous venons de raconter. Tout enfant qu'il était, Thomas faisait l'aumône comme il faisait toutes ses actions, pour la gloire de Dieu seul. L'humilité dont il cherchait à couvrir

l'exercice de sa charité, non moins que sa docilité habituelle à ses parents ne nous laisse aucun lieu de douter que, dans ses aumônes, dans celles même qui paraissaient s'éloigner le plus de l'ordre commun, il n'agît d'après l'inspiration divine.

C'était évidemment le même principe qui dirigeait notre saint enfant dans la pratique d'une autre vertu qu'on n'est pas accoutumé à voir s'allier à l'innocence du premier âge. Que l'enfance nous apparaisse embellie des charmes de la candeur, de la modestie, d'une piété précoce, ce spectacle nous touche sans nous étonner ; mais qu'elle se présente sous les traits d'une pénitence austère, couverte du cilice et armée de la discipline, c'est là une sorte de phénomène qu'on a peine à concevoir, et l'on serait tenté de prendre l'histoire qui le présente pour un roman fait à plaisir. Loin de nous assurément est la pensée de recourir à des exagérations pour embellir la vie de saint Thomas ; mais, d'un autre côté, nous devons en reproduire fidèlement tous les traits, quelque extraordinaires qu'ils puissent paraître. Or, il est certain que Thomas fut, dès sa plus tendre enfance, un austère pénitent ; qu'étant encore dans cet âge heureux où l'innocence n'a rien à craindre parce qu'elle s'ignore elle-même, il exerçait déjà sur son corps des rigueurs dignes d'être admirées dans un homme qui aurait de grands crimes à expier.

Thomas se privait, autant qu'il le pouvait, de nourriture. Il aimait d'autant plus le jeûne qu'il trouvait dans cette mortification un moyen plus facile de faire l'aumône. Ses parents, craignant que les privations qu'il

s'imposait ne nuisissent à sa santé, lui ordonnèrent de manger tout ce qui lui serait servi. Il obéit; cependant, lorsqu'on lui présentait quelque mets délicat, l'obéissance lui devenait si pénible qu'il demandait souvent la permission de laisser une part pour les pauvres.

Il portait le cilice et faisait un fréquent usage de la discipline ; mais il couvrait ces austères pratiques du plus grand secret. Un oubli finit par le trahir. Une fille de service, qui faisait le lit du saint enfant, trouva un jour dans un coin de sa chambre une discipline ensanglantée. Elle la fit voir à la dame Martinez. « Celle-ci, dit le P. Saint-Martin, voyant les preuves de la mortification de son fils écrites en caractères de sang, ne put s'empêcher d'avoir là-dessus des ressentiments de mère. Une si entière innocence ne devait pas, à son avis, être si rigoureusement persécutée ; néanmoins elle ne voulut pas interrompre cette dévotion, jugeant que la pureté, comme le lis, se conservait parmi ces épines, et que le moyen le plus assuré de prévenir les dangers dont les occasions menacent avec le temps la nature, c'était de se fortifier de telles défenses (1). »

Ainsi se passa l'enfance de saint Thomas, dans la pratique des plus sublimes vertus du christianisme. Il atteignait sa quinzième année, lorsque ses parents l'envoyèrent à l'université d'Alcala, pour y continuer les études qu'il avait commencées à Villeneuve.

Saint Thomas n'était pas moins bien partagé du côté des dons de l'intelligence que du côté des qualités du cœur.

(1) N. 4.

Il montra, pendant sa première instruction, une vivacité d'esprit, une promptitude de conception et une étendue de vues qui lui présageaient de grands succès pour l'avenir. Comme ses études n'étaient contrariées par aucun de ces défauts qui entravent ordinairement le travail des jeunes écoliers, ses progrès furent rapides. Ils l'eussent été bien davantage, si le lieu où il avait passé son enfance eût fourni à son activité des moyens d'instruction plus puissants et plus variés. A l'âge de quinze ans, il connaissait la langue latine, et cette science était la seule qu'on pût acquérir à Villeneuve-des-Enfants.

Ce fut avec une peine bien sensible que les parents de Thomas virent arriver le moment où ils devaient se séparer d'un fils si digne de leur tendresse. Mais enfin cette séparation entrait dans les desseins de Dieu ; ils firent leur sacrifice avec générosité.

Alcala possédait depuis longtemps une école publique. Mais, enfermée dans une étroite enceinte, sans bibliothèque, sans dotation, cette école ne donna, jusqu'à la fin du quinzième siècle, qu'un enseignement faible et sans éclat. A cette époque, elle vit s'ouvrir devant elle un avenir plus brillant. Alcala faisait partie du diocèse de Tolède, et Ximénès venait d'en être nommé archevêque. Ximénès avait, comme on sait, un génie vaste et un grand cœur. Il arrivait dans sa nouvelle église animé du plus ardent dévouement pour tous ses intérêts, et en particulier d'un vif désir d'y faire fleurir les lettres et les sciences ecclésiastiques. Le crédit qu'il possédait auprès d'Isabelle de Castille, dont il était

2

le confesseur et le conseiller, le mettait en état de réaliser, pour la prospérité de son diocèse, les généreux desseins que son zèle lui ferait concevoir.

L'école d'Alcala, où Ximénès avait fait ses premières études, fut aussi l'un des premiers objets de sa sollicitude. Il forma le projet de transformer cette école en une université qui sût rivaliser avec celle de Salamanque, la plus savante qu'il y eût alors en Espagne.

La célèbre université de Paris fut le modèle que Ximénès se proposa de suivre dans son œuvre. Son activité n'eut besoin que de quelques années pour réparer les bâtiments et en construire de nouveaux, pour doter l'établissement d'amples revenus et d'une riche bibliothèque, enfin pour lui procurer des professeurs distingués. Le prélat posa lui-même, le 14 mars de l'an 1500, la première pierre du principal collége, auquel il donna le nom de saint Ildephonse, le plus glorieux de ses prédécesseurs. Peu de temps après, ce collége entra en exercice, et Thomas fut un des premiers élèves qui l'habitèrent.

Il arriva à Alcala dans le courant de l'année 1503. Il fit dans cette ville un premier séjour non interrompu d'environ trois ans. Les documents contemporains ne nous ont transmis presque aucun détail sur la conduite de saint Thomas, pendant tout cet espace de temps. Le silence de l'histoire, dans une matière aussi édifiante, est sans doute à regretter pour la piété ; mais on le conçoit aisément. Rien n'est plus uniforme, ni plus paisible que la vie d'un étudiant appliqué à ses devoirs : du commencement de l'année à la fin, il parcourt chaque

jour le même cercle d'occupations ; il passe sans connaître personne et sans que personne le connaisse. Il en devait être ainsi, surtout de notre pieux jeune homme, qui était si modeste et si recueilli, qui avait un attrait si prononcé pour la prière et la solitude. Mais du reste nous pouvons juger de la conduite de Thomas à Alcala par celle qu'il avait menée à Villeneuve. Il n'est pas douteux que la vie de ce pieux étudiant ne fût un continuel exercice des vertus que nous avons déjà admirées en lui, et que, placé dans les conditions les plus favorables au succès de l'étude, il ne fît des grands progrès dans les sciences. Aussi toutes les personnes qui, pendant cet intervalle, allèrent d'Alcala à Villeneuve, rapportèrent unanimement aux parents de Thomas qu'il était, pour la science et la piété, un des élèves les plus distingués de l'université (1).

Thomas était âgé de dix-huit ans environ lorsqu'il revint à Villeneuve. On ne connaît pas positivement le motif de ce voyage. Selon quelques auteurs, ce fut la mort d'Alphonse Garcias qui rappela son fils dans la maison paternelle; mais, selon la teneur des procès-verbaux et de la bulle de canonisation, la mort du père n'arriva que bien plus tard, vers l'année 1516. Il est donc croyable que saint Thomas ne revint dans sa famille que pour y prendre un repos réclamé par sa santé, natuellement débile, et affaiblie encore par la vie pénitente et studieuse qu'il avait menée. Quoi qu'il en soit, après un court séjour auprès de ses parents, Thomas retourna à

(1) Salon n. 17.

l'Université d'Alcala, pour y reprendre le cours de ses études.

Le collége de Saint-Ildephonse venait de s'ouvrir. Dans la vue de commencer, dès le premier moment, la réputation de cet établissement, Ximénès ne voulut y admettre que les sujets les plus distingués par les talents et les vertus, et, en conséquence, il posa des sévères conditions d'admission. Les directeurs du collége devaient prendre les plus exactes informations sur la famille, la conduite et les mœurs du candidat; les professeurs de l'académie avaient ordre de soumettre à un mûr examen son aptitude et le degré de son instruction ; l'archevêque s'était réservé à lui seul le droit de l'admettre ou de l'exclure, sur le rapport exact qui lui serait adressé.

Beaucoup d'étudiants se mirent sur les rangs, et Thomas fut du nombre. Mais les dispositions du saint jeune homme ne ressemblaient pas à celles de la plupart de ses condisciples. Ceux-ci pouvaient craindre de succomber dans quelqu'une des sévères épreuves auxquelles ils se présentaient; la seule crainte que Thomas conçut, ce fut que l'examen qui serait fait de sa conduite ne lui dérobât le secret de ses pratiques de piété. Mais son premier séjour à Alcala l'avait fait suffisamment connaitre à ses maîtres; leurs suffrages en sa faveur furent unanimes; Ximénès les ratifia, et Thomas fut admis (1).

Dans cette nouvelle position, la conduite de Thomas répondit pleinement à ses antécédents. Modeste comme

(1) Salon n. 19.

un ange, appliqué à ses devoirs, soumis à ses maitres, charitable envers les pauvres et les malades, doux et affable à l'égard de ses condisciples, recueilli dans la prière, il se montra, dès le premier jour, le modèle du parfait écolier. Toujours égal à lui-même, il avait, dans la chaleur de la discussion, un ton de voix aussi calme, un maintien aussi posé que dans la plus simple conversation. Tout le monde le vénérait comme un saint. Ses condisciples se composaient en sa présence, et le prenaient pour l'arbitre de leurs différends. Aucun d'eux n'eût osé prononcer devant lui une parole légère. Ses maitres eux-mêmes lui témoignaient les plus grands égards et ne lui parlaient qu'avec une sorte de respect. Dans les exhortations à leurs élèves, ils ne manquaient pas d'appuyer leurs paroles par quelques traits puisés dans sa conduite. On rapporte en particulier qu'un célèbre professeur de l'Université, nommé Jean Vergara, ne craignit pas, dans un sermon prêché devant un nombreux auditoire dont Thomas faisait partie, de proposer ce saint étudiant comme le modèle accompli de la perfection chrétienne (1).

Thomas, ayant achevé ses études, prit successivement les degrés de maitre ès-arts et de licencié en théologie. Ce moment avait été impatiemment attendu par les directeurs du collége de Saint-Ildephonse. Ils exécutèrent alors le projet, qu'ils avaient conçu depuis longtemps, d'attacher à leur établissement un sujet aussi distingué sous tous les rapports. Thomas ne cessa donc d'être

(1) Mugnat n. 3.

écolier que pour devenir professeur. Il enseigna d'abord les humanités ; bientôt après, il obtint une chaire de philosophie. Une année s'était à peine écoulée dans cet enseignement, que le jeune professeur fut chargé d'un cours de théologie. Mais, quelque rapide que fût son avancement, quelque variées que fussent les études auxquelles il était obligé de se livrer, Thomas se montrait toujours le même, toujours humble dans le succès, toujours uni à Dieu dans les plus absorbantes occupations. Sa parole du haut de la chaire était aussi douce, aussi modeste que lorsqu'elle partait du milieu des bancs de l'école. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à ses fonctions publiques, il le passait au pied des autels, auprès des pauvres ou dans sa cellule ; et là, tous les moments qu'il dérobait à ses études, il les donnait à l'exercice de la pénitence et de la méditation. Il priait le jour et la nuit, prosterné pendant des heures entières devant l'image d'un cricifix peint sur le mur de sa cellule. Cette cellule, sanctifiée par les prières, les larmes, le sang même de ce saint professeur, devint, nous ne dirons pas après sa mort, mais après sa sortie du collége, un objet de vénération pour la communauté de Saint-Ildephonse (1).

Pendant les quelques années qu'il fut attaché à l'Université d'Alcala, Thomas eut le mérite de commencer la haute réputation à laquelle cette école s'éleva bientôt. Il en fut, d'abord comme disciple, ensuite comme professeur, la première gloire et assurément aussi la plus

(1) Salon n. 20.

pure. Son enseignement forma plusieurs hommes illustres, entre autres le célèbre Dominique Soto, dont les ouvrages sont connus, dont les lumières répandirent le plus vif éclat, soit dans l'Université de Salamanque, soit au sein même du concile de Trente.

La position de saint Thomas dans l'Université d'Alcala était, ce semble, aussi favorable à sa piété qu'à ses goûts pour l'étude ; cependant quelque chose lui manquait. Il sentait dans son cœur le détachement qui fait le religieux, la charité qui fait le prêtre, le zèle qui fait l'apôtre, et il se voyait au milieu du monde, éloigné du sanctuaire, les lèvres fermées à la parole évangélique. Pressé par l'attraït de la grâce, il crut devoir, sans différer, examiner sa vocation ; et cet examen lui parut assez important pour qu'il se crût obligé de s'y livrer tout entier. Il se démit des fonctions qu'il remplissait au collége de Saint-Ildephonse ; néanmoins il continua de l'habiter. Dégagé de toute occupation extérieure, il s'appliqua exclusivement à connaître les desseins de Dieu sur lui. Dans cette vue, il pensa qu'il devait, avant tout, redoubler la rigueur de ses austérités et la ferveur de ses prières, pour attirer plus abondamment la lumière divine sur ses propres réflexions ; ensuite il se posa les deux questions suivantes : Dieu m'appelle-t-il à la vie religieuse ? Si telle est sa volonté sainte, quel Ordre dois-je embrasser ? La première question fut bientôt résolue ; et il nous suffit à nous-mêmes de reporter nos souvenirs sur les premières années de saint Thomas pour comprendre combien la vie du cloître devait lui offrir de charmes. Mais la seconde question ne lui fut

pas d'une aussi facile solution. Il fit sur ce sujet de longues et sérieuses réflexions. Cette âme sensible et généreuse voulait bien se sacrifier tout entière à Dieu ; mais elle voulait aussi que son sacrifice tournât à l'avantage du prochain. Thomas, si vivement impressionné, dès son enfance, par le spectacle des souffrances physiques du pauvre, avait appris ensuite, à l'aide du temps et de l'expérience, que la misère spirituelle des hommes est bien plus digne de compassion que tous les maux qu'ils peuvent endurer dans leurs corps. Dans l'immense désir qui le pressait de consacrer sa vie au salut des âmes, il demandait à Dieu qu'il daignât diriger ses pas dans un Ordre religieux dont le ministère fût tout apostolique ; puis, réfléchissant sur la nature de ce ministère, il reconnut qu'il exigeait une pleine liberté d'esprit, l'exemption de toute sollicitude temporelle, une vie où tout fût réglé suivant un juste tempérament, aussi bien pour la satisfaction des besoins du corps que pour l'exercice de la pénitence. Guidé par cette considération, Thomas se mit à étudier les diverses communautés religieuses répandues en Espagne ; il parcourut leurs constitutions et prit connaissance de leurs observances intérieures et de leurs fonctions extérieures. Il recourut aux lumières de quelques amis dont il connaissait la prudence et la piété. Enfin, après une année entière de prières et de réflexions, il fit son choix d'une manière définitive (1).

La fin de cette année de solitude est l'époque à laquelle

(1) Salon n. 25.

nous devons placer la mort d'Alphonse Garcias. Ce triste événement rappelait Thomas à Villeneuve. Il s'y rendit pour consoler sa mère et pour remplir les dernières volontés de son père. Outre la part à laquelle il avait droit, en sa qualité d'aîné, dans l'héritage paternel, Thomas acquérait, par le testament du défunt, la propriété d'une maison que celui-ci avait fait construire près de celle qu'il habitait, dans l'espérance que son fils viendrait se fixer à Villeneuve. Thomas, dont la pensée était ailleurs, ne vit dans cette succession qu'un nouveau moyen de se rendre utile à son pays. Il forma le généreux projet de faire de sa maison un hôpital, et de lui assigner en dotation le reste de ses biens. Mais, avant de faire connaître ce projet, il laissa se passer quelques jours, pendant lesquels il adressa à Dieu de ferventes prières, afin qu'il lui plût d'écarter tous les obstacles qui pourraient entraver le succès de l'œuvre qu'il méditait, et surtout de préparer le cœur de sa mère. Ces vœux furent remplis. La mère, il est vrai, témoigna d'abord à son fils ses inquiétudes sur son avenir, en le voyant se dépouiller ainsi ; mais Thomas lui rendit la confiance par cette simple réponse : « Ne soyez pas en peine pour » moi, ma bonne mère ; Dieu pourvoira lui-même à ma » subsistance. » Lucie Martinez donna son consentement, et ce ne fut point assez pour elle ; elle voulut encore s'associer à la bonne œuvre en fournissant, à ses propres frais, le nouvel hospice de meubles et de linge. Elle fit plus encore : se rendant au désir de Thomas, elle devint la directrice de l'établissement, et se consacra tout entière au service des malades.

La fondation de cet établissement de charité est un fait sur lequel tous les anciens mémoires de la vie de saint Thomas sont unanimes ; mais il ne s'accordent pas aussi bien sur la destination qui lui fut donnée dans le commencement. Cette discordance est facile à expliquer : les mémoires de la vie du saint ne datent pas tous de la même époque, et d'ailleurs la destination donnée à l'hôpital de Villeneuve a pu subir par le laps du temps plusieurs modifications. Il nous paraît que, dans l'origine, cet hospice fut destiné exclusivement aux pauvres et aux malades du pays, et principalement aux filles orphelines et aux veuves délaissées (1).

Quoi qu'il en soit, ce monument de la charité de saint Thomas et de celle de sa pieuse mère a longtemps subsisté après eux. Lorsque le serviteur de Dieu eut été élevé à l'épiscopat, la reconnaissance publique désigna l'hospice de Villeneuve sous le nom d'hôpital de l'archevêque de Valence. Après sa mort, et surtout pendant le temps qui fut consacré au procès de sa cononisation, le bienheureux prélat témoigna du haut du ciel à ses concitoyens que l'hommage de leur gratitude lui était agréable. Ce fut par sa puissante intercession que Dieu rendit la santé à une foule de malades qui se pressaient dans l'enceinte de l'hôpital.

Dans ce dernier voyage à Villeneuve, Thomas avait brisé tous les liens qui l'attachaient au monde : son père était mort ; sa mère et ses biens appartenaient aux pauvres ; il dit un éternel adieu aux lieux qui l'avaient vu

(1) Coccini, p. 601.

naitre, et repartit pour Alcala. Bientôt après, il se dirigeait vers la ville de Salamanque : c'est là que Dieu avait marqué le lieu de son repos.

L'Université de Salamanque était, comme nous l'avons dit, l'école la plus florissante d'Espagne. Jalouse de maintenir sa supériorité, elle prêtait une oreille attentive à toutes les voix de la renommée ; et, quand elle entendait prononcer le nom d'un homme recommandable par la science et la vertu, elle se mettait aussitôt en devoir de l'attirer dans son sein ; et ni les prières, ni les promesses, ni l'argent, ni aucun sacrifice ne lui coûtaient pourvu qu'elle parvînt à se l'attacher. Thomas devait être l'objet des sollicitudes de cette savante académie. En effet, à peine de retour à Alcala, il reçut de Salamanque la plus flatteuse invitation : on lui offrait une chaire de morale à laquelle étaient attachés de très amples honoraires (1). Mais la vocation de Thomas était trop bien affermie dans son âme pour souffrir la moindre atteinte de la démarche qu'on venait de faire auprès de lui. Il se rendit, en effet, à Salamanque ; mais, après avoir présenté aux docteurs de l'Université l'hommage de sa reconnaissance, il alla s'enfermer dans le couvent des Ermites de saint Augustin.

Son entrée en religion eut lieu au mois de novembre de l'an 1516, le jour même où l'Eglise célèbre la fête de la Présentation de la très sainte Vierge (2). Se propo-

(1) Mugnat. n. 4. Salon n. 23.

(2) La fête de la Présentation est célébrée dans l'Eglise le 21 novembre ; et, en effet, tous les historiens de saint Thomas rapportent

sant d'imiter dans le cloître la vie que Marie avait menée dans le temple, il fut heureux de pouvoir placer sa retraite sous le patronage de Celle qu'il prenait pour son parfait modèle.

Aussitôt après son entrée en religion, Thomas se fit un devoir d'en informer sa famille. Il avait gardé jusque là le plus profond silence sur sa détermination. Lorsqu'il fut appelé à Villeneuve par la mort de son père, cette détermination, récemment arrêtée, remplissait encore son esprit, et, pendant tout le temps qu'il passa auprès de sa mère, il ne laissa pas échapper une parole qui pût trahir son secret. Sans doute cette discrétion lui fut pénible à l'égard d'une mère qu'il aimait tendrement, et dont il connaissait et vénérait la vertu ; mais elle lui sembla commandée par la prudence chrétienne. En effet, toutes les fois qu'il s'agit de résolutions semblables à celle que la grâce avait inspirée à saint Thomas, il est d'expérience que les parents sont de mauvais conseillers. Lucie Martinez était pieuse, mais elle était mère, et dès-lors sa piété même devenait un nouveau lien qui l'attachait au plus pieux de ses enfants. Aussi cette bonne mère fut-elle sensiblement affligée, lorsqu'elle apprit la démarche que son fils venait de faire. Elle s'affligea, non de ce qu'il avait embrassé la vie religieuse, mais de ce qu'il avait choisi un lieu de retraite dont l'éloignement la privait de la douce consolation de le voir. Elle lui écrivit dans ce sens ; elle le

à la même date son entrée en religion. Cependant la Bulle de canonisation fixe cet événement au 24 novembre.

pria de quitter, par amour pour elle, le couvent de Salamanque, et de venir se fixer dans celui des chanoines réguliers de Saint-Jacques de Uclès, petite ville du diocèse de Séville, située à peu de distance de Villeneuve, parce qu'elle aurait la joie de le voir au moins de temps en temps. Thomas ne pouvait se rendre à ce désir de la tendresse maternelle ; il consola sa mère le mieux qu'il put, et resta à Salamanque.

LIVRE DEUXIÈME

SOMMAIRE. — Aperçu historique sur l'ordre des Ermites de saint Augustin. — Noviciat de saint Thomas. — Il fait sa profession. — Il est promu au sacerdoce. — Sa première messe. — Il enseigne la théologie. — Il est élu prieur de Salamanque, puis provincial. — Mouvement dans la province d'Espagne ; elle est divisée en deux ; part que saint Thomas prend à cette opération. — Il est élu provincial du couvent de Burgos. — Ses rapports avec Marie d'Aragon, avec le supérieur général de son Ordre. — Il prêche devant le Chapitre. — Il est élu prieur du couvent de Valladolid. — Il est chargé de la révision des constitutions. — Saint Thomas considéré comme religieux, comme provincial. — Il fonde la mission du Mexique. — Il pose les bases de la réforme des Augustins déchaussés.

L'Ordre des Ermites de saint Augustin est célèbre dans les annales de l'Eglise. S'il a eu ses temps de décadence et d'obscurcissement, il peut compter aussi bien des époques de gloire et de prospérité. De grandes lumières et d'éclatantes vertus ont brillé dans son sein. Il a produit une foule d'hommes illustres qui ont éclairé les écoles théologiques par leurs vastes connaissances, rempli avec une sagesse consommée les fonctions les plus importantes du ministère ecclésiastique, honoré

par la sainteté de leur vie l'épiscopat et la pourpre romaine. Un énorme volume a suffi à peine pour contenir les seuls titres des ouvrages enfantés par le génie augustinien. Sans parler de notre grand archevêque de Valence, saint Nicolas de Tolentin, saint Jean de Sahagun (1) et un grand nombre d'autres saints et de bienheureux, ont illustré leurs siècles par la pratique de la plus haute perfection, par l'éclat de leurs miracles, et mérité que leurs noms glorieux fussent à jamais gravés dans la mémoire de l'Eglise.

L'Ordre des Augustins partage, il est vrai, avec plusieurs autres les avantages que nous venons de signaler ; mais, ce qu'il revendique comme un mérite exclusif, c'est le privilége d'une haute antiquité ; il regarde l'Eglise d'Afrique comme son berceau, et saint Augustin comme son fondateur.

Quelque temps après avoir reçu à Milan le baptême des mains de saint Ambroise, saint Augustin, accompagné de quelques amis, retourna en Afrique, pour y pratiquer, dans le calme de la solitude, toutes les règles de la perfection chrétienne.

Arrivé à Tagaste, sa patrie, il vendit toutes les propriétés qu'il tenait de la succession de son père, à l'exception d'un petit coin de terre situé dans le voisinage, qu'il se réserva pour y bâtir un monastère. Retiré dans cette solitude avec ses amis, il y fit fleurir, sous l'empire des règles évangéliques, les vertus de la Thébaïde. Cette

(1) Nous parlerons encore de ce saint religieux aux pages 36 et 48. Il est connu sous trois noms différents. V. Godescard, 12 juin.

communauté, petite à sa naissance comme le grain de sénevé, devint, par la bénédiction divine, un grand arbre dont les rameaux s'étendirent sur le vaste champ de l'Eglise. Commencée vers l'an 388, elle se grossit peu à peu. Au bout de trois ans, Augustin, honoré du sacerdoce, bâtit à Hippone un second monastère dans le jardin de l'évêque Valère, attenant à l'église. Ce fut de ces deux sanctuaires que sortirent plusieurs saints évêques, lesquels, ayant été placés à la tête de divers diocèses, y fondèrent de nouveaux établissements. Vers l'an 428, l'Afrique devint la proie des Vandales. Sous les coups de ces barbares tombèrent les églises et les couvents; la persécution en dispersa les membres dans les pays éloignés. Les solitaires de saint Augustin voulurent continuer sur la terre de l'exil la vie qu'ils avaient menée dans leur patrie. Saint Eugène fonda un monastère dans le Languedoc, saint Fulgence dans l'île de Sardaigne, saint Gaudiose dans le royaume de Naples. Ces pieux asiles devinrent comme autant de foyers d'où la vie monastique rayonna sur toutes les parties de l'Eglise (1).

L'Ordre des Ermites de Saint-Augustin se développa d'abord avec une étonnante rapidité; mais sa fécondité même devait finir par épuiser ses forces, parce qu'il ne possédait d'ailleurs aucun moyen qui servît à les maintenir ou à les réparer. En effet, cet Ordre n'avait encore ni constitutions, ni centre d'unité, ni lien d'union. L'esprit qui avait présidé à sa naissance s'altéra parmi ses

(1) Vita S. Aug. edit. Bened. opp. S. Aug. tom. IX.

membres. A côté des vrais disciples de saint Augustin, s'établirent presque partout des moines qui n'eurent rien de commun avec eux, si ce n'est le nom. On vit se fonder en France, en Espagne, en Italie surtout, une infinité de petites congrégations indépendantes, qui, sous une dénomination commune, différaient entre elles de costumes, de règles et de mœurs. Parmi ces communautés, quelques-unes s'étaient maintenues dans la ferveur, le plus grand nombre languissait dans un déplorable relâchement. Le seul moyen de remédier efficacement au mal était de réunir en un seul corps tous ces membres épars. Le pape Innocent IV conçut ce dessein, et il l'exécuta en partie. Par deux bulles, datées, l'une de 1244, et l'autre de 1252, il opéra la réunion de tous les monastères répandus dans la Toscane, et leur imposa la règle commune de saint Augustin. Dès la première année de son pontificat, Alexandre IV résolut d'étendre la mesure prise par son prédécesseur à toutes les congrégations qui portaient le nom du saint Docteur, en quelques lieux qu'elles fussent établies. Dans ce but, il réunit sous ses yeux tous les supérieurs en Chapitre, et leur ordonna d'élire un supérieur général, lequel ferait sa résidence à Rome, et présiderait à l'Ordre entier. On partagea cet Ordre en quatre provinces, qui comprirent la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. Le Pontife confirma les opérations de ce premier Chapitre par une bulle datée du 9 avril 1256.

A la faveur de ces sages mesures, le nerf de la discipline se raffermit dans l'Ordre de Saint-Augustin ; l'observance régulière y reprit son empire, et y fit refleurir

toutes les vertus monastiques. Cet état prospère dura pendant plusieurs siècles, après lesquels la faiblesse humaine parvint encore à secouer le joug salutaire des règles, et le relâchement apparut de nouveau.

La réforme devint nécessaire. Elle s'opéra successivement dans les quatre provinces. Elle fut introduite en Espagne par le P. Jean d'Alarcon, vers l'an 1430. En 1505, elle avait pénétré dans tous les monastères de ce royaume (1).

Cette réforme, appelée *Réforme de la simple observance*, ne doit pas être confondue avec celle qui donna naissance aux *Augustins déchaussés*. Celle-ci n'eut lieu que vers la fin du XVIe siècle, et Thomas eut le mérite d'en être, comme nous le dirons plus loin, l'un des plus ardents promoteurs. La première ne se maintint pas longtemps, parce qu'elle avait été opérée d'une manière incomplète; mais elle était encore dans toute sa vigueur à l'époque où saint Thomas quitta le monde.

L'Ordre des Augustins parut au serviteur de Dieu répondre parfaitement aux attraits qui dominaient son âme : il le choisit de préférence à tout autre. Les Augustins possédaient une maison à Tolède. En se fixant dans cette ville, Thomas se rapprochait de sa famille et remplissait, en partie du moins, les désirs de sa pieuse mère ; mais cette considération devait le céder, dans son esprit, à des motifs d'un ordre plus élevé, qui l'invitaient à entrer dans le couvent de Salamanque. Le couvent des Augustins de Salamanque passait alors pour être, sui-

(1) Hist. des Ordres monast. tom. III, chap. 2 et suiv.

vant l'expression d'un auteur contemporain (1), *la fleur de l'observance régulière.* Cette communauté avait eu le bonheur d'être dirigée, pendant un assez long temps, par Jean de Sahagun, qui obtint, sous le pape Clément VIII, les honneurs de la béatification. Malgré les trente-sept années qui s'étaient écoulées depuis la mort de son saint prieur, elle avait su fidèlement conserver l'esprit de ferveur et de piété dont il l'avait pénétrée. En outre, elle possédait ses restes vénérés, et cet insigne avantage avait encore contribué à répandre sa renommée aussi loin que s'étendait l'éclat des nombreux miracles qui s'étaient opérés sur le tombeau du serviteur de Dieu (2).

La réputation dont jouissait saint Thomas l'avait précédé au couvent de Salamanque : elle lui valut l'accueil le plus flatteur de la part du prieur. Il se nommait le Père François de la Parra. Ce Père, dont nous parlerons bientôt, accueillit le prétendant avec les démonstrations de la plus sensible satisfaction. Il assembla aussitôt sa communauté pour la consulter sur l'admission de Thomas. Tous les suffrages ayant été unanimes, Thomas reçut à l'instant même, avec la solennité d'usage, l'habit religieux, après l'office de prime (3). Pendant cette

(1) Salon n. 26.

(2) Elogia viror. illust. ex ordine Eremit. S. Aug. pag. 27. — La vie de S. Jean de Sahagun a été publiée par le P. Nicolas Robine, religieux du même Ordre, sous ce titre : *Vie de S. Jean de Gonzalès ou de S. Facon,* in-12, Paris, 1692. Il fut canonisé en 1690 par Alexandre VIII.

(3) Salon n. 28.

touchante cérémonie, Thomas s'unit si étroitement aux dispositions intérieures de Marie s'offrant à Dieu dans le temple, que, suivant l'expression d'un historien, son âme sembla comme fondue dans celle de la Vierge immaculée. Il passa tout le jour dans le plus profond recueillement. Au sortir de l'office, on le conduisit au réfectoire pour y prendre part au dîner de la communauté. Lorsque le prieur eut donné le signal ordinaire, les religieux se disposèrent à commencer le repas ; mais, malgré le bruit qui se fit alors, Thomas resta immobile à la place où on l'avait conduit ; il fallut que le maître des novices, qui était près de lui, l'avertît de ce qu'il avait à faire. Thomas, revenu alors à lui-même, dit au Père : « Dieu soit loué, mon Père ! c'est maintenant que » je commence à savoir quand et comment je dois manger » le pain. »

Dès son début dans la pratique de l'observance régulière, Thomas fit présager à ses supérieurs qu'il deviendrait un jour l'un des plus beaux ornements de l'Ordre. Si pieux déjà au milieu du bruit et des embarras du monde, si humble, si détaché, si parfait dans toute sa conduite, ses vertus prirent un nouvel élan à la faveur du silence et de la liberté de la solitude. Simple novice, il laissa bien loin derrière lui les profès les plus consommés, et toute la communauté de Salamanque admira en lui le modèle achevé de la perfection religieuse.

Thomas ne soupçonnait pas le sentiment universel de vénération dont il était l'objet. Ne comptant pour rien les progrès qu'il avait déjà faits dans les voies de Dieu, il regardait le commencement de son noviciat comme

celui de sa conversion. Comme s'il n'eût rien fait jusque là, il voulut jeter dans son âme les premiers fondements de la perfection. Dès lors, on le vit s'appliquer avec une incroyable ardeur à la pratique des plus communes vertus. Mais il s'exerça principalement dans les trois suivantes :

« La première était une oraison continuelle, en laquelle, tout commençant qu'il était, il surmonta la ferveur des plus avancés. Car, outre qu'il assistait sans faillir à l'office de nuit, où il était toujours des premiers, il continuait son oraison jusques à prime, après laquelle, se retirant en sa cellule, il s'occupait, jusqu'à l'heure qu'on sonnait tierce, à la lecture des livres de dévotion, particulièrement des œuvres de saint Bernard, à qui il fut fort affectionné et grandement semblable en l'esprit et douceur ; et c'était dans cette source qu'il prenait la viande dont son âme se paissait avec des suavités inconcevables, et qu'il ruminait avec une fort sérieuse attention, toute la journée, quelque part où l'obéissance l'obligeât à se trouver : employant néanmoins l'intervalle, depuis vêpres jusques à complies, à relire quelque point de la théologie pour en conserver les espèces fraîches, espérant d'en servir un jour utilement Dieu et son Eglise : pratiquant ainsi, dès son noviciat régulièrement, ce qu'il avait par après souvent en bouche, savoir, que le bon religieux prie en étudiant et étudie en priant. »

» La seconde vertu de ce novice fut une très profonde humilité, et qui était en lui d'autant plus courageuse et héroïque, qu'étant docteur ès-arts, licencié en théologie,

possédant une si haute réputation, et ayant même lu publiquement en une université, il se trouvait néanmoins toujours des premiers aux exercices d'humilité esquels on a accoutumé d'éprouver la constance des novices en notre Ordre. Les emplois les plus abjects lui semblaient les plus dignes d'être courtisés. Et à rendre l'obéissance commune, ce qu'il faisait d'une ferveur incroyable et d'une promptitude qui prévenait même le commandement, il choisissait toujours pour sa tâche ce qu'il y avait de plus vil et incommode. Il gardait aussi fort religieusement le silence et la solitude, ne parlant jamais sans nécessité, et n'employant à la conversation que ce qu'il fallait de temps pour le bien et consolation du prochain. »

» Sa troisième vertu était une abstinence fort exacte : car, outre les jeûnes commandés en l'Ordre, qu'il observait avec la même rigueur que ceux de l'Eglise, il en faisait plusieurs autres avec la licence de son supérieur. De manière qu'il jeûnait des quatre parties de l'année les trois, mangeant ès autres jours ce que la communauté lui servait, toujours pourtant avec une rare tempérance. Il châtiait son corps par de longues veilles pour le tenir souple à l'esprit : ne dormant que depuis le signe du silence jusques à minuit, qu'il s'en allait à matines, quatre ou cinq heures tout au plus, selon la diversité des saisons. Son lit ordinaire était une paillasse avec deux couvertes, et pendant les avents et carême il couchait immédiatement sur les ais (1). »

(1) Saint-Martin, nº 5.

Telle fut la conduite de saint Thomas de Villeneuve pendant tout le cours de son noviciat. Ayant été ensuite admis à la profession, il prononça ses vœux avec les sentiments de la plus touchante piété, et une abondante effusion de larmes. Cette cérémonie eut lieu l'an 1517, époque malheureusement trop mémorable, sous un autre rapport, aussi bien dans les annales de l'Eglise en général, que dans celles de l'Ordre des Augustins en particulier : car, tandis que cet Ordre engendrait dans la joie, en la personne de Thomas de Villeneuve, l'un de ses plus illustres membres, il vomissait avec horreur de son sein, en la personne de Luther, l'audacieux hérésiarque qui devait désoler l'Eglise. Il y a dans l'histoire des contrastes frappants, où le doigt de Dieu se montre aux plus aveugles. Ici, la Providence semble reprendre d'une main ce qu'elle laisse échapper de l'autre : au moment même où elle permet à Luther d'ébranler la foi, elle suscite Thomas, qui sera l'un des plus ardents promoteurs du concile de Trente.

L'année qui suivit la profession de saint Thomas fut encore pour lui une année de préparation. Il l'employa à se disposer aux différents ordres de la cléricature, qui lui furent conférés successivement. Il n'avait besoin, ce semble, pour se rendre digne du sacerdoce, que de persévérer dans la voie qu'il avait suivie, étant simple novice ; cependant il ajouta à ses précédents exercices la pratique des œuvres de miséricorde. Obligé, pendant son noviciat, de suspendre ce genre de ministère, pour lequel il avait toujours ressenti un puissant attrait, il le reprit avec une nouvelle activité aussitôt qu'il eut

prononcé ses vœux. Libre alors d'obéir pleinement à l'inspiration de son amour pour les membres souffrants de Jésus-Christ, il consacra à leur service tout le temps que l'observance régulière laissait à sa disposition. Ayant demandé comme une faveur insigne l'autorisation de s'associer à l'emploi du frère infirmier, il remplit avec un admirable dévouement tout ce que cette charge avait de fonctions plus humbles. « Il visitait souvent ses frères malades ; il se plaisait à leur donner à manger, à les essuyer lorsqu'ils suaient, à les habiller lorsqu'ils se levaient, à faire leurs lits, à vider leurs selles, à nettoyer leurs chambres. Si quelqu'un avait besoin de lui, pour quel humble et vil office que ce fût, au moindre vent qu'il en eût, il y accourait avec tant d'amour et de diligence, qu'un chacun pouvait lire sur son front que l'esprit de Dieu possédait infailliblement son cœur, et prenait une singulière complaisance en tout ce qu'il faisait (1). »

Quand l'intérieur du couvent n'avait plus d'aliment à offrir à la charité du frère Thomas, il allait en chercher au dehors, où il ne manquait jamais d'en trouver ; et sa conduite auprès des malades étrangers à la communauté était empreinte d'une charité aussi empressée, aussi affectueuse que celle qu'il tenait auprès des membres souffrants de son Ordre.

« Thomas tâchait de persuader à ses amis l'exercice de la miséricorde comme étant un moyen très propre pour négocier utilement avec Dieu et faire de grands

(1) Saint-Martin, n° 6.

progrès en la sainteté. L'infirmerie, disait-il, ressemble au buisson de Moïse, où l'on trouve Dieu parmi les épines du travail qu'on souffre en servant et supportant les malades, et où le cœur de l'infirmier s'embrase d'une vive flamme de charité et de dévotion, et Dieu lui faisant naître des occasions favorables de profiter avantageusement en sa grâce par le moyen des actes d'humilité, de patience et autres excellentes vertus qu'il y pratique. Pour cette raison, saint Thomas était tellement aimé et désiré de tous les malades, que lorsqu'il entrait en l'infirmerie, ils pensaient recevoir la visite d'un ange descendu du ciel pour adoucir leurs amertumes, calmer leurs inquiétudes, tempérer leurs fièvres, rompre leurs tranchées, finir leurs tourments et leur être paranymphe et messager de salut (1). »

De ces détails il est aisé de conclure quelle était la conduite de Thomas au milieu de ses frères. Il les portait tous dans son cœur, et ses relations avec eux étaient l'expression simple et franche de son amitié pour eux.

Dans ceux qui étaient prêtres, il honorait la personne même de Jésus-Christ, souverain Prêtre ; dans ceux qui lui étaient supérieurs, il vénérait l'autorité même de Dieu. Supérieur lui-même à tous par la sainteté de sa vie, il se tenait sans cesse aux pieds de tous par l'humilité de son cœur. Quand un différend s'élevait entre ses frères, ange de paix, il paraissait au milieu d'eux, et la suavité de sa parole, la sérénité de ses traits, la dou-

(1) Saint-Martin. Loc. cit.

ceur de ses regards, parvenaient promptement à dissiper le nuage et à ramener le calme et la bonne harmonie. Cette charité douce et affectueuse produisait autour de Thomas ce qu'elle produit partout : on cherchait la société d'un frère aussi aimable ; on était ravi de se trouver à côté de lui, de lui parler, et surtout de l'entendre, parce qu'on savait qu'il ne tombait de ses lèvres que des paroles édifiantes et agréables.

Cependant arriva le jour où Thomas devait recevoir le caractère sacerdotal. Après avoir parcouru tous les degrés inférieurs de la hiérarchie, le saint religieux fut ordonné prêtre le samedi des Quatre-Temps de décembre de l'année 1518. Il choisit la fète de Noël pour le jour de sa première messe, qu'il célébra solennellement dans l'église du couvent. Nous n'essaierons pas d'exprimer les dispositions intérieures avec lesquelles il offrit pour la première fois le saint sacrifice. Dieu seul en a pu connaître toute la perfection. En vain Thomas s'fforçait-il de contenir au dedans de lui-même le feu divin dont il était embrasé pendant ces heureux moments : les traits enflammés de son visage, l'abondance de ses larmes, l'émotion de sa voix, tout son extérieur fit connaître aux assistants ce qui se passait dans son cœur. Ce fut même avec la plus grande difficulté qu'il put conserver, au milieu des élans d'amour qui soulevaient sa poitrine, la liberté nécessaire pour accomplir sans interruption l'action du saint sacrifice. Cette lutte intérieure que la volonté du pieux célébrant soutenait contre les mouvements de son cœur se fit surtout remarquer aux endroits où les prières de la messe lui rappelaient plus vivement

la pensée du mystère du jour, tels que le commencement du *Gloria in excelsis*, ces mots du *Credo : et incarnatus est*, etc. Plusieurs de ceux qui virent alors Thomas à l'autel ont déposé, après sa mort, dans les procès-verbaux de sa canonisation, que ce saint prêtre n'avait pu prononcer les paroles citées que d'une voix à demi-éteinte et comme entrecoupée : tant étaient violents les élans d'amour qui semblaient vouloir le ravir à lui-même !

Thomas avait apporté dans la religion la dévotion la plus tendre pour le mystère de l'Incarnation. La lecture assidue qu'il avait faite des écrits de saint Bernard, si dévot lui-même à ce mystère, avait encore contribué à augmenter son amour pour le Verbe incarné ; mais, à dater du jour où le saint religieux eut attaché au berceau du Sauveur le souvenir de sa première messe, sa dévotion reçut un sensible accroissement. Tous les ans, il prenait, dès le lendemain de la Toussaint, pour unique sujet de ses méditations, l'Incarnation de Jésus-Christ et les abaissements de sa naissance ; dès lors aussi il commençait un jeûne rigoureux, qu'il observait jusqu'à la fête de Noël. A mesure que les jours s'écoulaient, les oraisons du saint religieux devenaient plus ferventes, ses jeûnes plus austères ; il augmentait de même le nombre et la rigueur de ses pénitences secrètes. En même temps, on remarquait en lui plus de sérénité dans les traits, plus de douceur dans la parole, plus d'affabilité dans les manières, et comme une sainte allégresse qui éclatait dans tout l'extérieur.

Tant que Thomas fut simple religieux, l'obéissance

devait nécessairement modérer la rigueur de la pénitence dont nous venons de parler ; mais cette pénitence devint bien plus austère lorsque, promu à l'épiscopat, il put donner une libre carrière à son amour pour la croix. Aussi Dieu se plut-il à récompenser une si grande ferveur par les grâces les plus signalées. Dans les premières années de son épiscopat, saint Thomas célébrait, pendant la sainte nuit de Noël, ses deux premières meses dans la chapelle de son palais, sans autre témoin que son assistant. Il agissait ainsi, soit afin de pouvoir suivre, avec une plus grande liberté, les mouvements de sa piété, soit aussi afin de dérober aux regards du public les larmes qui coulaient alors de ses yeux, et les faveurs sensibles qu'il recevait du ciel. Le lendemain, à sa troisième messe, il officiait pontificalement dans sa cathédrale. Mais, pendant toute la durée de la solennité, c'était, de la part du saint prélat, un effort continuel pour réprimer les soudaines émotions de sa ferveur, pour modérer les transports d'amour qui ravissaient son âme. Encore cette contrainte n'était-elle pas toujours suivie du succès désiré : de temps en temps l'amour était plus fort que la volonté, et alors on voyait le saint pasteur immobile, ravi hors de lui-même, les yeux remplis de larmes et fixés sur les sacrés mystères. Ces extases, qui se renouvelèrent plusieurs fois, finirent par alarmer l'humilité du saint archevêque, et il prit la résolution de célébrer, le jour de Noël, ses trois messes dans son oratoire (1).

(1) Salon n. 38. — Herrera, alphab. tom. I, p. 482.

Uni à Dieu par le double lien de la religion et du sacerdoce, Thomas était prêt à répondre à l'appel de ses supérieurs. Le premier emploi qu'ils lui confièrent fut un cours de théologie (1). Quoique ce cours se tînt dans une des salles du couvent, et qu'il eût pour objet direct l'instruction des jeunes religieux, le public était néanmoins admis à le suivre. Cette publicité d'enseignement, fondée sur un usage adopté par tous les corps religieux qui se trouvaient en présence des écoles universitaires, avait pour motif une louable émulation. Mais cette émulation, qui n'aurait dû servir qu'au progrès de la science, dégénérait trop souvent, à Salamanque comme ailleurs, en rivalités fâcheuses, ou même en véritables hostilités. Le nouveau professeur des Augustins déplorait plus que personne ces luttes scandaleuses : il forma, dès le début de son enseignement, la ferme résolution de s'abstenir avec soin de tout ce qui serait de nature à blesser les docteurs de l'Université, dont il vénérait le savoir et la vertu. Mais on pense bien qu'il n'eut pas besoin de faire effort sur lui-même pour atteindre ce but : il lui suffisait, pour cela, de se laisser aller à la pente de son cœur, à la fois si humble et si charitable envers le prochain.

Thomas réunit autour de sa chaire de nombreux étudiants de l'Université ; mais son enseignement fut si solide quant au fond, si respectueux et si modéré quant à la forme, qu'il ne donna jamais aux professeurs du dehors la moindre occasion de plainte ni de mécontentement.

(1) Nous suivons la narration du P. Salon. Quelques auteurs disent que saint Thomas fut nommé professeur immédiatement après sa profession.

Thomas expliquait dans son cours le livre des Sentences de Pierre Lombard ; mais, opposé, par caractère et par vertu, à toute idée systématique, il se contentait de reproduire dans ses explications la pure doctrine de saint Thomas d'Acquin. Cette doctrine, dans laquelle le serviteur de Dieu retrouvait celle de son illustre père saint Augustin, était l'objet de ses méditations assidues, le principal aliment de son esprit. Aussi était-il parvenu à s'identifier, pour ainsi dire, avec la pensée du Docteur angélique ; si bien que, à voir l'aisance et la clarté avec lesquelles il en développait toute la profondeur, on eût dit qu'il la puisait dans son propre fonds.

Dans ses leçons de théologie, le professeur ne se laissait pas tellement préoccuper par l'intérêt de la science, qu'il perdît de vue celui de la piété. Semblables aux rayons du soleil, qui portent la chaleur en même temps que la lumière, ses paroles échauffaient les cœurs autant qu'elles éclairaient les esprits. Après avoir considéré le côté spéculatif des questions qu'il traitait, Thomas en saisissait avec à-propos le point de vue moral, et faisait ainsi succéder aux développements scientifiques des réflexions utiles et de pieuses exhortations. En passant sur ses lèvres, les plus arides discussions s'imprégnaient, pour ainsi dire, d'un parfum de piété qui servait merveilleusement à en tempérer la sécheresse. Quelquefois même, il faut le dire, la ferveur l'emportait, et alors le professeur devenait, sans s'en apercevoir, un véritable prédicateur (1).

(1) Salon nº 43-45.

Après une année seulement passée dans l'enseignement, saint Thomas fut élu prieur de la communauté dont il était membre. Il fallait que la supériorité de son mérite fût bien remarquable pour qu'il devînt, après moins de trois ans de profession, l'objet d'un semblable choix. En effet, d'après la coutume établie dans la province d'Espagne, aucun religieux augustin ne pouvait être promu à la dignité de prieur avant sept années de profession. On pensait avec raison que cet espace de temps n'était pas trop long ponr qu'on pût acquérir la sagesse, la fermeté et les autres qualités nécessaires à tout administrateur. Cet usage était regardé comme inviolable : le P. Jean de Sahagun, dont nous avons parlé plus haut, fut soumis comme les autres à cette coutume, bien qu'il fût entré dans l'Ordre avec une réputation déjà établie de science et de vertu (1).

Saint Thomas justifia si bien, par la sagesse de son admininistration, le choix qu'on avait fait de lui, que, depuis cette époque jusqu'à celle de son épiscopat, il ne suspendit l'exercice des fonctions les plus importantes de la province, que par de rares et courts intervalles que réclamaient, soit son ministère du dehors, soit l'intérêt de sa santé.

D'après une règle en vigueur parmi les Augustins d'Espagne, l'autorité du provincial et des prieurs ne durait que deux ans. Ce terme expiré, on tenait le Chapitre, et l'on procédait à de nouvelles élections. De plus, le siége du Chapitre n'était pas fixe; on s'assemblait tantôt dans

(1) Salon nº 118.

un couvent, tantôt dans un autre. Avant de clore un Chapitre on y fixait, à la pluralité des voix, le lieu où se tiendrait le Chapitre suivant. Le Chapitre de l'an 1519, d'où était sortie l'élection de Thomas, comme prieur de Salamanque, avait en même temps confié le gouvernement de la province au Père François de la Parra. Ce dernier choix ne fut pas heureux. Le Père de la Parra avait sagement dirigé la maison de Salamanque, mais il manquait des qualités qui font le bon provincial. Ses actes, tout inspirés qu'ils étaient par de louables intentions, ne servirent qu'à provoquer des plaintes et des murmures, des divisions et des troubles. On écrivit à Rome pour informer le général de l'état des choses. Il est permis de croire, malgré le silence des documents, que le nouveau prieur de Salamanque ne fut pas étranger à ces informations, car il blâmait lui-même la conduite du P. provincial. Le lieu fixé pour le Chapitre de 1521 était le couvent de Tolède. Quelques mois avant l'époque à laquelle ce Chapitre devait avoir lieu, le Général de l'Ordre enjoignit au définiteur d'informer juridiquement sur les actes du P. de la Parra; il désigna en même temps saint Thomas pour présider la prochaine assemblée, et lui donna la commission spéciale de juger en son nom la cause du provincial. Ce choix honorable, le prieur de Salamanque le devait à son seul mérite, à sa prudence et à son habileté dans les affaires. Il semble donc que, sans parler du devoir de l'obéissance, le Père provincial devait, en considération des qualités éminentes qui distinguaient son juge, lui pardonner le défaut de l'âge. Il n'en fut pas ainsi cependant : le P. de la Parra

se montra blessé des procédés du P. Général ; il ne put se résoudre à se rendre à une assemblée dont il ne devait pas avoir la présidence, dont il n'avait rien à attendre, sinon un blâme sévère, ou, peut-être même, une condamnation formelle. Afin de détourner le coup qui le menaçait, il désigna, de son autorité propre, un autre couvent que celui de Tolède pour le lieu du Chapitre. Cette mesure était tout à fait irrégulière ; mais comme le provincial avait un parti qui lui était dévoué, il en résulta que, à l'époque de la tenue du Chapitre, la province se scinda en deux fractions ; un certain nombre de religieux, obéissant à la voix du P. de la Parra, se réunirent sous sa présidence, et le nommèrent de nouveau provincial. Les autres, fidèles au devoir de l'obéissance, s'assemblèrent à Tolède. Cette dernière assemblée, la seule qui fût légitime, ne se composait que de membres animés du véritable esprit de l'Ordre. Néanmoins, l'irritation produite par les événements qui avaient précédé, et la nature des questions qui devaient être soumises aux délibérations du Chapitre pouvaient faire craindre qu'il ne s'élevât dans son sein quelques débats orageux : mais heureusement rien de semblable n'arriva. La vénération dont, malgré sa jeunesse, le président était environné, la prudence, la douceur et l'habileté dont il usa dans la conduite des opérations du Chapitre, surent maintenir le calme et la paix qui doivent toujours régner dans les assemblées religieuses. Tout se passa avec un ordre parfait dans l'église conventuelle des Augustins de Tolède. Après qu'on eut réglé les affaires communes, on procéda à la discussion des griefs

élevés contre le P. de la Parra ; plusieurs de ses actes furent jugés répréhensibles, et l'on nomma un autre provincial, qui fut le P. Didace de la Torre.

Dans ce même Chapitre de Tolède, Thomas fut élu prieur du couvent de Burgos (1). Il fut remplacé dens la direction de celui de Salamanque par le Père Ferdinand de Tolède, religieux d'une éminente sainteté (2).

On peut croire qu'un autre religieux gouverna le monastère de Burgos en la place de Thomas, car il paraît certain que des occupations plus importantes ne lui laissèrent pas le loisir de se rendre dans cette dernière ville.

L'effervescence excitée dans la province entière par la conduite blâmable du P. de la Parra, était telle qu'on ne pouvait pas espérer de la voir subitement disparaître devant les sages résolutions prises au Chapitre de Tolède. D'ailleurs, les délibérations du Chapitre devaient être soumises à l'examen du général de l'Ordre ; cet examen demandait du temps, et pendant ce délai, fâcheux mais nécessaire, on devait s'attendre à voir les troubles augmenter, au lieu de diminuer. En effet, le parti de l'insubordination déployait une grande activité ; il parvint à se faire des partisans isolés jusque dans les couvents de Tolède, de Salamanque et des lieux environnants. En présence de ces éléments de discorde, le P. Thomas, qui avait été l'âme du Chapitre régulièrement

(1) Salon n. 118.
(2) Herrera, hist. conv. Salm., p. 252.

assemblé, aurait méconnu son devoir, s'il eût abandonné une affaire dont le succès intéressait à la fois la gloire de Dieu, l'édification des fidèles et la paix de tout un grand corps religieux. Afin de terminer au plus vite cette déplorable affaire, il la poussa avec une incroyable ardeur. Aussi, au bout de quelques mois, le général confirma pleinement l'élection du nouveau provincial, et sanctionna par son autorité toutes les autres opérations du Chapitre de Tolède. Force fut bien alors au P. de la Parra de renoncer à ses prétentions : il rentra dans le silence, et, peu à peu, l'agitation parut se calmer (1).

Cependant les troubles qui venaient de se passer révélaient une altération profonde de l'esprit religieux. Les membres les plus sages et les plus éclairés de l'Ordre les regardèrent comme les symptômes d'un triste relâchement, auquel il était urgent d'apporter remède. Saint Thomas, en particulier, conçut de cet état de choses des inquiétudes d'autant plus vives, qu'il aimait d'un amour plus ardent la ferveur et la régularité. Il résolut de faire, en ce qui le concernait, tout ce qui lui serait possible pour arrêter les progrès du mal.

Après des mûres réflexions, il lui sembla que le moyen d'atteindre le but désiré était de diviser en deux la province d'Espagne. Ce projet, qui fut approuvé par les religieux les plus distingués de Castille, était appuyé sur un motif très solide : plus d'un siècle s'était écoulé depuis l'introduction de la réforme parmi les Augustins d'Espagne. Cet Ordre, concentré alors dans la seule Cas-

(1) Herrera, hist. conv. Salm., p. 252-262.

tille, pouvait être facilement gouverné par un seul provincial ; mais, depuis cette époque, il avait acquis des dévəloppements considérables. Après avoir franchi la chaîne des montagnes qui séparent la Castille de l'Andalousie, il avait peuplé cette dernière contrée de nombreux établissements. Or, cette étendue de pays était trop vaste pour pouvoir être embrassée par le regard d'un seul homme.

Dans les communautés les plus isolées, la faiblesse, la négligence, toutes les petites passions pouvaient se donner libre carrière à la faveur de l'éloignement où elles étaient de l'autorité centrale ; les abus avaient le temps de s'enraciner avant que le supérieur pût les combattre, ou même en avoir connaissance.

La création de deux provinces faisait disparaître tout inconvénient. En diminuant de moitié le rayon du gouvernement, cette mesure favorisait, dans une égale proportion, l'activité de la surveillance, la promptitude de la correspondance, la facilité des visites, et rendait ainsi plus immédiate et plus efficace l'action du provicial. Le partage satisfaisait donc à tous les besoins que le temps avait fait naître. Ces réflexions suffisent pour justifier la conviction que saint Thomas s'était formée. Cependant l'expérience ne répondit pas à son attente. Nous ferons connaître bientôt la cause qui paralysa l'efficacité de la mesure dont il avait été le principal et le plus ardent promoteur.

Thomas voulut prendre lui-même l'initiative de l'affaire auprès du provincial, et agit eusuite de concert avec lui auprès du général de l'Ordre. Celui-ci, ayant été

informé de l'état où étaient les choses, donna à Thomas et à un autre vénérable religieux, nommé Jean Gallégo, la mission de visiter tous les couvents de la province, d'abord pour introduire dans chacun d'eux les diverses réformes qu'ils jugeraient convenables, ensuite et pricipalement pour recueillir sur les lieux mêmes tous les renseignements relatifs à la mesure projetée. Ce choix, en ce qui concerne le P. Thomas, était une suite de la confiance que le général avait en lui ; mais il fit une bien vive peine au modeste religieux. Outre qu'il se croyait, dans toute la sincérité de son âme, incapable de remplir la mission délicate qui lui était confiée, il allait encore se voir exposé, lui qui ne soupirait qu'après une vie de silence et d'oraison, à une vie tout extérieure, à la dissipation de longs et continuels voyages. Tout cela contrariait les plus intimes attraits de son cœur. Il se soumit cependant, et fit secrètement à Dieu le sacrifice de ses goûts personnels, tout en le priant instamment de hâter le moment qui devait lui rendre sa liberté.

Thomas se mit en route avec son compagnon. Leur visite se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1525. Elle fut pénible, pleine de fatigues et de contrariétés de toute nature. Mais le zèle des visiteurs était supérieur à toutes les épreuves. Partout où ils remarquèrent un abus, ils le détruisirent par une sage réforme, sans que ni les récriminations, ni les murmures pussent les décourager dans ce qu'ils regardaient, avec raison, comme un devoir.

Le Chapitre provincial s'étant ouvert, vers la fin de

cette année 1525, à Valladolid, les visiteurs s'empressèrent de s'y rendre. Ils y exposèrent les résultats de leur visite ; ils firent connaître toutes les réformes qu'ils avaient cru devoir opérer dans l'intérêt de l'observance régulière, et obtinrent qu'elles fussent toutes sanctionnées par le Chapitre. Ensuite ils adressèrent un rapport détaillé au P. général. Convaincus plus que jamais de la nécessité du partage des couvents de l'Ordre en deux provinces, ils insistèrent avec force sur les raisons diverses qui réclamaient, à leurs yeux, l'exécution de cette mesure. De plus, comme ce partage demandait l'intervention de l'autorité civile, les deux visiteurs présentèrent à Charles-Quint un mémoire dans lequel ils suppliaient sa majesté d'agréer elle-même leur projet, et de vouloir bien, en outre, l'appuyer de son puissant crédit soit auprès du général de l'Ordre, soit auprès du Chef suprême de l'Eglise. L'empereur accéda à cette double demande. Le partage, approuvé par le général, fut autorisé par un décret du Souverain Pontife, promulgué dans le Chapitre de l'an 1527. Dès lors, l'Ordre des Augustins compta deux provinces en Espagne, la province de Castille et la province d'Andalousie (1).

Cependant saint Thomas n'avait pas voulu attendre l'issue de cette affaire pour solliciter la permission de rentrer dans l'obscurité de sa cellule. Pensant que, le rapport de sa visite une fois rédigé, sa mission était terminée, il joignit à ce rapport une lettre dans laquelle il

(1) Salon nº 119. Herrera, p. 256 et suiv.

priait le général de reprendre l'autorité qu'il avait daigné lui confier ; mais ce fut en vain : le général ne crut pas devoir se rendre encore au désir de l'humble religieux. Celui-ci se vit donc obligé de renouveler ses prières, et il fut assez heureux, cette seconde fois, pour obtenir ce qu'il souhaitait. Alors il se crut libre ; mais il se trompait. On était à la veille de tenir le Chapitre où devait être promulgué le décret pontifical qui établissait les deux provinces. Dans ce Chapitre, Thomas fut proposé, par le suffrage de ses frères, au gouvernement de la province d'Andalousie.

Ce choix était encore une dérogation aux règles établies. D'après une de ces règles, toutes les dignités de l'Ordre dans une province, et notamment la dignité de provincial, la plus éminente de toutes, ne pouvaient être conférées qu'à des religieux antérieurement attachés à la province : or, Thomas, élu provincial d'Andalousie, avait toujours habité la Castille. Mais on pensa que nul autre n'était plus apte à maintenir et à compléter la réforme dans la nouvelle province, que celui qui l'avait si heureusement commencée. Quant à Thomas lui-même, il était bien loin de prévoir cette élection ; car, malgré la vénération universelle dont sa sainteté avait été environnée sur tous les points de sa visite, son zèle, ferme et inflexible, n'avait pas laissé que d'exciter çà et là quelques mécontentements, sur lesquels il avait droit d'appuyer l'espérance d'être mis en oubli. Aussi ne crut-il pas devoir se rendre, du moins sans résistance. Il avait vu de près le triste état où se trouvaient, en général, les couvents situés dans l'Andalousie, et il se croyait tout

à fait incapable de remplir la difficile mission de les gouverner. Aussitôt qu'il eut entendu proclamer son nom, il s'avança au milieu de l'assemblée, et versant un torrent de larmes, il s'écria : « Mes révérends Pères, je » vous conjure par la divine miséricorde de ne pas » penser à moi pour une si grande charge. Il y a ici » beaucoup de nos Pères mille fois plus capables que » moi de la remplir : choisissez quelqu'un d'entre eux. » Pour moi, ma conscience me défend d'accepter le » fardeau d'une province entière, d'une province nouvel- » lement créée. Non, je ne le puis pas, je ne le puis pas » en conscience. » Un moment après il ajouta : « D'ail- » leurs, la divine miséricorde semble bénir mes prédi- » cations ; elle m'inspire la pensée de me livrer plus » librement à un ministère aussi utile au salut des » âmes. » Ces dernières paroles furent remarquées ; elles méritaient de l'être. Elles durent coûter infiniment à la modestie du saint religieux ; car il résulte de la déposition de témoins entendus pour sa canonisation, que saint Thomas ne se permit que cette seule fois de parler en ce sens de son ministère évangélique. Mais la peine qu'il eut à faire cet aveu prouve combien vives étaient ses répugnances pour la dignité qui lui était offerte.

Tel est le caractère du vrai mérite, une fois qu'il est connu : plus il cherche à se dérober aux regards d'autrui, plus il se produit et se montre à découvert. La manière dont saint Thomas venait de répondre à l'appel qui lui était fait, l'émotion de sa voix, l'humilité de ses paroles, l'abondance de ses larmes, toutes ces circonstances ne servirent qu'à confirmer les Pères du Chapitre

dans leur première détermination. Cependant, pour épargner à la modestie de saint Thomas un nouveau sacrifice, on voulut bien écouter ses observations ; on parut même en tenir compte. Un nouveau scrutin fut ouvert pour le choix du provincial d'Andalousie ; mais la Providence voulut que le nom de Thomas sortît une seconde fois de l'une des suffrages. Après cette nouvelle opération, l'humble religieux ne pouvait réitérer son refus : il accepta la pesante charge qui lui était imposée, et ne pensa plus qu'aux moyens de la remplir avec succès. Mais hâtons-nous de le dire, si Thomas eut lieu de s'applaudir d'avoir accepté cet emploi, ce fut uniquement parce que son amour pour la croix y trouva une abondante moisson de souffrances et de tribulations. Le parti qui avait excité les troubles dont nous avons parlé appartenait presque entièrement aux couvents de l'Andalousie. Les religieux qui le composaient accueillirent le nouveau provincial avec un mécontement mal déguisé. Partisans du P. de la Parra, ils ne pouvaient pardonner à Thomas la part si active qu'il avait prise dans la condamnation de ce Père ; fauteurs ardents du relâchement, ils ne pouvaient non plus pardonner au nouveau provincial les réformes que, dans sa visite, il leur avait imposées d'autorité. Pensant bien qu'il venait au milieu d'eux avec la ferme volonté de maintenir de tout son pouvoir, et d'étendre même, suivant le besoin, les mesures de régularité précédemment établies, ces moines infidèles et turbulents conçurent l'indigne projet d'entraver, par tous les moyens possibles, la marche de l'administration du serviteur de Dieu. Saint Thomas

n'ignorait aucune de ces dispositions hostiles ; elles lui firent présager bien des contradictions dans l'exercice de son zèle ; elles lui firent craindre aussi de ne pouvoir, malgré ses efforts, rétablir la discipline régulière dans les communautés soumises à son autorité. Ces craintes n'étaient, en effet, que trop bien fondées. Le digne provincial travailla beaucoup, souffrit beaucoup pendant les deux années de son administration. Il fit aussi beaucoup de bien ; mais, n'ayant pu atteindre le mal jusque dans sa racine, il se retira avec la triste prévision que le bien même qu'il avait opéré ne serait pas partout de longue durée.

Quoi qu'il en soit, après ces rudes travaux, la santé de saint Thomas avait besoin de soins et de repos. Il quitta l'Andalousie et se retira au couvent de Salamanque. Cette communauté avait pour lui un attrait particulier, non-seulement parce qu'elle l'avait reçu dès son entrée dans la vie religieuse, mais encore parce que la ferveur y était toujours dans l'état le plus florissant.

Le prieur de Salamanque était, à cette époque, le P. Jean Gallégo, qui avait été associé aux travaux du serviteur de Dieu dans l'affaire du partage de la province. Ils étaient unis par une amitié intime ; aussi, à peine saint Thomas fut-il arrivé à Salamanque, que le prieur du couvent voulut, par déférence, partager avec lui les fonctions de la supériorité. Saint Thomas passa deux ans dans cette solitude. Pendant ce temps, il se livra à la prédication, à la direction des âmes et à l'exercice des œuvres de charité, comme nous le raconterons dans le livre suivant.

Le mois d'avril de l'année 1531 ramena l'époque des élections capitulaires. On a pu remarquer que la tenue de ces assemblées se renouvelait tous les deux ans. C'était en vertu d'un usage établi dès l'origine, dans les vues les plus sages. A la faveur de ces réunions biennales, la discipline régulière était à l'abri des atteintes de la routine et de la négligence que produit trop souvent, dans les maisons religieuses, l'habitude de commander ou d'obéir aux mêmes personnnes ; en outre, le cœur du religieux échappait plus facilement à la tentation de concevoir pour les lieux, les personnes et les emplois, une affection qui devait être d'une trop courte durée. Mais cette mesure avait aussi l'inconvénient d'occasionner un déplacement trop fréquent, et par là même plus ou moins nuisible au silence et au recueillement, aliments indispensables de la vie religieuse. L'extension que l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin avait prise en Espagne, à l'époque où nous sommes arrivés, rendait plus grave encore l'inconvénient que nous venons de signaler. Pour en diminuer les suites, on crut devoir prolonger d'une année le temps que duraient les emplois. Dès lors, les assemblées capitulaires devinrent triennales.

Le Chapitre de Castille, dans lequel cette résolution fut adoptée, élut saint Thomas prieur du couvent de Burgos. Le couvent de Burgos ne laissait rien à désirer pour la ferveur et la régularité ; mais, sous le rapport du temporel, il était dans le plus complet dénuement. Les bâtiments tombaient en ruine, et le manque absolu de ressources n'avait pas permis, depuis un certain

nombre d'années, d'y faire la moindre réparation. En plaçant saint Thomas à la tête de cette maison, la Providence lui fournit toutes les ressources que réclamait sa situation. La réputation de sainteté dont jouissait le serviteur de Dieu dans toutes les classes de la population, à la cour comme à la ville, le rendait l'homme de confiance du riche aussi bien que du pauvre. On aimait à faire passer l'aumône par ses mains, parce qu'on pensait qu'elle acquérait ainsi une bénédiction particulière, et que nul autre que lui ne pouvait en faire un plus utile emploi.

Aussitôt donc que Thomas eut pris possession de ses nouvelles fonctions, il reçut de diverses personnes des sommes considérables, dont l'emploi était abandonné à sa prudence. Le bon prieur pensa que, dans les circonstances où il se trouvait, il ne pouvait pas faire un usage plus utile de ces aumônes, qu'en les appliquant aux réparations de la maison qui venait de lui être confiée. Il fit exécuter les travaux urgents que réclamait l'état des lieux ; mais en même temps, pour remplir le devoir de la reconnaissance, il établit dans sa communauté, en faveur de ceux qui en étaient devenus les bienfaiteurs, des prières dont la récitation quotidienne devait perpétuer le souvenir de leurs généreuses libéralités.

Les membres de la communauté de Burgos se montrèrent dignes d'obéir au saint prieur que la Providence avait placé à leur tête. Soumis, réguliers et fervents, ils ne s'inspiraient dans toute leur conduite que de son esprit, et n'agissaient que par le mouvement qu'il leur communiquait. A voir leur docilité à écouter sa voix,

leur ardeur à suivre ses exemples, on eût dit qu'ils voulaient le dédommager des peines que d'autres lui avaient causées. Dans ce pieux asile de l'obéissance et de la charité, saint Thomas vit avec bonheur qu'il devait oublier l'autorité de sa place pour ne suivre que la tendresse de son cœur. Il gouverna sa communauté comme un père gouverne une famille dont il est aimé et vénéré, ou plutôt comme un frère aîné dirige dans une voie commune, en y marchant le premier, des frères plus jeunes ou moins expérimentés que lui.

A la faveur de la paix qu'entretenaient dans son âme ses bons rapports avec ses frères, la santé de saint Thomas, favorisée d'ailleurs par le climat de Burgos, revint peu à peu à son état normal, et il recouvra assez de forces pour qu'on le crût en état de supporter les plus pénibles travaux. En effet, après trois ans de séjour à Burgos, saint Thomas fut élu provincial de Castille.

Cet emploi, auquel il était appelé pour la seconde fois, fut encore, de sa part, l'objet des plus vives répugnances. Sa conscience, si timorée et si délicate, ne lui permettait d'entrevoir qu'avec une secrète terreur la responsabilité attachée à des fonctions aussi importantes. Mais, une fois qu'il se les voyait imposées, ses vives appréhensions faisaient naître en lui un courage et une ardeur qui consumaient son âme et épuisaient ses forces. La plus pénible des fonctions du provincial est la visite des couvents de la province ; or, on conçoit à quelles rudes épreuves des voyages longs et pénibles, faits toujours à pied, devaient exposer un tempérament naturellement faible et altéré, d'ailleurs, par la pratique de

tous les exercices de la pénitence. Aussi, saint Thomas vit bientôt disparaître l'amélioration que son séjour à Burgos avait apportée à sa santé. Il tomba de nouveau dans un tel état d'épuisement, que ses frères en furent alarmés. Ils le conjurèrent de modérer son zèle et de tempérer la rigueur de ses austérités. Mais, en semblable matière, le saint provincial ne pouvait se rendre à de simples invitations ; il répondit par ces paroles de saint Paul : « Je ne crains rien pourvu que je consomme » ma course et le ministère que j'ai reçu du Sei- » gneur (1). » Il fallut donc que l'autorité joignit ses injonctions formelles aux sollicitations de la charité. Saint Thomas reçut ordre de se servir de linge, surtout dans le cours de ses voyages, et, dans les temps d'abstinence, de tempérer le maigre par l'usage des aliments gras (2). Ces précautions lui permirent d'accomplir jusqu'à la fin ses pénibles fonctions. En 1537, on lui confia de nouveau la conduite du couvent de Burgos, dans l'espoir que cette résidence contribuerait, comme la première fois, au rétablissement de sa précieuse santé (3).

Pendant ce nouveau séjour à Burgos, saint Thomas fut chargé de la direction d'une illustre pénitente. Le monastère royal des Augustines de Madrigal avait reçu dans son sein deux filles naturelles du roi Ferdinand. Marie d'Aragon, l'une d'entre elles, étant devenue

(1) Act. XX, 24.
(2) Bibiotheca Augustiniana, V° *Villanova.*
(3) Herrera. p. 165 et 168.

abbesse de sa communauté, l'avait gouvernée pendant plusieurs années, avec beaucoup d'intelligence et de sagesse. Ce motif, joint à celui qui se tirait de la dignité de la naissance, porta l'autorité ecclésiastique, agissant de concert avec l'autorité civile, dont les religieuses Augustines dépendaient immédiatement, à choisir cette princesse pour introduire la réforme dans le couvent royal des religieuses de Citeaux, établi à Burgos. Prévenue, par la renommée, de la sainteté du prieur des Augustins, la nouvelle réformatrice le choisit, dès son arrivée, pour son guide dans l'œuvre qu'elle devait accomplir, aussi bien que dans sa conduite personnelle. Saint Thomas accepta avec joie ce ministère, parce qu'il devait tourner à l'honneur de l'état religieux. Non content de diriger de loin et par de simples conseils la réformatrice, il voulut joindre ses propres efforts à ceux qu'elle faisait elle-même pour opérer la réforme, et appuyer par ses exhortations toutes les mesures qu'elle prenait sous son inspiration. Les religieuses ne pouvaient résister longtemps à une action aussi puissante; elles se soumirent aux nouvelles observances, et, en peu d'années, la ferveur prit dans le couvent de Citeaux la place du relâchement.

L'année 1540 vint mettre fin à la supériorité de saint Thomas; il fut remplacé par le P. Alphonse d'Avila, et ne reçut point lui-même de nouvelles fonctions. Il eût bien désiré retourner à Salamanque, sa résidence chérie; mais la charité le retint à Burgos. L'abbesse de Citeaux avait retiré tant d'avantages pour sa sanctification personnelle de la conduite de son saint directeur,

qu'elle lui fit les plus vives instances pour obtenir qu'il voulût bien rester auprès d'elle. Il crut devoir se rendre à ses prières, et continua de la diriger dans les voies du salut. Toutefois, ce ne fut pas pour bien longtemps; car, après quelques mois seulement, une lettre qu'il reçut du P. général le força de quitter le couvent de Burgos.

Le général de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin était alors le R. P. Séripand. La science et les vertus de cet illustre religieux, les emplois qu'il occupa, surtout l'estime et la vénération qu'il professa pour notre bienheureux Thomas, nous font un devoir de consacrer ici quelques lignes à sa mémoire.

Au sortir de sa première éducation, le P. Séripand s'était livré à l'étude du droit; mais à peine eut-il fait quelques pas dans cette carrière, qu'il sentit se développer en son âme un puissant attrait pour la vie religieuse. Les éloquentes prédications du P. Gilles de Viterbe, honoré de la pourpre romaine en 1515, et connu sous le nom de cardinal Canisius, conduisirent le jeune étudiant dans le couvent des Augustins de Saint-Jean de Naples, où il entra le jour anniversaire de celui de sa naissance. Après un fervent noviciat, il parcourut, avec une merveilleuse rapidité, la carrière des sciences philosophiques et théologiques. Ayant appris, avec une facilité non moins surprenante, le grec, l'hébreu et toutes les langues de l'Ecriture, il fut appelé à Rome pour les enseigner aux autres.

La réputation précoce que le P. Séripand acquit dans l'enseignement le porta rapidement aux plus hautes

dignités de son Ordre et même de l'Eglise. Etabli par Paul III secrétaire général de l'Ordre en 1538, il fut élu supérieur général l'année suivante. Après douze ans d'une administration sage et laborieuse, l'humble religieux donna sa démission, dans l'intention de ne s'occuper que de sa sanctification dans la solitude; mais la Providence voulait se servir encore de ses lumières et de son zèle. L'empereur Charles V se joignit au Souverain Pontife pour faire accepter au P. Séripand l'archevêché de Salerne. Quelques années plus tard, Pie IV le créa cardinal, et le mit au nombre des légats qu'il avait envoyés au concile de Trente. Séripand se fit remarquer dans cette sainte assemblée par sa science des divines Ecritures. A la mort du cardinal Gonzague, premier légat du Pape, il fut appelé à présider le concile, et il le présida en effet pendant un peu moins de trois ans. Il mourut à Trente en 1563; les regrets de tous les pères du concile le suivirent dans la tombe.

Aussitôt après sa promotion au gouvernement général de son Ordre, le P. Séripand entreprit de faire la visite de toutes les provinces. En 1541, il était en Portugal, avec le dessein de passer ensuite en Espagne. Depuis longtemps la renommée avait fait retentir à Rome, et dans toutes les provinces de l'Ordre, le nom de saint Thomas comme du religieux le plus éloquent et le plus accompli qui fût en Espagne. Le désir ardent qu'avait le P. Séripand de voir et d'entendre le serviteur de Dieu lui inspira la pensée de le faire venir à sa rencontre, afin de pouvoir jouir plus tôt et plus longtemps de sa présence. Il lui écrivit dans ce sens une lettre datée du

26 juin 1541, dans laquelle il s'exprimait ainsi : « Nous » vous conjurons, très chèr frère, de ne pas être insen- » sible aux vives sollicitations de notre amitié ; venez, » venez à nous au plus vîte ; venez combler par votre » présence nos plus ardents désirs ! Au commencement » du mois de septembre prochain, nous aurons quitté » le Portugal ; nous serons heureux de vous rencontrer » à Tolède, ou même avant que nous soyons arrivé » dans cette ville ; car nous soupirons après le moment » où il nous sera permis de vous presser dans nos bras, » et de déposer dans votre cœur le récit de nos sollici- » tudes et de nos travaux (1). »

Des paroles aussi flatteuses de la part d'un supérieur aussi prudent que le P. Séripand pouvaient être de nature à alarmer l'humilité du serviteur de Dieu. Cependant, lors même que l'obéissance lui eût laissé sa liberté, il ne pouvait, sans blesser la charité, se refuser à des désirs manifestés en termes si tendres et si énergiques. Il s'empressa de faire connaître à l'abbesse de Citeaux l'ordre qu'il avait reçu. Mais celle-ci s'opposa de toutes ses forces au départ de son saint directeur. Elle écrivit au général pour lui apprendre combien le P. Thomas lui était nécessaire dans la position où la Providence l'avait placée ; elle écrivit encore à l'ambassadeur du prince Philippe en Portugal, à la reine de Portugal elle-même, pour les prier de soutenir de leur crédit la demande qu'elle adressait au P. Séripand. Celui-ci était loin de penser que sa lettre dût soulever une aussi puissante

(1) Comment. præv. n. 51.

opposition. Toutefois, cette opposition n'ébranla pas sa détermination. Le but qu'il se proposait en appelant Thomas auprès de lui n'était pas seulement de satisfaire le désir personnel qu'il avait de le voir ; il voulait encore se servir de ses lumières pour l'exécution d'un projet qu'il méditait, et l'employer ensuite dans l'intérêt de l'Ordre. Ce fut cette dernière considération qui le porta à adresser à l'abbesse de Citeaux les plus vives instances pour obtenir qu'elle consentît au départ de saint Thomas.

La princesse Marie finit par céder aux représentations du général, mais en laissant toutefois entrevoir l'immense sacrifice que l'obéissance lui imposait. Le P. Séripand le comprit. Le 29 novembre suivant, il passa à Burgos pour visiter l'abbesse. Il lui permit alors de se choisir parmi les pères Augustins d'Espagne le directeur qui lui conviendrait le mieux, à elle ainsi qu'à ses filles. Et, comme il vit qu'elle désirait vivement retourner à son monastère de Madrigal, il lui permit encore de députer saint Thomas auprès de l'empereur pour obtenir l'autorisation nécessaire. Enfin il enjoignit à Thomas lui-même, en vertu de la sainte obéissance, de remplir toutes les intentions de la princesse, dès qu'elles lui seraient connues.

Au mois de septembre, saint Thomas arriva à Tolède où l'attendait le P. Séripand. Bientôt après, arrivèrent aussi le provincial et sept prieurs des principaux monastères de Castille, convoqués conjointement avec saint Thomas. En faisant cette convocation, le général voulait acquérir de plus grandes lumières sur le projet qu'il

avait formé de supprimer la province d'Andalousie. Cette province ne comptait encore que douze ans d'existence ; mais l'expérience acquise pendant ce court espace de temps suffit pour montrer que l'isolement des couvents situés en Andalousie était beaucoup plus nuisible qu'avantageux à la discipline régulière ; que, loin de faciliter l'extirpation des abus et le renouvellement de la ferveur et de la régularité, la création de la nouvelle province était devenue le plus grand obstacle au bien, et servait comme de rempart à la tiédeur et à l'insubordination. Les mémoires du temps ne nous révèlent pas les causes qui paralysèrent, d'une manière aussi déplorable, l'efficacité d'une mesure regardée comme nécessaire, ainsi que nous l'avons dit, par les membres les plus éclairés de l'Ordre. Il nous semble que ces causes tenaient à l'essence même des constitutions en vigueur dans ce corps religieux. En effet, d'après ces constitutions, l'élection était le pivot sur lequel roulait l'administration. L'autorité reposait ainsi, en définitive, sur les majorités. Quels que fussent d'ailleurs les emplois par lesquels elle s'exerçât, l'autorité suivait forcément la direction que les majorités lui imprimaient. Dans une assemblée où la majorité se composait de religieux animés du véritable esprit de leur profession, l'élection distribuait les emplois aux plus dignes. Mais que le chapitre vînt à être dominé par des hommes dépourvus d'esprit religieux, que pouvait-il sortir de l'élection, sinon des nominations favorables au relâchement, ou tout au moins stériles pour le bien ? Or, le partage de l'ancienne et unique province des Ermites d'Espagne en

deux provinces nouvelles et indépendantes avait eu pour effet de diviser les religieux eux-mêmes en deux classes telles que l'une était dans le plus grand état de ferveur, tandis que l'autre était généralement pénétrée d'un esprit contraire. Les élections de Castille continuèrent d'être, après la séparation, ce qu'elles avaient été auparavant, c'est-à-dire excellentes sous le rapport de la capacité et de la vertu. Mais la province d'Andalousie, peuplée en grande partie de moines relâchés et impatients du joug des règles, vit sortir du sein des chapitres des supérieurs incapables, par leur âge avancé, par la faiblesse de leur caractère ou par d'autres motifs analogues, de retenir leurs communautés sur la pente glissante de la dissipation et du relâchement.

Cela posé, il est aisé de se rendre compte de l'utilité du projet que méditait le P. Séripand. En absorbant l'Andalousie dans la Castille, on faisait revivre sans doute les fâcheuses conséquences que nous avons signalées plus haut, quoique, en ce qui concernait le déplacement, la prorogation de la durée des emplois à trois ans diminuât un peu cet inconvénient ; mais on ressaisissait le moyen de neutraliser, dans les assemblées capitulaires, l'influence des mauvais religieux par celle des bons, dont le nombre était heureusement beaucoup plus considérable.

Ce fut sans doute par cette considération que saint Thomas fut conduit à voter pour la suppression de la province d'Andalousie. Cette mesure réunit pareillement les suffrages des autres pères assemblés. Après de mûres délibérations, des prières réitérées, le général publia le

décret qui réunissait tous les couvents de l'Ordre des Augustins répandus en Espagne en une seule province, la province de Castille.

Ce décret fut porté le 30 septembre, jour de la dernière réunion. Le 29, on avait célébré solennellement la fête de saint Michel dans l'église du couvent, afin de mettre la décision qui devait se prendre le lendemain sous la protection du glorieux archange. Le général, qui désirait ardemment entendre saint Thomas, le pria, la veille de la fête, de vouloir bien se disposer à prêcher le lendemain. Thomas ne s'attendait pas à une pareille invitation ; il ne s'était pas préparé. Il eut recours à la prière pour demander à Dieu l'intelligence du sujet qu'il avait à traiter. Il passa la nuit tout entière en contemplation, ravi au milieu des chœurs des anges dont il devait publier le dévouement et la gloire. Le lendemain matin il monta en chaire, l'âme tout embrasée d'amour pour la céleste patrie.

Prenant pour texte de son discours ces paroles du psaume CVII : « *Qui me conduira dans la cité fortifiée ? Qui me conduira jusque dans l'Idumée ?* » Il commence ainsi : « Ce sont les paroles, mon révérend » père, d'un vrai et légitime enfant, d'un très-illustre » citoyen de la céleste Jérusalem, soupirant, du fond » de son exil, de la terre de son pèlerinage, après sa » divine patrie, après la possession de la gloire dont » jouissent déjà ses concitoyens. » En prononçant ces mots : *du fond de son exil,* la voix du prédicateur tremble et faiblit; il continue avec peine. Au dernier mot de la phrase, il s'arrête et paraît immobile. Mais

les traits enflammés de son visage, les larmes abondantes qui coulent de ses yeux, révèlent à l'auditoire attendri que son âme est dans un saint ravissement.

Après un temps assez long, l'extatique prédicateur revient à lui et poursuit le commentaire de son texte en ces termes : « Il réfléchit sur les maux qu'il souffre, il » contemple les biens dont il est privé, et, dans le désir » ardent qui le transporte d'être délivré des uns, de » jouir des autres, il s'écrie : qui me conduira dans la » cité fortifiée, dans cette cité à jamais inaccessible à la » crainte, au trouble, aux afflictions ; dans cette cité où » règnent la sécurité, l'ordre et la paix, sous la protec- » tion du Dieu des armées ? Qui me conduira jusque dans » l'Idumée, dans cette région fortunée, aussi brillante » que l'éclat de la pourpre, toute embrasée des flammes » de l'amour divin ? »

Saint Thomas consacre tout son discours au développement des deux idées que lui fournit son texte, le bonheur et la gloire des bienheureux habitants du ciel.

Jetant d'abord un regard sur la terre, le prédicateur s'écrie : « Un joug pesant est sur les enfants des hommes » depuis le jour où ils sortent du sein de leur mère jus- » qu'au jour de leur sépulture dans le sein de leur mère » commune. Nous apprenons avec difficulté, nous rete- » nons avec incertitude, nous aimons avec inconstance. » Que de labeurs dans la poursuite de la vérité ! A peine » croyons-nous la saisir qu'elle se dérobe sous de nou- » velles ombres. Qu'elles sont vraies, ces paroles de » Salomon : *Celui qui augmente sa science multiplie*

» *ses douleurs* (1). Nous trouvons avec fatigue ce qui
» est devant nous (2). Ce discours que je prononce de-
» vant vous, mes frères, n'est pas l'effet d'une intuition
» soudaine ; hélas ! il est le produit d'un travail pénible
» de plusieurs heures. Que dirai-je de la mobilité de nos
» affections, de l'inconstance de notre volonté ? Ce qui
» lui plaisait, il y a un instant, lui déplaît au moment
» présent ; tout à l'heure elle brûlait de désir pour cet
» objet, maintenant elle l'abhore. Et dans cette agita-
» tion, jamais de paix, ni de repos. Oh ! mon frère, com-
» bien de fois n'as-tu pas promis à Dieu de le servir, de
» rompre avec le monde et le péché, pour ne penser qu'à
» la vie éternelle ? Oui, tu as commencé peut-être ; mais
» bientôt a succédé un sentiment contraire qui a fait
» de ta volonté une autre volonté, et de toi-même un
» autre homme. O dure condition ! ô sort malheureux !
» toujours lutter, toujours combattre, rouler dans un
» cercle de vicissitudes et de contradictions ! Quand
» serons-nous les mêmes ? Quand serons-nous, mes frères,
» dans cette immuable patrie où il n'y aura plus ni
» pensées mobiles qui se pressent comme les vagues de
» la mer, ni affections inconstantes qui se portent sur
» tout sans jamais se fixer sur rien, mais où une seule
» pensée embrasse toutes choses, où une seule affec-
» tion jouit de toutes choses, en possédant un seul
» objet ?... »

Thomas décrit avec des traits enflammés le bonheur

(1) Eccl. I, 18.
(2) Sagess. IX, 16.

et la perfection des bienheureux, et poursuit ainsi : « Telle est, mes frères, cette céleste Jérusalem... cette » patrie des anges vers laquelle nous marchons. Eh » bien ! ce spectacle ne vous comble pas de joie ? Quoi ! » vous ne sentez pas vos cœurs tressaillir, vous qui » dans si peu de temps devez aller grossir les rangs de » ces célestes citoyens, pour régner à jamais avec eux » et avec le Seigneur ? O âme malheureuse et cou» pable ! pourquoi soupirer après les consolations de la » terre ? pourquoi t'enivrer des viles jouissances de la » matière ? Exilée de Babylone, souviens-toi que Jéru» salem est ta patrie, et qu'une couronne immortelle » doit ceindre ton front glorieux. Nous le croyons ainsi, » mes frères ; oui, certes, nous le croyons, nous l'espé» rons ainsi ; mais alors, d'où vient cette soif si ardente » des choses périssables ? d'où vient cette langueur mor» telle pour les biens impérissables ? Oh ! si nos yeux » venaient à être frappés d'un rayon de cette gloire » incorruptible qui nous est destinée, comme nous nous » écririons avec le prophète : *Qui me conduira dans* » *la ville fortifiée, qui me conduira jusque dans* » *l'Idumée ?*... Pour moi, ô Jérusalem ! je ne t'oublierai » jamais ! ma droite s'oubliera elle-même ; ma langue » desséchée s'attachera à mon palais, avant, ô ma » sainte Jérusalem, que ton souvenir ne s'efface de mon » cœur (1). »

Ce discours fit la plus profonde impression sur l'auditoire ; mais les théologiens qui en faisaient partie

(1) De divo Michaele archang. conc. I. opp. tom. 1, édit. 1706.

furent saisis d'admiration pour la sublimité de la doctrine qu'ils avaient entendu développer sur la nature et les perfections des esprits célestes ; et, quoi qu'en eût dit l'humble prédicateur, ils avouèrent qu'il avait puisé cette doctrine moins dans les livres que dans la contemplation.

Aussitôt que la réunion des deux provinces eut été définitivement arrêtée, le général envoya des ordres dans tous les couvents, et convoqua un chapitre extraordinaire dans lequel la mesure projetée devait être confirmée par un décret solennel et par de nouvelles élections. Le P. Séripand avait formé le dessein de faire nommer Thomas provincial, et de l'établir son vicaire général en Espagne. Mais le modeste religieux usa d'industrie pour se soustraire à cet honorable fardeau.

Dans les rapports qu'il avait eus à Tolède avec le général, il avait pu entrevoir sa pensée. En conséquence, pour en empêcher plus sûrement la réalisation, il résolut de ne se rendre au chapitre qu'après l'élection du provincial. En effet, le chapitre s'ouvrit le 11 novembre 1544 ; dès le jour suivant, les deux provinciaux donnèrent leur démission, et un provincial unique fut nommé. Saint Thomas était absent pendant cette opération ; il n'arriva que le 14 au chapitre. Il put remercier la Providence de ce qu'elle semblait avoir si bien secondé les vues de son humilité. La Providence les seconda en effet, mais ce fut dans le but, bien différent, de préparer les circonstances pour une victoire plus difficile, qu'elle voulait remporter plus tard sur l'humilité

du saint religieux. Nous dirons ailleurs que saint Thomas fut nommé à l'archevêché de Grenade ; il refusa, et, comme il était provincial, son refus eut tout son effet. Or, Dieu, qui voulait l'appeler au siége de Valence, permit que la première autorité de la province fût remise en des mains autres que les siennes, afin de ménager le moyen de vaincre par la force de l'obéissance le refus que le modeste religieux ne manquerait pas de faire une seconde fois.

Ce délai affligea d'autant plus vivement le P. général qu'il en devina plus facilement le motif. Mais comme l'élection du provincial devait être, d'après les règles, la première opération de l'assemblée, le prudent supérieur n'avait pas cru devoir la suspendre, de peur d'exciter quelques mécontentements dans les esprits moins bien disposés. Celui que les suffrages portèrent au gouvernement de la province fut le P. de la Nieva, religieux jeune encore, mais d'un mérite éminent et rempli de l'esprit de saint Thomas, qui, après avoir été son maître, était encore son modèle et son guide. Quand Thomas parut pour la première fois dans le chapitre, le général alla au-devant de lui pour le recevoir, et lui adressa ces paroles de Marie à l'Enfant Jésus, après qu'elle l'eut retrouvé : « *Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi à notre égard ? Vos frères et moi nous vous attendions avec impatience* (1). » Bientôt après, Thomas fut élu prieur de Valladolid.

Lorsque le chapitre fut terminé, saint Thomas prit

(1) Luc. II, 48.

congé du P. Séripand pour se rendre au couvent de Valladolid. Il vit arriver avec une joie secrète le moment de cette séparation, parce qu'elle devait mettre un terme à ces témoignages publics d'estime et de vénération dont le général l'avait comblé en toute occasion, et auxquels le respect ne lui avait pas permis de répondre autrement que par le silence. Le P. Séripand, au contraire, vit avec la peine la plus vive s'éloigner de lui le religieux dont la seule présence le remplissait de consolation. Mais il pensait que, en se séparant de lui, il ne perdait ni son amitié, ni le secours de ses lumières, et il se promit, dès-lors, de cultiver, par un commerce habituel de lettres, la liaison qu'il avait contractée pour jamais avec lui. Nous aurons plusieurs fois occasion de mentionner la correspondance que ces deux éminents religieux entretinrent ensemble, sur les affaires les plus importantes de leur Ordre et de l'Eglise entière. Dès l'année qui suivit son voyage en Espagne, le général, de retour à Rome, écrivit au prieur de Valladolid pour s'applaudir avec lui des heureux résultats produits par la réunion des deux provinces.

Au commencement de mai de l'an 1543, il y eut à Rome un chapitre général des Augustins. Après avoir confirmé le P. Séripand dans ses précédentes fonctions, les membres de ce chapitre portèrent leur attention sur les constitutions de l'Ordre. Ces constitutions, qui comptaient déjà plusieurs siècles d'existence, et qui étaient encore telles qu'elles avaient été rédigées dans l'origine, parurent n'être plus en rapport avec les mœurs, les besoins et les autres circonstances que le temps avait fait naî-

tre. Il fut décidé qu'on les soumettrait à une révision totale. C'est une entreprise pleine de périls pour un Ordre religieux que d'en toucher les règles ; elle est toujours nuisible, du moment qu'elle n'est pas commandée par une invincible nécessité ; et dans cette supposition même, elle est nuisible encore si elle n'est exécutée par des hommes d'une vertu et d'une prudence consommées, ennemis de la nouveauté et profondément imbus des traditions de l'Ordre et de l'esprit des fondateurs. Ces réflexions n'échappèrent pas aux Augustins assemblés à Rome. Ils nommèrent une commission composée de cinq membres choisis, dans les différentes provinces, parmi les religieux connus comme les plus saints et les plus sages. A ce titre, saint Thomas devait avoir sa place dans la commission. Les quatre autres religieux qui en faisaient partie assistaient au chapitre. Saint Thomas était en Espagne, mais le P. Séripand le fit connaître, et on le nomma à l'unanimité. Le 18 mai, le général lui annonça, par la lettre suivante, le choix honorable qu'on avait fait de lui : « Nos pères définiteurs ont décidé que » nos constitutions seraient révisées et réformées selon » le besoin des temps présents. Pour cet important » travail, ils ont nommé une commission composée de » cinq de nos pères, qu'ils ont choisis dans les différentes » nations, parmi les hommes les plus remarquables par » leur prudence et leur sainteté. Le mérite qui vous distingue entre tous les religieux de votre pays vous a » fait appeler à faire partie de la commission. Acceptez, frère bien-aimé, l'honorable mission dont vous » êtes redevable à la haute opinion que nos pères ont de

» vous, et remplissez-la avec la prudence que nous vous » connaissons. Vous répondrez ainsi à l'affection très » intime que nous avons conçue pour vous. Cette consi- » dération suffirait, nous le savons, pour vous détermi- » ner à accepter le travail que nous vous offrons ; mais » l'idée que nous avons d'ailleurs de votre vertu ne » nous permet pas de douter que vous ne répondiez à » nos vues avec un zèle égal à l'intérêt que vous portez » à notre Ordre.

» Vous avez quatre ans pour préparer en particulier » votre travail. Vous parcourrez avec soin le livre des » constitutions et additions, et vous retrancherez ou » ajouterez, selon qu'il vous semblera bon, eu égard aux » circonstances présentes. Votre travail achevé, vous » vous rendrez au prochain chapitre général, vous tien- » drez des conférences avec les autres membres de la » commission, qui joindront leurs observations aux » vôtres ; et tous ensemble vous rédigerez en commun » un projet définitif qui sera soumis à nos pères assem- » blés. En attendant, vous pourrez mettre à profit l'ex- » périence et les lumières des pères de votre nation que » vous jugerez les plus propres à vous aider dans votre » travail. Adieu, frère bien-aimé, souvenez-vous de » notre pauvreté dans vos prières (1). »

Saint Thomas n'eut pas le temps d'achever le travail qui lui était confié ; car ce fut l'année suivante qu'eut lieu sa promotion à l'archevêché de Valence. Nous citerons dans le livre suivant la lettre qu'il écrivit au

(1) Herrera, — apud Boll. n. 20.

général pour lui annoncer son élection ; dans cette lettre, il le prie d'agréer ses excuses de ce qu'il ne pourra pas compléter les notes qu'il a déjà prises au sujet des constitutions.

Nous avons accompagné saint Thomas jusqu'au terme de la carrière qu'il a parcourue dans l'Ordre dont il était membre. Mais le récit qui précède n'est pas suffisant pour le faire apprécier comme religieux. Si les fonctions qu'il a remplies, si les dignités auxquelles il a été élevé témoignent assez hautement de l'éminence de son mérite et de la confiance que ses frères avaient en ses lumières et en sa vertu, ces caractères lui furent communs avec plusieurs autres. Ce qui a élevé le serviteur de Dieu au-dessus de ses frères, de ceux qui lui ont commandé comme de ceux qui lui ont obéi, c'est la perfection de ses dispositions intérieures, c'est la profondeur de son humilité, la promptitude de son obéissance, la vivacité de sa foi et de son amour, en un mot, tout cet ensemble de vertus religieuses qui enrichissaient son âme, et rehaussaient, aux yeux de Dieu, ses actions les plus communes.

De tous les sacrifices que l'homme peut faire à Dieu, le plus universel et le plus absolu est assurément celui qu'impose la profession religieuse. Cette profession commande la triple immolation de la propriété, du corps et de la volonté propre. Le religieux profès est une hostie vivante, dévouée à la gloire de Dieu et au bonheur des hommes. Tel fut saint Thomas pendant toute sa vie. Tout en lui porte l'empreinte du sacrifice qu'il avait fait au pied des autels. Dès qu'il eut prononcé ses vœux, son

ardeur pour la perfection, sa ferveur dans le service divin, son dévouement pour ses frères, ne connurent plus de bornes.

Fidèle et diligent observateur des règles, il apportait une attention particulière à l'accomplissement de celles qui concernaient le culte divin. Malgré la multitude de ses occupations, il était toujours l'un des premiers au chœur ; il s'y acquittait de ses fonctions avec une dévotion touchante, et remplissait avec la plus scrupuleuse attention tous les rits prescrits, soit pour la bonne exécution du chant, soit pour les autres parties de l'office. Son union avec Dieu était continuelle. Non content de vaquer à l'oraison avec ses frères, il consacrait en particulier plusieurs heures chaque jour à ce saint exercice. Vers le milieu de la nuit, il interrompait son sommeil pour prier encore, et il goûtait tant de douceur dans ses communications avec Dieu, qu'il lui demandait amoureusement de suspendre le cours du temps pour lui donner le moyen de les prolonger. Au sortir de la méditation commune, Thomas montait à l'autel. Alors il paraissait un ange de modestie et de ferveur ; alors c'étaient des élans, des transports d'amour presque continuels, et quelquefois si violents, qu'ils le forçaient d'interrompre l'action du saint sacrifice. Il faisait de grands efforts pour empêcher ces mouvements intérieurs de se produire au dehors, mais il ne pouvait commander à son amour ; et d'ailleurs, l'eût-il pu faire, que les longs moments qu'il passait à l'autel auraient suffi pour révéler aux assistants le secret que son humilité voulait leur dérober. Du reste, il n'aimait pas à célébrer les saints

mystères en présence de ses frères, parce que la violence qu'il était alors obligé de se faire le fatiguait; il préférait un autel solitaire où il pût s'abandonner, avec plus de liberté, aux mouvements de sa dévotion.

En le comblant ainsi de ses faveurs, le divin Maître faisait sentir à son serviteur comme un avant-goût de cette béatitude qu'il a exprimée par ces paroles : *Heureux les hommes purs de cœur parce qu'ils verront Dieu* (1). Saint Thomas, en effet, mettait tout en œuvre pour préserver son âme, non-seulement de la souillure du péché, mais encore de toute affection naturelle, quelqu'innocente qu'elle parût être. Mais le moyen dont il se servait habituellemeni pour maintenir en lui cette pureté intérieure, c'était l'examen fréquent de sa conscience. Quoique son recuillement fût tel, au milieu de ses occupations, qu'il ne perdît jamais de vue son propre cœur, il rentrait plusieurs fois le jour dans sa conscience, et lui demandait un compte sévère de ses pensées, de ses paroles et de toutes ses actions.

Un autre avantage que saint Thomas retirait de cette attention continuelle sur lui-même, était le bon emploi du temps. La sévérité du fervent religieux sur ce point était connue.

Les frères avaient coutume de dire que, pour le trouver, il fallait aller, ou à sa cellule, ou au chœur, ou à l'infirmerie, ou à la bibliothèque. Continuellement présente à son esprit, la pensée des saints engagements qu'il avait contractés le jour de sa profession lui faisait regarder

(1) Math. V. 8.

la perte du temps comme un vol fait à Dieu. Quelle que soit la ferveur d'une communauté religieuse, elle paie toujours, par quelqu'endroit, son tribut à la fragilité humaine. Thomas voyait de temps en temps quelques-uns de ses frères abuser de la liberté que les règles leur accordaient pour se livrer à des conversations oiseuses, ou perdre, d'une autre manière, un temps qu'ils n'appréciaient pas autant qu'ils auraient dû le faire. La vue de ces infidélités produisait sur lui une impression pénible qu'il n'avait pas toujours la force de déguiser. Quand il ne possédait pas l'autorité nécessaire pour reprendre les infracteurs, du moins il n'avait jamais la faiblesse de paraître indifférent à leurs manquements. Si des paroles inutiles lui étaient adressées, il les accueillait par un silence sévère. Il condamnait la dissipation en laissant lire sur ses traits et dans ses yeux un recueillement plus profond. On ne le vit jamais parlant devant la cellule d'aucun frère. Si quelqu'un venait interrompre le repos de la sienne, il répondait en peu de mots, et refermait aussitôt sa porte. Les exemples que le fervent religieux donna sous ce rapport à toute la province parurent si frappants, qu'ils furent conservés par une tradition fidèle. A l'époque même où écrivait le biographe qui nous a fourni ces intéressants détails, c'est-à-dire plusieurs années après la mort de saint Thomas, son nom vénéré, associé dès-lors à toutes les vertus religieuses, était surtout prononcé lorsqu'il s'agissait de régularité et de bon emploi du temps.

L'abandon que saint Thomas avait fait de son patrimoine en faveur des indigents, avant d'entrer en reli-

gion, montre qu'il n'avait pas attendu ce moment pour embrasser la pauvreté volontaire. Mais, une fois engagé par vœu à la pratique de cette vertu, il l'aima comme une compagne chérie, et, à l'exemple de son père et son modèle, saint Augustin, il s'unit à elle pour vivre et mourir avec elle. Dans l'Ordre de saint Augustin, une paillasse grossière étendue sur deux planches, un siége et une table de bois, quelques livres et autres objets de piété : voilà tout l'ameublement du simple religieux ; celui du prieur et du provincial comporte quelque chose de plus propre et de plus orné. Mais quand Thomas occupait l'un ou l'autre de ces emplois, il ne voulait avoir dans sa cellule rien de plus que le dernier des frères. Si quelqu'occupation imprévue l'empêchait d'assister au repas de la communauté, il ramassait quelques restes de pain épars sur les tables, et en faisait son repas. Ses vêtements étaient couverts de pièces rapportées. Les livres et les autres objets à son usage portaient l'empreinte de la plus extrême pauvreté. Le crédit dont il jouissait auprès des plus grandes familles de Castille lui attirait beaucoup de dons et d'aumônes : il les acceptait quand il n'en devait être que le dépositaire ; mais, si l'on voulait les lui donner pour ses besoins personnels, il les refusait avec fermeté. Il n'allait jamais prêcher à la cour sans en remporter des aumônes abondantes pour l'usage du couvent où il résidait ; mais quand, parmi les objets qu'on lui offrait, il s'en trouvait qui ne pouvaient servir à la communauté, il les renvoyait, quoiqu'ils eussent pu lui être utiles à lui-même.

Un jour, Thomas était sur le point de partir pour un long voyage. L'un de ses plus intimes amis lui fit porter, par son domestique, une cassette qui contenait trois cents écus d'or. Après lui avoir présenté la clé de la cassette, le serviteur le pria, au nom de son maitre, de prendre la somme entière, ou au moins tout ce qu'il prévoyait devoir lui être nécessaire pour subvenir à ses besoins, pendant le cours de son voyage. Mais saint Thomas comprenant, par ces paroles, que le don lui était offert personnellement, ne voulut pas le recevoir, et sans ouvrir la cassette, il répondit au messager : « Vous di-
» rez à votre maître que le F. Thomas le remercie très
» affectueusement, et qu'il n'a besoin de rien pour son
» voyage. »

Le maitre fut très affligé de ce refus, et sachant que le religieux avait accepté d'autres dons, il alla le trouver pour se plaindre de la préférence qui avait été donnée à d'autres. Thomas lui répondit : « Si j'ai reçu
» d'autres aumônes, c'est qu'elles ne m'ont pas été don-
» nées pour mes besoins personnels, mais pour ceux
» de la communauté que la Providence m'a confiée ; si
» votre générosité m'eût offert son aumône pour la
» même fin, je l'aurais certainement acceptée ; car je ne
» dois point faire tort à la maison que je vais habiter,
» ni mettre obstacle aux inspirations de la charité chré-
» tienne : mais votre bienfait s'adressant à moi seul, il
» m'était impossible de le recevoir : ma maxime a tou-
» jours été de ne jamais rien accepter pour ma chétive
» personne. »

Quand on allume un flambeau, a dit J.-C., c'est pour

le placer, non sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'il éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Selon cette divine sentence, il convenait que saint Thomas fût élevé au-dessus de ses frères, parce qu'il pouvait leur offrir, en sa personne, le modèle accompli de toutes les vertus. Mais ce titre n'était pas le seul qui l'appelât au commandement. La règle de St-Augustin, parlant du prieur, s'exprime en ces termes : « Que celui » qui préside ne s'estime pas heureux à cause du droit » qu'il a de commander, mais à cause de la facilité qu'il » a de servir. Que tous les inférieurs respectent le su- » périeur ; mais que le supérieur s'humilie devant ses » inférieurs, jusqu'à se mettre sous les pieds du plus » petit d'entre eux. Qu'il se montre à tous un modèle de » bonnes œuvres. Qu'il reprenne les esprits inquiets ; » qu'il encourage les pusillanimes ; qu'il supporte les » faibles ; qu'il soit doux et patient envers tous. Qu'il » écoute volontiers la correction qui lui est faite, mais » qu'il la fasse lui-même aux autres avec crainte, dans » la pensée qu'il rendra compte un jour au tribunal de » Dieu (1). » Cet avis, si simple dans les mots, mais si plein de sens et de sagesse dans le fond, mériterait d'être continuellement médité par tous ceux qui sont dépositaires d'une autorité quelconque, et spécialement de l'autorité ecclésiastique. Jamais le supérieur n'est plus respecté, plus aimé, plus obéi, que lorsqu'oubliant sa qualité de maître, il ne songe qu'à remplir le rôle de serviteur. Il est vrai de dire dans ce sens que, plus

(1) Cap. II.

l'autorité cherche à s'effacer, plus elle paraît grande et vénérable aux yeux de l'obéissance. Saint Thomas nous fournit une preuve éclatante de cette vérité. Saint Thomas a été un parfait supérieur, parce qu'il a été un supérieur profondément vénéré, tendrement aimé, exactement obéi, et il a obtenu le respect, l'amour et la soumission de ses inférieurs, parce que se conformant, dans l'exercice de sa supériorité, aux sages conseils que lui donnait sa règle, il s'est toujours montré le modèle, le père et le serviteur de tous.

En prenant la direction d'une communauté, saint Thomas commençait par étudier en silence les membres qui la composaient, afin de s'accommoder, autant que la prudence le demandait, aux manières, aux inclinations de chacun d'eux, et de se faire ainsi tout à tous, à l'imitation de S. Paul, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Il étudiait les usages en vigueur dans la maison, pour savoir s'ils étaient conformes ou non, soit à l'esprit de l'Ordre, soit aux règles de la province. Si ces coutumes lui paraissaient abusives, il prenait aussitôt la résolution de les abolir, mais, en même temps, il recherchait les moyens les plus doux d'arriver à son but ; puis il attendait avec patience que le temps ou d'autres circonstances lui fissent naître l'occasion de mettre ces moyens en œuvre. Mais, pour peu que ces usages fussent susceptibles d'une interprétation favorable, il les laissait subsister, et s'y conformait lui-même inviolablement. Nous devons remarquer avec soin que ce prudent supérieur était un ennemi déclaré de toute innovation. Cette disposition, sur laquelle les anciens biographes du servi-

teur de Dieu insistent d'une manière particulière, peut être regardée comme l'un des traits qui le caractérisent le mieux, sous le rapport sous lequel nous le considérons ici. Elle est une preuve de sa sagesse, aussi bien que de son humilité. S'il était, en effet, trop modeste pour être tenté de substituer ses vues et ses volontés propres à celles des supérieurs qui l'avaient précédé, il était aussi trop prudent pour ne point détester en général l'esprit d'innovation, comme un principe destructeur, fait pour ruiner les communautés religieuses les mieux établies. Saint Thomas ne voyait pas sans effroi combien le malheur des temps avait élargi, dans l'Ordre des Augustins, la voie qui avait été tracée dès le commencement ; mais, ne se sentant pas destiné de Dieu à y rappeler ses frères, il tenait au moins à ne laisser à ses successeurs aucun exemple de changement qui s'écartât des règles primitives. Laissant donc, partout où il passait, les choses dans l'état où il les trouvait, il s'appliquait uniquement à maintenir et à augmenter la ferveur de l'esprit religieux parmi ses frères.

Le premier de tous les moyens qu'il employait pour arriver à cet heureux résultat, et assurément le plus efficace, c'était l'exemple. Le serviteur de Dieu remplissait au-dehors un ministère très-étendu, comme nous le dirons dans le livre suivant ; mais, n'oubliant jamais qu'il était avant tout supérieur, il donnait aux fonctions de sa charge la première place dans l'exercice de son zèle. Il eût mieux aimé renoncer aux œuvres extérieures les plus importantes, que de donner à ses frères

l'exemple de la plus légère infraction aux règles. Mais il trouvait dans l'ordre sévère qui présidait à la distribution de son temps le moyen de prévenir tout fâcheux conflit entre ses diverses obligations.

Quelqu'entraînants que fussent les exemples que saint Thomas donnait à ses frères, il ne négligeait l'emploi d'aucun des autres moyens que la Providence mettait à sa disposition pour les porter à la ferveur et à la régularité. Il faisait à sa communauté de fréquents entretiens, dont les sujets ordinaires étaient la fuite du monde, l'amour de la retraite, la pratique de l'oraison, de l'examen de conscience et de tous les autres exercices de la vie intérieure. Sa parole, naturellement éloquente, faisait toujours une impression profonde sur les cœurs. Sans cesser jamais d'être paternel, le ton de sa voix était vif, animé, pénétrant, surtout quand il parlait de l'amour de Dieu. Alors aussi des larmes abondantes coulaient de ses yeux, et l'émotion de son âme devenait quelquefois si forte qu'elle paralysait, pour ainsi dire, le mouvement de sa langue, et le contraignait de s'arrêter; mais cette interruption même ajoutait encore un nouveau degré de force aux paroles du serviteur de Dieu.

La correction fait partie des devoirs imposés aux supérieurs. Saint Thomas remplissait ce devoir avec une admirable prudence. Il faisait ses réprimandes dans des circonstances si favorables, en des termes si mesurés, que, également exemptes d'amertume et de faiblesse, elles encourageaient le coupable sans le flatter, elles le corrigeaient sans le blesser. Du reste, la maxime

du serviteur de Dieu était de n'user de la correction que rarement et jamais en public. Cette conduite doit paraître d'autant plus frappante, que Thomas avait moins à craindre de se tromper dans cette matière ; car le discernement des esprits était, comme nous le verrons plus tard, au nombre des dons qu'il avait reçus du ciel. Mais la lumière intérieure qui l'éclairait sur les plus secrètes dispositions du prochain lui avait fait connaître que, si la réprimande faite en public peut être quelquefois utile, nécessaire même pour réparer le scandale, elle est de sa nature plus propre à aigrir qu'à convertir celui qui la reçoit ; or, cette conversion était le point que Thomas cherchait d'abord à obtenir, bien persuadé que le coupable, une fois revenu à son devoir, se porterait de lui-même à réparer le scandale qu'il aurait donné. Quand donc quelque religieux tombait dans une faute, le charitable prieur songeait d'abord à lui obtenir du ciel la grâce du repentir. Il priait et faisait pénitence pour le frère égaré ; puis il attendait avec une grande patience que celui-ci reconnût et confessa lui-même sa faute. Or, cette pratique fut presque toujours couronnée d'un prompt succès. Le P. Salon rapporte que le bienheureux Thomas obtint de cette manière les plus admirables conversions : voici un trait qui le prouve.

Pendant que saint Thomas dirigeait le couvent de Burgos, un des frères eut le malheur de tomber dans une faute si grave, qu'elle méritait, non-seulement une réprimande sévère, mais un châtiment rigoureux. Cependant le prieur crut devoir dissimuler. Nonobstant la

peine qu'il éprouvait intérieurement, il continua de traiter extérieurement le coupable avec la même douceur que les autres. Mais, dans le secret de son cœur, il adressait à Dieu de ferventes prières, et se livrait aux plus grandes austérités, pour obtenir la conversion du religieux. Après quelques jours d'attente, il le fait venir dans sa cellule, et, jetant sur lui un regard que nous oserons comparer au regard miséricordieux qui convertit saint Pierre, il commence à lui parler ; mais déjà le pécheur est converti ; il se prosterne aux pieds du prieur, lui demande pardon et lui promet de faire pénitence. Il le fit en effet, et d'une manière si exemplaire, que saint Thomas, élevé plus tard à la dignité de provincial, le choisit pour son compagnon de visite. Celui-ci, confus d'un choix dont il se croyait indigne, ne put s'empêcher de témoigner sa surprise. Il demanda au provincial s'il le connaissait bien : « Oui, mon frère, lui répondit Thomas, je vous connais parfaitement. Je n'ai pas oublié » la faute que vous avez faite ; mais j'ai vu aussi votre » pénitence, je sais les avantages que, par la divine miséricorde, vous avez retirés de votre chute. Louez et » bénissez-la tous les jours de votre vie, cette divine » miséricorde. Après la pénitence que vous avez faite, » le Seigneur vous aime ausssi tendrement que si vous » n'aviez point péché. En vous appelant auprès de moi, » je suis l'exemple que le Seigneur me donne ; ma confiance en vous est parfaite (1). »

Si le bon prieur était si indulgent, lorsqu'il avait les

(1) Salon, n. 143, 144.

plus fortes raisons de se montrer sévère, on peut juger de la douceur et de la suavité de ses rapports ordinaires avec les membres de sa communauté. L'histoire nous le représente, au milieu de sa famille religieuse, comme une douce image de J.-C. entouré de ses apôtres. Ainsi que son divin Maître, Thomas était le serviteur, le père, la providence de tous ses frères ; il s'oubliait lui-même pour se donner à eux sans partage. Son bonheur était de les voir réussir dans leurs fonctions, dans leur ministère ; il veillait sur leur santé avec la sollicitude d'une mère ; modérant leurs travaux, leurs pénitences, et pourvoyant à tout ce qui leur était nécessaire pour la nourriture et le vêtement.

Il y avait deux sortes de religieux que Thomas aimait d'une tendresse de prédilection, ceux dont les infirmités réclamaient des soins particuliers, et ceux qui se distinguaient de leurs frères par une vie plus parfaite. Tous les jours, et souvent même pendant la nuit, il allait à l'infirmerie pour visiter les malades, les consoler, les encourager, et s'assurer par lui-même s'ils étaient bien soignés. Il examinait la manière dont on préparait leur nourriture, leurs remèdes ; rien de ce qui pouvait leur être utile ou agréable n'échappait à sa vigilante charité. Avec les vieillards c'étaient les mêmes attentions, les mêmes assiduités. Le serviteur de Dieu tenait à donner, en toute occasion, aux jeunes religieux, l'exemple du respect et de la déférence qu'ils devaient aux anciens. Il les honorait, il les servait de ses propres mains ; il adoucissait en leur faveur, autant qu'il le pouvait, la rigueur de la discipline régulière ; il aimait mieux por-

ter trop loin l'indulgence à leur égard, que s'exposer à rien exiger d'eux qui pût être au-dessus de leurs forces.

« Cet incomparable supérieur aimait encore d'un amour de tendresse et de préférence les religieux fervents et adonnés à la vraie dévotion. Les auteurs de sa vie font liste d'un bon nombre de tels religieux avec qui il eut, en divers temps, une étroite amitié. Car, comme il avait la connaissance pure et le jugement bien sain, il mesurait au poids et à la solidité la valeur des choses, et logeait son affection sur les objets qui le méritaient, et qui avaient plus du bien véritable, quoiqu'ils en eussent peut-être moins du spécieux et de l'apparent. Et pourtant, il faisait plus de cas des simples frères, dont il reconnaissait l'humilité, la dévotion, l'obéissance et l'amour de Dieu, que de plusieurs autres, quelqu'éminents qu'ils fussent en doctrine ou en extraction, et se plaisait de converser familièrement avec eux, prononçant les mêmes paroles du Fils de Dieu : « *Celui qui fait exactement la volonté de mon père, je le tiens pour mon frère et pour mon ami.* » Je me contenterai de parler ici d'un seul avec qui notre saint Thomas traitait avec beaucoup de privauté, et ès-entretiens duquel il prenait une fort spéciale complaisance. Ce religieux donc, frère lay de profession, ayant vieilli dans l'exercice très-humble des obéissances de l'Ordre, sans jamais, quelqu'occupation qu'il eût, s'être départi de la fréquentation des sacrements, ni de faire, tant de jour que de nuit, sa retraite spirituelle et sa méditation, étant déjà fort vieux, fut conséquemment

dispensé des obédiences prescrites, dont son âge caduc ne lui permettait plus de s'acquitter ; et le supérieur fut bien aise de donner en sa vieillesse du repos à celui qui avait, sans s'épargner, essuyé de longs travaux, et s'était toute sa vie porté infatigable à tous les devoirs et services de la religion. Celui-ci, se servant de l'occasion, et redoublant les forces de son esprit par le relâche des occupations du corps, entreprend, avec contention extraordinaire, le saint exercice de l'oraison où il s'épanche tout nuit et jour, sans suspendre son action, qu'autant de temps qu'il en fallait pour prendre avec les autres sa réfection, et trois ou quatre heures qu'il accordait de sommeil à son corps accablé d'années. Depuis la pointe du jour jusqu'au dîner, il oyait toutes les messes qu'il pouvait avec attention et larmes, communiant à la première qu'il servait, sacramentellement, et à toutes les autres, spirituellement. Depuis vêpres jusqu'au soir, il visitait, par manière de stations, certains autels et quelques images qu'il avait marqués dans le cloître pour les sujets et motifs de sa dévotion. La nuit, il se retirait en sa cellule, et passait la meilleure partie d'icelle à genoux, collé, par méditation, à un Jésus-Christ crucifié qui pendait en son oratoire, duquel il recevait de très-signalées faveurs. »

« Le prieur, visitant une nuit le couvent avant matines selon sa coutume, et voyant par une fente de la porte une brillante lumière dans la cellule de ce bon frère, craignant, comme il était vieux, qu'il ne se fût endormi sans éteindre sa lampe ou chandelle, il l'appela afin qu'il lui ouvrît la porte ; lui, reconnaissant la voix

de son supérieur, se lève sur-le-champ de l'oraison, va lui ouvrir ; mais soudainement toute cette grande splendeur disparut. Le prieur regarde attentivement en tous les endroits de la chambre, et n'y voyant ni chandelle, ni lampe, ni autre chose qui peut éclairer, dissimulant pour ce coup, se contenta de lui dire : Couchez-vous, mon frère, vu qu'il est déjà bien tard, et qu'étant cassé de vieillesse, comme vous êtes, il est convenable que vous reposiez. Le lendemain, il s'enquit du procureur, s'il donnait chaque samedi à ce frère, comme aux autres, la provision d'huile accoutumée ; à quoi il répondit qu'il n'en venait point chercher du tout ; il s'enquit semblablement du sacristain, si point il lui donnait, ou lui laissait prendre en servant les messes, quelques restes de chandelle ; à quoi le sacristain répondant ne lui en avoir jamais donné, ni vu prendre le moindre mouchon ; la nuit suivante, il repasse tout bellement devant la même cellule, et apercevant le même éclat de lumière qu'auparavant, qui s'évanouit et laissa la chambre dans les ténèbres à même temps qu'il entra, il commanda au dit religieux, en vertu de sainte obéissance, de lui dire d'où venait cette lumière qu'il avait vue de ses propres yeux, avec protestation qu'il n'en ouvrirait jamais la bouche à personne pendant sa vie. Ce bon serviteur de Dieu se voyant obligé de découvrir une faveur qu'il eût bien voulu tenir inconnue à tout autre qu'à celui qui la faisait, ne fut pas moins surpris et étonné, tant il était humble, que si on l'eût attrapé dans un crime ; il répondit néanmoins, pour ne manquer pas à l'obéissance : « *Mon père, c'est de cette bénite plaie*

du côté de l'image de notre doux Rédempteur que sort cette lumière, dont prévenant mon mérite, il lui plaît d'éclairer quelquefois pendant la nuit notre cellule pour m'apprendre, par ce petit rayon, combien éclatante doit être la clarté dont il investira dans le ciel ceux qui l'aiment fervemment et le servent dignement en cette vie. » C'est ainsi que Notre-Seigneur gratifiait ce bienheureux frère de ses fréquentes visites, et que les mêmes plaies qui avaient été au Maître des sources de douleur et de mort, étaient à son serviteur des sources de vie, de consolation et de gloire. Ce qui parut singulièrement en son trépas; car, comme il était quasi sur le point de son passage au ciel, il fut accueilli d'une fièvre très-ardente, laquelle le travaillant fort violemment et lui faisant ressentir que Dieu le voulait appeler à soi, il dit aux religieux qui le visitaient beaucoup de choses de grande édification, quoiqu'il ne fût qu'un simple frère lay, qui à peine savait lire. Il reçut ensuite les sacrements de l'Eglise avec la dévotion et le sentiment intérieur que l'on peut penser d'un frère qui avait vécu si saintement. Etant enfin arrivé au jour où la providence de Dieu avait ordonné de l'enlever, pour le rendre jouissant de cette très-aimable lumière qu'il avait si longtemps espérée; comme il eut reçu la dernière onction et demandé qu'on lui mît sur le lit l'habit dans lequel il devait être enseveli, entendant le signe pour le dîner, il dit aux religieux qui l'assistaient : Vous pouvez bien, mes pères et frères, vous en aller au réfectoire et revenir après que vous aurez fait, car je pense que rien ne me manquera; eux,

ne le voulant laisser seul, il les conjura avec tant d'instance de ne s'incommoder pas pour lui, et de s'en aller au nom de Dieu à la réfection, qu'ils acquiescèrent enfin à sa volonté. Etant donc resté seul, il fut prévenu d'en haut d'une force et d'un courage extraordinaires sans lesquels, étant si abattu qu'il était et ayant déjà l'âme sur les lèvres, il n'eut pu effectuer ce qu'il fit ; car il se leva du lit sans aucun secours humain, se revêtit de l'habit noir sur le blanc, qu'il avait jusqu'alors sur soi, et s'étant mis à genoux devant le crucifix qui avait si souvent éclairé sa chambre pendant la nuit, reposant ses bras sur le petit autel qu'il avait dressé par dévotion en son oratoire, après lui avoir recommandé avec beaucoup de larmes sa pauvre âme pour laquelle il avait répandu tout son sang sur la croix, il rendit l'esprit entre les mains, et comme parmi les amoureuses accolades et embrassements de son Créateur, demeurant à genoux, la tête levée, et les yeux fichés au crucifix avec un visage plus beau et plus blanc que lorsqu'il était en vie. Les frères, revenus après dîner, furent tous émerveillés de le voir à genoux avec l'habit noir, et croyant qu'il fût encore vivant et fît sa prière, ils attendirent, par discrétion, assez longtemps sans oser l'interrompre. Mais voyant qu'il tardait trop sans remuer, ils s'approchèrent enfin de lui, et l'ayant trouvé mort en la même façon et posture que saint Antoine trouva le glorieux saint Paul, premier ermite, ils furent, tous hors de soi, avertir le supérieur et appeler tout le couvent, afin qu'ils vinssent voir les merveilles de Dieu et la grande miséricorde dont il use envers ses fidèles serviteurs au temps

de la mort. Sur quoi, les religieux s'étant assemblés, après avoir rendu à Dieu leurs louanges et donné leur admiration à un spectacle si inaccoutumé, ils chargèrent avec singulière révérence et dévotion ce saint corps et le portèrent à l'église pour lui rendre, avec les cérémonies et les suffrages de l'ordre, l'honneur de la sépulture. Semblables à celui-ci étaient les religieux avec qui notre saint Thomas traitait familièrement, et dont il préférait la hantise et conversation à celles des empereurs et des monarques (1). »

Nous avons fait connaître avec détail la conduite de saint Thomas dans l'exercice de la supériorité, soit afin de montrer combien le saint prieur mérite d'être pris pour modèle par tous ceux qui sont placés à la tête des maisons religieuses, soit pour faire apprécier les fruits de salut que son zèle a produits dans tous les lieux où il l'a exercé. On a dit du serviteur de Dieu que, sous sa direction, les âmes tièdes rentraient dans la ferveur, les âmes faibles se fortifiaient contre la fragilité de la nature, les caractères opiniâtres revenaient à la simplicité de l'obéissance ; on a dit plus brièvement que Thomas n'avait jamais quitté la conduite d'une communauté, sans la laisser dans un état meilleur que celui où il l'avait trouvée. Après les développements dans lesquels nous sommes entrés, on comprendra que cela devait être. Quand le zèle est inspiré par la charité, quand il est éclairé par la science, réglé par la prudence, soutenu par l'exemple, il faut bien, quoiqu'il entreprenne, qu'il

(1) S. Martin, n. 17.

réussisse, et que, partout où il passe, il laisse des traces de son heureux passage.

Saint Thomas remplit deux fois les fonctions de provincial. Les répugnances qu'il manifesta pour cet emploi, non moins vives la seconde fois que la première, étaient fondées, comme nous l'avons dit, sur la pensée de la responsabilité attachée à l'administration d'une province aussi étendue que la province d'Espagne. Personne, assurément, n'avait moins à craindre cette responsabilité que notre saint religieux, parce que nul ne posséda à un si haut degré que lui les vertus et les qualités nécessaires à un provincial. Néanmoins, il semble que Thomas avait, sous un autre rapport, un juste motif de se soustraire au fardeau qu'il redoutait. La plus importante des fonctions attachées au gouvernement de la province était de visiter toutes les maisons situées sur le territoire qu'elle renfermait. Or, cette fonction était aussi la plus pénible, et les fatigues qui l'accompagnaient étaient réellement au-dessus des forces du serviteur de Dieu. A la vérité, il aurait pu confier à un autre le soin de visiter les couvents, mais ce qui suffisait à son devoir ne suffisait pas à son zèle. Non-seulement il se transportait en personne dans toutes les maisons soumises à sa juridiction, mais encore il faisait ses courses sans se permettre aucun des adoucissements que les voyageurs les plus robustes ne croient pas devoir négliger.

Arrivé dans un couvent, il ne souffrait rien, ni pour la nourriture, ni pour le logement, qui pût le distinguer du moindre des frères. Après avoir réglé avec soin tout

ce qui concernait le temporel de la communauté visitée, il s'occupait avec une sollicitude plus grande encore du spirituel. Quatre points fixaient principalement son attention. Le premier était le culte de Dieu. Le saint provincial voulait savoir, jusque dans les plus petits détails, la manière dont les religieux s'acquittaient de leurs devoirs envers Dieu, comment on se comportait au chœur, si la tenue était pieuse et modeste, si les cérémonies étaient faites avec exactitude et gravité, si, dans l'exécution du chant, on était fidèle à observer les pauses et les médiantes, et à suivre, pour la mesure, les divers degrés des solennités. Il s'informait de la manière dont chacun des pères célébrait le saint sacrifice, ne craignant pas, au besoin, de les soumettre lui-même à l'examen. Il visitait l'église, les autels, la sacristie, les vases sacrés, les ornements, pour voir si tout était propre et digne de la majesté de Dieu. Il faisait cette revue avec une sévérité égale à la religion profonde dont il était animé, et pour justifier sa conduite, il apportait les deux raisons suivantes : la première, que les choses les plus petites en elles-mêmes deviennent grandes et importantes quand elles concourent au service divin ; la seconde, que Dieu répand ses bénédictions sur une maison religieuse, en proportion de l'honneur qu'il y reçoit.

Les rapports que tous les membres de la communauté entretenaient ensemble attiraient, en second lieu, l'attention du saint visiteur. Il voulait que ces rapports fussent fondés sur le sentiment sincère d'un respect et d'une charité mutuels ; qu'également éloignés de la

familiarité qui engendre le mépris et de la froideur qui produit l'isolement, ils fussent empreints à la fois d'affabilité et de déférence ; il voulait que tous les religieux d'un même couvent formassent réellement une seule et même famille, soumise à la même règle, nourrie à la même table, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme. En conséquence, on lui rendait un compte détaillé de la manière dont les religieux se traitaient les uns les autres, et, s'il en trouvait qui ne vécussent pas ensemble comme doivent vivre des frères, il les faisait comparaître devant lui, et, après les avoir charitablement avertis, il leur commandait de se donner mutuellement le baiser de réconciliation. Mais, quant à ces esprits inquiets, mécontents, ennemis de la paix et de la concorde, qui se rencontrent quelquefois dans les plus ferventes communautés, il les traitait avec une juste fermeté et ordonnait aux prieurs d'exercer sur eux une vigilance particulière. Un religieux, disait-il, qui aime la discorde, qui, par des paroles de critique et de médisance suscite ou fomente des antipathies, des divisions parmi ses frères, n'est pas un religieux, n'est pas même un chrétien, selon l'oracle du divin Maître ; il porte l'enfer dans son propre cœur et remplit auprès de sa communauté l'office de satan. Il faut le suivre de près, et épier toutes ses paroles ; c'est un ennemi du bien commun, un conspirateur contre le repos public.

Entrant ensuite dans le détail des emplois particuliers, saint Thomas interrogeait chaque religieux sur ses travaux, ses occupations, son ministère ; on a remarqué

qu'il laissait à chacun la plus grande liberté dans le choix des fonctions à remplir, parce qu'il était bien convaincu que les choses faites par attrait, le sont toujours mieux que celles qui sont imposées par contrainte. Cette conduite avait encore un autre avantage, celui de garantir plus sûrement les religieux de la tentation de l'oisiveté. En effet, l'oisiveté n'est à craindre que pour celui qui fuit le travail, et on ne fuit le travail que pour éviter la peine qui l'accompagne. Mais l'attrait adoucit tout ; un travail qu'on aime n'a rien de pénible. Or, cet avantage était d'un prix inestimable aux yeux du serviteur de Dieu, ennemi déclaré de l'oisiveté. Aussi, quoiqu'il fût extrêmement réservé en fait de commandements (1), il ne terminait point de visite « sans avoir recommandé étroitement, en vertu de la sainte obédience, que le religieux qui serait trouvé vagabond par la maison, perdant le temps à rire, murmurer ou autres choses inutiles et frivoles, fût pour la première fois repris doucement, pour la seconde, que la réprimande se fît avec véhémence et en plein chapitre, et pour la troisième, n'y ayant point d'amendement, qu'il fût discipliné tout de bon et avec la rigueur que les constitutions enjoignent à la grande coulpe ; que, s'il persévérait encore en cette déplorable perte de temps, il ordonnait que le supérieur redoublât le châtiment pour l'obliger, par cette sévérité, à se départir d'une coutume si préjudiciable au public, disant que le plus funeste ennemi de la vertu, la ruine de l'âme, la contagion des mœurs,

(1) S. Martin, n. 5.

l'écueil de la chasteté et le séminaire de tous les vices, c'était, à savoir, l'oisiveté et la perte du temps (1). »

Enfin, en ce qui concerne la piété, saint Thomas voulait que tous les religieux missent à la tête de leurs pratiques de dévotion la méditation et la lecture spirituelle. Ces deux exercices, disait-il, ne doivent jamais être séparés l'un de l'autre, parce qu'ils se prêtent un mutuel appui et qu'ils se complètent réciproquement. Dans la méditation, c'est le malade qui communique ses souffrances à son médecin, c'est le serviteur qui proteste de son dévouement à son maître, c'est l'enfant qui épanche son amour dans le sein de son père ; dans la lecture spirituelle, c'est, au contraire, le médecin qui indique à son malade le traitement qu'il doit suivre, c'est le maître qui intime à son serviteur les ordres qu'il doit exécuter ; c'est le père qui témoigne à son enfant sa bonté paternelle et qui lui manifeste ses désirs. Ainsi unies ensemble, continuait le saint provincial, l'oraison et la lecture exercent sur l'âme une influence analogue à celle que la chaleur naturelle exerce sur le corps. Car, comme c'est à ce principe de chaleur naturelle que les aliments reçus dans l'estomac doivent cette élaboration qui les rend propres à se transformer en la substance du corps, pour entretenir la vie dans toutes ses parties ; de même, c'est à la lecture et à la méditation que tous les autres exercices de piété, nourriture habituelle de l'âme religieuse, doivent cette préparation qui leur donne la vertu de renouveler et

(1) S. Martin, n. 5.

d'augmenter la vigueur spiritelle. « L'esprit du religieux, par la lecture sainte et par la fervente méditation, est avigoré et pourvu de dévotion pour l'autel, d'attention pour le chœur, de contentement pour l'acquit de son office, d'allégresse pour l'obéissance, de patience pour le travail, de lumière pour découvrir les embûches de l'ennemi, de force pour repousser et vaincre les tentations. Ou, au contraire, s'il ne pratique point ces exercices, rien ne lui agrée ; tout lui vient au rebours et à contrepoil ; il est indévot à l'autel, distrait au chœur, chagrin et inquiet partout. Le travail l'importune, les obédiences lui déplaisent, les embûches du malin esprit le surprennent, les tentations le surmontent ; en un mot, sans lecture et méditation, il ne peut rien faire qui vaille ; c'est une lampe sans huile, un aveugle sans guide, qui marche toujours à tâtons, qui bronche à chaque pas et qui s'égare même au milieu des grands chemins (1). »

Lorsque saint Thomas avait réglé tout ce qui concernait les religieux profès, il s'occupait des novices ; mais, s'il était contraint quelquefois de faire sentir aux premiers la fermeté d'un supérieur, il ne laissait voir aux seconds que la bonté, que le tendre intérêt d'un père. Non content des renseignements que lui communiquait le maître des novices, il les voyait tous en particulier, afin de s'assurer par eux-mêmes de leur vocation et de leur progrès ; il les interrogeait sur les motifs qui les avaient portés à renoncer au monde, et à embrasser la

(1) S. Martin, n. 5.

règle de saint Augustin, sur leurs dispositions présentes, sur leurs attraits et leurs répugnances intérieures, sur les moyens qu'ils prenaient pour avancer dans la vertu, sur les difficultés et les obstacles qu'ils rencontraient dans l'exécution de leurs pieuses résolutions. Puis, il leur donnait, sur chacun de ces points, les salutaires avis qui leur étaient nécessaires. Faisant un jour la visite dans le couvent de Séville, Thomas y trouva un jeune novice en butte à une dangereuse tentation. Ses parents, guidés par des considérations humaines, le pressaient, avec les plus vives instances, de quitter le couvent où la Providence l'avait conduit, pour entrer dans celui des Dominicains. Le jeune homme, encore assez peu affermi dans sa vocation, était sur le point de céder aux sollicitations de sa famille, lorsque Dieu lui inspira la pensée de faire connaître au provincial les perplexités qui agitaient son âme. Quand il se fut bien expliqué, le saint lui dit : « Mon fils, ce n'est pas la voix de vos parents que vous devez écouter, mais la voix de Dieu.
» Allez et priez pendant trois jours ; je prierai de mon
» côté, et soyez sûr que l'Esprit-Saint vous éclairera. »
Le novice se retira. Trois jours après, Thomas le fit appeler et lui dit : « Mon fils, recueillez-vous devant Dieu
» et écoutez-moi : j'ai recommandé votre vocation au
» Seigneur, et j'ai ordre de vous dire de sa part que vos
» parents, en sollicitant votre sortie du couvent, ne sont
» point inspirés par son esprit, mais uniquement par la
» chair et le sang. La religion de saint Dominique est
» très-sainte, le Seigneur y est servi avec une grande
» perfection ; cependant vous ne devez pas l'embrasser ;

» c'est ici que vous devez demeurer, et sachez que, si
» vous sortez, vous ne trouverez Dieu nulle part ailleurs.
» Si vous restez ici, il vous donnera sa grâce, vous vi-
» vrez en repos, et vous deviendrez un des plus grands
» hommes de la province. » Ces paroles, prononcées d'un ton prophétique, firent la plus vive impression sur le novice ; il se retira avec la résolution de tenir à sa première vocation. Le P. Salon ajoute que la prédiction du saint provincial eut son accomplissement, et que ce novice, devenu profès, fut un des plus célèbres religieux de son temps.

Saint Thomas terminait ses visites par un discours qu'il prononçait devant les pères et les frères assemblés. Dans ce discours, après avoir exposé en général l'état du couvent, et signalé en particulier, avec la réserve convenable, les abus et les défauts qui s'y étaient introduits, il indiquait les moyens les plus propres à remédier aux uns, et à corriger les autres. Puis, transportant par la pensée ses auditeurs devant le tribunal de Dieu, il développait devant eux le sévère interrogatoire qu'ils auraient à y subir, au dernier jour, sur la manière dont ils auraient rempli leur vocation et répondu à leurs sacrés engagements. Mais il reproduisait cette scène redoutable avec une si grande énergie, avec une foi si vive, que le sentiment d'effroi dont son âme était saisie allait jusqu'à altérer sa voix. Aussi, ce même sentiment ne manquait jamais de se communiquer à toute l'assemblée, et de produire dans tous les cœurs de salutaires impressions.

Saint Thomas a été mis au nombre des réformateurs

de l'ordre des Augustins. Son dévouement inviolable aux règles et aux traditions primitives, le zèle prudent et ferme qu'il a déployé dans tous ses emplois pour maintenir la vigueur de la discipline, les travaux qu'il a exécutés, les contradictions qu'il a souffertes dans la lutte incessante qu'il a soutenue contre l'esprit de relâchement ; en un mot, tous ses actes comme prieur et comme provincial, suffiraient seuls pour justifier le titre de réformateur que la reconnaissance de ses frères lui a décerné. Mais ce titre lui appartient encore sous un autre rapport.

Quoique, à l'époque où vivait saint Thomas, l'observance régulière fût, en général, dans un état satisfaisant parmi les Augustins d'Espagne, il est vrai de dire néanmoins que le temps lui avait fait subir, principalement en ce qui concernait la pratique de la pauvreté et de la pénitence, des modifications nombreuses, qui la rendaient bien différente de ce qu'elle avait été dans l'origine. Mais, outre cette sorte d'affaiblissement moral qui ne laissait pas de l'affliger, le serviteur de Dieu observait avec une douloureuse attention la marche lente, mais incessante, des tendances de relâchement dont nous avons signalé plus haut les premiers résultats. Ne pouvant se défendre des plus tristes prévisions à la vue de ces funestes symptômes, il résolut de préparer d'avance les remèdes aux maux qui lui semblaient menacer son Ordre. Non qu'il eût la prétention de s'ériger lui-même en réformateur ; mais, quoiqu'il ne se crût point appelé personnellement à accomplir au sein de la province une réforme dont il entrevoyait la nécessité

dans un avenir peu éloigné, il jugea qu'il était de son devoir d'en jeter comme en secret les premiers germes, se reposant sur la Providence du soin de les développer. Dans cette vue, il s'appliqua avec une attention particulière à former des disciples qui pussent dans la suite exécuter, soit par eux-mêmes, soit par d'autres qu'ils formeraient à leur tour, tous les desseins qu'il avait conçus pour la gloire de Dieu et le bien de l'Ordre. Ces enfants spirituels du serviteur de Dieu se montrèrent dignes de sa tendresse et répondirent à sa confiance, autant que les positions diverses où ils se trouvèrent purent le leur permettre. On nous a conservé les noms de quelques-uns d'entre eux, que nous citerons ici : le P. François de la Nieva, qui fut élevé à la dignité de provincial dans le chapitre présidé à Tolède, par le général. Le mérite de ce religieux était si bien reconnu, que Jean de Tavera, archevêque de Tolède, ne craignit pas de dire un jour que, si l'Ordre des Augustins venait à périr, le P. François de la Nieva suffirait à lui seul pour le ressusciter ; le P. Alphonse d'Orozco, qui posséda toute la confiance de l'empereur Charles Quint, de Philippe II, de Jeanne d'Autriche, princesse de Portugal ; enfin le P. Jérôme Ximénès, dont nous allons parler un peu plus au long, parce qu'il fut celui de tous les disciples de saint Thomas que la Providence apppela à le seconder plus efficacement dans ses vues de réformation. Ici notre récit se lie à l'établissement d'une mission que le serviteur de Dieu fonda dans le Nouveau-Monde.

La découverte du Nouveau-Monde, encore toute récente, venait d'ouvrir aux ouvriers apostoliques un

champ vaste et fécond, sur lequel ils s'élancèrent aussitôt avec un généreux dévouement. Tous les ordres religieux, animés d'une sainte émulation, se disputèrent l'honneur d'aller faire entendre aux peuplades sauvages les premières paroles du salut. A mesure que de hardis navigateurs conquirent de nouvelles terres à la civilisation, on vit se précipiter sur leurs traces de zélés missionnaires tout brûlants du désir de gagner des âmes à l'Evangile. Mais il était juste que l'Espagne et le Portugal, qui s'associaient dans la commune gloire de la découverte de l'Amérique, partageassent aussi celle de poser les premiers fondements des missions qui devaient s'établir dans les différentes parties de cet immense continent. Tandis que le Brésil, conquis par Vespuce à la couronne du Portugal dès le commencement du XVIe siècle, recevait les premières semences de la foi par le ministère des missionnaires de cette nation, Ferdinand Cortès travaillait à soumettre le Mexique au royaume d'Espagne. Aussitôt que cette conquête fut achevée, l'empereur Charles Quint avisa aux moyens d'y introduire le christianime. Après avoir pris les conseils et l'autorisation du saint Pontife, il fit appel à tous les ordres religieux répandus en Espagne.

Saint Thomas n'avait pas attendu ce moment pour travailler à la conversion des pauvres idolâtres du Mexique. Dès qu'il eut été élevé pour la première fois à la dignité de provincial, il forma le projet de fonder une mission dans la nouvelle colonie. Mais, afin de ne rien précipiter, il se contenta de faire passer dans cette contrée quelques religieux de son choix, moins pour

y prêcher l'Evangile que pour y recueillir, sur l'état des lieux, le génie et les mœurs des indigènes, toutes les observations propres à l'éclairer lui-même sur les avantages et les inconvénients de l'œuvre qu'il méditait.

Le P. Jérôme Ximénès était le chef de ces premiers missionnaires. Aussitôt qu'ils furent arrivés au Mexique, ils se dispersèrent deux à deux dans le pays, sans prendre d'autres précautions que celles de fixer l'époque à laquelle ils devraient se réunir. Ximénès et son compagnon s'étant égarés, ils tombèrent entre les mains d'une horde de sauvages qui les enchaînèrent avec intention de les retenir en esclavage ; mais les exemples de douceur et de patience que les deux religieux leur donnèrent firent une si grande impression sur le cœur de leurs nouveaux maîtres, que ceux-ci, oubliant leurs instincts d'inhumanité, les traitèrent avec un grand respect, et que, non contents de leur rendre la liberté, ils voulurent les conduire eux-mêmes aux Espagnols. Après quelques mois de séjour au Mexique, Ximénès, fit partir plusieurs de ces missionnaires pour l'Espagne, afin de donner au provincial les renseignements qu'ils avaient recueillis. Ces renseignements étaient si favorables, que, sur le simple rapport de saint Thomas, le chapitre de 1533, réuni à Tolède dans le couvent de Tous-les-Saints, décida qu'une mission serait fondée au Mexique.

Quoique le serviteur de Dieu cessât alors de remplir les fonctions de provincial, il fut chargé, par commission spéciale de l'assemblée, de poursuivre l'œuvre de la

mission qu'il avait commencée. Il choisit sept religieux pleins de ferveur et de dévouement, et, après leur avoir donné, pendant quelques mois, les instructions convenables, il les fit partir pour le Mexique.

Les travaux de ces hommes apostoliques, joints à ceux du P. Jérôme Ximénès et de ses premiers compagnons, furent couronnés de si rapides succès, que saint Thomas se vit bientôt dans la nécessité d'envoyer de nouveaux ouvriers à leur secours. En 1535, dix-huit autres religieux Augustins, animés, comme leurs devanciers, de l'esprit du serviteur de Dieu, s'embarquèrent encore pour la nouvelle mission. Cet envoi de missionnaires fut suivi de plusieurs autres qui eurent lieu les années suivantes. En 1539, le P. Ximénès écrivit la lettre suivante à saint Thomas :

« Au très-révérend Père Thomas de Villeneuve, prieur du monastère de Saint-Augustin, à Burgos.

» Mon très-révérend Père,

» Que la paix du Seigneur soit avec vous ! Tous mes frères, grâces à Dieu, sont arrivés au Mexique le 6 du mois de septembre. Ils m'ont appris qu'une grande couronne de gloire vous était réservée, en récompense de votre zèle à encourager une œuvre qui intéresse Dieu même, une œuvre qui est si chère aux vrais amis de son culte. Les actions de grâces que votre bienveillance, à l'égard de cette œuvre, a fait naître dans le cœur de vos enfants devraient être écrites en lettres d'or, ou, si cela était possible, tracées de notre sang, pour que vous en

puissiez mieux connaître la sincérité : mais le Seigneur suppléera à ce défaut en les écrivant lui-même dans le livre de vie, pour vous tenir compte plus tard de vos efforts.

» La protection visible de la Providence qui fait produire des fruits de grâce à la parole de ses ministres, qui pousse les hommes à la découvorte de nouvelles contrées, dans le seul dessein d'y faire connaître l'Evangile aux malheureuses populations qui les habitent, cette divine protection est pour nous un gage certain que notre œuvre est agréable à Dieu. L'année dernière, un religieux français, de l'Ordre de saint François, partit du Mexique, dans le but de chercher une terre lointaine que les magistrats de ce pays-ci lui avaient indiquée, mais il ne put la trouver. Il voyagea l'espace de cinq cents milles au milieu des populations d'un riche pays, et, après avoir traversé un vaste désert de près de six cents milles, il arriva dans une contrée populeuse, gouvernée par de sages lois, où il vit des villes fortifiées et des maisons régulièrement bâties. Les habitants ont pour habit une longue robe traînante, le plus souvent en soie, et, pour chaussure, des souliers ou des bottes de cuir. Ce qu'il nous a raconté de la richesse de ces pays me paraît trop incroyable pour que j'essaie de vous en faire le tableau ; ce missionnaire rapporte y avoir vu un temple, consacré aux idoles, dont les murs, tant de l'intérieur que de l'extérieur, étaient tout incrustés de pierres précieuses. On dit que, dans l'intérieur du pays, il y a des chameaux et des éléphants ; et ceux que la soif de l'or a conduits dans ces parages racontent qu'ils ont

découvert, à peu de distance de la terre, des îles aussi riches et aussi bien gouvernées.

» Je vous transmets ces particularités, pour vous faire comprendre combien le Seigneur doit avoir pour agréable votre zèle à nous envoyer des ouvriers qui travaillent avec nous à ce vaste champ qu'il nous a fait découvrir.

» Les frères que vous nous avez envoyés, et le jeune homme que vous leur avez adjoint, sont arrivés aux Mexique avec quelques religieux de Séville, en tout au nombre de douze. Quelques-uns d'entre eux avaient souffert de la longueur du voyage ; mais les ressources nombreuses de ce pays n'ont pas tardé à les fortifier, et, après quelques jours de repos, ils ont pu se mettre en route pour le lieu de leur destination ; nous retenons toutefois ici le novice, qui doit prendre l'habit dans notre couvent, et le frère Didace de Bertavilla, qui remplira les fonctions de maître des Profès. Tous nos religieux se portent très-bien, grâces à Dieu, et s'unissent à moi dans leurs prières, pour demander au Seigneur qu'il vous conserve sa grâce, et augmente en vous cet esprit de zèle qu'il vous a communiqué en faveur de notre œuvre.

» Votre très-soumis et très-respectueux,

» Fr. Jérome XIMÉNÈS.

» Acapicthla, 9 octobre 1539. »

Les missionnaires Augustins du Mexique avaient reçu l'ordre de s'établir en province, aussitôt qu'ils se verraient en nombre suffisant. Ils prirent cette mesure en

l'année 1535, époque à laquelle abordèrent au Mexique les religieux envoyés par saint Thomas au secours de leurs frères, Aussitôt après l'arrivée de ces nouveaux missionnaires, le P. Ximénès, supérieur de la mission, assembla le chapitre, qui lui conféra à lui-même la dignité de provincial.

Or, ce fut cette nouvelle province qui devint le berceau de la réforme tant désirée par le serviteur de Dieu. En envoyant ses disciples dans le Nouveau-Monde, Thomas leur fit prendre le costume grossier et austère qu'avaient porté les premiers enfants de saint Augustin. Ce costume se composait d'une robe étroite d'étoffe presque aussi rude que le cilice, d'un capuce et d'un manteau de même étoffe, enfin de sandales faites de cordes tressées. Les missionnaires avaient pris ce costume avant de quitter les rivages d'Espagne, il le gardèrent au Mexique ; les religieux, qui plus tard leurs furent adjoints, l'adoptèrent également, et, dans le chapitre où les bases de la nouvelle province furent posées, on décida que les religieux qui en feraient partie à l'avenir porteraient l'habit réformé par saint Thomas, et n'auraient pour chaussure que des sandales de cordes. Quelques années plus tard, une nouvelle province fut établie au Pérou, sur le même pied que celle du Mexique. Cette réforme rentra même bientôt dans la mère-patrie. Des Augustins déchaussés, y ayant été rappelés à diverses époques, par les intérêts de leur mission, portèrent, par leur exemple, des religieux de leur ordre à prendre leur costume ; ceux-ci trouvèrent à leur tour des imitateurs, et l'élan, une fois donné, ne s'arrêta plus. Sous la

protection bienveillante du roi Philippe, des maisons d'Augustins déchaussés s'établirent sur plusieurs points de l'Espagne. Enfin le saint siége donna une solennelle sanction à la réforme nouvelle, qui se répandit alors, avec une grande rapidité, dans toutes les contrées de l'Europe (1).

Nous sommes arrivés au terme de ce second livre. saint Thomas est connu du lecteur comme religieux. Nous avons raconté avec détail les travaux multipliés que le serviteur de Dieu accomplit dans l'intérieur et pour le bien de l'Ordre auquel il appartenait. Qu'on veuille bien à présent reporter ses regards sur la carrière qu'il a parcourue, et dans quelque situation qu'on le considère, dans le commandement ou sous l'obéissance, on aura lieu d'admirer en lui le modèle parfait de la vie religieuse.

(1) Voyez Boll. com. proev. § VI, n. 73, 78.

LIVRE TROISIÈME

SOMMAIRE. — Objet de ce livre. — Saint Thomas prédicateur de la parole divine. — Il prêche à Salamanque. — Succès de ses prédications. — Charles Quint le nomme son prédicateur ordinaire. — Thomas prêche devant la cour. — Son sermon pour le troisième dimanche de l'Avent. — Son sermon pour le 19e dimanche après la Pentecôte. — Avidité de Charles Quint et d'Isabelle, son épouse, pour la parole de saint Thomas. — Son sermon pour le jeudi saint : il est ravi en extase pendant sa prédication. — Fruits de salut qu'il opère à la cour. — Nouvelles extases du saint en chaire, pendant la messe, pendant la méditation. — Paroles de saint Thomas sur ses ravissements. — Ses travaux et ses succès dans la réforme des monastères de filles. — Saint Thomas possède le don de toucher les cœurs. — Histoire admirable de la conversion d'un Juif. — Autres faits de même nature. — Charles Quint le prend pour son conseiller. — Saint Thomas refuse l'archevêché de Grenade. — Il accepte par obéissance celui de Valence. — Il écrit au général de l'Ordre ; réponse qu'il en reçoit. — Il écrit au S. Pontife. — Il est sacré à Valladolid.

Les faits que nous avons à raconter dans ce livre se rapportent au ministère extérieur et public que saint Thomas de Villeneuve exerça, soit comme directeur des consciences, soit surtout comme prédicateur de la parole évangélique. En le considérant sur ce nouveau théâtre, plus ouvert, plus vaste que le précédent, nous verrons ses talents, sa doctrine et ses vertus répandre au loin le

plus pur et le plus vif éclat, que le Seigneur, toujours magnifique dans ses dons, se plaira à rehausser encore par la communication de ses grâces les plus extraordinaires ; nous verrons l'humble religieux rendant la santé aux malades, découvrant le secret des cœurs et perçant le voile qui couvre l'avenir ; enfin nous le contemplerons souvent, pendant le cours de ses prédications, dans le ravissement de l'extase et dans la jouissance anticipée des délices du ciel. Ravi lui-même d'admiration devant un aussi beau spectacle, notre pieux lecteur reconnaîtra avec nous, une fois de plus, la vérité de cette divine maxime : *Celui qui s'humilie sera exalté* (1).

Saint Thomas commença son ministère apostolique par la prédication. Il possédait, dans un rare degré, toutes les qualités requises pour exercer avec fruit cette grande fonction. Naturellement éloquent, ses talents pour la chaire avaient été fécondés par de longues et sérieuses études sur toutes les branches de la science ecclésiastique. L'enseignement l'avait habitué à s'exprimer avec aisance, à exposer avec clarté, à raisonner avec vigueur ; sa foi vive et profonde, son zèle ardent pour le salut des âmes, et sa tendre charité pour Dieu, promettaient à ses discours et à son débit la chaleur, l'onction et la force qui sont nécessaires au prédicateur pour toucher et entraîner ; enfin la pureté de ses intentions, l'éminente sainteté de sa vie, ne pouvaient manquer d'attirer sur les cœurs la grâce qui, seule, peut les changer et les convertir. Certes, quand un prédicateur

(1) S. Math. XXIII, 12.

de l'Evangile commence son ministère sous de pareils auspices, il a droit de compter sur le succès.

Saint Thomas entra dans le ministère évangélique aussitôt après sa première élection comme prieur du couvent de Salamanque, c'est-à-dire dans le courant de la troisième année qui suivit sa profession. Ce fut dans l'église conventuelle qu'il prêcha d'abord, devant l'auditoire assez restreint qui avait l'habitude de la fréquenter. Mais, à peine y eut-il fait entendre les premiers accents de son éloquence, que le nombre de ses auditeurs s'accrut dans une étonnante proportion. On s'émut dans toute la ville, on accourut de toutes parts, et bientôt l'enceinte de l'église se trouva trop étroite pour contenir la foule qui affluait devant la chaire du nouveau prédicateur (1). « Ce fut au point, remarque un ancien bio-
» graphe (2), qu'on eût plutôt dit que tout Salamanque
» était dans un monastère, que non pas qu'il y avait des
» monastères à Salamanque. »

Le bruit de la réputation naissante du serviteur de Dieu parvint aux oreilles d'un célèbre prédicateur dont le nom, inconnu parmi nous, retentissait alors dans toute l'Espagne (3). Cet homme apostolique se rendit au

(1) Salon n. 46.

(2) S. Martin n. 12.

(3) LeP. Jean Urtado, de l'ordre de S. Dominique. C'était un religieux plus recommandable encore par sa science et sa piété que par ses talents oratoires ; il fut appelé par Charles Quint à l'archevêché de Tolède. Mais, non content de refuser cette haute dignité, il fit les plus vives instances auprès de l'empereur pour obtenir que le choix honorable dont il avait été l'objet restât enseveli dans le plus profond secret.

couvent des Augustins pour y entendre saint Thomas. Il fut si vivement frappé de la sublimité de la doctrine du religieux Augustin, de la sainte liberté avec laquelle il attaquait le vice, de l'onction qui respirait dans ses paroles lorsqu'il exhortait à la pratique de la vertu, qu'il eut peine à attendre la fin du sermon pour exprimer son admiration. « Gloire à Dieu ! s'écria-t-il au » milieu de l'auditoire. Béni soit à jamais le Seigneur » qui a daigné envoyer de nos jours, pour travailler à sa » vigne, un aussi excellent ouvrier ! Certes ! j'avais en» tendu dire beaucoup de choses à la louange de ce » père ; ce que je viens d'entendre dépasse encore tout » ce qu'on m'a raconté (1). »

La Providence ne tarda pas à ouvrir au saint prédicateur un théâtre plus élevé que la chaire de l'église conventuelle. Une députation, composée des principaux membres du chapitre de Salamanque, se rendit auprès de lui pour l'inviter, au nom du corps entier, à prêcher la station prochaine dans son église. Thomas, qui sentait au fond de son âme un puissant attrait pour la prédication, accepta avec empressement une proposition aussi conforme à ses goûts.

Le royaume de Léon, dont Salamanque faisait partie, était alors, ainsi que les contrées voisines, en proie aux maux de la guerre civile qui signala les premières années du règne de Charles Quint. Ce prince venait d'être proclamé par la diète de Francfort empereur d'Allemagne (le 28 juin 1519). Le désir d'aller recevoir

(1) Salon n. 48. — Magnaton n. 5.

au plus vite sa nouvelle couronne, qu'il ne reçut cependant qu'en 1528, le porta à adopter trop précipitamment une suite de mesures odieuses, touchant l'administration civile et judiciaire, auxquelles il soumit les provinces dont nous venons de parler, Elles rejetèrent ces mesures, et le feu de la rébellion éclata. De Tolède, où la révole prit naissance, elle se propagea rapidement dans les villes de Murcie, de Ségovie, de Zamora, de Valladolid, de Burgos, et arriva de proche en proche jusqu'à Léon et à Salamanque ; partout la force armée s'opposa aux rebelles, et partout il y eut du sang répandu (1).

L'autorité royale, une fois en possession de la victoire, accomplit dans toutes les villes rebelles les plus terribles exécutions. Les populations furent épouvantées, parce qu'elles ne virent, dans ces châtiments, que le prélude de ceux que le souverain irrité ne manquerait pas d'infliger, après son retour d'Allemagne. Tel était, en particulier, l'état des esprits à Salamanque, lorsque Thomas ouvrit, dans l'église principale de cette ville, la station quadragésimale.

Ces pénibles circonstances durent imprimer à ses prédications une direction toute particulière. Il devait, avant tout, tirer des calamités publiques les grands et utiles enseignements qui y étaient contenus. Elevant, dès son début, ses auditeurs au-dessus des agitations de ce monde, le prédicateur fit voir, dans les maux de la

(1) Ferrera, hist. d'Espagne, tom. 8, page 496 et suiv. Mariana, hist. d'Espagne, tome 5, Supplément.

patrie, les coups de la justice divine, irritée contre elle à cause de ses iniquités, et il présenta la pénitence comme le moyen le plus efficace d'obtenir du ciel grâce et miséricorde. Mais voyant, d'un autre côté, combien grande était la consternation générale, il sentit son zèle s'attendrir et résolut de consacrer une partie de ses discours à relever le courage de ses auditeurs et à ranimer leur confiance en celui qui tient dans sa main le cœur des princes et peut d'un souffle en éteindre le courroux. D'après un usage alors en vigueur pendant le carême, les prédicateurs devaient entremêler les instructions qu'ils puisaient dans l'Evangile, d'une glose morale qui avait pour objet un psaume de David. Thomas choisit le psaume *In exitu Israel, etc.*, ce beau cantique qu'on chante à l'office de Vêpres le dimanche et dans lequel le roi prophète célèbre, avec un langage si magnifique, les merveilles opérées par la divine Providence, pour délivrer le peuple Juif de la servitude d'Egypte et pour le mettre en possession de la terre promise. C'était un choix heureux. Ce texte offrait au prédicateur la matière d'une suite de réflexions morales, en harmonie avec les circonstances du temps et la disposition des esprits et des applications très-propres à ranimer tout à la fois la componction et la confiance dans tous les cœurs. En effet, les commentaires du saint prédicateur obtinrent un plein succès. Toutes les âmes s'ouvrirent à ses paroles, empreintes à la fois de force et de douceur.

Les prédications de saint Thomas furent suivies, avec la plus grande assiduité, par tous les habitants de Salamanque. Voici les faits que contient, à ce sujet, le récit

d'un témoin oculaire : Le nombre des personnes qui accouraient pour entendre saint Thomas était si considérable, qu'il remplissait non-seulement l'enceinte, mais encore toutes les avenues de l'église. Le jour où le sermon devait avoir lieu, toute occupation, toute affaire cessaient ; on se rendait de grand matin au pied de la chaire, de peur qu'on ne fût privé, en différant, d'une place convenable pour entendre le prédicateur. Or, le mobile de cet empressement était, du moins pour la plupart des auditeurs, non une vaine curiosité, mais un désir sincère de sanctification. Outre ses talents naturels, le saint prédicateur avait encore le don naturel de convaincre et de toucher ses auditeurs, le don de les convertir. Sa parole, pleine de clarté dans l'instruction, de chaleur et d'onction dans l'exhortation, saisissait l'esprit et remuait le cœur, et l'on sortait ordinairement du sermon avec le regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de rentrer dans son amitié et de lui rester fidèle à l'avenir.

Les prédications de saint Thomas opérèrent un changement merveilleux dans la ville de Salamanque. Agitée, consternée auparavant, la population rentra, à la parole du serviteur de Dieu, dans le calme que donne la confiance ; toutes les classes, animées d'une généreuse émulation, recueillirent les fruits de salut les plus abondants. Pendant le carême et les fêtes paschales, les jeux, les divertissements profanes cessèrent entièrement ; les églises furent fréquentées et les fidèles y accomplirent avec piété leurs devoirs religieux.

Ce fut surtout parmi les jeunes gens que la parole de

saint Thomas porta des fruits précieux. Les étudiants de l'Université avaient suivi, avec une sorte d'avidité, les prédications de l'éloquent religieux. Ils donnèrent à toute la ville, par leur piété, des exemples d'édification d'autant plus frappants qu'on était moins accoutumé à un semblable spectacle. Il y eut un grand nombre de ces jeunes gens qui quittèrent le monde pour se retirer dans le cloître. Les couvents de Salamanque furent assiégés, les maisons de noviciat se remplirent, et l'on fut même contraint d'envoyer dans les communautés religieuses du voisinage beaucoup de jeunes postulants qui n'avaient pu trouver place dans celles de la ville (1).

Parmi les plus illustres conquêtes que fit en cette occasion le sait prédicateur, à l'avantage particulier de son Ordre, il y en eut deux dont nous devons faire ici une mention expresse. La première fut celle du P. Alphonse de Borgia. Ce jeune étudiant appartenait à l'illustre famille qui a donné François de Borgia à la compagnie de Jésus. Après avoir fait profession dans l'Ordre des Augustins, Alphonse devint un des plus fidèles disciples de saint Thomas de Villeneuve. Saint Thomas le jugea même digne de partager, avec Ximénès et ses compagnons les premiers travaux de la mission du Mexique. Alphonse en fut un des plus beaux ornements ; il y mourut en odeur de sainteté et laissa, dans les annales de l'Ordre de Saint-Augustin, un nom digne de figurer à côté du rang qu'occupe celui de François dans l'histoire des disciples de saint Ignace (2).

(1) Salon n. 50, 53.
(2) Salon n. 156.

Nous voulons parler, en second lieu, du P. Mugnaton, qui figure au nombre des historiens de saint Thomas. « Le très-illustre P. Jean Mugnaton, épiloguant tout ce qu'on peut dire de grand à la louange d'un rare prédicateur, proteste qu'à voir le bienheureux Thomas échauffé dans ses mouvements, on l'eût pris pour un saint Paul ressuscité, ou pour un Elie entouré de feu, ou pour un séraphin descendu du ciel en chaire. Il dardait des traits si puissants dans les cœurs, qu'il emportait les plus opiniâtres résistances. Le témoignage de ce grand évêque doit être reçu sans reproche, d'autant plus justement qu'il n'en parlait que par expérience, pour avoir été touché au vif, en un sermon de saint Thomas, d'un de ces traits et persuadé efficacement de quitter le monde et entrer en notre religion, de laquelle il fut par après un très-précieux ornement. Le lecteur jugera favorablement de l'excellence de ce prélat, s'il considère que Philippe II ne le choisit pour être le précepteur de son fils Charles, prince d'Espagne, et ne lui conféra l'évêché de Ségorbe, que pour exprimer d'une part l'opinion qu'il avait de sa vertu et mettre de l'autre son mérite dans la récompense. »

C'est, après le P. Salon, à cet excellent historien que nous avons emprunté les détails qui précèdent sur le résultat des prédications de saint Thomas à Salamanque (1).

Ce premier succès répandit bientôt au loin la réputation de l'éloquent religieux. Toutes les villes de Castille

(1) Mugnat, n. 7.

enviaient à Salamanque l'avantage de l'entendre ; on l'appelait surtout à l'approche des fêtes. Dans l'impuissance où il était de satisfaire à tous les désirs, il se rendait dans les villes les plus populeuses, dont les besoins lui paraissaient plus pressants. A l'heure où il devait prêcher dans une église, toutes les autres devenaient désertes, quelle que fût la solennité de la fête. Les ecclésiastiques de tout ordre et de tout rang se confondaient avec les simples fidèles pour aller assister au sermon de l'homme apostolique. Placé en présence d'un auditoire aussi varié, Thomas savait se faire tout à tous ; il trouvait dans sa science et dans son zèle de quoi répondre aux besoins de tous ses auditeurs ; il faisait sortir avec la plus grande aisance de son sujet des instructions propres au prêtre, au religieux, à l'homme du monde. Dieu, d'ailleurs, donnait à la parole de son ministre comme une vertu multiple qui en modifiait l'effet suivant les dispositions de chacun, une vertu qui portait en même temps le remords dans la conscience du pécheur et la confiance dans les âmes innocentes.

Tandis que le serviteur de Dieu dispensait le pain de la parole aux diverses populations de la Castille, Charles Qnint entrait dans ce royaume. La nouvelle des désordres qui s'y étaient produits pendant l'absence du monarque l'avait irrité, mais deux ans s'étaient écoulés depuis cette déplorable époque ; pendant ce temps son cœur s'était adouci : à son entrée, il manifesta les dispositions les plus pacifiques, et les premiers actes par lesquels il signala sa présence, suffirent pour dissiper les craintes qu'on avait conçues à son approche.

La renommée porta bientôt le nom du P. Thomas aux oreilles de l'empereur. Il voulut l'entendre. Mais la modestie de l'humble religieux fut si alarmée de la proposition qui lui fut faite de parler devant l'empereur, que l'autorité du provincial dut intervenir pour vaincre ses répugnances. Alors il n'hésita plus, et, l'obéissance donnant à son zèle une nouvelle vigueur, il prêcha, pour la première fois, d'une voix libre et ferme, l'austère morale de l'Evangile devant la plus brillante cour du monde. L'histoire de Charles Quint montre que ce prince était animé des plus vifs sentiments de foi ; la démarche qu'il fit à la fin de sa carrière publique est assurément un des plus beaux triomphes que l'esprit de foi ait jamais remporté sur l'esprit du monde. Lorsque saint Thomas porta, pour la première fois, la parole devant lui, le monarque était jeune encore, et aux illusions de l'âge se joignaient, dans son âme, les illusions de la puissance et de la gloire. Cependant il comprit de suite le mérite du prédicateur, et le bien que ses prédications pourraient lui faire à lui-même. La profondeur de la doctrine développée par saint Thomas le frappa vivement ; le feu de sa parole l'émut ; sa liberté tout apostolique lui parut être un utile contrepoids à opposer aux vaines adulations de la flatterie. Charles Quint voulut s'attacher un homme qui ne lui dirait jamais que la vérité, et qui la lui dirait toujours au nom de Dieu.

Aussitôt que le sermon fut fini, l'empereur fit dire au provincial des Augustins qu'il désignait le P. Thomas pour être, à l'avenir, son prédicateur ordinaire. Il exprima en même temps le désir de voir ce religieux atta-

ché désormais à la résidence de Valladolid, séjour habituel de la cour (1). Ce désir ne fut pas pleinement exaucé. Thomas était, comme nous l'avons vu, aussi habile administrateur que prédicateur éloquent ; les intérêts de son Ordre ne lui permettaient pas de passer l'année sous un cloître, dans le seul but d'attendre les époques où il aurait à prêcher devant la cour.

Quoiqu'il en soit, saint Thomas eut bientôt à commencer devant la cour le ministère évangélique dont l'empereur l'avait chargé, et voici les circonstances dans lesquelles il porta pour la première fois la parole devant son royal auditoire. La cour était à Valladolid, livrée à une sorte d'enivrement de joie. L'impératrice Isabelle, sœur aînée de Jean III, roi de Portugal, que Charles Qnint avait épousée le 3 mai 1526, venait de mettre au monde le prince Philippe (2). Ce joyeux événement donna lieu à des fêtes magnifiques. Elles ne se terminèrent que pour faire place à d'autres fêtes non moins brillantes, qui accompagnèrent la cérémonie de la prestation, par les Etats assemblés, du serment de fidélité au prince nouveau-né, héritier présomptif de la couronne. Cette dernière cérémonie eut lieu, en effet, au mois d'avril de l'année 1528 (3).

Saint Thomas arrivait à Valladolid dans ces circonstances. Lui, qui portait dans ses regards la modestie d'un ange, dans les traits flétris de son visage l'em-

(1) Salon n. 61. Mugnaton n. 8.

(2) Le 20 mai 1527.

(3) Supplem. de Mariana et hist. tom. 9.

preinte austère de la pénitence, dans tout son costume enfin les humbles livrées de la pauvreté, tombait au milieu d'une cour où l'éclat de la grandeur brillait de tout ce qu'elle a de plus éblouissant, où le luxe de l'opulence étalait ses pompes les plus séduisantes. Et c'était au moment où cette cour était emportée, pour ainsi dire, dans un tourbillon de plaisirs et de divertissements, qu'il devait faire entendre à ses oreilles le langage lugubre de la mort, du jugement de Dieu, de la pénitence, et abattre à ses pieds toutes les vanités et toutes les illusions de la vie. Certes, le contraste était frappant, et rien déjà n'était plus éloquent pour un tel auditoire que la présence d'un tel prédicateur; comme aussi, rien n'était plus propre à enflammer le zèle d'un semblable prédicateur, que la vue d'un semblable auditoire. Placé sur ce nouveau théâtre, saint Thomas éprouva une impression semblable à celle qui émut saint Paul au milieu d'Athènes, il sentit son esprit s'agiter au-dedans de lui. Ses convictions religieuses, déjà si vives, s'animèrent encore au spectacle de tant de vanités; ses paroles devaient se ressentir du feu qui embrasait son âme. On a remarqué que jamais saint Thomas ne fut plus simple dans sa diction, ni plus libre dans sa pensée, ni aussi plus vif dans ses mouvements, que devant cet imposant auditoire. Apôtre à la cour comme partout ailleurs, il y prêcha de la seule abondance de son cœur, sans y apporter une plus grande préparation que dans toute autre circonstance. Il est fâcheux que ses discours n'aient pu arriver jusqu'à nous tels qu'il les prononçait; cependant, si incomplets qu'ils soient, les canevas que nous possé-

dons, rédigés par lui-même, suffisent pour confirmer les réflexions que nous avons faites plus haut sur le genre de notre bienheureux prédicateur. Nous en citerons donc quelques extraits.

Saint Thomas prend pour texte de son sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, ces paroles adressées par les Juifs à saint Jean-Baptiste : *Tu quis es ?* Qui êtes-vous ? Et il parle ainsi : « Courte sentence, mes frères, » mais féconde en salutaires réflexions. Plût à Dieu que » vous comprissiez tous qui vous êtes ! Cette science » vous serait plus utile que toutes les autres sciences » du monde. A quoi vous servira-t-il de connaître le » mouvement des astres, les vertus des plantes, les pro- » priétés des animaux, si vous vous ignorez vous-mê- » mes ? L'étude de vous-mêmes doit être, sachez-le, la » première et la dernière de vos études. Soyez aussi » sages qu'il vous plaira : votre sagesse n'est que folie, » si, avant tout, vous n'êtes sages pour vous-mêmes. » Que vois-je cependant ? Je vous vois vous occuper de » votre famille, de votre maison, de vos domaines, de » vous-mêmes ; mais de votre âme, nul souci ! Quelque » rapide que soit la fuite du temps, vous trouvez assez » de loisir, dans un seul jour, pour parcourir le cercle » infini de vos occupations et de vos plaisirs, et dans » un mois, dans une année, vous ne trouvez pas, aveu- » gles que vous êtes, vous ne trouvez pas une heure, » pas un instant pour penser à votre âme ! Quoi donc ! » est-ce que vous vous estimez si peu que de ne pas » vous juger dignes d'un moment d'attention ? Hommes » aveugles, aveugles, trois fois aveugles ! vivre ainsi,

» toujours répandus au dehors, toujours exilés de vous-
» mêmes. Ah ! mes frères, rentrons en nous-mêmes et
» étudions-nous. Laissons, s'il le faut, l'étude des let-
» tres, des arts, de la philosophie ; sans ces sciences on
» peut se sauver ; étudions-nous nous-mêmes, car sans
» la science de soi-même, point de salut ; point de salut,
» entendez-le ; car vous ne vous sauverez pas, si vous
» ne faites pénitence, et vous ne ferez pas pénitence si
» vous ne vous connaissez pas vous-mêmes... »

» Pour parvenir à vous connaître vous-mêmes, vous
» devez rechercher quelle est votre nature, quelle est
» votre profession, quels sont vos emplois. Votre na-
» ture : qu'êtes-vous quant à votre corps ? Je vous ren-
» voie à ceux qui ne sont plus. Allez dans les cimetières,
» creusez dans les tombeaux : en voyant ce qu'ils ren-
» ferment, vous reconnaîtrez ce que vous êtes. O homme,
» ô abjection ! O fils de l'homme, ô ver de terre ! Malheur
» à vous qui êtes orgueilleux ! vous vous élevez aussi
» haut que vous pouvez ; eh bien ! montez, montez en-
» core, votre chute n'en sera que plus éclatante. Oui,
» qui que vous soyez, grands de la terre, pontifes de
» l'Eglise, héros de la guerre, il vous faudra bien un
» jour disparaître de ce monde, et vous coucher dans la
» corruption du tombeau. Mais, ô mon Dieu ! ils ferment
» les yeux pour ne point voir, ils se bouchent les oreil-
» les pour ne pas entendre, ils veulent jouir sans trouble
» ni inquiétude des vains plaisirs du siècle. Néanmoins,
» une voix m'ordonne de crier, j'ai répondu : Que di-
» rai-je par mes cris ? *Toute chair n'est que de l'herbe,*
» *et toute sa beauté est semblable à la fleur des*

» *champs* (1). Voilà, ô prédicateur de l'Evangile, ce
» qu'il te faut prêcher et prêcher sans cesse, parce que
» les oreilles de ceux qui t'écoutent sont endurcies et
» ne t'entendent pas... O endurcissement déplorable! et
» l'herbe s'est desséchée, et la fleur est tombée. Regar-
» dez cette jeune personne : elle est belle; elle brille de
» fraîcheur et de grâce... Un instant! et vous verrez ces
» beaux traits flétris, sillonnés, défaits par la vieillesse.
» Que sont devenus ces traits animés, ces vives cou-
» leurs, ces formes ravissantes, ces paroles enjouées?
» *L'herbe s'est desséchée, et la fleur est tombée!...* »

Après avoir apprécié, selon qu'ils méritent de l'être, les biens fragiles de la fortune et de la nature, et dissipé les illusions des hommes qui recherchent ces biens avec tant d'ardeur, le véhément prédicateur vient à expliquer la dignité de l'âme, ses nobles attributs, ses destinées immortelles, et déplore encore l'aveuglement des pécheurs qui la dégradent par une indigne conduite. Passant ensuite à son second point, Thomas oppose les caractères de la loi évangélique qu'on promet au baptême d'observer, aux traits qui se font remarquer dans la vie de la plupart des chrétiens, et il établit, entre les uns et les autres, un contraste non moins frappant que le précédent. Enfin, il aborde la troisième question, qui intéresse plus directement ses auditeurs. « Qui êtes-
» vous? s'écrie-t-il. Vous me répondez avec fierté : Nous
» sommes nobles, seigneurs; nous portons les titres de
» comte, de duc; le sang des princes coule dans nos

(1) Isaïe 40, 6.

» veines... Rangs éminents mais fardeaux plus redoutables encore! dignités sublimes, mais fécondes en périls de tout genre! Non; ne vous glorifiez pas de l'élévation de vos rangs, ni de l'éclat de vos titres; ne ne vous glorifiez pas, mais tremblez! tremblez à la vue de vos obligations et de votre responsabilité! Autant vous êtes au-dessus des autres par votre naissance ou vos emplois, autant vous devez les surpasser par vos vertus. Sachez-le bien, grands du siècle, votre opulence et vos dignités ne vous ont été données, ni pour que vous habitiez de superbes palais, ni pour que vous marchiez sur de magnifiques tapis, ni pour que vous vous asseyez deux fois le jour à une table somptueuse, étincelante d'or et d'argent, ni enfin pour que vous prodiguiez sur vos vêtements tout le faste du luxe et de la vanité; vous êtes riches et puissants pour être les pères des orphelins, les protecteurs des faibles opprimés, pour conduire vos sujets dans la paix et dans la justice, les défendre contre leurs ennemis, les secourir dans tous leurs besoins... Voilà ce que vous devez être. Mais, en vérité, qui êtes-vous? Qui sont-ils, ces riches du monde qui chargent leurs tables du fruit des travaux et des sueurs du pauvre, qui oppriment leurs sujets par d'injustes exactions, par toutes sortes de cruels traitements? *Malheur à vous qui êtes opulents dans Sion, grands et chefs des peuples, qui entrez avec pompe dans les assemblées d'Israël (1). Ecoutez cette parole, vous tous*

(1) Amos, VI, 1.

» *qui foulez aux pieds le pauvre : Le Seigneur Dieu*
» *a juré par son nom trois fois saint : voici que des*
» *jours de malheur viendront sur vous ; ils vous*
» *prendront comme à l'hameçon, et vos enfants*
» *comme dans les filets du pêcheur, et vous sortirez*
» *par les brêches des murailles, et vous serez jetés*
» *sur la montagne d'Armon (1).* »

« Qui êtes-vous encore? Nous sommes juges, préfets,
» capitaines, gouverneurs : soit; mais observez-vous
» l'équité? Tenez-vous en main la balance de la justice,
» pour proportionner les récompenses aux mérites, les
» châtiments aux crimes? En vérité, ditez-vous, la
» chose n'est pas toujours en mon pouvoir, je suis obligé
» de faire pencher la balance, tantôt d'un côté, tantôt
» d'un autre, pour condescendre aux désirs, aux prières
» des personnes honorables, de celles surtout qui sont
» le plus en faveur à la cour, qui possèdent la confiance
» du souverain. Un ami puissant intercède auprès de
» moi : si je repousse son intercession, j'ai à craindre
» une honteuse destitution... — Ne recevez-vous pas des
» présents? — Quelquefois; et, sans cela, comment
» pourais-je entretenir ma maison? Mon traitement est
» modique; j'ai à supporter d'énormes dépenses... —
» Travaillez la terre. — Je ne le puis pas. — Ah malheu-
» reux, plût à Dieu que vous travaillassiez la terre! un
» laboureur modeste, mais honnête, vaut mieux qu'un
» juge fastueux et inique... »

Dans un autre sermon, prèché à la cour le XIX[e] di-

(1) Amos, IV, 1, 2. 3.

manche après la Pentecôte, Thomas traitait de l'union de l'âme avec Jésus-Christ par la grâce. Après avoir parlé du bonheur ineffable que le céleste époux fait goûter, par sa présence, à l'âme qui le possède, Thomas raconte, avec un saint enthousiasme, les louanges, les bénédictions que l'âme fidèle renvoie à son bien-aimé, en retour des bienfaits qu'elle en reçoit, et développe, à cette occasion, en l'appliquant à son sujet, le psaume XLIV, dans lequel David célèbre les noces spirituelles de Jésus-Christ et de son Eglise. Adressant ensuite la parole à l'empereur, il lui donne, en commentant son texte, les avis les plus salutaires. Le lecteur, en lisant le passage que nous allons mettre sous ses yeux, sera sans doute frappé de la liberté apostolique, de la simplicité austère avec lesquelles un pauvre religieux osa parler en public, et devant toute une cour, au plus puissant monarque qui fût alors sur la terre.

« Maintenant, Sire, il me parait utile de m'adresser,
» en particulier, à Votre Majesté. Le texte sacré que je
» viens d'exposer, contient un sens moral qui mérite
» d'être médité par un roi. Dans cet épithalame, l'Esprit-
» Saint, ce céleste paranymphe, établit Jésus-Christ roi
» du monde selon la chair, et lui trace des règles de
» gouvernement que tous les princes de la terre doivent
» observer, des règles que vous ne trouverez ni dans la
» politique d'Aristote, ni dans la république de Platon,
» ni dans tout autre livre fait de main de philosophe.
» *O roi!* dit le prophète, *vous surpassez en beauté les*
» *fils des hommes*. La beauté d'un prince, c'est l'excel-
» lence, c'est la pureté, c'est la sainteté des mœurs;

» cette beauté morale doit s'élever, par son éclat, jus-
» qu'à la hauteur de la dignité dont elle est l'ornement.
» Celui qui a l'honneur de commander aux hommes, a
» le devoir de mener une vie supérieure à la faiblesse
» de l'homme ; celui qui occupe le plus haut rang dans
» le royaume, doit y apparaître comme un miroir qui
» reflète, aux regards des peuples, tous les traits des
» vertus civiles et religieuses, comme un modèle parfait
» sur lequel les sujets puissent réformer leurs mœurs.
» *La grâce est répandue sur vos lèvres.* Il faut que le
» prince soit affable, aimable, prévenant, qu'il soit doux
» dans la parole, calme dans la conversation. Qu'en lui
» la gravité et l'aménité se tempèrent dans une si juste
» proportion, que les grands soient maintenus dans le
» respect, et que les petits s'approchent avec confiance.
» Qu'il soit néanmoins, dans l'occasion, ferme, résolu,
» magnanime, selon cette autre parole : *Ceignez-vous*
» *de votre glaive, ô roi très-puissant!* afin d'imiter
» celui qui a été un agneau dans sa vie mortelle, et un
» lion dans sa résurrection. Le texte ajoute : *Servez-*
» *vous de votre beauté comme d'un arc tendu, pour*
» *les soumettre à votre empire; avancez-vous, soyez*
» *heureux dans vos combats et régnez.* Rien ne sou-
» met le peuple, n'affermit la couronne, comme la vertu
» du roi : la vertu qui rend le roi aimable, agréable à
» tous. Loin, loin de vos peuples, grand Prince, la
» crainte qui les rendrait soumis, en fermant leurs
» cœurs ! que vos sujets vous soient à jamais attachés,
» mais seulement par les doux liens de la reconnaissance
» et de l'amour? S'il en est ainsi, grand Roi, prospérez

» et grandissez tous les jours en gloire et en vertu.
» Vous avez noblement commencé ; fasse le ciel que vos
» progrès et votre fin dépassent encore vos commence-
» ments? Oui, certes, il en sera de la sorte si vous
» observez ce qui suit : *A cause de la vérité*, est-il dit,
» *de la mansuétude et de la justice*, trois vertus qui
» forment le plus bel ornement de la dignité royale. Un
» roi doit aimer la vérité, haïr les fraudes, les intri-
» gues, le mensonge; il doit aimer la justice, sœur de la
» vérité; il faut que le sceptre d'équité soit le sceptre
» de son règne; il doit enfin aimer la mansuétude,
» *parce que la colère de l'homme n'opère pas la jus-*
» *tice de Dieu. Vous avez aimé la justice et haï l'ini-*
» *niquité; c'est pour cela, ô Roi! que votre Dieu a*
» *répandu sur vous l'onction de sa joie*... Vous l'en-
» tendez, Sire : si Dieu vous a élevé au rang suprême,
» ce n'est pas à cause de votre force, de votre magnani-
» mité, de votre clémence, bien que ces vertus soient
» nécessaires à un roi; c'est, dit le texte, parce que
» vous avez aimé la justice et haï l'iniquité. Voilà donc
» le premier caractère d'un roi : être l'ami des bons,
» l'ennemi des méchants. Tous ceux qui ont l'honneur
» d'approcher le roi, s'étudient à lui plaire ; d'où il suit
» que, s'il est l'ami des bons, tous s'efforcent d'être
» bons, ou du moins de le paraître; la crainte que le
» roi leur inspire les soumet aux justes sacrifices qu'ils
» refuseraient à la seule crainte de Dieu. Oh! diront-ils,
» si je faisais cette action et que le roi le sût, je tombe-
» rais dans sa disgrâce, il m'éloignerait de sa présence.
» Et moi, je dis : ô l'éloquent prédicateur qu'un roi! un

» seul de ses exemples, une seule de ses paroles exer-
» cent plus d'empire sur le cœur des sujets que les
» exhortations de tous les prédicateurs de son royaume...
» Vous me pardonnerez, Sire, si mon zèle pour votre
» gloire a dépassé les bornes que je devais respecter.
» Que Votre Majesté ne voie dans mon langage que
» l'expression du désir ardent qui m'anime de contri-
» buer à son édification. Plaise à Dieu que les paroles
» du roi David soient gravées dans votre mémoire!
» Qu'elles brillent dans votre conduite, et alors, grand
» Roi, alors *le Seigneur votre Dieu sera épris de*
» *votre beauté*... »

Ce langage sévère ne déplaisait pas à l'empereur. Ce prince, peu franc de son naturel, aimait pourtant à entendre la vérité, sous quelque forme qu'elle lui fût présentée : mais il aimait surtout à l'entendre de la bouche d'un prédicateur tel que Thomas, dont il appréciait le zèle pur et désintéressé, dont il vénérait la sainteté éminente. Isabelle partageait les sentiments de son époux. Isabelle l'idole de la cour, moins par le rang qu'elle y tenait, que par la beauté dont elle était douée, avait le bonheur, dans l'ardeur même de la jeunesse, et au milieu des adulations de toutes sortes, d'attacher un plus haut prix à la beauté de l'âme et à l'innocence des mœurs, qu'à la grâce des formes et à la noblesse des manières. Elle sentit, dès le début du saint prédicateur, combien ses instructions lui seraient utiles, et conçut une sorte d'avidité pour sa parole. Non contente de l'entendre, toutes les fois qu'il prêchait à la cour, elle voulait assister aux sermons qu'il donnait fréquemment,

soit dans les monastères, soit dans les églises paroissiales. Mais alors, afin de se soustraire aux honneurs qu'on n'eût pas manqué de lui rendre, si elle se fût montrée avec l'appareil dû à son rang, elle se vêtait d'habits simples et communs, se couvrait le visage d'un voile, se rendait à l'église sans suite, et assistait au sermon confondue au milieu de la foule. L'empereur lui-même se faisait un devoir de suivre l'exemple de sa pieuse épouse, et assistait avec elle à la prédication, perdu dans l'auditoire. Il avait donné ordre à son aumônier de l'avertir, toutes les fois que saint Thomas devrait prêcher hors de la chapelle royale, et, quand il était prévenu à temps, il se rendait exactement à l'église où le sermon devait avoir lieu, à moins que des occupations pressantes ne le retinssent dans son palais (1).

Mais ces sentiments d'admiration et de respect qu'il avait fait naître dans tous les cœurs à la cour, dès ses premiers pas dans son ministère évangélique, n'étaient pas, comme on le pense bien, le résultat qu'ambitionnait le modeste prédicateur; il aspirait à un but plus digne de ses efforts. Il voulait émouvoir les cœurs, réveiller le sentiment religieux, conduire à la pénitence; il voulait convertir et sauver. Or, ces fruits de salut, il eut la joie de les recueillir avec une abondance qui dépassa ses espérances.

Thomas annonçait l'Evangile dans un siècle et dans un pays de foi. Sans doute, il y avait alors des vices : les passions sont de tous les temps; mais, à l'époque dont

(1) Salon, n. 63.

nous parlons, le désordre que les passions produisaient dans les sens et dans le cœur n'avait pas encore gagné l'esprit. L'incrédulité, aujourd'hui malheureusement si commune, même parmi le simple peuple, n'avait encore pénétré dans aucune des classes de la société. Dans les cours, comme dans les villes et les campagnes, la religion était respectée; si le tumulte du monde, si l'enivrement du plaisir, pouvaient parvenir à étouffer un moment le cri de la foi au fond des âmes, elle reprenait bientôt son empire, dès que l'effervescence des passions s'était une fois calmée. Or, c'était toujours dans ces moments de calme que Thomas paraissait à la cour de Charles-Quint. La sainteté de sa vie, son extérieur austère, la modestie et la gravité de son maintien, ne pouvaient que contribuer puissament à disposer d'avance les cœurs, à recevoir les salutaires impressions que son éloquence apostolique devait exciter en eux; ces impressions elles-mêmes, fécondées par les grâces spéciales que Dieu accordait aux auditeurs, en considération des mérites du prédicateur, devaient finir par les détacher du péché, et les ramener à la pratique de leurs devoirs religieux.

Mais, afin de rehausser encore, aux yeux des hommes, le ministère de son serviteur, Dieu se plaisait souvent à faire éclater en lui, du haut de la chaire, les grâces les plus signalées. En voici un exemple re marquable :

Saint Thomas prêchait son premier carême devant la cour, et l'on était arrivé au jeudi saint. On sait que, en ce jour anniversaire de celui où le Sauveur daigna

s'humilier aux pieds de ses apôtres, nos rois très-chrétiens avaient coutume d'honorer, en les imitant, les humiliations du divin Maître. Ils lavaient les pieds à douze pauvres. Ce pieux usage était aussi pratiqué par les rois catholiques d'Espagne. En ce jour donc du jeudi saint de l'an 1528, tout était disposé dans la chapelle du palais pour la cérémonie du lavement des pieds. L'empereur arrive accompagné de sa cour. Douze pauvres sont introduits, et placés sur des siéges d'honneur. Le diacre chante l'Evangile et Thomas monte en chaire. Ses premières phrases trahissent l'émotion extraordinaire qui domine son âme; il fait ressortir, avec des paroles emflammées, la tendresse, l'humilité, toutes les dispositions intérieures qui animaient le cœur de l'Homme-Dieu, pendant que, le front incliné vers la terre, il lavait les pieds à ses apôtres. Arrivant ensuite au moment où l'ardente humilité de saint Pierre, se soulevant à la vue d'un si grand abaissement de la part de son Maître, refuse de recevoir le service que le Sauveur veut lui rendre, le saint prédicateur commente, avec une animation inexprimable, ces vives paroles de l'apôtre : *Tu mihi lavas pedes*? Vous me lavez les pieds? « Vous, Seigneur, s'écrie-t-il, me laver les pieds! Vous, mon Dieu! qui êtes la gloire des anges, la couronne des saints, la joie du ciel! vous, mon Dieu! que vous me laviez les pieds, à moi le dernier des hommes, un ver de terre, un misérable pécheur! vous, à moi!... à moi!... à moi!... » A ces mots, la voix du prédicateur s'éteint, ses mains retombent sur la chaire, tout son corps devient immobile, son visage paraît enflammé, et

ses yeux, fixés vers le ciel, laissent échapper deux ruisseaux de larmes.

A ce spectacle inattendu, un premier sentiment de surprise et d'émotion saisit l'auditoire; mais bientôt la surprise fait place à l'admiration, et l'émotion se traduit par des larmes abondantes qui coulent silencieusement de tous les yeux. Ce sermon produisit les plus heureux fruits de salut, et la cour entière, entraînée par un élan unanime de piété, donna à tout le royaume le plus bel exemple de fidélité au devoir pascal.

La scène attendrissante que nous venons de raconter, n'est point un fait isolé dans la carrière évangélique du serviteur de Dieu. Il lui arriva souvent d'éprouver en chaire de semblables ravissements, surtout quand il prêchait sur la passion de Jésus-Christ. Aliment ordinaire de son amour, les souffrances de l'Homme-Dieu faisaient aussi le sujet habituel de sa contemplation; mais, pendant les saints jours consacrés par l'Eglise à honorer la mémoire des douloureux mystères, il les avait sans cesse présents à l'esprit; alors, soit qu'il se livrât à la méditation, à l'étude ou à la prédication, Jésus crucifié était l'unique objet de ses pensées, de ses affections, de ses paroles. Aussi son âme, pendant ce saint temps, était-elle dans une sorte de continuel ravissement, et, pour peu qu'il s'abandonnât, en prêchant, aux élans de son amour, on le voyait bientôt entrer dans l'état où nous l'avons déjà considéré.

Saint Thomas prêchait un jour, dans la cathédrale de Burgos, sur le mystère de la croix. Après avoir parlé de l'amour que le Fils de Dieu avait témoigné aux hom-

mes, en donnant sa vie pour eux, et déploré amèrement l'ingratitude dont ils payaient un si grand bienfait, il saisit tout-à-coup un crucifix qui était à côté de lui, et le présentant à son auditoire, il s'écria, d'une voix forte : « Regarde, chrétien, regarde ! contemple ce chef » couronné d'épines, ces yeux éteints et noyés dans le » sang, cette face que les anges adorent, et que tu as » couverte, toi, de crachats et de souillures... » A ces paroles, l'excès de sa douleur étouffe sa voix ; il s'arrête, les bras étendus en croix, le visage tout embrasé, et il entre dans un long ravissement (1).

Un autre jour de la semaine sainte, Thomas, alors prieur du couvent de Burgos, monta en chaire dans l'église conventuelle, après s'être préparé par une longue et fervente méditation, sur les dispositions intérieures qui animèrent le sacré Cœur de Jésus pendant sa passion. Le texte qu'il choisit pour son discours fut ce long passage de saint Paul aux Philippiens : « *Soyez dans les dispositions où s'est placé Jésus-Christ, lui qui, ayant la nature de Dieu, n'a pas cru que ce fût de sa part une usurpation de s'égaler à Dieu, et qui s'est cependant anéanti lui-même, en prenant la forme de l'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et reconnu comme homme par tout ce qui a paru de lui, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix* (2). »

(1) Salon n. 86.

(2) Philipp. II, 5, 8.

Thomas commença bien à réciter ces paroles, mais son cœur s'attendrit tellement, ses larmes coulèrent en si grande abondance, qu'il fut contraint de s'arrêter avant d'avoir achevé son texte. Il fit effort pour dominer son émotion et voulut reprendre, mais son émotion redoublant, l'empêcha encore de poursuivre. Il essaya de nouveau, mais cette fois, il entra dans une extase qui dura une heure entière ; après quoi, ayant repris l'usage de ses sens, il commença son sermon, et le poursuivit sans interruption avec l'ardeur d'un séraphin.

Quand il plaît à Dieu d'autoriser, par des témoignages aussi éclatants de son amour, la parole de ceux qui prêchent en son nom, pourrait-il se rencontrer des cœurs assez durs, pourvu qu'ils n'eussent pas encore abjuré tout sentiment de foi, que la puissance de cette parole ne brisât et ne convertît ? Rien d'étonnant, donc, si les prédications de saint Thomas opérèrent tant de fruits de salut, parmi les grands aussi bien que dans la foule du peuple, à la cour comme dans les villes. Nous avons raconté plus haut les premiers succès de son zèle évangélique ; dans ce récit, nous avons cru devoir adoucir l'expression des biographes contemporains, de peur qu'en la traduisant dans toute sa force, nous ne nous rendissions complice d'une exagération. Maintenant, nous serions tenté de prendre notre circonspection pour de la timidité, et de nous reprocher d'avoir affaibli la vérité de l'histoire.

Effets de la pure libéralité de Dieu envers les âmes privilégiées, les ravissements et les extases ne consti-

tuent pas la sainteté, pas plus que les autres faveurs extraordinaires du même genre ; mais on peut dire qu'en général elles la supposent, et qu'elles en sont, dès cette vie, la récompense anticipée. Dieu ne glorifie ainsi devant les hommes, que les âmes qui sont bien pures à ses yeux et qui, entièrement détachées de la chair, du monde et de la volonté propre, ne vivent que par son amour et pour sa gloire. Aussi, à dater du moment où, pour la première fois, Dieu fit éclater les merveilles de sa bonté en faveur de notre extatique prédicateur, sa réputation de vertu, déjà si étendue, se répandit avec une incroyable rapidité par toute l'Espagne. On l'appelait de toutes parts ; on était en de continuelles instances, soit auprès de lui, soit auprès de ses supérieurs, pour obtenir le bonheur de l'entendre. L'humble religieux ne pouvait répondre à des demandes beaucoup trop multipliées ; mais s'oubliant alors lui-même pour ne voir dans ces sollicitations qui lui étaient adressées que les expressions d'un désir ardent d'entendre la parole de Dieu, il gémissait de la nécessité où il était de ne pouvoir satisfaire à tous les besoins, et répétait, en pleurant, ces paroles du prophète Jérémie : *Les petits enfants ont demandé du pain et il ne s'est trouvé personne qui pût ou qui voulût leur en rompre* (1).

La vue de cet empressement général qu'on témoignait à l'entendre soutenait le zèle du serviteur de Dieu dans l'accomplissement de son laborieux ministère. La prédication devint son occupation presque continuelle ; il

(1) Thren. IV. 4.

profitait de toutes les occasions que la Providence lui présentait pour instruire et exhorter. En quelque lieu qu'il se trouvât, à toute heure du jour, et quelque fût l'état de sa santé, il acceptait avec joie l'invitation qui lui était faite d'annoncer aux fidèles la divine parole. Quelques courts moments passés en oraison lui suffisaient pour préparer un discours, et si, étant en chaire, il avait quelques efforts à faire, ce n'était pas pour trouver les pensées et les sentiments propres à remplir le plan qu'il s'était tracé, mais uniquement afin de contenir les élans de dévotion qui tendaient à le ravir à lui-même. Etant prieur de Burgos, il donnait un jour l'habit religieux à un jeune homme nommé Jean de Castre. Comme il appartenait à une famille distinguée de la ville, un nombreux auditoire s'était assemblé à l'église du couvent des Augustins, pour assister à la cérémonie. L'âge encore tendre du postulant inspira au saint prieur la pensée de prendre pour texte de son allocution ces paroles du cantique des cantiques : *Notre sœur est petite et n'a pas encore de mamelles* (1). Il voulut commencer ; mais les sentiments de tendresse qu'il avait éprouvés pendant la cérémonie l'empêchèrent de proférer une seule phrase ; tout l'auditoire fut témoin des efforts qu'il fit pour se contenir, mais cette fois encore, l'amour fut plus fort en lui que l'humilité, et il passa à peu près une demi-heure dans une complète immobilité. Après quoi, ayant recouvré l'usage de la parole, il regarda ses auditeurs d'un air confus, et leur dit, avant d'entrer en

(1) VIII. 8.

matière : « Pardonnez, mes frères, à la faiblesse de mon » cœur, elle est si grande qu'elle me couvre de honte de- » vant vous (1). » Ainsi l'humilité de l'homme apostolique était péniblement affectée, toutes les fois que Dieu manifestait aux yeux du public les grâces dont il le comblait. Tandis que tous ses auditeurs, suspendus, pour ainsi dire, à ses lèvres, attendaient, avec une sorte de religieuse anxiété, le moment où il plairait à la bonté divine de faire éclater sur son front un rayon de la gloire céleste, Thomas, au contraire, disait à Dieu, dans le silence de son âme : *Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur* (2). Cette humble prière, pour n'être pas toujours exaucée selon les désirs du serviteur, ne laissait pas que d'être toujours agréable à son divin Maître.

Si saint Thomas ressentait les plus merveilleuses opérations de la grâce au milieu même de ses prédications, c'est-à-dire dans les moments où son esprit, emporté par l'action extérieure, absorbé dans le développement d'un sujet grave et sérieux, semblait le moins disposé à les recevoir, on peut aisément comprendre combien plus fréquentes et plus intimes encore étaient les communications que Dieu daignait entretenir avec lui, dans l'exercice de l'oraison, pendant la célébration des saints mystères, partout où l'humilité du saint, n'ayant rien à craindre des regards des hommes, lui permettait de se livrer en toute sécurité aux mouvements de sa ferveur.

(1) Salon n. 90.
(2) Luc, V, 8.

Voici, à cet égard, quelques traits édifiants que l'histoire nous a conservés.

Quand saint Thomas trouvait quelques moments de loisir avant le dîner, il avait coutume de les passer en oraison ; or, il arrivait souvent que son âme était tellement absorbée en Dieu pendant ce saint exercice, qu'il n'entendait ni le signal du repas, ni le bruit que faisaient les frères, en sortant de leurs cellules et en se rendant au réfectoire. Ceux-ci, ne le voyant pas paraître, devinaient le motif de son absence, et n'osaient pas l'avertir. Seulement, quand le repas était terminé, un frère se rendait à la cellule du saint, l'ouvrait sans bruit, déposait sur la table la nourriture qui lui était destinée, et se retirait sans l'interrompre.

Après l'office, Thomas restait à l'église pour y adorer le saint sacrement ; on le vit fréquemment devant l'autel immobile, élevé de terre, et ne donnant d'autre signe de vie que les larmes qui coulaient abondamment de ses yeux.

Le serviteur de Dieu avait prié le frère chargé du soin de sa cellule de l'avertir à une certaine heure, pour la célébration des saints mystères. Un jour, le frère appelant Thomas au moment accoutumé, n'en reçut point de réponse ; il appelle à plusieurs reprises, il n'est pas plus heureux. Devinant alors le motif de ce silence, il ouvre la porte et voit, en effet, le Père ravi en extase ; il s'approche et lui annonce qu'il est l'heure de monter à l'autel. Thomas ne l'entend pas ; alors le bon frère, pénétré d'admiration, se met à genoux pour remercier Dieu du touchant spectacle dont il est témoin. Cependant le

temps s'écoule. Enfin, saint Thomas revient à lui et se dispose à sortir ; il était trop tard. « Mon Père, dit le » frère, l'heure de la messe est passée ; le dîner de la » communauté est terminé. » — « Mon cher frère, lui » répond le saint d'un air peiné, je ne pensais pas que » le jour fût si avancé, je regrette de n'avoir pas dit » la messe ; mais Dieu sait que je ne l'ai pas offensé en » cela. »

Pendant le séjour qu'il fit à Burgos, saint Thomas célébrait les divins mystères dans une petite chapelle dédiée à Jésus crucifié, qu'à ce titre il affectionnait singulièrement. Il recevait dans ce sanctuaire béni les grâces les plus signalées, qui le forçaient à suspendre, pendant un temps souvent considérable, les prières et les cérémonies sacrées. C'était au point que le frère assistant était obligé de lui tirer le bord de la chasuble, pour le rappeler à lui et l'avertir de continuer le saint sacrifice. Aussi, Thomas avait-il l'habitude de célébrer tard, et, autant que possible, dans une chapelle isolée, soit afin de remplir cette auguste fonction avec plus de paix et de recueillement, soit pour dérober aux regards des hommes les grâces singulières qu'il recevait de Dieu. Non content de prendre ces précautions, il n'admettait encore, pour l'assister, que les frères dont la discrétion lui était bien connue ; et quand il s'était passé, pendant la messe, quelque chose d'extraordinaire, il ne manquait pas, après l'avoir terminée, de recommander le plus profond secret à son assistant (1).

(1) Salon n. 78.

Nous n'essayerons pas de décrire ce qui se passait dans l'âme du saint religieux, lorsqu'il était uni si intimement à Dieu ; ce serait une entreprise téméraire et impossible : téméraire parce qu'il *n'est pas permis à la langue des hommes de rapporter les mystérieuses paroles de l'amour divin* (1) ; impossible, parce que *l'œil de l'homme n'a point vu, parce que son oreille n'a point entendu, parce que son cœur n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (2). Obligée, par son confesseur, d'écrire ce qu'elle ressentait dans ses oraisons extraordinaires, sainte Thérèse répond dans un endroit de ses ouvrages : « Comment » pourrai-je écrire une chose que je ne saurais comprendre ? Lorsqu'au sortir de cette oraison, et après avoir » communié, je pensais de quelle manière je pourrais » exprimer ce que l'âme fait quand elle jouit d'un si » grand bonheur, Notre Seigneur me dit : Ma fille, elle » s'oublie entièrement elle-même pour se donner tout » entière à moi. Ce n'est plus elle qui vit, mais c'est » moi qui vis en elle ; et cela est si incompréhensible, » que tout ce qu'elle peut comprendre, est qu'elle n'y » comprend rien. » (3).

Dans un sermon sur la transfiguration, qui semble n'être qu'un transport continuel d'amour, saint Thomas, développant ces paroles de saint Pierre : *Seigneur, il est bon que nous soyons ici*, cherche en vain dans le

(1) 2 Cor. XII. 4.
(2) 1 Cor. II. 9.
(3) Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même, tom. I, chap. XVIII, p. 224, édit. de Migne.

langage une expression qui puisse rendre le bonheur de l'âme que Dieu daigne élever jusqu'à lui par la contemplation. « Quelle langue, s'écrie-t-il, pourrait exprimer » la paix, la joie, les délices intérieures du cœur que » l'amour divin trouve assez pur pour en faire son ta» bernacle ? O heureux, mille fois heureux l'homme » qui fait tous ses efforts, qui sacrifie tout, qui se » sacrifie lui-même, pour préparer au divin époux » de son âme une demeure digne de le recevoir, » pour l'orner de toutes les vertus, pour l'enrichir de » tous les trésors de la charité ! Quelle n'est pas sa fé» licité, lorsque le céleste époux frappe à la porte de » son cœur ? De quels torrents de volupté ce cœur n'est» il pas inondé, lorsqu'il entend la douce voix du Sei» gneur qui lui dit : voici que je viens !... » Bientôt après, inspiré par la reconnaissance, Thomas ajoute en parlant de lui-même : « Quant à moi, mes frères, s'il » m'est permis de dire un mot de moi-même, lorsqu'il » m'arrive d'être admis, malgré mes péchés, et par la » pure libéralité de mon très-doux Rédempteur, à » monter avec lui sur le Thabor, et à y contempler de » loin un rayon de la gloire qui jaillit de sa face adora» ble, oh ! avec quelles vives ardeurs, avec quelles lar» mes brûlantes je m'écrie : Mon Seigneur ! il est bon » que nous soyons ici ; ne permettez pas que jamais je » descende de cette montagne ; ce bonheur me suffit ; ce » m'est assez de jouir de votre présence ; ne vous retirez » pas, je vous en conjure, ne vous éloignez pas de moi ; » que tous mes jours s'écoulent, que toute ma vie se con» sume auprès de vous ! Ah ! Seigneur, que faut-il de

» plus ? Non, non, rien de plus, je ne veux que ce que
» je possède... Mais hélas ! hélas ! cette gloire disparaît,
» cette paix s'évanouit, et je me trouve seul, seul avec
mes misères et mes péchés. Oh ! quand luira sur nos
âmes ce jour qui ne connaît pas de déclin ! (1). »

Mais, si la nature de ces mystérieuses opérations de la grâce échappe à notre intelligence, les effets qu'elles produisent se révèlent à nous de la manière la plus admirable. La vie des saints nous apprend que le don de toucher les cœurs est ordinairement la suite de ces intimes communications que Dieu entretient avec ses fidèles serviteurs. Et cela se conçoit aisément. Plus la conviction qu'ils ont des vérités de la foi, de la nécessité du salut, du néant des choses de ce monde, de la solidité des biens éternels est vive et profonde, plus aussi le zèle dont ils sont animés est ardent, généreux et dévoué. Or, quand un zèle semblable préside à l'exercice du ministère apostolique, il est tout naturel que la grâce divine en féconde les travaux, qu'elle les couronne du succès. Ces réflexions s'appliquent au saint religieux dont nous écrivons l'histoire. En lui donnant d'admirables lumières pour diriger les âmes dans les voies du salut, la bonté divine sembla aussi avoir répandu sur toute sa personne, attaché à ses moindres actions, une grâce plus admirable encore, qui changeait en moyens de salut tous les rapports qu'il entretenait avec le prochain. Quelques mots tombés comme au hasard de ses lèvres, un geste, un regard, lui suffisaient quelquefois pour

(1) Salon n. 82, 83. Serm. de Transfig. vers. finem.

convertir un pécheur, pour ranimer une âme tiède, pour inspirer les plus pénibles sacrifices à des cœurs trop attachés aux biens de ce monde. Nous pourrions citer à cet égard un grand nombre d'exemples, les suivants suffiront.

Parmi les nombreux monastères situés dans la ville de Burgos, celui des chanoinesses de Saint-Augustin, connu sous le nom de Sainte-Dorothée, se faisait malheureusement remarquer par un déplorable relâchement. La discipline religieuse avait presque entièrement disparu; le recueillement, l'amour de la pauvreté, de la prière, de toutes les saintes vertus du cloître, avaient fait place aux goûts du monde et des vanités. C'était, parmi les membres de cette communauté égarée, à qui suivrait de plus près, dans les vêtements et dans les manières, les airs et les modes du siècle. Thomas arrive à Burgos. A peine est-il informé du triste état du couvent de Sainte-Dorothée, qu'il prend la ferme résolution de travailler à le réformer. Bientôt il paraît au milieu de la communauté, et demande à lui faire entendre la parole de Dieu. Les religieuses s'assemblent dans le chœur. Le saint prédicateur leur adresse une allocution courte, mais vive et pressante. A l'instant même, tous les cœurs sont changés. A peine a-t-il cessé de parler, que ces pauvres filles se pressent autour de lui, et le conjurent, les larmes aux yeux, de les entendre en confession. Dès ce premier moment, la réforme fut accomplie. On rejeta toute parure opposée à l'esprit de pauvreté; on rompit tout commerce avec le monde, et la régularité, reprenant son cours, ramena toutes les

vertus religieuses. Mais ce ne fut pas le seul miracle qu'opéra la parole féconde de saint Thomas. Pendant cette allocution, il y avait, au bas de l'église, un certain nombre de dames de la ville, qui étaient venues pour entendre le saint religieux. Ces dames furent elles-mêmes si touchées de ses paroles, bien qu'il ne se fût pas adressé directement à elles, que, suivant l'exemple des religieuses, elles allèrent aussi se jeter à ses pieds pour lui faire leur confession. Elles sortirent de l'église entièrement changées, et plusieurs d'entre elles, libres de tout engagement, ne tardèrent pas à quitter le monde pour embrasser la vie religieuse.

Saint Thomas travailla avec un succès, sinon toujours aussi prompt que celui dont nous venons de parler, du moins aussi complet et aussi durable, à la réforme d'un grand nombre d'autres monastères de filles. A Burgos, à Valladolid, dans toutes les villes où il résidait, il employait une bonne partie de ses journées à la direction des vierges consacrées à Dieu. Mais, dès que son zèle n'avait plus d'aliment de ce côté, il en trouvait dans les rangs des simples fidèles. Les personnes du monde se disputaient l'avantage de se confesser à saint Thomas et de recevoir ses avis. Son ministère était aussi heureux dans le monde que dans la religion. Au sortir du saint tribunal, où ils venaient d'écouter le serviteur de Dieu, les uns allaient distribuer aux pauvres des richesses auxquelles ils avaient été attachés jusque-là, les autres brisaient publiquement des liens criminels dont ils avaient été trop longtemps enchaînés, d'autres disaient un éternel adieu au monde, pour aller s'ensevelir dans

la solitude, ou pour se consacrer à l'état ecclésiastique. « Enfin, dit un ancien historien, c'était une vérité notoire et appuyée sur les plus nombreuses expériences, que personne ne faisait jamais sa confession au serviteur de Dieu, sans recevoir, en échange de ses aveux, de vives lumières, et un grand courage pour se dévouer à l'avenir au service du Seigneur (1). »

Le don de toucher les cœurs, que saint Thomas possédait dans un si haut degré, produisait quelquefois ses effets dans les circonstances en apparence les plus indifférentes. Un riche propriétaire de la Flandre, nommé Nicolas de Witte, étant venu se fixer à Burgos, à l'époque où Thomas dirigeait, dans cette ville, le couvent des Augustins, se lia d'amitié avec le saint prieur. Celui-ci apprit, par une lumière intérieure, que Nicolas était appelé à la vie religieuse; mais, connaissant aussi les liens qui semblaient encore l'attacher fortement au monde, il attendait en silence le moment favorable pour lui révéler sa vocation. Son attente ne fut que de quelques mois. Nicolas avait à son service un homme qu'il aimait tendrement. Ce serviteur étant tombé dangereusement malade, le maître eut la bonne pensée de le faire porter au couvent des Augustins, devant une image miraculeuse du Sauveur attaché à la croix. Là, après une fervente prière, le serviteur éprouva une amélioration si sensible, et en même temps si subite, que tous les assistants la regardèrent comme miraculeuse. Nicolas de Witte, pénétré lui-même de joie, courut aussitôt à la

(1) Salon n. 75.

cellule du P. Thomas, pour lui communiquer la nouvelle du bienfait que Dieu venait d'accorder à son malade. Saint Thomas fut à l'instant même inspiré de révéler à Nicolas le bienfait, plus précieux encore, que Dieu voulait lui accorder. Après l'avoir écouté, il lui répondit : « Je reconnais, mon frère, que le Seigneur vient de faire » une grande grâce à votre serviteur, en guérissant la » maladie qui tourmentait son corps ; mais apprenez de » ma bouche qu'il se prépare à vous faire à vous-même » une grâce bien plus grande, qui doit délivrer votre » âme des liens qui la retiennent dans le monde, et la » mettre en possession de la sainte liberté qu'on goûte » dans la vie religieuse. » Il sembla que la divine Providence eût attaché à ces courtes paroles la grâce même qu'elles annonçaient, car Nicolas de Vitte sentit naître aussitôt dans son cœur un vif désir d'embrasser la vie religieuse. Après avoir promptement mis ordre à ses affaires temporelles, il entra au couvent des Augustins, et eut la double consolation de recevoir l'habit des mains de saint Thomas, et de faire à ses pieds sa profession (1).

Notre bienheureux Thomas, dont la parole était si efficace sur les esprits égarés, chancelants ou irrésolus, n'avait pas moins de puissance sur les cœurs livrés à la désolation et au découragement. Animé, dès sa plus tendre enfance, de cette charité compatissante et géné-

(1) Salon n. 93, 94. — Herrera, hist. conv. Salmant., p. 166. Ce trait est aussi rapporté dans le procès de la canonisation par Christophe de Sanctotis, théologien du roi d'Espagne au concile de Trente, qui avait bien connu Nicolas de Witte.

reuse qui est le caractère propre des vrais disciples de Jésus-Christ, il regardait comme la plus douce fonction du ministère sacerdotal celle qui a pour objet le soulagement de la douleur et de l'infortune. Aussi, jamais il n'était plus heureux que dans les circonstances où la Providence lui offrait l'occasion de remplir cette fonction. Il visitait les prisonniers avec la plus grande exactitude. Aussitôt qu'il apprenait que quelque personne était tombée dans l'affliction, qu'elle fût riche ou pauvre, honorée ou méprisée, qu'il la connût ou qu'il ne la connût pas, il s'empressait de se rendre auprès d'elle, et de lui porter les consolations de la foi.

« Un jeune homme, juif de nation, se convertit à la foi de Jésus-Christ, et reçut le saint baptême par une providence de Dieu fort extraordinaire, comme nous le dirons. Jœlin étant depuis peu fait chrétien, on continuait à le regarder comme juif; tout le monde se tenait à l'écart de lui, et à peine trouvait-il un homme qui le saluât, qui lui donnât un bon mot, ou un regard de faveur, ou qui lui fit la moindre démonstration de bienveillance; ce qui l'affligeait extrêmement, et mettait dans son esprit une confusion de pensées qu'il avait bien de la peine à démêler, si notre bienheureux Thomas n'y eût charitablement porté la main. Car, reconnaissant la sainteté et la foi inviolable de ce néophyte, il s'en va le consoler, calme, par ses paroles, les émotions de son esprit, lui offre ses bons offices, sans avoir égard à la qualité des personnes dont il descendait, et noue si étroitement avec lui, que le nœud qui, dès cette première entrevue, les étreignit et serra, persévéra indissoluble

toute leur vie. Saint Thomas l'aima dès ce jour comme son fils; l'autre, par un retour de reconnaissance, le révéra comme son père, et le prit pour son confesseur. Il lui découvre tous les replis de sa conscience, et n'a point de secret qu'il ne fie à un ami si cordial, ni de douleur qu'il ne manifeste à un si charitable médecin. Etant, après quelques jours, tombé malade et en grand danger de mourir, craignant qu'il ne sortît de ce monde avant de laisser la mémoire d'une singulière grâce que Dieu lui avait faite, en confirmation de la foi catholique, il fait appeler en diligence saint Thomas, auquel il dit : « Mon Père, vous êtes le père, le consolateur, le médecin et le guide de ma pauvre âme; je vous ai importuné de me donner cette visite, pour recevoir en échange un grand secret que je n'ai communiqué à homme du monde; il m'eût déplu de mourir sans vous en avoir fait préalablement dépositaire. C'est, dit-il, qu'étant un jour allé en certain endroit, par le commandement de mon père, pour traiter quelques affaires d'importance, en compagnie d'un jeune homme hébreux de nation, de même âge que moi, nous commençâmes à nous entretenir, en chemin, de la personne du Messie que nous attendions, aveuglés encore de l'erreur des Juifs, et en parlions en sorte que nous fûmes épris d'un désir ardent de le voir, disant de cœur et de bouche : ah ! quel bonheur ce nous serait s'il venait en notre temps, et que nous puissions le voir de nos propres yeux ! et comme nous étendions nos discours sur ce sujet, notre dévotion croissait, et nos souhaits s'allaient enflammant de plus en plus; quand voici, étant déjà nuit, que nous apercevons, d'un

côté du ciel, une clarté si merveilleuse, qu'il semblait véritablement qu'il fût ouvert. Là-dessus, m'allant souvenir que j'avais ouï dire à mon père que parfois le ciel s'ouvrait, et qu'on pouvait alors demander à Dieu quelque grâce avec espérance de l'obtenir, nous nous mîmes à genoux avec toute la dévotion possible, et le suppliâmes de manifester le Messie en nos jours, et nous faire voir celui que nous attendions avec des élans si passionnés. Au milieu de cette oraison et de cette très-resplendissante clarté que nous regardions attentivement, nous voyons paraître, assez près de nous, un calice rayonnant avec une hostie au-dessus, en la même façon que les prêtres chrétiens le montrent lorsqu'ils célèbrent la messe. Il ne faut pas dire si nous fûmes bien effrayés à l'abord de cette vision : mais aussi, fûmes-nous tout à l'instant renforcés et affranchis de toute crainte, car nous sentîmes couler en nos âmes une lumière intérieure qui nous arracha la taie des yeux, et dissipa soudainement les ténèbres qui avaient jusqu'alors préoccupé nos esprits, de manière que nous crûmes que le glorieux Messie, que nous désirions tant, était certainement en cette hostie, qu'il n'en fallait point attendre d'autre, et qu'il n'y avait point d'autre loi ni vérité que celle que les chrétiens tiennent et croient. Nous rendîmes actions de grâces à Dieu, de ce qu'il avait remédié à notre aveuglement par une voie si miraculeuse, et étant de retour en nos maisons, si bien je ne découvris pas pour un temps cet heureux changement de mon âme pour quelque considération ; aussitôt néanmoins que l'occasion se présenta, je reçus le saint baptême, me fis

chrétien, et j'ai toujours vécu depuis en ça, comme vous savez, mon Père, selon la loi évangélique de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ. » Ce fait extraordinaire possède toute la certitude désirable (1). Saint Thomas crut devoir le raconter du haut de la chaire évangélique, après la mort du jeune israélite converti, qui le lui avait communiqué (2).

Lorsque saint Thomas venait à apprendre qu'une personne était sous le poids d'une condamnation, ou sous la menace d'un châtiment, il se rendait aussitôt son intercesseur, et, tel était l'ascendant de sa vertu, qu'une seule parole sortie de sa bouche, quelquefois même sa seule présence, fléchissait les cœurs les plus endurcis. Nous pourrions citer un grand nombre d'exemples ; nous nous bornerons à quelques-uns.

Une comtesse de Burgos se disposait à marier sa fille à un jeune seigneur d'une naissance illustre, et qui pouvait prétendre à une grande fortune, lorsqu'elle apprit qu'un engagement déjà formé unissait la jeune personne à un autre jeune homme, dont la position était bien inférieure à celle du premier. La mère ressentit alors une si violente indignation contre sa fille, qu'elle la chassa honteusement de sa maison, la fit enfermer dans un couvent, et lui défendit de jamais paraître en sa présence. Cette résolution paraissait inébranlable. En vain, la pauvre fille fit demander grâce par les personnes les plus illustres de la ville ; la médiation de l'archevêque

(1) Saint Martin, n. 18. Ce trait est rapporté par Salon. L. 1. Cap. 15, par Herrera, biblioth. p. 2, p. 61 et p. 174.

(2) Opp. S. Thom. Serm. 2, de sacram. altaris.

lui-même fut sans succès. Dans cette extrémité, le fiancé de la demoiselle eut l'heureuse idée d'implorer la protection du prieur des Augustins. Profitant du moment où Thomas descendait de chaire, il alla se jeter à ses pieds, et le conjura, avec larmes, d'intercéder pour lui auprès de l'inexorable comtesse. Thomas le promit : après avoir fait une fervente prière pour le succès de son entreprise, il se dirigea vers la demeure de la dame. Celle-ci, toute joyeuse de voir le saint homme, lui demande quel est le motif de sa visite. Thomas le lui explique en termes simples, mais si touchants, que la dame, émue jusqu'aux larmes, lui répond sans hésiter : « Mon Père, » qu'il soit fait ainsi que vous le désirez, prenez vous-» même l'affaire en main ; réglez, concluez ; je consens » d'avance à tout ce que vous jugerez convenable de » faire (1). » Thomas fit ainsi renaître la charité dans le cœur de la mère en même temps qu'il ramena la joie dans celui de sa fille, et la paix rentra dans cette famille.

Voici un autre fait analogue au précédent, mais plus remarquable. Une dame de distinction, après avoir perdu son mari, avait eu encore la douleur de voir son fils unique expirer sous ses yeux, par suite de mauvais traitements qu'il avait reçus dans une rixe. Le désir de la vengeance l'emportait sur la voix de la charité dans le cœur de cette mère infortunée. Malgré les sollicitations de l'amitié, malgré les menaces de la religion, elle ne voulait pas pardonner aux meurtriers de son fils. Thomas fut informé de cette mauvaise disposition où la

(1) Salon n. 63.

dame se trouvait, et conçut, aussitôt, un vif désir de la ramener dans la voie du salut. Mais avant de faire aucune démarche auprès d'elle, il voulut prendre plusieurs jours pour la recommander à Dieu dans le silence de l'oraison. Après cet important préliminaire, il alla frapper à la porte de la maison que la dame habitait ; une servante vint lui ouvrir. « Remontez, lui dit-il, à l'ap-» partement de votre maîtresse, et annoncez-lui que le » P. Thomas désire lui parler ; je resterai ici en atten-» dant sa réponse. » A peine ce nom du P. Thomas a-t-il frappé les oreilles de la maîtresse, qu'elle devine aussitôt le motif de la visite du religieux, et qu'elle sent son cœur se dégager de tout sentiment de haine et de vengeance. Elle se lève, descend l'escalier, et avant même que le saint ait eu le temps de franchir le seuil de la porte et de dire une seule parole, il voit cette femme prosternée à ses pieds, et l'entend prononcer, d'une voix sanglotante, la difficile parole du pardon.

Quelques gentilshommes de la cour de Charles Quint, convaincus du crime de lèse-majesté, avaient été condamnés par l'empereur au dernier supplice. De puissants intercesseurs firent, à diverses reprises, les plus humbles instances pour obtenir la grâce des coupables. L'amiral, le connétable, plusieurs autres Grands d'Espagne, le cardinal de Tavera, archevêque de Tolède, le prince Philippe lui-même, implorèrent les uns après les autres la clémence impériale ; mais toutes ces généreuses tentatives échouèrent devant l'inflexible courroux du monarque. Thomas était à Valladolid ; toute la Cour l'aimait et le vénérait. Plusieurs seigneurs, qui connais-

saient les dispositions bienveillantes de Charles Quint à l'égard de notre saint religieux, se rendirent au couvent qu'il habitait, et le conjurèrent, pour l'amour de Dieu, d'employer son crédit auprès de l'empereur, afin de fléchir son courroux, et de soustraire les malheureux gentilshommes au supplice qui les menaçait. Thomas, contre sa coutume, parut hésiter un instant ; son humilité eut peine à se résoudre à tenter un succès que tant d'illustres personnages n'avaient pu obtenir. Cependant, pressé d'un autre côté par sa charité, il accepta la mission qui lui était proposée. Après avoir recommandé à Dieu le succès de sa démarche, il se rend au palais, et est immédiatement admis à l'audience de l'empereur. Dès que l'empereur aperçoit le bon religieux, il se lève, se découvre pour le recevoir, et lui demande avec bonté le sujet de sa visite. « Sire, lui dit saint Thomas, je » viens implorer la clémence de Votre Majesté, au nom » de celui qui a pardonné sur la croix à ses bour- » reaux. » A ces mots, l'empereur réfléchit un instant, il promet le pardon. Thomas se retire. L'empereur se tourne vers ceux qui l'entourent et leur dit : « Ne trou- » vez pas étrange que je vienne d'accorder à ce reli- » gieux une grâce que j'avais plusieurs fois refusée. » J'étais bien décidé à maintenir ma première résolu- » tion ; mais ce religieux dispose des cœurs à sa volonté ; » sa prière m'a semblé un ordre du ciel ; c'est un homme » plein de l'esprit de Dieu, il mérite, dès maintenant, » les honneurs de la canonisation (1). »

(1) Salon n. 166, 167.

Ces paroles montrent combien vive et profonde était la vénération que Charles Quint portait à saint Thomas. On peut dire, sans exagération, que l'Espagne tout entière s'associait aux sentiments du monarque. Dans toutes les provinces, le nom de Thomas était prononcé comme le nom béni d'un apôtre, qui rappelait le souvenir de la charité, du zèle, de toutes les vertus sacerdotales. Les prélats se disputaient l'avantage de le voir et de l'entendre ; les prédicateurs, les professeurs les plus distingués des Universités (1), témoignaient, du haut des chaires, devant le public des écoles, et partout, la haute estime qu'ils professaient pour la doctrine du P. Thomas, et la vénération dont ils étaient pénétrés pour ses vertus. L'autorité dont il jouissait, sous le rapport de la doctrine en particulier, était si grande, qu'il pût voir, de ses propres yeux, son nom cité, dans des écrits publics, à côté du nom des plus illustres saints (2). Mais cette vénération était plus profonde encore parmi le simple peuple. Les procès-verbaux dressés en Castille pour la canonisation de saint Thomas, surtout à Valladolid et à Burgos, attestent que les sentiments dont le public était animé à son égard étaient tels, que, lorsqu'il passait dans les rues ou sur les places publiques, on sortait des maisons, on allait s'agenouiller sur son passage, pour lui baiser les mains, ou pour recevoir sa bénédiction (3).

(1) Tels que Dominique Soto, qui avait été son élève, Melchior Cano, Alphonse de Castres, etc.

(2) Salon n. 168.

(3) Salon n. 160.

A l'exemple du divin modèle des pasteurs, saint Thomas était porté, par un attrait particulier, à exercer son ministère parmi les petits et les pauvres. Ceux-ci ne le vénéraient pas seulement comme un saint, ils l'aimaient encore comme un tendre père, et, comblés à chaque instant des bienfaits de sa charité, ils le bénissaient comme le représentant de la Providence auprès d'eux. Mais, continuellement recherché par tout ce que la Castille comptait de personnes plus distinguées par le rang et la fortune, il se voyait souvent dans la nécessité de faire violence aux goûts de son humilité. Prédicateur de la Cour, il avait, par là même, la direction des personnes pieuses qui la composaient. Il comptait des enfants spirituels parmi les sénateurs, les prélats, les conseillers de la couronne, dans tous les rangs les plus éminents. L'empereur lui-même, après l'avoir appelé auprès de lui pour annoncer la parole de Dieu, n'avait pas tardé longtemps à lui donner toute sa confiance; il l'avait pris pour son conseiller ordinaire, en tout ce qui pouvait intéresser sa conscience et le bien de l'Eglise. La modestie du serviteur de Dieu a soustrait à la pieuse curiosité de l'histoire la connaissance détaillée et précise du commerce intime que Charles Quint avait entretenu avec lui. Quelques heures avant de rendre le dernier soupir, saint Thomas donna la clé de son secrétaire à son visiteur (1), en lui disant d'y prendre un paquet de lettres et de mémoires qui y était enfermé, et de le

(1) Maître Caro, dont nous parlerons plus tard; c'éait le plus familier ami du saint.

jeter au feu. Or, ce paquet contenait la correspondance que saint Thomais avait entretenue pendant sa vie avec l'empereur (1).

Il est à croire qu'un des objets principaux sur lesquels Charles Quint se faisait un devoir de consulter saint Thomas, c'était le choix des sujets destinés à remplir les siéges épiscopaux et les principales dignités ecclésiastiques. Nous ne ferons que rendre justice à Charles Quint, en disant que ce monarque s'appliquait, avec un zèle sincère et éclairé, à donner à l'Eglise des pasteurs dignes de la gouverner (2). Or, d'une autre part, nul ne méritait mieux que saint Thomas de posséder à cet égard la confiance de l'empereur.

Saint Thomas ne voyait pas, sans une secrète terreur, augmenter, de jour en jour, l'estime que l'empereur avait conçue pour lui. Saint Augustin a écrit, en parlant de lui-même : « Je redoutais si fort l'épiscopat, que, voyant » croître ma réputation dans l'esprit des serviteurs de » Dieu, je m'abstenais d'aller dans aucun lieu où je sa- » vais qu'il n'y avait pas d'évêque. Le but de mes désirs » et l'objet de mes efforts étaient d'opérer mon salut » dans un rang inférieur, plutôt que de m'exposer à me » perdre dans un rang plus élevé (3). » Animé de l'esprit de son glorieux patriarche, Thomas fuyait la Cour et évitait la fréquentation des grands, autant que les intérêts de la religion pouvaient le lui permettre ; il

(1) Salon n. 116.

(2) Mugnaton n. 12.

(3) Opp. S. Aug. tom. 5, serm. 355, édit. de Paris, 1683 ; alias 49, de diversis, etc.

insistait, avec une vive ardeur, dans ses prières, pour que Dieu daignât détourner à jamais de lui le malheur d'être élevé aux dignités ecclésiastiques. Mais, loin d'exaucer les vœux de son humilité, la divine Providence parut, au contraire, hâter le moment de placer son fidèle serviteur sur le chandelier. L'archevêché de Grenade vint à vaquer ; Charles Quint, qui attendait, depuis plusieurs années, le moment favorable pour témoigner sa haute bienveillance au digne religieux, son prédicateur et son conseiller ordinaire, le mande sur le champ à Tolède, où il résidait alors, et lui fait part de la résolution qu'il a prise de le nommer au siége vacant. Thomas répond à l'empereur par un refus respectueux, mais formel. L'empereur insiste ; plusieurs seigneurs de la Cour, l'archevêque de Tolède, joignent leurs instances à celles du monarque. L'humble Augustin est inflexible ; il déclare qu'il ne se rendra qu'à l'ordre exprès de son supérieur. Son supérieur était à Rome ; car Thomas, alors provincial, n'avait en Espagne personne qui pût lui commander d'accepter l'épiscopat, en vertu de la sainte obéissance. Cependant, il était urgent de donner un pontife à l'église de Grenade. Charles Quint, craignant que la négociation de l'affaire avec Rome n'entraînât un trop long délai, consentit à ne pas penser, pour cette fois, à Thomas, et le laissa retourner en paix à ses occupations ordinaires (1).

Mais, quelques années après, le serviteur de Dieu se vit contraint de courber la tête sous le fardeau de la

(1) Salon n. 174.

charge pastorale. En 1544, le siége de Valence devint vacant. Ce siége, après un long veuvage, avait été occupé, en 1538, par Georges d'Autriche, oncle paternel de Charles Quint. Après avoir administré, par lui-même, son diocèse pendant quatre ans, Georges fut appelé par l'empereur en Belgique, où il devint coadjuteur de l'évêque Corneille de Berges. Celui-ci étant venu à mourir en 1544, Georges fut élu canoniquement par Paul III, pour lui succéder. Il avait donné auparavant sa démission de l'archevêché de Valence (1). Le siége de Liége, inférieur, quant au titre, à celui de Valence, lui était supérieur à raison des nombreux priviléges dont il jouissait. Sous ce rapport, l'Eglise de Liége était l'une des plus importantes Eglises d'Allemagne, dont elle faisait alors partie (2).

L'empereur était, en ce temps-là, au fond de l'Allemagne (3), où il travaillait à la pacification de ce pays, en proie aux troubles religieux suscités par le moine apostat de Wittemberg. Connaissant lui-même depuis combien de temps l'église de Valence était en souffrance, il songea, aussitôt après la démission de son oncle, à lui donner un successeur. Le nom de Thomas se présenta le premier à l'esprit du prince ; mais, le premier refus qu'il avait reçu lui en faisant craindre un second, il crut devoir porter sa pensée sur un autre religieux plein de prudence et de vertu, qui appartenait à l'Ordre de

(1) Voy. Boll. comm. præv. n. 81.
(2) Salon n. 175.
(3) Mugnaton n. 12.

saint Jérôme. Mais une circonstance toute providentielle ramena le choix du monarque sur saint Thomas.

Le fait dont nous voulons parler jouit de la plus complète certitude. Consigné dans le procès-verbal de la canonisation du saint, il y est appuyé sur la déposition de témoins respectables, dont l'un affirme l'avoir appris de la bouche d'un habitant de Valence, nommé Simon Bernard, qui le tenait lui-même de saint Thomas (1).

Charles Quint, ayant fixé son choix sur le religieux dont nous avons parlé, appelle son secrétaire et lui commande de dresser l'ordonnance de nomination; le secrétaire se retire; mais, au lieu d'écrire le nom du religieux, il écrit celui de Thomas de Villeneuve, dans la persuasion que ce dernier lui a été désigné par l'empereur. L'empereur s'étant aperçu de la méprise, la fait remarquer au secrétaire; celui-ci proteste que le nom de Thomas est celui qui a été prononcé par Sa Majesté, et ajoute, en se retirant, qu'il va rédiger une autre ordonnance. Mais Charles Quint, comme frappé d'une lumière soudaine, l'arrête et lui dit : « Non! ce qui est » écrit restera; je vois le doigt de Dieu dans cette af» faire; Dieu veut que le Père Thomas soit archevêque » de Valence, nul autre que lui ne le sera. » Et à l'instant il signe l'ordonnance et la fait expédier pour l'Espagne.

Ce royaume, en l'absence de l'empereur, était gouverné par le prince Philippe son fils, qui avait le titre

(1) On peut voir un autre témoignage dans Salon n. 176.

de vice-roi. Le prince Philippe, qui partageait les sentiments de son père pour le saint religieux, se réjouit de sa nomination. Toute la Cour et toute la ville de Valladolid, informées bientôt de l'heureuse nouvelle, s'associèrent, par un sentiment unanime, à la joie du prince. Un seul homme fut profondément affligé de cette élection. C'était celui qu'elle concernait. Thomas était alors prieur du couvent de Valladolid. Le prince Philippe députa un de ses officiers auprès de lui, pour lui faire connaître l'ordonnance qui l'appelait à l'archevêché de Valence. Au moment où le messager franchissait le seuil du couvent, Thomas était au chœur, occupé à chanter complies avec la communauté. Le portier, informé de la bonne nouvelle, accourt à l'église, entre dans le chœur avec précipitation, s'approche du prieur et lui annonce, d'un ton de voix un peu élevé, qu'une personne de la Cour l'attend au parloir pour lui faire une communication importante. Saint Thomas, sans s'émouvoir, ordonne au frère de prier le messager d'attendre jusqu'à la fin de l'office. Il continue complies, et ne sort, suivant son usage, qu'après tous les autres religieux. Dès que le messager lui a remis l'ordonnance impériale, il le congédie en lui disant : « Allez offrir au vice-roi l'hom-
» mage de mon respect, et annoncez-lui que je me ren-
» drai incessamment auprès de lui pour l'entretenir sur
» l'affaire en question. »

Thomas fait donner le signal du souper. Aussitôt que la communauté est réunie, il appelle le frère portier, lui reproche sévèrement l'air immodeste avec lequel il est entré au chœur, et le condamne à se donner la dis-

cipline. Ce trait de sévérité montre quelle fut la première impression de saint Thomas, en voyant la nouvelle épreuve que son humilité allait soutenir. Il passa toute la nuit en prière, afin qu'il plût à Dieu de disposer le cœur de l'empereur à accueillir le refus qu'il était bien résolu de lui faire. Le lendemain, Thomas se rendit auprès du prince Philippe. Après lui avoir exprimé les vifs sentiments de reconnaissance dont il se sentait pénétré à la vue des bontés de l'empereur, il protesta, en termes énergiques, qu'il était incapable de remplir dignement les hautes fonctions auxquelles on voulait bien l'appeler ; puis se jetant aux pieds du prince, et les arrosant de ses larmes, il y déposa ses lettres de nomination, en protestant de nouveau qu'il n'accepterait jamais l'épiscopat.

Le vice-roi fut affligé de ce refus, mais il ne se découragea pas. Il fit observer, entre autres choses, au prieur, qu'ayant déjà refusé le siége de Grenade, il blesserait certainement l'empereur, s'il répondait à sa bienveillance par un second refus. Néanmoins, Thomas crut devoir persister, et il se retira.

Ce refus ayant été connu dans le public, n'étonna personne et affligea tout le monde. A peine saint Thomas était-il de retour dans son couvent, que plusieurs grands de la Cour, liés d'amitié avec lui, se présentèrent chez lui pour le solliciter d'accepter le siége que la Providence lui destinait. Ces nouvelles instances furent inutiles. Le cardinal de Tavera voulut faire lui-même une dernière tentative. Il se rend au couvent des Augustins, s'enferme avec saint Thomas dans une cellule, et met

en œuvre les moyens les plus propres à vaincre sa résistance. Il en vient même jusqu'à prendre le ton du reproche; il demande, au serviteur de Dieu, comment il peut se faire qu'un homme aussi pieux, aussi humble que lui, tienne si obstinément à ses idées propres, lorsqu'il les voit opposées à celles des hommes les plus sages, à la volonté formelle de Leurs Majestés, par conséquent à la volonté même de Dieu. Thomas était en connaissance intime avec le cardinal; il le vénérait et l'aimait comme un père. A peine celui-ci a-t-il fini de parler, que le bon prieur se jette à ses pieds : il le prie et le conjure, par l'affection dont il l'honore, de ne pas le presser plus longtemps d'accepter un fardeau trop au-dessus de ses forces, mais plutôt, de vouloir bien user de son crédit auprès du vice-roi et de l'empereur, pour appuyer son refus.

Cependant, les amis que le saint religieux avait à la Cour attendaient avec anxiété le retour du cardinal, dont ils connaissaient la démarche. Quand ils en eurent appris l'insuccès, ils convinrent ensemble de se rendre auprès du prince Philippe, pour le prier de s'adresser directement au provincial. C'était une heureuse inspiration qui devait décider de la victoire. En effet, le vice-roi fit écrire au P. François de la Nieva, qui tenait alors le gouvernement de la province et résidait à Tolède.

Nous avons parlé du P. François de la Nieva. Ce Père connaissait mieux que personne le mérite de saint Thomas. Dès qu'il eut reçu les recommandations du vice-roi, jointes aux instantes prières du cardinal de Tavera,

il envoya au P. Thomas l'ordre d'accepter avec résignation l'épiscopat, et cela, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Voici la lettre qu'il lui écrivit : « Mon révérend Père, j'ai reçu du prince, notre maître, » une lettre qui m'apprend que l'empereur vous a appelé » au siége archiépiscopal de Valence. Comme je suis en » même temps informé du refus que vous avez opposé à » l'appel de Sa Majesté, je vous ordonne d'accepter le » siége qui vous est offert, dans l'espace de vingt heu- » res, à dater de l'ouverture de ma présente lettre, et » cela en la forme et en la manière que désire l'empe- » reur. Et afin que votre acceptation soit plus méritoire, » je vous donne cet ordre en vertu de la sainte obé- » dience, et sous peine d'excommunication à encourir » après trois monitions préalables. Je vous fais ce com- » mandement, dans la parfaite conviction qu'il est aussi » agréable à Dieu qu'à l'empereur. Que Notre-Seigneur » conserve votre paternité, et la protège de sa droite, » afin que vous puissiez produire des fruits dans son » Eglise ! » — Fait à Tolède, le 2 août 1544 (1).

Saint Thomas, qui craignait, depuis le commencement de l'affaire, ce qui lui arrivait alors, reçut en tremblant la lettre du provincial. En la parcourant, ses yeux se remplirent de larmes, mais sa volonté était soumise. Il se prosterna contre terre pour adorer les impénétrables desseins de Dieu, et courba enfin la tête sous le fardeau qui lui était imposé. Ce consentement, si impatiemment

(1) Salon n. 185, 186. — Selon Coccini, la date de cette lettre doit être rapportée au 7 août. Relat., p. 196.

attendu, fut donné le 5 du mois d'août, fête de Notre-Dame-des-Neiges.

Bientôt après, Thomas dut écrire au général de l'Ordre, pour lui faire part de sa promotion. Voici la lettre qu'il lui adressa :

« Mon très-révérend Père, que le Seigneur répande sa » grâce et sa paix dans votre cœur !

» Si je n'ai pas écrit à votre révérence aussitôt que » j'aurais dû le faire, cela vient de ce que je n'avais pas » à ma disposition un courrier sur lequel je pusse » compter, et de ce que la route de Rome n'était pas » assez sûre. Je suis aujourd'hui dans la nécessité d'en- » voyer auprès de votre révérence un courrier extraor- » dinaire. Du fond de l'Allemagne, où il est à la tête de » son armée, l'empereur vient, de son propre mouve- » ment, et sans avoir été déterminé par aucune influence » étrangère, de me nommer à l'archevêché de Valence, » au moment où je pensais le moins à une semblable » élévation. Beaucoup de personnes pensent que cette » nomination a été inspirée à Sa Majesté par la divine » Providence. Quoiqu'il m'eût été bien plus utile de » rester dans le repos et la paix de la vie religieuse dont » j'ai fait profession, le Père prieur provincial m'a or- » donné, sous peine de censure, d'accepter l'épiscopat » selon la volonté de l'empereur, et ne m'a laissé qu'un » délai de vingt heures pour me résoudre à faire cet » acte d'obéissance, le plus difficile que j'aie jamais eu » à faire de ma vie. Dans cette extrémité, je n'ai pu » me soustraire au commandement de mon légitime su- » périeur. Votre révérence a daigné, depuis longtemps,

» me porter tout l'intérêt qu'un père porte à son enfant.
» En lui faisant connaître mon élection, je la supplie de
» me donner son consentement et le secours de ses
» prières. Tant que la voix de l'autorité ne s'est pas fait
» entendre, j'ai résisté, comme je devais le faire ; mais
» j'ai dû aussi me rendre à l'ordre formel de mon su-
» périeur. Dieu m'est témoin que je n'ai d'autre désir
» que celui de lui plaire : je me suis abandonné à sa
» bonté infinie, espérant, bien fermement, qu'elle me
» donnera les qualités et les forces nécessaires à l'ac-
» complissement du sublime ministère qu'elle m'a im-
» posé !... Quelles que soient les occupations qui m'at-
» tendent, je puis assurer à votre révérence que je
» serai toujours à son égard un fils obéissant et dévoué,
» en tout ce qui intéressera l'honneur et les progrès de
» l'Ordre.

» Que Notre-Seigneur conserve votre révérence pen-
» dant une longue suite d'années pour son service et
» pour l'avantage de l'Ordre !

» De votre révérence, le fils très-soumis,

» Fr. THOMAS DE VILLENEUVE. »

Cette lettre de saint Thomas porte la date du 12 août. Le 19 septembre, le P. Séripand adressa la réponse suivante à notre bienheureux :

« La nouvelle de votre nomination au siége de Valence
» m'a comblé d'une grande joie. Le choix que Sa Ma-
» jesté impériale et royale a fait de vous trouve, au
» yeux de tout le monde, une éclatante justification dans
» les vertus et la science qui vous distinguent ; ce choix

» impose à tous les membres de notre Ordre, et parti-
» culièrement à moi qui en suis en ce moment le supé-
» rieur, une étroite obligation de rendre les plus vives
» actions de grâces au Seigneur dont la providence gou-
» verne le monde avec force et suavité. Mes félicitations
» s'adressent à vous d'abord, puis à l'Église de Valence,
» enfin à tous les membres de notre Ordre. Votre mé-
» rite a reçu l'hommage le plus glorieux et le plus pur,
» parce que votre nomination n'est l'effet ni de l'ambi-
tion ni de la cupidité. Nous adorons les conseils de
» Dieu qui choisit ceux qu'il veut, et nous félicitons
» l'empereur de son heureuse inspiration. L'Église de
» Valence acquiert en vous un pasteur qu'elle devait
» appeler de tous ses vœux, un pasteur tel que le décrit
» l'apôtre, c'est-à-dire puissant à exhorter dans la saine
» doctrine, et à réprimer ceux qui s'abandonnent à la
» contradiction.

» Quant à notre Ordre, il n'y a aucun de ses membres
» qui ne se réjouisse, qui ne triomphe, pour ainsi dire,
» en voyant revivre en votre personne les vertus et la
» gloire de nos pères. Si l'on excepte le grand Alphonse
» de Tolède, qui fut évêque de Séville, aucun membre
» de notre famille n'a été, que nous sachions, appelé de
» Dieu, en Espagne, au rang élevé qui vous est destiné.
» Ce nouvel éclat, que votre élection fait rejaillir sur
» nous, c'est à l'éminence de votre vertu que nous en
» sommes redevables. Enfin, je puis, jusqu'à un certain
» point, me féliciter moi-même, en voyant se réaliser,
» par ce joyeux événement, les secrètes prévisions que
» j'avais formées, lorsque, dans mon voyage en Espa-

» gne, je considérais l'intégrité de vos mœurs, l'étendue » et la profondeur de votre doctrine.

» Je ne doute pas que N. S. P. le Pape n'accueille, » avec la plus grande bienveillance, la nomination im- » périale, sur le témoignage que rendra de votre mérite » le très-révérend seigneur de Burgos, qui, comme je » vous l'ai écrit déjà, a pour vous un amour vif et affec- » tueux. En ce qui me concerne, je ne manquerai pas à » mon devoir, dès que je serai de retour à Rome ; ce » qui aura lieu, Dieu aidant, dans les premiers jours de » novembre.

» En attendant, je prie le Seigneur, qui vous a élu, » de vous revêtir de la force d'en haut, afin que vous » puissiez accomplir, pour sa gloire et le salut de vos » ouailles, tous les devoirs d'un légitime pasteur. Après » vous avoir félicité comme notre frère, comme un » membre chéri de la famille dont nous sommes le père, » notre devoir est de baiser vos mains comme celles » d'un évêque digne de tout respect, et de recommander » à votre charité les intérêts de notre Ordre, qui éprouve » des besoins si étendus dans votre pays.

» Adieu, vénéré prélat, embrassez maintenant comme » un serviteur très-dévoué, celui que vous avez jusqu'à » présent respecté comme un père (1). »

Les éloges que le général lui adressait dans sa lettre, Thomas les vit exprimés sous toutes les formes, dans les lettres de félicitation qu'il reçut de la plupart des évêques d'Espagne et de plusieurs personnages résidant à

(1) Herrera, Alphabetum, ap. Boll. Comm. præv. n. 83, 84.

Rome. Le vice-roi les reproduisit lui-même dans une lettre qu'il adressa au duc de Calabre, chargé de l'administration de la ville et du royaume de Valence, pour lui annoncer la nomination du nouvel archevêque. Mais tous ces compliments ne faisaient qu'accroître la tristesse que le serviteur de Dieu ressentait de son élévation. Accoutumé à n'apprécier les choses que selon les lumières de la foi, il considérait son élévation comme le terme de la paix et du bonheur dont il avait joui dans la vie religieuse, comme la source des plus redoutables obligations, comme l'occasion des plus grands périls pour le salut de son âme. Dans l'accablement où le jetaient des préoccupations pleines d'inquiétude et d'angoisses, il allait jusqu'à se demander en tremblant si cette élévation n'était point, à son égard, un jugement anticipé de la justice de Dieu.

Cependant, le souverain pontife Paul III avait agréé la nomination impériale. Il fit expédier les bulles d'institution vers le milieu du mois d'octobre. Dans la lettre de remercîment qu'il adressa à Sa Sainteté, nous voyons saint Thomas lui exprimer avec candeur les appréhensions qu'il éprouvait à la vue de la responsabilité attachée à la charge pastorale. Il parlait ainsi :

« Très Saint Père, j'ai reçu les lettres par lesquelles
» Votre Sainteté a daigné m'instituer archevêque et
» pasteur de l'église de Valence ; je les ai reçues avec
» crainte et tremblement. Un homme qui ne ferme pas
» les yeux aux lumières de la foi, et qui n'a pas mis en
» oubli la pensée du compte redoutable qu'il nous faudra
» rendre au jugement de Dieu, pourrait-il, en effet, ac-

» cepter sans crainte le fardeau d'un si grand minis-
» tère, la responsabilité attachée à une si sublime
» dignité? Plaise à notre très-miséricordieux Sauveur
» Jésus-Christ, que je devienne un digne ministre de la
» sainte Eglise catholique, qu'il a fondée par son sang
» et le sang de ses martyrs! Plaise à Jésus-Christ que,
» remplissant dignement la charge qu'elle m'a imposée,
» je réponde à l'appel de Votre Sainteté, dont je ne puis
» exprimer, en termes assez énergiques, toute la bien-
» veillance à mon égard. Car, rien n'est assurément plus
» agréable à Votre Sainteté, que de voir ceux qu'elle a
» appelés à partager sa sollicitude dans une portion de
» l'Eglise catholique, se montrer de fidèles et dévoués
» coopérateurs. Tel est le vœu le plus ardent de mon
» cœur : fasse le Ciel que je le remplisse pendant toute
» ma vie! D'ailleurs, tout ce qu'il y a en moi de force et
» de capacité, Votre Sainteté se l'est à jamais acquis
» par sa bienveillance pour moi. J'espère qu'elle ne
» trouvera plus désormais, dans le monde catholique,
» de sujet plus reconnaissant, plus soumis, plus dévoué
» que moi. J'adresse par le même courrier à Votre
» Sainteté le certificat du serment que j'ai prêté, selon
» l'usage, avant de recevoir ma consécration.

» Que Votre Sainteté se conserve pendant de lon-
» gues années, pour l'avantage et la paix de l'Eglise!

» Son très-humble et très-dévoué fils,

» Fr. THOMAS DE VILLENEUVE. »

Saint Thomas reçut la consécration épiscopale dans l'église de Valladolid, des mains du cardinal archevêque

de Tolède, selon les rites usités dans cette touchante cérémonie. Outre les deux évêques qui devaient, selon les règles de l'Eglise, assister le cardinal consécrateur, il y en eut un grand nombre d'autres, que la réputation du serviteur de Dieu avait attirés à son sacre. Ce cortége imposant était encore relevé par la présence de la Cour, qu'entourait une grande partie de la population de la ville. Après la cérémonie, les fidèles se pressèrent autour du nouvel archevêque, pour lui baiser les mains et même les pieds, et pour recevoir sa sainte bénédiction. Ce jour-là fut un jour de fête pour la ville de Valladolid, pour l'Ordre des Augustins, et pour le diocèse de Valence (1).

(1) Salon n. 194, 195.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE. — Situation morale et religieuse du diocèse de Valence. — Saint Thomas s'achemine vers la ville de Valence. — Il séjourne dans le couvent de Notre-Dame-du-Secours. — Son entrée à Valence. — Il visite les prisons de l'officialité. — Il règle sa maison : son esprit de pauvreté pour le vêtement, pour la nourriture, pour l'ameublement. — Sa prudence dans le choix de ses serviteurs ; règles qu'il leur prescrit. — Ses occupations de chaque jour ; elles sont blâmées et censurées. — Il choisit les membres de son administration. — Il fait la visite pastorale de son diocèse : sa conduite pendant cette visite. — Il publie des statuts synodaux ; vive opposition qu'il éprouve ; comment il en triomphe. — Il défend l'Immunité ecclésiastique ; sa conduite admirable dans la lutte qu'il soutient contre le gouverneur de Valence ; pénitence publique du gouverneur. — Convoqué au concile de Trente, saint Thomas ne peut s'y rendre. — Il tient des conférences avec plusieurs évêques qui doivent assister au concile. — Il délivre miraculeusement les évêques assaillis en mer par une tempête. — Les évêques de retour en Espagne visitent saint Thomas.

Dans les livres précédents, nous avons considéré saint Thomas comme étudiant, comme religieux, comme prêtre, comme missionnaire, et, sous ces divers rapports, nous avons reconnu dans sa conduite le caractère soutenu d'une rare perfection. Maintenant, le serviteur de Dieu a reçu la consécration épiscopale ; il va s'asseoir

sur l'un des siéges les plus éminents de l'Eglise d'Espagne ; et, dans cette haute position, il nous donnera, jusqu'à son dernier soupir, le spectacle des grandes vertus qui font le bon et dévoué pasteur.

Mais, avant d'entrer dans le détail du ministère pastoral de saint Thomas, nous ferons connaître, en peu de mots, l'état moral et religieux du diocèse de Valence, au moment où il en prit la direction. L'histoire ne nous fournit sur ce point que des données rares et isolées ; elles suffiront, néanmoins, pour l'objet que nous nous proposons.

Nous sommes à l'époque qui précéda, de quelques années seulement, l'ouverture du concile de Trente, c'est-à-dire, à une époque d'affaiblissement et de décadence. Alors, la mesure des maux qui affligeaient la sainte Eglise de Jésus-Christ semblait être arrivée à son comble. La foi ne jetait plus dans l'âme d'un trop grand nombre de chrétiens qu'une lumière pâle et sans chaleur. Le nerf de la morale évangélique et de la discipline ecclésiastique avait ployé, presque partout, sous l'effort des passions humaines. Le déréglement des mœurs avait pénétré dans toutes les classes de la société ; de l'ordre laïque, il avait passé dans l'ordre clérical.

Cette plaie lamentable s'étendait, sous des formes diverses, sur toutes les nations chrétiennes. Grâce à la main ferme de son gouvernement, l'Espagne n'eut pas, comme tant d'autres contrées, la douleur de voir son sein déchiré par l'hérésie ; mais, s'écarterait-on de la vérité, si l'on disait que ce royaume avait alors, plus qu'aucune autre partie de l'Eglise, à gémir de la dépra-

vation des mœurs de ses populations? Une des causes qui pourrait servir à expliquer ce fait, consisterait, à notre avis, dans l'influence des Maures. Il est vrai qu'à l'époque dont nous parlons, la domination des Maures était tombée, depuis plusieurs années, sous les coups du roi Ferdinand; mais auparavant, ils avaient eu tout le temps nécessaire pour inoculer au cœur des peuples leurs instincts de sensualité asiatique. Répandus en grand nombre dans plusieurs contrées du royaume, notamment dans le diocèse de Valence, ils continuaient d'exercer, par l'exemple de leur vie dissolue, la plus fatale influence sur des populations naturellement ardentes, accoutumées à les voir, et trop bien disposées à les imiter.

Cette cause avait dû produire, dans le diocèse de Valence en particulier, des effets d'autant plus funestes, qu'ils avaient rencontré moins d'obstacles dans leur développement. Il y avait près d'un siècle que le diocèse de Valence était privé de la présence de ses pontifes. Alphonse de Borgia l'administrait avec beaucoup de sagesse, lorsque, en l'année 1455, il fut appelé à monter sur le siége de saint Pierre, sous le nom de Calixte III. Depuis cette époque, les archevêques de Valence avaient cessé de résider dans leur diocèse. En 1538, Georges d'Autriche prit en personne la direction de cette Eglise; mais c'était quatre ans seulement avant l'arrivée de saint Thomas, et encore est-il juste de dire que, pendant ce court espace de temps, Georges d'Autriche fixa sa résidence habituelle dans une maison de campagne dépendant de son archevêché. En l'absence des archevêques,

le diocèse de Valence avait toujours eu à sa tête des vicaires généraux ; mais, en matière d'administration, l'action des vicaires généraux ne supplée jamais parfaitement l'action propre de l'évêque. Ils ne participent pas à son caractère, et, en passant de ses mains dans les leurs, son autorité se voit nécessairement dépouillée de cet éclat extérieur qui frappe les sens et commande le respect.

Dans un tel état de choses, l'Eglise de Valence était devenue, selon l'énergique expression de saint Thomas, *une forêt de désordres et de vices*. L'injustice, la vengeance, le libertinage, se manifestaient, parmi les fidèles de toute condition, sous les formes les plus hideuses. Les ecclésiastiques vivant au milieu du peuple, vivaient comme le peuple, sauf de trop rares exceptions. Ils portaient le costume séculier ; ils suivaient les modes du monde ; ils se mêlaient à ses fêtes et à ses divertissements. Des prêtres, des chanoines de la ville archiépiscopale, vêtus de l'habit court, s'exerçaient, sur les places publiques, à lancer le javelot ou à jouer à la paume ; ils ne craignaient pas, à certains jours de l'année, de parcourir les rues de la cité, déguisés et masqués.

L'absence des premiers pasteurs avait porté à la prospérité du diocèse de Valence une atteinte d'un autre genre. Ce diocèse avait possédé, jusqu'au milieu du XVe siècle, une dotation dont les revenus annuels s'élevaient à une somme considérable. Mais, une fois que les fermiers et les hommes d'affaires furent délivrés de la surveillance immédiate des archevêques, l'exploitation des

fermes, le paiement des revenus, l'acquittement des charges de toute nature, s'exécutèrent avec une négligence d'autant plus grande, que les agents responsables pouvaient compter plus sûrement sur l'impunité. Dès lors, il devenait nécessaire que la mense archiépiscopale subît une nouvelle réduction. Quand saint Thomas connut le chiffre modique auquel étaient descendus les revenus de son siége, il ne put s'empêcher de se plaindre. Mais, on le reconnaîtra plus tard, c'était l'intérêt seul des pauvres qui provoquait ces plaintes.

Peu de temps après sa consécration, saint Thomas partit pour se rendre dans son diocèse. Tous les membres de son Ordre, présents à Valladolid, ainsi que plusieurs grands personnages de la Cour, lui témoignèrent le désir de l'accompagner jusqu'à la sortie de la ville. Dans le public, on s'informait aussi du jour de son départ ; un grand nombre de personnes, les pauvres surtout, se disposaient à grossir le cortége d'honneur qu'on lui préparait. Mais le prélat prit, de son côté, des mesures pour échapper à des démonstrations qui auraient blessé sa modestie. Il laissa ignorer au public le jour où il devait partir ; à force d'instance, il obtint de ses amis qu'ils ne le suivraient que de leurs vœux et de leurs prières ; enfin, il défendit aux religieux de l'accompagner au-delà de leur couvent.

L'un des derniers jours de décembre, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, l'archevêque de Valence franchit, au milieu des ténèbres, le seuil du couvent des Augustins de Valladolid, vêtu d'un habit usé, et tenant un bâton à la main. Arrivé à la porte de la

ville, il monta sur une mule, et se dirigea vers Valence, en la compagnie d'un religieux nommé Jean Rincon et de deux serviteurs. C'était la suite ordinaire des dignitaires de l'Ordre lorsqu'ils étaient en voyage. Thomas était déjà loin de Valladolid lorsque le jour parut.

La route que suivait saint Thomas, pour aller à Valence, se divisait, vers son milieu, en deux branches, dont l'une conduisait directement à la ville, tandis que l'autre, un peu plus longue, passait à Villeneuve-des-Enfants. Cette circonstance fournissait au prélat l'occasion bien naturelle de faire une visite à sa famille. La famille de saint Thomas avait-elle eu la consolation de le voir depuis qu'il avait fait sa profession religieuse ? Les mémoires du temps gardent le silence sur ce point ; mais la connaissance que nous avons acquise, par tout ce qui précède, du parfait détachement du serviteur de Dieu, nous autorise à penser que des visites de ce genre, s'il en fit jamais, avaient dû être bien rares et bien courtes. Mais on comprend que son élévation à l'épiscopat était, pour les parents de saint Thomas, un motif bien puissant de désirer le voir au milieu d'eux. Lucie Martinez vivait encore : cette bonne mère avait appris, avec une bien grande joie, l'heureux événement qui portait son fils sur le siége de Valence. Elle lui avait écrit, pour lui dire combien elle serait heureuse de le voir et de l'embrasser, avant qu'il se rendît dans son diocèse. Thomas aimait tendrement sa mère ; mais, d'un autre côté, il ne savait rien refuser à la grâce. Ne voyant pas clairement ce que Dieu demandait de lui dans cette circonstance, il n'avait pas pris de détermination

avant son départ. Il hésitait même encore, lorsqu'il arriva au point où se rencontraient les deux routes dont nous avons parlé. Alors il s'arrêta, et se tournant vers son compagnon de voyage : « Frère Jean, lui dit-il, que » ferons-nous ? Voici la route qui mène directement à » Valence ; mais cette autre, si nous la prenions, nous » conduirait à Villeneuve, où ma mère m'attend avec » une grande impatience. » Le Père lui répondit : « Mon- » seigneur, allons à Villeneuve ; cette excursion ne peut » retarder que de six à sept jours votre arrivée dans » votre diocèse. Je crois que vous ne devez pas refuser » à votre mère la visite qu'elle vous a demandée. » — « Cela me paraît bien ainsi, répartit le saint ; mais re- » cueillons-nous un instant, pour recommander cette » affaire à Dieu. » Thomas prit alors l'attitude d'un homme qui délibère, et, après un demi-quart d'heure de silence, il se retourne vers son compagnon, et lui dit, d'un ton de voix ferme et assuré : « Frère Jean, allons » directement à Valence. L'église de Valence est mon » épouse ; peut-être a-t-elle en ce moment besoin de ma » présence ; je trouverai plus tard l'occasion de voir » ma mère. » Puis, se remettant en marche, il ajoute : « Notre premier père a dit, en parlant de l'épouse que » Dieu venait de lui donner : *L'homme abandonnera* » *son père et sa mère, et s'attachera à son épouse.* » Cette sentence, qui exprime le zèle et l'empressement » avec lesquels un époux doit accourir auprès de son » épouse, lorsque celle-ci réclame son assistance, s'ap- » plique aussi à un évêque qui, étant uni à son Église » par les liens les plus étroits, est obligé de l'aimer et

» de l'assister comme un époux aime et assiste son
» épouse. »

En renonçant, avec une aussi grande générosité, aux plus douces affections de sa piété filiale, notre bienheureux archevêque faisait un sacrifice bien propre à attirer les célestes bénédictions sur son diocèse. Dieu ne fit pas attendre la récompense. Le territoire de Valence était, depuis longtemps, en proie à une si grande sécheresse, que les champs n'avaient pas encore été ensemencés, quoique la saison fût déjà très-avancée. Mais, à peine le saint pasteur eût-il fait quelques pas sur le sol aride, que le ciel s'étant soudain couvert de nuages, la pluie, si vivement désirée, se mit à tomber en abondance pendant plusieurs jours.

Saint Thomas arriva sous les murs de Valence quelques jours avant la fête de Noël. Comme son intention était de ne prendre possession de son siége que la veille de cette fête, il se dirigea, avec sa suite, vers le couvent des Augustins de Notre-Dame-du-Secours, qui était situé hors des murs, à une petite distance de la ville. Il aurait vivement désiré pouvoir rester inconnu à la communauté, pendant le court séjour qu'il devait faire au milieu d'elle ; mais la Providence ne le permit pas. Après avoir donné ordre aux deux serviteurs d'entrer dans la ville, pour y déposer les effets dans une hôtellerie, et leur avoir expressément recommandé de garder le secret le plus absolu sur son arrivée, saint Thomas se dirigea, avec son compagnon, vers le couvent des Augustins. Il était nuit quand ils y entrèrent. Le P. Jean annonce au frère portier deux religieux de l'Ordre, qui demandent

l'hospitalité pour quelques jours. Le frère prié les voyageurs, conformément à la règle, de lui remettre leurs lettres de permission, pour qu'il les porte au P. prieur. « Mon frère, dit alors le P. Jean, votre exac-
» titude mérite des éloges, mais nous n'avons pas à
» montrer de lettres de permission. Le Père que vous
» voyez, a été prieur et provincial. Allez, s'il vous plaît,
» trouver le P. prieur, et dites-lui que nous l'attendons
» ici. » Le prieur du couvent de Notre-Dame-du-Secours se nommait Jacques Montiel. C'était un homme recommandable par sa prudence et sa sainteté, à qui saint Thomas crut devoir plus tard confier la direction de sa conscience. Ce Père avait été informé de la prochaine arrivée du nouvel archevêque de Valence. Dès qu'il eut appris que deux religieux étrangers venaient d'arriver, il lui vint en pensée que le prélat était du nombre. Il accourt donc en toute hâte à la porte, pour recevoir les voyageurs ; mais, en les voyant sans suite ni équipage, il hésite, et ne sait que penser. Il les reçoit avec sa bonté accoutumée, et leur offre l'hospitalité, en exprimant le regret que la pauvreté de la maison ne lui permette pas de les traiter aussi bien qu'il le désirerait. Saint Thomas gardait le silence, dans la crainte que ses paroles ou le son de sa voix ne le fissent reconnaître. Le Père Jean dit au prieur : « Mon Père, ne vous mettez pas
» en peine ; nous n'avons que deux jours à passer ici ;
» nous ne vous demandons que deux petites cellules.
» Quant à notre nourriture, nous nous pourvoirons
» nous-mêmes ; nous avons envoyé à la ville un servi-
» teur, qui nous apportera tout ce qui nous est néces-

» saire. » Cependant, le prieur avait remarqué l'air de piété et de modestie qui était empreint sur le visage de saint Thomas. En entendant prononcer le mot de serviteur, il se remet à penser qu'il est, peut-être, en présence de son archevêque. Après un moment d'hésitation, il s'adresse au prélat, et lui dit : « Mon Père, pour » l'amour de Dieu, mettez fin à l'inquiétude qui me » tourmente : n'êtes-vous pas l'archevêque de Valence ?» Saint Thomas ne pouvait éluder une demande aussi précise ; il répond humblement qu'il est l'archevêque. Le prieur se jette aux pieds du prélat et lui baise la main. Quelques minutes après, la communauté tout entière était aussi réunie autour de lui. On se met en procession ; on entonne le *Te Deum*, et l'archevêque, précédé de la croix, est conduit à l'église, où il va s'agenouiller devant l'autel, jusqu'à la fin de la prose. Ensuite, il se rend à la chapelle de Notre-Dame-du-Secours, au chant de l'hymne *Ave maris stella*, et là, fondant en larmes, il donne solennellement à la communauté sa première bénédiction.

Après cette cérémonie, Thomas invite le prieur a donner à ses religieux l'ordre de se retirer. Resté seul dans la chapelle, il se prosterne devant l'image miraculeuse, et prie avec ferveur la Vierge secourable pour le troupeau dont il va prendre la conduite.

Cependant, la nouvelle de l'arrivée de l'archevêque commençait à se répandre dans la ville de Valence. Les deux serviteurs, n'ayant pas pris au sérieux la recommandation qui leur avait été faite, de garder le secret sur l'arrivée du prélat, étaient allés directement au pa-

lais archiépiscopal, qui était occupé depuis plusieurs jours par quelques amis du saint, et leur avait fait connaître la retraite qu'il s'était choisie. Dès le lendemain, ceux-ci se rendirent au couvent de Notre-Dame-du-Secours, avec quelques membres du Chapitre et plusieurs personnes notables de la cité. Ils venaient offrir leurs hommages au nouveau pasteur. Thomas était en prières dans la chapelle de la sainte Vierge, lorsqu'ils arrivèrent au couvent. Informé de leur arrivée, il sortit et les reçut dans la cellule qu'il occupait. Il les pria, en les congédiant, de faire tous leurs efforts pour qu'on ne vînt pas le voir pendant le peu de temps qu'il devait passer au couvent, assignant pour motif le trouble que ces visites introduiraient dans la communauté, et le besoin qu'il avait de se reposer des fatigues de son voyage, et de se préparer, par la prière et le recueillement, à la grande fête qui s'approchait. En effet, saint Thomas ne reçut, pendant son séjour au couvent, que la visite du duc de Calabre, gouverneur de la province de Valence.

Le serviteur de Dieu se proposait, comme nous l'avons dit, de faire son entrée dans sa ville épiscopale la veille de Noël, afin de pouvoir officier pontificalement aux premières vêpres et aux autres offices de la solennité ; mais il fut obligé, à cause du mauvais temps, de rester dans le couvent de Notre-Dame-du-Secours jusqu'au premier jour de l'an. Il consacra ce temps de repos à la prière et à la méditation. Tous les matins il célébra les saints mystères sur l'autel de la sainte Vierge ; il assista à tous les offices du chœur comme un simple religieux ,

et sans souffrir qu'on lui rendît aucun des honneurs qui sont dus à la dignité épiscopale. Le prieur ne put obtenir de lui, malgré ses pressantes sollicitations, qu'il officiât pontificalement le jour de Noël. « Il ne convient » pas, dit le saint prélat, que je célèbre pontificalement, » pour la première fois, ailleurs que dans ma cathé- » drale ; je dois ma première messe à mon Église (1) ». Le jour de Noël, il dit sa première messe à minuit, à la suite de l'office de matines. Après avoir pris dans sa cellule quelques heures de repos, il monta à l'autel pour dire ses deux autres messes. Ensuite, il entra au chœur, où il resta en oraison jusqu'à l'office du matin, qu'il célébra avec toute la communauté.

Le signal du dîner ayant été donné, l'archevêque se rendit au réfectoire, pour y prendre son repas avec les religieux. Sur les instances réitérées du prieur, il consentit à bénir et à présider la table. A l'heure de vêpres, il rentra à l'église, et il n'en sortit que le soir.

La pluie, qui n'avait pas cessé de tomber depuis l'entrée de saint Thomas dans son diocèse, s'arrêta deux jours avant le commencement de la nouvelle année 1545. Le prélat exprima aussitôt le désir de prendre possession de son Église. Ce désir répondait aux vœux ardents des habitants de Valence ; mais ils voulaient en même temps recevoir leur premier pasteur avec les honneurs dus à son caractère, et ils voyaient avec peine que le chemin qui conduisait du couvent à la ville, encore tout inondé et plein de fange, fût si peu favorable pour une

(1) Salon n. 196, 207.

réception solennelle. Néanmoins, l'entrée du prélat fut fixée au premier jour de l'an. Sur l'invitation des magistrats, la population déploya une si grande activité, que vingt-quatre heures lui suffirent pour préparer tout ce qui pouvait contribuer à rendre la réception brillante. Le chemin fut nettoyé, sablé, et converti en une avenue propre et décente. Les rues qui conduisaient de la porte de la ville à l'église métropolitaine, furent ornées de tentures; sur la place que le prélat devait traverser à l'entrée de la ville, on éleva plusieurs arcs de triomphe, couverts de peinture, d'emblêmes, d'inscriptions en prose et en vers, destinées à exprimer, sous des formes touchantes, le mérite du pasteur et le bonheur du troupeau. L'inscription principale, qui surmontait l'arc de triomphe placé à la porte de la ville, était conçue en ces termes : *Au très-illustre et très-saint prélat, dom Fr. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, que la cité reçoit aujourd'hui dans son sein avec bonheur, allégresse et reconnaissance, comme le sauveur des âmes et le père des pauvres* (1).

Le jour de la Circoncision, à deux heures après midi, la magistrature et l'élite de la noblesse, suivies d'une foule nombreuse, se présentèrent au couvent de Notre-Dame-du-Secours, pour y prendre l'archevêque. Il monta sur une mule richement parée, et se mit en marche, accompagné de son brillant cortége. On se dirigea

(1) « Illustrissimo ac sanctissimo præsuli dom. F. Thomæ à Villa» nova, archiepiscopo valentino, quem, in salutem animarum et patrem » pauperum, gratulans et jubilans recipit hodie urbs valentina felix. »

vers l'hôtel-de-ville, où saint Thomas devait prendre ses ornements épiscopaux. L'avenue de cet édifice était couverte de précieux tapis ; les murs étaient tendus de velours cramoisi. Dans le fond, s'élevait une estrade sur laquelle avait été placé un crucifix. Le prélat s'en étant approché, éloigna le carreau de velours qu'on lui avait préparé selon l'usage ; il s'agenouilla sur le pavé, fit une courte prière devant l'image de Jésus crucifié, la baisa, et baisa aussi le pavé. Il accomplit ces actes de piété avec une humilité si profonde et une si grande abondance de larmes, que tous les assistants en furent édifiés et attendris.

On se mit en marche pour se rendre à la métropole. L'archevêque était entouré du Chapitre et des autorités civiles et militaires ; il était précédé du clergé et suivi d'un peuple immense. Quand il fut arrivé devant le maître-autel, le vice-roi qui l'y attendait vint se mettre respectueusement à genoux devant lui, et lui baisa la main. Après le chant des antiennes prescrites par le cérémonial, Thomas monta les marches de l'autel, et d'une voix émue, il bénit solennellement les fidèles.

De la cathédrale, il se rendit avec le même cortége au palais archiépiscopal, où il reçut les félicitations du vice-roi, les hommages du Chapitre et des principaux habitants de Valence.

Ainsi fut reçu notre bienheureux archevêque, à son entrée dans la première ville de son diocèse. Il nous serait impossible d'exprimer les sentiments de joie qui animaient tous les cœurs en ce beau jour. Remarquons seulement que la réputation du saint prélat l'avait de-

vancé, depuis longtemps, dans la ville de Valence. Des lettres nombreuses, parties de Valladolid et de plusieurs autres points de l'Espagne, avaient fait connaître aux habitants de Valence tout le mérite du serviteur de Dieu, l'ardeur de son zèle, l'éloquence de ses paroles, la sainteté de ses mœurs, sa modestie et son amour pour les pauvres. On peut juger par là des transports de joie que l'arrivée d'un tel pasteur devait exciter dans une population pleine de foi et de religion.

Quant à saint Thomas, il parut, dans cette brillante fête de réception, humble et recueilli, comme dans l'obscurité du cloître. On eût dit, à le voir, qu'il était tout-à-fait étranger aux honneurs qui lui étaient rendus.

Le lendemain de son arrivée, saint Thomas se rendit dans son église, pour y offrir le saint sacrifice. Cette messe, la première qu'il célébrait en présence de ses ouailles, fut aussi une de celles qui excitèrent en lui une plus sensible ferveur. La reconnaissance et le dévouement furent les deux sentiments qui se partagèrent son âme pendant cette sainte action. Il remercia le Seigneur de l'avoir mis heureusement en possession de son église, et il s'offrit à lui pour être, entre ses mains, comme un instrument docile, destiné à procurer sa gloire par la sanctification des âmes.

Quelques heures seulement après être descendu de l'autel, le saint prélat voulut visiter les prisons de l'officialité, contiguës au palais archiépiscopal. Ces prisons étaient dans l'état le plus déplorable; les cellules en étaient, pour la plupart, si étroites, si humides et si obscures, qu'elles paraissaient faites moins pour des

hommes que pour des animaux. La vue de ces affreux cachots émut de compassion le cœur du bon pasteur ; il demanda aux personnes de sa suite si l'on n'y avait jamait enfermé des ecclésiastiques. Sur la réponse affirmative qu'on lui fit, il laissa échapper un soupir de douleur, ses yeux se remplirent de larmes : « J'ordonne, » ajouta-t-il, qu'on comble ces cachots et qu'on en mure » l'entrée ; ils ne conviennent pas à des voleurs publics : » comment a-t-on pu y enfermer des prêtres ? A Dieu ne » plaise que, sous mon administration, aucun clerc soit » jamais condamné à y passer seulement une heure ! » C'est par des moyens bien différents que je prétends » corriger mes frères et les gagner à Dieu. » Ces paroles sont dignes d'un évêque ! La suite de notre histoire fera connaître toute la portée qu'elles avaient dans la bouche du bienheureux prélat.

Suivant l'avis donné par saint Paul aux évêques, Thomas s'appliqua d'abord à établir un ordre parfait dans l'intérieur de sa maison.

La dignité épiscopale ne détruit pas les engagements de la profession religieuse ; mais elle les domine et les modifie dans l'application en tout ce qu'ils ont d'inconciliable avec les obligations et les convenances attachées à la charge postorale. En devenant évêque, un religieux reste soumis à l'empire des vœux qu'il a formés ; il doit continuer de vivre selon l'esprit de l'Ordre auquel il appartient; il doit même en suivre les règles autant qu'il le peut. Mais, on conçoit que cette dernière obligation admet une certaine latitude, même en ce qu'elle a de compatible avec les devoirs des pasteurs.

Saint Thomas ne voulut pas user du légitime privilége attaché à sa dignité. Au lieu de considérer sa nouvelle position comme un motif suffisant d'adoucir un peu en sa faveur la sévérité de la discipline claustrale, il s'appuiera, au contraire, sur sa position antérieure, non pour se soustraire à aucun des plus petits devoirs de son ministère, mais pour se dispenser de toutes ces exigences extérieures auxquelles semblait naturellement le soumettre le rang qu'il occupait.

Le jour de son entrée dans sa ville épiscopale, saint Thomas portait une robe et un manteau assez propres, mais presque entièrement usés ; il avait un chapeau dont le temps avait altéré la couleur et détérioré la forme. Si l'on ajoute à ces objets un autre vêtement plus usé encore que le précédent, deux chemises et quelques autres pièces de linge d'une indispensable nécessité, on aura l'inventaire exact de tout ce qui composait la garde-robe de notre prélat. Arrivé dans son diocèse avec une aussi mince provision, il devait, ce semble, songer tout d'abord à l'augmenter. Et en effet, les membres de son Chapitre, informés de son indigence, s'empressèrent de lui faire offrir une somme de quatre mille écus, afin qu'il pût pourvoir à ses besoins les plus pressants. Saint Thomas reçut ce don avec reconnaissance ; mais il demanda aux envoyés du Chapitre si, en lui donnant cette somme d'argent, on lui laissait, en même temps, la liberté d'en faire tel usage qu'il jugerait convenable. Les envoyés répondirent qu'il avait toute liberté d'en disposer à son gré. « Eh bien ! reprit alors l'archevêque, le » vénérale Chapitre de mon église trouvera bon que je

» dispose, en faveur d'une bonne œuvre, de cet argent
» que je tiens de sa générosité. Vous connaissez les ra-
» vages que le feu a fait, l'autre jour, aux bâtiments de
» l'hospice ; l'intérêt des pauvres malades demande que
» cet édifice soit au plus tôt réparé ; cette somme que
» vous m'offrez vient très à propos pour mettre à même
» de faire commencer immédiatement les travaux. J'ai
» la confiance que mes vénérables frères du Chapitre en-
» treront dans mes vues. Je ne veux pas qu'ils croient
» que je n'attache pas au don qu'ils veulent bien me
» faire tout le prix qu'il mérite. Quoique je ne l'appli-
» que pas à mes propres besoins, je n'accepte pas moins
» personnellement, dans toute son étendue, la dette de
» reconnaissance qui s'attache à cet acte de libéralité.
» Je regarderai toujours comme m'étant fait à moi-
» même, le bien qui sera fait aux pauvres de mon dio-
» cèse. »

Saint Thomas fit appeler incontinent auprès de lui les administrateurs de l'hospice ; il leur remit la somme d'argent, en leur recommandant de faire procéder sans délai à la restauration de l'édifice incendié, et leur promit de nouveaux secours dans un avenir peu éloigné. De leur côté, les chanoines comprirent parfaitement la pensée du prélat, et furent édifiés d'un si bel exemple d'abnégation personnelle et de charité pastorale (1).

Ce trait nous montre que saint Thomas n'avait pas l'intention de faire la plus petite dépense pour augmen-

(1) Salon n. 216, 217.

ter la chétive provision de linge et de vêtements destinée à son usage. Le seul achat qu'il se permit alors de faire, eut pour objet une certaine quantité de fil et d'aiguilles, une paire de ciseaux, un dé à coudre, et tout ce qui lui devait être nécessaire pour réparer ses vêtements, à mesure que le besoin s'en ferait sentir. Mais il prit soin de se procurer tous ces objets par une voie détournée et comme en cachette ; il les enferma dans une petite cassette fermant à clé, qui contenait aussi ses instruments de pénitence. Cette cassette était placée dans une cellule étroite, dépourvue de tout ornement, que le prélat avait choisie de préférence à tout autre appartement. C'était dans cette cellule qu'il se retirait pour vaquer à la prière et à la pratique de la mortification ; c'était là aussi qu'il rapiéçait, de ses propres mains, son linge et ses vêtements usés.

Voici, à cet égard, un trait qui édifiera le lecteur :

Un jour, saint Thomas s'aperçut que son pourpoint demandait une nouvelle paire de manches. Après avoir fait la revue de son petit magasin de pièces, il se vit obligé de recourir à un tailleur. Celui-ci lui apporta un morceau de bonne toile de coton, dont le prix montait à trente réaux. Ce prix parut au prélat beaucoup trop élevé. Mais le morceau était détaché de la pièce. Thomas demanda au tailleur s'il trouverait à vendre sans perte ce morceau de toile. « Très-facilement, répondit le tailleur. » — « S'il en est ainsi, répartit saint Tho-
» mas, reprenez votre marchandise ; je ne puis pas, en
» conscience, l'acheter au prix qu'elle vaut. Avec trente
» réaux, je trouverai ailleurs de quoi faire les manches

» de mon pourpoint et habiller en même temps un pau-
» vre des pieds à la tête. » Le tailleur était lui-même bien pauvre. Peu de temps après son entrevue avec saint Thomas, il obtint du généreux prélat une dot convenable pour une de ses filles qu'il voulait établir.

Ce fidèle observateur de la pauvreté évangélique trouvait un plaisir infini dans cet humble travail ; mais, quand il s'y livrait, il prenait les plus grandes précautions pour n'être pas apercu : il craignait de paraître se singulariser ou de donner à une fausse délicatesse l'occasion de s'offenser. C'était en partie pour cette raison qu'il avait interdit à toutes les personnes du dehors l'entrée de sa cellule, dont il avait seul la clé, et qu'il tenait exactement fermée. On raconte qu'ayant un jour oublié par distraction de fermer la porte de son cabinet, saint Thomas fut surpris par un ecclésiastique qui était de ses plus familiers amis. Celui-ci, ayant une communication à faire à l'archevêque, va droit à sa chambre et entre sans avertir. Saint Thomas rapiéçait un caleçon. Le chanoine s'arrête de surprise, et dit au prélat avec une certaine émotion : « Comment! sa sei-
» gneurie s'occupe à de pareilles choses ! cela est indi-
» gne de son caractère. Pour un réal, le premier tail-
» leur venu lui fera ce racommodage ; je ne souffrirai
» pas qu'elle continue. » En même temps, il s'approche pour ôter le caleçon des mains de l'archevêque. « Un
» instant ! dit celui-ci en souriant, laissez-moi conti-
» nuer mon travail. » Puis, prenant un air sérieux, Thomas ajoute : « Je suis évêque, sans doute ; mais je
» suis aussi religieux, et, en cette dernière qualité, mon

» devoir est de pratiquer la pauvreté pour l'amour de » la pauvreté même. Je suis pasteur, et sous ce rapport, » il me convient encore de pratiquer la pauvreté pour » l'amour des pauvres, qui sont si nombreux dans mon » troupeau. Vous voyez donc que j'ai deux bonnes rai- » sons pour agir comme je fais, sans compter le plaisir » que je trouve dans cette occupation. Vous m'ajoutez » que j'aurais pu faire raccommoder ce caleçon pour un » réal : je le sais comme vous ; mais j'ai pensé qu'en » faisant moi-même ce rapiéçage, je pourrai donner de- » main à manger à un pauvre avec ce réal que j'aurai » épargné. Du reste, j'attends de votre amitié pour moi, » que vous gardiez le silence le plus absolu sur ce que » vous me voyez faire (1). »

Saint Thomas passa onze ans sur le siége de Valence, et, pendant tout ce temps, il n'acheta que deux habillements neufs, dont l'étoffe était aussi grossière et de la même couleur que celle qui était en usage dans l'Ordre de saint Augustin. Lorsqu'il fut question d'acheter l'étoffe du premier, un des amis du serviteur de Dieu lui fit entendre que la soie convenait mieux à la dignité épiscopale. Thomas se laissa un instant persuader ; mais quand il vit l'étoffe de soie qu'on voulait lui faire adopter, il la refusa avec une certaine vivacité, en disant que le prix en était beaucoup trop élevé pour un pauvre moine, et il revint à l'étoffe prescrite par les règles de l'Ordre. Après avoir fait un usage non interrompu de cinq ans, ce premier habit se trouva entièrement usé ;

(1) Salon n. 221.

cependant, saint Thomas persistait à vouloir le porter encore ; on dut lui faire une sorte de violence pour le déterminer à s'en procurer un autre. Cet autre vêtement fut le dernier ; Thomas le portait encore lorsqu'il rendit le dernier soupir.

Notre bienheureux archevêque pratiquait, avec une égale sévérité, la pauvreté religieuse dans ses repas et dans son ameublement. Rien n'était plus simple que sa manière de vivre ; sa table était habituellement servie comme celle des religieux, à l'exception d'une entrée qu'il faisait ajouter, sous le nom de *plat de grâce*, en faveur de ses convives, dont plusieurs appartenaient au clergé séculier. Il tenait à ce que tout le monde mangeât de ce plat ; mais, quant à lui, il s'était fait une loi de n'y jamais toucher, et il ne s'en dispensait que dans des cas très-rares et par pure condescendance. Les jours de grandes fêtes, il permettait qu'on servît une volaille, un morceau de veau ou de chèvre, suivant le degré de la solennité.

Pour être en petit nombre, les mets n'en étaient pas plus copieux. Saint Thomas mangeait très-peu et très-vite. Ces habitudes austères auraient imposé de continuels sacrifices aux convives du prélat, s'ils n'eussent été, comme lui, animés d'un grand esprit de mortification.

Il arrivait néanmoins, de temps en temps, que le maître d'hôtel, oubliant ou feignant d'oublier les règles qui lui avaient été prescrites, faisait servir des mets plus délicats et plus recherchés. Son oubli ne passait jamais inaperçu. « Songez donc, lui disait le bon pas-

» teur, que cet argent que vous prodiguez n'est pas à
» moi, mais aux pauvres, et que tout ce qui s'emploie
» dans ma maison en superfluités, doit leur être resti-
» tué. Je vous déclare responsable devant Dieu de tout
» ce que vous dépenserez au-delà du strict nécessaire. »

Après quelque temps d'expérience, saint Thomas fut en état de déterminer avec précision la dépense de sa table. Il donna, dès-lors, à son économe et à son maître d'hôtel, l'ordre de lui soumettre leurs comptes tous les mois. Or, quand la somme dépensée s'élevait, sans cause suffisante, au-delà du chiffre qu'il avait fixé, il fallait que, sous peine de restituer eux-mêmes l'excédant, ils prissent, pendant le mois suivant, les mesures d'économie nécessaire pour combler les lacunes faites pendant le mois qui venait de s'écouler.

Ce n'était pas tout encore. Quoique l'attrait intérieur de saint Thomas se joignît à ses graves occupations pour le tenir éloigné de toute affaire purement temporelle, il recourait à toutes sortes de moyens pour épargner aux personnes de sa maison la peine de subir l'inconvénient que nous venons de signaler. Ainsi, il profitait de toutes les occasions pour se faire mettre au courant du prix des denres ; il rappelait de temps en temps à son économe les époques favorables où il pourrait faire, avec moins de frais, l'achat des grains et des autres provisions nécessaires à la vie ; il allait souvent à la cuisine, pour voir ce que l'on y préparait ; en un mot, il veillait sans cesse pour que personne ne s'écartât des règles qu'il avait tracées. Un vendredi au matin, le prélat se rendait à sa cathédrale pour y célébrer les

saints mystères. En traversant la cour du palais, il rencontre son économe portant à la main un panier qui contenait une certaine quantité de poisson. Il regarde, et aperçoit une lamproie d'une très-belle apparence. « Combien, dit le prélat, vous a coûté ce poisson ? » — « Quatre réaux, repond l'économe. » — « Quatre réaux ! » répète saint Thomas avec étonnement : c'est trop » d'argent ; vous avec eu tort d'acheter ce poisson. » — » Mais je crois, au contraire, avoir fait un excellant » marché, dit l'économe; et s'il s'agissait de revendre » cette lamproie au prix qu'elle m'a coûté, je ne manque- » rais certainement pas d'acheteurs. » — « Eh bien, » reprend alors l'archevêque, allez la revendre, et une » autre fois ne soyez pas si prodigue de l'argent » d'autrui. Je vous le répète : deux œufs et un morceau » du poisson le plus commun me suffisent. Ce n'est pas » moi, ce sont les indigents qui sont propriétaires des » biens de mon évêché. Avec ces quatre réaux que vous » avez dépensés, je pourrais préparer à dîner à plus de » quatre de mes pauvres enfants (1). »

La simplicité du service de table de saint Thomas répondait à la frugalité des mets dont il se nourrissait. La vaisselle était de terre, les cuillères et fourchettes, du métal du plus commun. Il avait cependant consenti à faire l'acquisition d'une douzaine de couverts et de deux salières en argent ; mais cette argenterie ne paraissait que très-rarement sur sa table. L'extrême fragilité de la vaisselle de terre en rend nécessairement

(1) Salon n. 222; 228.

l'entretien très-dispendieux L'économe de l'archevêque se permit un jour de lui en faire l'observation ; il ajouta même qu'avec la somme dépensée en quelques années seulement, pour remplacer les vases brisés, il aurait pu acheter une partie de l'argenterie nécessaire au service ordinaire de sa table. « J'ai souvent fait la même ré-
» flexion, répondit le prélat ; mais je ne permettrai ja-
» mais, quoi qu'il m'en coûte, que ma table, que la
» table d'un religieux qui a fait vœu de pauvreté, soit
» couverte de vaisselle d'argent. »

Le palais archiépiscopal contenait quelques meubles assez bien conservés, mais il était presque entièrement dépourvu de décoration intérieure. On pressa vivement le saint archevêque de permettre qu'on tendît de soie les murs des principaux appartements, qu'on garnît les fenêtres de rideaux et qu'on couvrît les tables de tapis. Il résista à toutes les instances qu'on lui fit à cet égard, et voici tous les ornements qu'il crut devoir tolérer : il permit que la table sur laquelle il travaillait fût couverte d'une peau grossière teinte en noir, avec une bordure jaune ; qu'on suspendît à la porte de son appartement un rideau d'étoffe commune, également de couleur noire ; enfin, que les fenêtres de la salle de réception fussent garnies de stores en cuir, sur lesquels serait peinte l'image de la sainte Vierge.

Un jour, l'économe acheta d'occasion un tapis et un voile en soie d'un beau tissu, qui représentait la mise au tombeau de notre N. S. — Thomas se montra encore très-affligé de cette acquisition. « Cependant, ajouta-t-il,
» il n'est pas à propos qu'on revende ces objets ; comme

» le voile représente l'un des plus touchants mystères
» de notre Rédemption, nous le ferons placer sur la chaire
» de notre cathédrale. Quant au tapis, il servira à cou-
» vrir le marchepied de notre chapelle domestique (1). »

Les personnes attachées au service du bienheureux archevêque étaient aussi peu nombreuses que les besoins auxquels elles étaient appelées à pourvoir. Pendant tout son séjour à Valence, Georges d'Autriche, prédécesseur de saint Thomas, avait paru entouré d'un nombreux domestique. Vivant d'une manière conforme à sa naissance, il devait déployer, en toute occasion, une brillante représentation. L'entretien de sa maison et le soin de sa personne réclamaient le concours d'un grand nombre de serviteurs. Mais la plupart d'entre eux avaient suivi leur maître dans sa nouvelle Église ; plusieurs s'étaient retirés et avaient pris d'autres engagements ; il n'était resté à l'archevêché que ceux dont les fonctions se rattachaient à la garde du palais ou à l'administration du temporel. Dès son arrivée à Valence, Thomas avait confirmé ces derniers dans leurs emplois. On lui avait donné sur leur compte des renseignements qui n'étaient pas tous également favorables ; mais ils avaient pour eux la possession. Le prélat les retint à son service, espérant les amener, par ses conseils, au degré de perfection où il désirait les voir. Il y en eut, en effet, parmi eux, qui, sous la direction du serviteur de Dieu, s'adonnèrent sincèrement à la pratique des vertus chrétiennes, et méritèrent, par leur bonne conduite, de

(1) Salon n. 228, 230.

posséder toute la confiance de leur maître. Mais quelques-uns se montrèrent indociles, et saint Thomas fut obligé de les congédier (1.)

Le saint prélat crut devoir être beaucoup plus exigeant, dans le choix des nouveaux serviteurs qu'il dut adjoindre aux anciens. Il leur fit subir à tous une double épreuve, avant de les admettre définitivement à son service. Dès qu'un sujet lui était présenté, il prenait avec une extrême sollicitude les informations les plus détaillées sur ses qualités morales et physiques, sur son aptitude, son caractère, ses habitudes, sur toute sa conduite antérieure ; il voulait connaître sa famille ; il le suivait dans tous les lieux où il avait pu résider, dans tous les emplois qu'il avait remplis. Quand le résultat de ses premières recherches était satisfaisant, le postulant était admis à un service provisoire de quelques semaines : pendant cette épreuve, il devenait l'objet d'une étude continuelle, de la part du prudent archevêque. Le prélat l'interrogeait pour apprécier le degré de son instruction ; il le suivait dans l'exercice de son emploi et dans ses rapports avec les autres serviteurs ; en un mot, il ne le perdait pas un instant de vue, et prenait avec discrétion tous les moyens de le bien connaître. Saint Thomas ne voulait avoir à se reprocher, ni de retenir auprès de lui des hommes qui pouvaient nuire aux personnes ou aux intérêts de sa maison, ni de renvoyer ceux qui étaient vraiment dignes de sa confiance.

(1) Coccin. p. 561.

Une si grande sollicitude devait être récompensée par de bons et heureux choix. Les mémoires que nous suivons ajoutent, en effet, que saint Thomas n'eut jamais à se plaindre des serviteurs qu'il s'était attachés (1.) Ceux-ci, de leur côté, n'avaient besoin que de quelques jours pour apprécier le bonheur qu'ils auraient à servir un maître si pieux, si sage et si débonnaire. Ce n'est pas qu'il leur épargnât les avis, ou leur ménageât les corrections ; mais ces corrections et ces avis, donnés toujours avec modération et en temps opportun, n'avaient rien de blessant, parce que la charité seule en était le principe.

Après avoir réuni autour de lui un nombre suffisant de serviteurs, saint Thomas leur traça un règlement qui, laissant à chacun la liberté nécessaire pour l'acquit de sa charge, leur imposait à tous des devoirs communs à remplir dans l'intérêt du bon ordre, de la concorde et du salut. Cette règle était fondée sur quatre maximes pleines de sagesse.

En premier lieu, chacun devait s'étudier à se faire aimer de tout le monde. Thomas leur disait : « Soyez » doux, patients, charitables les uns envers les autres ; » humbles, honnêtes et soumis à l'égard des personnes » placées au-dessus de vous. Que chacun s'occupe de » son emploi, sans s'ingérer dans ceux qui lui sont » étrangers, à moins que l'obéissance ne l'y appelle ; » mais que chacun soit néanmoins toujours disposé à » rendre service à ses compagnons, autant que la cha-

(1) Salon n. 342.

» rité le lui commandera. Si vous vous conduisez de la » sorte, n'ayez rien à craindre de moi. Pourvu que vous » n'offensiez pas Dieu, pourvu que vous ne fassiez rien » de contraire au bon ordre de ma maison, je serai tou» jours disposé à vous pardonner les fautes et les né» gligences qui vous échapperont à mon égard. »

La deuxième maxime avait pour objet la pratique d'une vie retirée. « Je vous défends, continuait le pré» lat, de sortir sans ma permission, et, quand vous » l'aurez obtenue, vous resterez le moins de temps » possible hors de la maison. Je suis religieux, accou» tumé, par conséquent, à mener une vie retirée et so» litaire, je veux que tous ceux qui habitent avec moi » partagent mes goûts et suivent mes habitudes. » Saint Thomas attachait la plus grande importance à cette règle. Prévoyant qu'il aurait trop de peine à en obtenir l'observation de la part des jeunes gens, qui sont naturellement portés à voir et à fréquenter le monde, il choisit de préférence des hommes déjà engagés dans l'état du mariage. Il pouvait d'ailleurs les loger aisément avec leur famille dans son vaste palais, dont il n'occupait lui-même qu'une petite partie.

Les deux dernières maximes concernaient le silence et la prière. Le saint archevêque voulait qu'aucune nouvelle du monde ne pénétrât dans sa maison ; que toute conversation inutile et frivole en fût bannie, comme essentiellement opposée à l'esprit de retraite et de piété. Il voulait que tous ses serviteurs fussent des hommes de prière. Chacun d'eux devait avoir ses moments fixés pour la méditation, les lectures de piété, la visite du

Saint-Sacrement. Ceux qui savaient lire étaient obligés de réciter tous les jours le petit office de la sainte Vierge ; les autres devaient remplacer cette prière par la récitation du Rosaire. Tout le monde avait ordre de s'approcher du tribunal de la pénitence, et de se préparer à la sainte communion, aux principales fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des apôtres. Si quelqu'un venait à enfreindre ces règles, le prélat ne manquait pas de lui adresser une réprimande proportionnée à sa faute.

Pour maintenir ses domestiques dans la ferveur, saint Thomas les réunissait souvent dans sa chapelle, et il leur adressait, d'un ton paternel, des exhortations simples et touchantes, qui produisaient sur eux de salutaires impressions.

Le règlement fixait encore avec précision l'heure des repas et des temps destinés au délassement, celle du lever et du coucher. A un signal donné, chacun devait, toute affaire cessant, se retirer dans sa cellule. Quelques instants après, l'archevêque sortait de son appartement, et, précédé d'un enfant qui portait un flambeau, il faisait sa ronde dans le palais, pour voir par lui-même si toutes les portes étaient fermées, si tout le monde était couché.

Passant un jour, vers les dix heures du soir, devant la cellule occupée par le valet d'écurie, il aperçoit de la lumière et entend du bruit. Il ouvre, et trouve le malheureux serviteur en proie à une grave indisposition qui l'a saisi subitement. Le bon prélat, ému de compassion, se jette à genoux au pied du lit du malade, et prie

Dieu avec ferveur de lui rendre la santé. Ensuite il se lève, bénit le serviteur, et lui dit avec un sourire qui annonce une guérison prochaine : « Ayez confiance, » mon frère, Dieu vous soulagera. » Quelques heures après, le malade était guéri.

Rien ne pourrait exprimer l'affection tendre et paternelle que saint Thomas portait à ses serviteurs. Tout ce qui les touchait l'intéressait vivement. On l'a vu souvent verser des larmes sur les accidents qui venaient les frapper. Lorsqu'ils tombaient dans quelque maladie, l'ami le plus assidu au chevet de leur lit, le plus attentif à pourvoir à leurs besoins, c'était le saint archevêque ; alors il montrait la sollicitude d'une mère. Il voulait que le médecin visitât le malade tous les jours, et que ses prescriptions fussent exécutées à la lettre, et il s'assurait par lui-même si tout se faisait comme il le voulait.

Quand un serviteur se distinguait des autres par une fidélité plus soutenue à ses devoirs, saint Thomas l'en récompensait de temps en temps, en ajoutant à ses gages une somme quelquefois considérable. Un jour l'économe fit appeler le valet d'écurie dont nous avons parlé plus haut, et lui dit : « Sa seigneurie est contente de votre » service, voici cinquante écus qu'elle m'a chargé de » vous donner. » Le valet va aussitôt témoigner au prélat toute sa reconnaissance. « Mon enfant, lui dit son » généreux maître, je ne vous donne pas ce que vous » méritez; mais, pour le moment, je ne puis pas vous » donner davantage. Continuez de vous bien conduire, » de plaire à Dieu et aux hommes, j'espère que, dans

» une autre occasion, la Providence me permettra de » vous récompenser plus libéralement (1). »

Telle fut la conduite de saint Thomas envers les personnes attachées à son service; il les appelait *sa famille*, et l'on conviendra que sa tendresse, vraiment paternelle, lui donnait le droit de parler ainsi (2).

De leur côté, ces bons serviteurs payaient leur excellent maître d'un juste retour. Ils le vénéraient comme un saint et le chérissaient comme un père. Ils le servaient avec dévouement, parce que la reconnaissance était le principe de leur obéissance. Ils n'éprouvaient qu'une privation, et elle leur était bien sensible, c'était de ne pouvoir pas approcher de leur bon prélat aussi souvent qu'ils l'auraient désiré. Non pas que saint Thomas refusât jamais de les voir et de s'entretenir avec eux; mais la simplicité de ses goûts et son esprit de mortification les dispensaient de lui rendre bien des services qui étaient, d'ailleurs, dans l'ordre de leurs attributions.

Rien n'était plus uniforme que la vie privée de notre bienheureux archevêque. Chaque jour, il se levait de très-grand matin, faisait une longue oraison, et vaquait ensuite à la lecture et à la méditation des saintes Ecritures. A neuf heures en été, à dix heures en hiver, il sortait de son cabinet, et se rendait, le mercredi et le vendredi à sa cathédrale, les autres jours de la semaine dans sa chapelle privée pour célébrer le saint sacrifice.

(1) Salon n. 346, 350.
(2) Salon n. 345.

Après sa messe, il allait dans la grande salle du palais, où l'attendaient ordinairement un grand nombre de personnes, que l'indigence, le malheur ou quelqu'autre motif analogue, conduisaient auprès de lui. Thomas s'asseyait devant une table placée à l'un des angles de la salle, et appelait successivement à lui les solliciteurs. Les uns lui demandaient l'aumône ; les autres réclamaient le secours de ses conseils ; ceux-ci lui présentaient des suppliques, afin d'obtenir quelque grâce ; ceux-là se plaignaient d'injustes vexations, se mettaient sous sa protection et imploraient son assistance.

Le dévoué pasteur se faisait tout à tous, et trouvait dans le trésor de sa charité, de sa prudence et de ses lumières, de quoi satisfaire aux besoins divers qui lui étaient exposés. Tout le monde se retirait content et bénissant le Seigneur.

Souvent l'heure du dîner arrivait, que cette occupation durait encore. Alors Thomas, dont la maxime était de souffrir soi-même plutôt que de faire souffrir les autres, ne voulant ni retarder le repas des personnes qui vivaient avec lui, ni congédier, sans les avoir entendus, les étrangers qui étaient venus quelquefois de loin pour lui parler, ordonnait qu'on se mît à table en son absence, et continuait ses audiences. Quand il avait entendu tout le monde, il allait prendre, seul et à la hâte, son modeste repas. Le reste du jour était consacré à l'administration du diocèse, à la récitation de l'office canonial et à la prière (1). Ainsi, dans cette distribution

(1) Salon n. 350.

sévère du temps, rien n'était accordé, ni au délassement de l'esprit, ni aux visites ou autres rapports de société. C'est que saint Thomas ne goûtait de repos qu'en Dieu; c'est qu'il ne connaissait de délassement que dans l'accomplissement de son devoir.

Au reste, rien ne lui répugnait tant que de se produire au-dehors. Il n'allait dans le monde que par nécessité; ses sorties en ville étaient extrêmement rares; et encore, avaient-elles pour objet ordinaire la visite de l'hôpital, du collége, d'un monastère, ou de quelqu'autre établissement de bienfaisance ou de piété. S'il voyait de loin en loin le duc de Calabre, c'était toujours pour traiter avec lui de quelque affaire concernant le bien du pays ou de la religion. Aucune autre visite n'interrompait le cours de ses exercices habituels.

Ce n'est pas que saint Thomas ne fût invité quelquefois à des parties de plaisir; mais tout innocentes qu'elles devaient être, il ne les acceptait jamais. Plusieurs de ses amis, haut placés dans le gouvernement de la province, le pressèrent un jour de consentir à aller passer avec eux, de temps en temps, quelques moments à la campagne, de peur, disaient-ils, qu'une vie trop sédentaire ne finît par porter atteinte à sa santé. Mais le serviteur de Dieu ne crut pas devoir se rendre à leurs désirs, et voici la belle réponse qu'il leur fit : « Je vous
» remercie, mes amis, de votre bienveillance pour moi
» et de l'intérêt que vous prenez à ma santé. Je com-
» prends qu'un peu de loisir et de récréation est utile,
» surtout aux personnes engagées dans une administra-
» tion étendue, laborieuse et semée de difficultés, et

» j'avoue que, sous ce rapport, ma condition n'est guère
» meilleure que la vôtre. Cependant je n'ai pas, autant
» que vous, besoin de soulagement et de promenades, et
» voici pourquoi : vous connaissez le proverbe : *l'habi-*
» *tude est une seconde nature.* Eh bien ! depuis ma
» première enfance, j'ai toujours vécu retiré dans une
» cellule ; cette vie solitaire m'est devenue comme natu-
» relle ; elle n'est pas seulement pleine de charmes pour
» moi, elle m'est d'une véritable nécessité. Pendant le
» séjour que j'ai fait à Alcala, soit comme étudiant, soit
» comme professeur, je n'ai jamais connu que deux che-
» mins, le chemin de l'église et celui de l'Université. Je
» ne m'en fais pas un sujet de mérite, car je suis ainsi
» fait, par la grâce de Dieu, que la promenade n'a jamais
» été pour moi l'objet de la moindre tentation. Devenu
» religieux, ma solitude devint naturellement plus
» grande encore. Lors même que j'étais prieur, je ne
» franchissais le seuil de ma cellule que pour vaquer
» aux fonctions de ma charge, prêcher ou confesser,
» autant que la charité m'en imposait l'obligation.
» Aujourd'hui, je fais encore de même, sans effort, par
» coutume et par goût. »

Tel était l'esprit qui animait l'archevêque de Valence. Au-dehors et dans l'exercice de son ministère, il se montrera avec tous les ornements de sa dignité ; mais au-dedans, dans le secret de sa demeure, l'évêque disparaît, on ne voit que le religieux.

Saint Thomas ne devait pas attendre que ses mœurs simples et unies fussent du goût de tout le monde ; mais pouvait-il prévoir qu'il trouverait, au sein même de son

Chapitre, les censeurs les plus inexorables de sa conduite ? Il en fut ainsi cependant. Confondant la dignité épiscopale avec la représentation extérieure qui l'accompagne ordinairement, quelques chanoines irréfléchis s'imaginèrent que, par cette simplicité de vie, l'archevêque de Valence dérogeait à son caractère et compromettait en sa personne l'honneur de l'épiscopat. Ils auraient voulu une tenue plus digne, une table mieux servie, des vêtements plus décents. Ces critiques, lancées imprudemment dans le public, se répandirent et trouvèrent de complaisants échos, surtout dans les classes élevées de la ville. L'homme aime ce qui brille. La haute société de Valence, accoutumée à vivre dans le luxe, devait naturellement peu goûter la modestie du saint prélat, parce qu'elle croyait voir dans sa conduite une censure vivante de la sienne propre. D'ailleurs, ce genre de vie sérieuse et retirée paraissait d'autant plus étrange, qu'il contrastait davantage avec celui qu'avait suivi le prédécesseur de saint Thomas, Georges d'Autriche. Ce prélat avait un ameublement magnifique et une table splendidement servie, un nombreux domestique et de superbes équipages. Il aimait la société, et entretenait des rapports continuels avec la haute classe de Valence. Cette ville ne l'avait possédé que quatre ans, mais ce temps avait suffi pour accoutumer un peuple qui n'avait pas vu d'évêque depuis plus d'un siècle, à ne considérer l'épiscopat que sous l'image de l'opulence.

En se montrant dans de semblables circonstances, tel que nous l'avons dépeint, saint Thomas devait exciter un sentiment universel de surprise ; et ce sentiment, qui

devait se changer en admiration dans un petit nombre d'âmes simples et austères, ne pouvait manquer, d'un autre côté, de se traduire par des critiques, des murmures et des plaintes dans la bouche du grand nombre de personnes qui prétendaient pouvoir concilier les exigences du christianisme avec les mœurs légères et fastueuses du monde.

On commença par faire auprès du serviteur de Dieu plusieurs tentatives pour l'amener à modifier ses sentiments sur la manière dont il avait organisé sa maison. Il reçut d'abord, par voie indirecte, maints avis charitables et officieux. Avant tout, on rendait hommage à l'esprit qui animait le prélat ; on s'édifiait des réformes qu'il avait opérées et de l'ordre qu'il avait établi dans son palais ; on admirait la simplicité qui présidait à sa table, la modestie qui brillait dans sa personne, la règle qui fixait l'emploi de son temps. Mais, ajoutait-on, un évêque n'est point un anachorète. Pour faire du bien dans le monde, il faut le voir, vivre avec lui, accepter même, dans les limites fixées par l'Evangile, ses manières et ses usages. Au moins, est-il nécessaire de ne rien faire qui soit de nature à l'éloigner, en blessant sa délicatesse excessive peut-être, mais après tout bien pardonnable ; sans cette tolérance pour le monde, on le rebute, on l'aigrit. Il ne voit la vertu que sous des dehors austères, et il se dit que la vertu n'est pas faite pour lui. Et ainsi, au lieu de le sauver, on ne fait que le précipiter plus rapidement dans l'abîme.

On assiégea les oreilles de notre bienheureux archevêque de toutes ces représentations et de bien d'autres

encore. On devine aisément l'impression qu'elles firent sur lui. Un caractère aussi ferme, une vertu aussi forte, n'avaient sans doute rien à craindre du respect humain. Thomas écouta tout et répondit par le silence, se contentant d'indiquer, par de légers signes de tête, qu'il comprenait et savait à quoi s'en tenir. Puis, comme pour se venger de ceux qui venaient de lui faire entendre le langage du monde, il se mettait à leur parler de Dieu.

Cependant, nous devons dire que la Providence lui offrit un jour l'occasion de s'expliquer catégoriquement. Nous avons dit que ces soulèvements de l'opinion publique contre la conduite de saint Thomas avaient pris naissance au sein même du Chapitre métropolitain. Le prélat le savait. Les chanoines, fatigués de l'inutilité de leur premiers efforts, voulurent en finir par une explication directe et précise. Ils prennent jour entre eux, se réunissent, se rendent à l'archevêché, et demandent audience avec une solennité inaccoutumée. Saint Thomas les reçoit et les fait asseoir autour de lui. Prenant alors un ton de voix qui tenait de la hauteur, l'un d'eux explique clairement le motif de la présente visite. Après avoir signalé, comme donnée préalable, le chiffre des revenus de l'archevêché, le harangueur se permet de rappeler au prélat quelle a été l'intention de l'Église en mettant ses revenus à sa disposition : l'Église veut avant tout qu'il s'en serve pour faire honneur à sa dignité : il se rendrait coupable, sans doute, s'il dissipait son superflu dans de folles dépenses, puisque ce superflu appartient aux pauvres ; mais enfin, cette destination secondaire

ne peut pas anéantir la destination primitive des biens ecclésiastiques, qui a été formellement consacrée par saint Paul, lorsqu'il a dit que celui qui sert l'autel, a le droit de vivre honorablement de l'autel. Or, ajoute le chanoine, à voir l'esprit de parcimonie dont le prélat paraît être animé, on est autorisé à croire qu'il n'a compris ni les paroles de l'apôtre, ni les vues de l'Église.
» Il nous est pénible, dit en finissant l'étrange mentor,
» d'adresser de semblables observations à un pasteur
» dont nous vénérons les vertus ; mais le monde parle,
» les âmes faibles se scandalisent, les langues médisan-
» tes se permettent toute espèce de critiques, on ne
» craint pas de jeter en avant le mot odieux d'avarice.
» Les membres du clergé, tout en blâmant de tels
» propos, se plaignent et murmurent, en voyant, pour
» ainsi dire, leur propre honneur compromis dans la
» personne de leur chef spirituel. Le Chapitre lui-même
» ne put s'empêcher d'être blessé d'une pareille conduite ;
» et si l'archevêque ne se détermine pas à mettre sa
» maison et sa personne sur un pied plus honorable, les
» chanoines se verront, peut-être, réduits à la dure né-
» cessité d'interrompre tout rapport avec lui. »

Ces dernières paroles, prononcées avec une sorte d'aigreur, produisirent sur le cœur si bon et si aimant de saint Thomas la plus douloureuse impression. Néanmoins, après avoir tout entendu avec patience et recueillement, il répondit d'un ton doux et calme : « Je
» vous suis reconnaissant, mes frères, des avis cha-
» ritables que vous venez de me donner, et je rends
» hommage à la pureté des intentions qui vous les

» ont inspirés. J'avoue que j'ignore complètement en » quoi la pratique de la pauvreté peu blesser la dignité » dont je suis revêtu. Je n'ai, il vrai, que des meubles » pauvres, que des habits pauvres, qu'une table pauvre ; » mais songez, je vous prie, que je ne suis qu'un pauvre » moine. La charge pastorale m'a été imposée ; mais on » peut en exercer l'autorité sans faire briller sur sa » table l'or et l'argent, sans être vêtu d'étoffes fines et » recherchées, sans parcourir les rues avec de beaux » équipages. Du moins, je le crois ainsi. Quand une telle » représentation siérait à un autre, elle ne me convien- » drait pas, à moi qui ai fait vœu de pauvreté. »

Cette réponse laconique fit voir aux chanoines qu'ils en seraient pour leurs frais d'éloquence : ils se retirè-rent. Nous devons pourtant dire que cette entrevue ne fut pas tout-à-fait sans résultat. On sait que l'habit religieux est surmonté d'un capuce destiné à couvrir la tête. Ce capuce, d'une étoffe grossière, comme l'habit lui-même, est très-utile en hiver, mais il devient très-lourd et très-incommode pendant les chaleurs de l'été. Dans cette saison, les moines le laissent replié sur les épaules, et restent la tête découverte. Thomas faisait de même ; mais, pour donner à son Chapitre une preuve de sa bonne volonté, il consentit à porter, pendant l'été, une calotte en soie. Et pour rappeler, par un mot joyeux, l'occasion qui la lui avait fait adopter, il appelait cette calotte *son archevêché* (1).

Les prêtres qui eurent l'insigne avantage d'être appe-

(1) Salon n. 225.

lés à partager sa sollicitude pastorale, furent au nombre de six : quatre d'entre eux appartenaient au clergé de Valence ; les deux autres étaient étrangers au diocèse. L'un de ces hommes de confiance, nommé Jean Porta, fut élu de la manière suivante : saint Thomas fait appeler cet ecclésiastique, pour s'entretenir quelques instants avec lui. Pendant la conversation, il l'observe avec la plus grande attention, et lui dit enfin, en le congédiant : « Demain matin vous viendrez me voir. » Le prélat passe une grande partie de la nuit en prières, pour consulter le Seigneur sur le choix qu'il se propose de faire. Le lendemain, Jean Porta se présente ; Thomas lui dit : « Je vous ai nommé mon visiteur. Dimanche » prochain je dois commencer la visite de la paroisse de » Saint-Jean ; disposez-vous à m'y accompagner. » Le modeste ecclésiastique, se croyant tout-à-fait incapable de remplir cette charge, se jette aux pieds de l'archevêque, et le supplie d'avoir égard à sa faiblesse. « Je ne » condamne pas vos répugnances, dit alors saint Thomas ; en les manifestant, vous faites ce qui est de » votre devoir ; le mien m'oblige de persister dans ma » détermination. Je sais que vous êtes capable de remplir le ministère auquel je vous appelle, et que vous y » procurerez la gloire de Dieu ; soyez obéissant. Dieu me » donne la confiance que je ne me trompe point en vous » nommant (1). »

Le saint archevêque devait cette confiance à la lumière

(1) Salon n. 244, qui ajoute avoir appris cette anecdote de la bouche même de Jean Porta.

surnaturelle que le Seigneur répandait dans son âme. Jésus-Christ, avant de choisir ses apôtres, voulut passer une nuit entière à consulter son père sur l'élection qu'il se disposait à faire. Instruit par l'exemple du divin Maître, Thomas n'appelait jamais un sujet aux fonctions ecclésiastiques, quel qu'en fût l'objet, sans s'être auparavant entretenu avec Dieu dans la prière, et alors sa ferveur croissait en raison de l'importance de la démarche qu'il méditait.

L'évêque Estaux, suffragant de saint Thomas, vint à mourir. L'archevêque dut songer à le remplacer. Après avoir consacré plusieurs jours à la prière et à la réflexion, il appelle maître Jean Ségrien, attaché aussi au prélat en qualité de visiteur, et lui dit : « Vous savez » que j'ai besoin d'un suffragant qui remplisse celles de » mes fonctions que la sollicitude pastorale ne me permet pas de remplir par moi-même. J'ai déjà demandé » au Seigneur, à plusieurs reprises, qu'il daignât me » faire connaître celui qu'il a choisi pour cet emploi, » et, après chacune de mes oraisons, ma pensée s'est » toujours reposée sur vous. Mais, ne précipitons rien. » Pendant les trois jours qui vont suivre, nous dirons, » vous et moi, chacun en notre particulier, la messe du » Saint-Esprit pour obtenir de nouvelles lumières, et » nous prendrons ensuite une détermination définitive. » Ces paroles jetèrent le trouble dans l'âme du modeste visiteur, qui fit aussitôt les plus vives instances pour se soustraire à des fonctions dont il se croyait indigne. « Ne parlez pas ainsi, répondit le serviteur de Dieu ; je » suis plus indigne que vous de porter le caractère

» épiscopal, et plus incapable d'en remplir les fonctions. » Vous savez comment j'ai été appelé : ma vocation a » été un pur effet de la volonté divine. Je puis vous » assurer que je reçois tous les jours de nouvelles » preuves de l'assistance du Seigneur ; il sait alléger, » par sa grâce, la pesanteur du fardeau qu'il impose. » Faites, mon frère, ce que je viens de dire, et, si Dieu » veut que vous soyez évêque, il saura bien suppléer » lui-même à ce qui vous manque pour remplir avec » fruit votre auguste ministère. » Deux jours après cet entretien, saint Thomas dit à maître Ségrien : « Je crois, » mon frère, que vous serez évêque. » Le troisième jour il ajouta : « La volonté de Dieu est que vous le serviez » dans cette église en qualité d'évêque suffragant. Re- » doublez de ferveur dans vos prières ; Dieu vous ap- » pelle, préparez-vous à obéir. Quand à moi, je vous » déclare que je vais en écrire aujourd'hui même au » Souverain Pontife. » Le Souverain Pontife ratifia l'élection faite par le saint archevêque, et Ségrien reçut, des mains de saint Thomas, la consécration épiscopale (1).

Après avoir organisé son administration, saint Thomas dut penser à l'organisation de son diocèse.

(1) Maître Jean Ségrien avait été le condisciple et l'ami de saint Thomas dans l'Université d'Alcala ; nommé visiteur par le saint archevêque, dès le commencement de son épiscopat, il devint ensuite son suffragant, et eut le bonheur de lui administrer le saint viatique à son lit de mort, de lui fermer les yeux et de présider à ses funérailles. Ce fut sans doute pour récompenser son digne coadjuteur des services qu'il avait reçus de lui pendant sa vie, que saint Thomas lui apparut,

Organiser un diocèse, c'est soumettre tous les membres qui le composent, prêtres et laïques, à des règles qui fixent tous leurs rapports spirituels, et qui leur facilitent l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Cette œuvre, aussi difficile dans son exécution qu'elle est importante dans ses résultats, implique entre autres conditions, de la part d'un évêque, une connaissance parfaite des lieux, des choses et des personnes. Pour bien connaître, il faut voir. Saint Thomais devait donc, avant tout, faire en personne la visite de son diocèse. Il la commença au mois de février de l'année 1546, c'est-à-dire, quarante jours seulement après sa prise de possession. Fidèle, dès ce premier instant, à la maxime adoptée par tout bon administrateur en pareille circonstance, il avait vu, écouté, examiné ; mais il s'était abstenu d'agir. Il continua ce rôle de simple observateur pendant tout le temps de sa visite. Thomas avait une grande perspicacité d'esprit ; c'était chez lui un talent naturel que la grâce et la réflexion avaient encore perfectionnés. Le séjour que le prélat avait fait à Valence jusqu'à l'ouverture de sa visite avait suffi pour le mettre en état d'apprécier, dans une certaine mesure, la situation religieuse de la ville épiscopale sous le rapport du caractère, des mœurs, des qualité bonnes ou mauvaises du

après sa mort, tout brillant de la gloire des saints. Il est probable que l'évêque Ségrien continua d'exercer, sous les archevêques François Navarra et Martin d'Ayola, successeurs de saint Thomas, les fonctions qu'il avait exercées sous l'administration de ce saint pasteur. Il paraît qu'il fut ensuite promu au siége archiépiscopal de Sassara, en Sardaigne. — Voy. Boll. tom. cit. p. 828, not. 9.

peuple et du clergé. Or, le but de sa visite était de compléter ces premières données, et de les étendre à toutes les parties de son nombreux troupeau. On comprend, d'ailleurs, que le zélé pasteur ne dut laisser échapper aucune des occasions que la Providence lui offrit pour commencer, dans le cours même de ses tournées, le bien qu'il ne pouvait développer qu'avec le temps. Thomas aimait trop ses ouailles pour qu'il pût, dans le cours de sa visite, rester toujours spectateur inactif des abus qui s'offriraient à ses regards.

Saint Thomas commença sa visite pastorale par son église métropolitaine. De là, il se rendit dans toutes les églises et chapelles situées dans l'intérieur de sa ville épiscopale. Il parcourut enfin toutes les paroisses de son diocèse. Pendant sa visite, il portait son attention sur l'état de l'église, du presbytère et de la paroisse. Tous les objets consacrés au culte divin passaient sous ses yeux ; il s'informait de la manière dont se célébraient les saints offices, dont s'accomplissaient toutes les fonctions pastorales ; il cherchait à bien connaître le degré de science que possédaient les prêtres de la paroisse, leur aptitude, leur zèle dans l'accomplissement de leur ministère ; il étudiait les dispositions religieuses de la population, les désordres et les abus auxquels elle était livrée. Ces recherches révélaient souvent bien du mal aux yeux du pasteur ; mais, quels que fussent les résultats de la visite, on les consignait exactement dans des registres ; on prenait le nom de tous les paroissiens infidèles au devoir pascal, ou aux règles de la justice, de ceux qui vivaient dans les habitudes criminelles, et

donnaient des scandales publics. Après avoir pris tous les renseignements nécessaires, le saint pasteur montait en chaire en présence de toute la population réunie, et lui annonçait la parole divine. Il puisait le sujet de ses instructions dans les observations qu'il venait de faire. Il signalait le mal et en indiquait les remèdes. Dans ces circonstances, il parlait avec une ardeur dont ses précédentes prédications ne pouvaient donner qu'une imparfaite idée. A l'entendre, on s'apercevait aisément qu'une grâce nouvelle était entrée dans son âme par la consécration épiscopale.

Après cet exercice public, le vigilant pasteur faisait appeler auprès de lui tous les paroissiens qui avaient besoin d'avis particuliers, et il donnait également aux ecclésiastiques les conseils qu'il jugeait utiles. Mais, quelque graves que fussent les fautes ou les abus qu'il avait découverts dans une paroisse, il y terminait toujours cette première visite en accordant un pardon général.

Saint Thomas poursuivit sa visite pastorale avec tant d'activité et de persévérance, qu'il la termina dans les premiers jours d'octobre de l'année même où il l'avait commencée.

Dès que le saint pasteur fut rentré dans sa ville épiscopale, son premier soin fut de replier sa pensée sur tout ce qu'il avait vu et entendu, pendant ses courses apostoliques. Il compléta et mit en ordre tous les renseignements qu'il avait recueillis dans les différentes paroisses de son diocèse, et bientôt il put embrasser, d'une vue générale et dans son ensemble, l'état religieux des

populations confiées à sa sollicitude. Mais, en considérant la proportion dans laquelle le mal l'emportait sur le bien, soit parmi les simples fidèles, soit même, disons-le avec douleur, parmi un certain nombre d'ecclésiastiques, il fut épouvanté. Il sentit son zèle, si généreux pourtant et si dévoué, comme fléchir sous le poids d'une trop accablante responsabilité. Se croyant plus que jamais incapable de remédier à des désordres si nombreux et si invétérés, il se prit à regretter amèrement le repos et la douce liberté du cloître. Répondre du salut de tant d'âmes qui gémissent sous les chaînes du démon, et qui, tous les jours, se précipitent par milliers dans l'enfer, et en répondre âme pour âme! Cette poignante pensée, toujours présente à son esprit, le remplissait d'amertumes et d'angoisses. Il passait les nuits dans de cruelles insomnies, pleurant et gémissant sur le sort de son peuple infortuné. Cette pénible épreuve dura quelque temps ; Thomas la supportait en silence. Il s'efforçait même de dissimuler, autant qu'il le pouvait, l'agitation intérieure à laquelle il était en proie. Cependant, un de ses familiers amis finit par lui en dérober le secret. Le P. Jean Rincon, religieux augustin, que saint Thomas avait amené avec lui à Valence, occupait dans le palais archiépiscopal une chambre séparée par une simple cloison de celle où couchait le prélat. S'étant une fois éveillé pendant la nuit, le Père entendit comme des sanglots qui partaient de l'appartement voisin. Craignant que quelqu'accident ne fût arrivé à l'archevêque, il se lève sur-le-champ, se rend auprès du prélat, et le prie de lui faire connaître le sujet de sa

douleur. « Le sujet de ma douleur , répond celui-ci, ah !
» mon Père, ne le devinez-vous pas ? Je suis pasteur, et
» ignorez-vous dans quel état se trouve le diocèse que
» le Seigneur m'a donné à conduire ? Je tremble de ne
» pouvoir pas sauver mon âme, accablé que je suis sous
» un fardeau si fort au-dessus de mes forces. Tant de
» brebis perdues que je dois ramener dans la bonne
» voie ! En voyant l'extrémité où elles sont réduites ,
» je désespère de trouver jamais le moyen de les retirer
» de leurs égarements. Voilà le sujet de mon inconso-
» lable douleur. »

— « Mais, monseigneur, pourquoi vous livrer à ces tris-
» tes pensées ? Quelqu'affligeant que soit l'état de votre
» diocèse, Dieu ne demande qu'une chose, c'est que vous
» fassiez, dans la mesure de vos forces et selon les ins-
» pirations de votre conscience, tout ce qui est en votre
» pouvoir pour ramener vos ouailles dans la voie du
» salut. Voilà tout. Dieu a dit par la bouche de son
» prophète (1) : *Si vous annoncez la vérité à l'impie,*
» *et qu'il ne se convertisse pas de son impiété, et*
» *qu'il ne quitte pas sa voie impie, il mourra dans*
» *son iniquité, mais, quant à vous, vous aurez déli-*
» *vré votre âme.* Ainsi, que votre seigneurie, se con-
» fiant dans cette promesse divine, prêche l'Évangile à
» ses ouailles ; qu'elle les avertisse ; qu'elle les répri-
» mande avec autorité, et, quoi qu'il advienne ensuite
» du salut du troupeau, celui du pasteur est assuré. »

Cette sage réflexion fut comme un trait de lumière

(1) Ezéchie. . 19.

pour le saint prélat. Elle dissipa le nuage qui enveloppait son esprit, et fit renaître en lui la résignation et l'espérance. Il dit au prudent religieux : « Mon Père, je » vous remercie de vos bonnes paroles ; je sens qu'elles » ont ranimé ma confiance et mon courage ; je vais me » mettre à l'œuvre. Dès le premier jour de mon épisco» pat, j'ai pris la résolution de tenir un synode, et d'y » publier des règlements conformes aux besoins de mon » clergé et de mon peuple. La visite que je viens de » faire m'a montré que j'aurai un grand nombre d'obsta» cles à vaincre pour arriver à mon but ; mais il n'im» porte : Dieu, qui voit le fond de mon cœur, sait que » je suis prêt à tout souffrir pour sa gloire. Priez-le, » mon Père, qu'il m'inspire les règles que je dois donner » à mon diocèse, et qu'il prépare mes ouailles à accueil» lir ces règles avec respect, et à les observer avec » amour et fidélité. »

Dès ce moment, saint Thomas se mit à composer un recueil d'ordonnances destinées à faire revivre dans son église l'esprit et les mœurs du christianisme. Ce saint pasteur ne manquait d'aucune des qualités propres à conduire son œuvre à une heureuse fin. Il connaissait parfaitement la doctrine et les lois de l'Eglise ; d'autre part, il avait acquis les plus exacts renseignements sur le caractère, les habitudes et les besoins de son troupeau. Il pouvait donc imprimer à son travail une direction pratique, également conforme à l'esprit du christianisme et aux circonstances des personnes et des lieux ; il pouvait se tenir également éloigné d'un rigorisme outré qui décourage la faiblesse, endurcit la

mauvaise volonté, autorise la prévarication, et d'une lâche condescendance qui flatte la passion et endort la conscience dans une fausse sécurité.

Quand il s'agit d'une entreprise aussi vaste et aussi surnaturelle que celle qui a pour objet de ramener dans les voies du salut le peuple et le clergé de tout un diocèse, les efforts de l'homme restent stériles et sans fruit si Dieu ne les seconde. Saint Thomas comprenait cette vérité mieux que nous ne pouvons le dire. C'est pourquoi, renonçant, avant toutes choses, à son jugement propre, il implora les lumières de l'Esprit-Saint par des oraisons ferventes et prolongées. Il commença ensuite la rédaction de ses ordonnances. Ce travail dura deux mois. Dès qu'il fut achevé, l'archevêque convoqua son clergé dans sa ville épiscopale. Quelques jours après cette convocation, il ouvrit le synode. Presque tous les recteurs des paroisses s'étaient rendus à cette assemblée ; elle comptait, en outre, un petit nombre d'autres ecclésiastiques, appelés à y siéger en vertu du droit ou de la coutume. Saint Thomas ne voulut admettre au synode aucune personne laïque, à quelque titre et pour quelque raison que ce fût. Cette exclusion était contraire à l'usage ; elle excita quelques mécontentements ; mais l'archevêque la maintint avec fermeté, non-seulement parce qu'elle était dans l'ordre, mais encore parce que, dans la circonstance présente, elle lui paraissait impérieusement réclamée par la nature même des faits qui servaient de base aux réglements synodaux. Saint Thomas ne pouvait, en effet, imposer des lois à son diocèse sans les motiver aux yeux de son clergé.

Or, pour accomplir ce devoir, il devait être dans la nécessité d'entrer dans des développements qui, exposés devant de simples fidèles, auraient pu compromettre à leurs yeux l'honneur du sacerdoce et même les intérêts du ministère pastoral.

Les ordonnances synodales publiées par saint Thomas ont été recueillies par le cardinal d'Aguirre, dans sa grande collection des conciles d'Espagne. Ce recueil contient aussi des réglements que le saint pasteur publia dans un second synode tenu en 1548, pour réprimer les abus qui s'étaient introduits dans la célébration des offices de paroisse, et pour rendre au culte divin la décence et la dignité convenables.

Nous n'avons pas cru devoir présenter ici l'analyse des statuts publiés par saint Thomas ; les détails où nous aurions été obligés d'entrer eussent peu intéressé la plupart des lecteurs auxquels nous nous adressons. D'ailleurs, nous avons signalé, au commencement de ce livre, tout ce qu'il y avait de plus saillant dans les abus que le zélé prélat se proposait de combattre dans ses ordonnances. Qu'il nous suffise donc de remarquer que les constitutions données par saint Thomas à son diocèse étaient empreintes d'une si profonde sagesse, qu'elles ont été confirmées à plusieurs reprises, et maintenues pendant longtemps, quant au plus grand nombre de leurs dispositions, par les archevêques qui se sont succédé sur le siége de Valence.

Ces ordonnances ne purent échapper au blâme ni à la censure d'une population indocile par caractère, et accoutumée, depuis plusieurs siècles, à vivre au gré de sa

propre volonté. L'homme est naturellement trop ami de sa liberté pour la voir, d'un œil indifférent, plier sous l'empire d'une autorité quelconque. Si elle est dégagée de toute préoccupation, la raison rendra hommage à la sagesse du législateur; mais alors même, la volonté indocile continuera souvent de se révolter contre la loi, quelque légère que soit la contrainte que celle-ci impose. Mais, si nous supposons une loi qui tende à pénétrer jusqu'au centre même du cœur de l'homme, pour le détacher de ses plus intimes affections, de ses plus chères habitudes, alors on peut prévoir que, se sentant blessé dans la partie vive de son être, il déploiera contre l'autorité une énergie égale à la violence qui lui est faite ; à moins,toutefois, que Dieu, dans sa miséricorde, n'envoie sa grâce puissante pour dompter la volonté rebelle et l'assouplir à l'obéissance.

Dès que les ordonnances synodales du saint archevêque de Valence furent connues dans son diocèse, il se forma aussitôt trois partis distincts, surtout parmi les membres du clergé. Les uns, pieux et animés du désir de la perfection, accueillirent avec joie et reconnaissance des règlements qu'ils avaient appelés de tous leurs vœux, et, pour en assurer le succès, ils prêtèrent au premier pasteur, chacun suivant sa position, le concours généreux de leur zèle et de leur influence. Mais, c'était là le petit nombre. Les autres, ecclésiastiques équivoques, qui semblaient, par leur conduite douteuse, réaliser extérieurement l'alliance impossible entre l'amour de Dieu et l'amour du monde, acceptèrent les réformes imposées, mais de mauvaise grâce et avec répugnance,

moins par esprit d'obéissance que par esprit d'intérêt, et pour ne pas compromettre une réputation d'apparente régularité. D'autres enfin, hommes entièrement égarés, qui déshonoraient par une vie déréglée le sacré caractère du sacerdoce, ne se contentèrent pas de repousser, pour leur propre compte, les ordonnances synodales : ils mirent encore en œuvre, pour les faire échouer, l'outrage, la calomnie, la violence, en un mot, tous les moyens qu'une passion aveugle et perverse peut suggérer. Et il y avait de ces hommes sur tous les points du diocèse de Valence, et la ville épiscopale elle-même en contenait comparativement un trop grand nombre.

Saint Thomas vit cet orage se former en peu de jours autour de lui : il le vit sans s'émouvoir. Il avait tout prévu au pied de son crucifix. Assez humble pour subir avec résignation toutes les humiliations qui retomberaient sur sa personne, il était en même temps d'un caractère assez ferme, pour dominer avec avantage toutes les oppositions qui seraient dirigées contre son œuvre. Il avait l'intime conviction que cette œuvre portait en elle l'avenir religieux de son diocèse ; il devait la maintenir à tout prix. Il comptait d'ailleurs sur le secours de Dieu, dont il soutenait la cause et défendait les droits.

Le Chapitre de la cathédrale de Valence résumait en lui, malgré le petit nombre de ses membres, tous les éléments qui formaient dans le clergé paroissial du diocèse les trois partis dont nous venons de parler. Parmi les chanoines, les uns étaient animés d'un excellent esprit; les autres prétendaient allier la pratique de leurs devoirs avec la fréquentation du monde et l'amour de

ses vanités ; quelques-uns menaient une conduite indigne de leur rang. Ces derniers commencèrent par se réunir en conseil secret, pour aviser aux moyens d'échapper à des réglements dont l'observation leur demandait préalablement le sacrifice de leurs plus chères habitudes. Ils résolurent de décliner la juridiction archiépiscopale. Dans cette vue, ils évoquèrent certains priviléges que les Souverains Pontifes avaient, prétendaient-ils, accordés à diverses époques au Chapitre métropolitain ; or un de ces priviléges exemptait le Chapitre de la juridiction de l'Ordinaire, et le rattachait immédiatement à celle du Saint-Siége.

Après avoir concerté leur plan de défense, ces chanoines rebelles travaillèrent à le faire adopter par leurs confrères. Leurs menées, secondées d'ailleurs par l'esprit de corps, dont l'influence est en général si puissante, finirent par triompher des plus vives répugnances. Ceux des membres du Chapitre qui ne crurent pas devoir donner une adhésion formelle au système d'opposition arrêté par les autres, eurent la faiblesse de consentir à se renfermer dans un silence pusillanime.

Un jour saint Thomas, retiré dans son cabinet, entend des clameurs inaccoutumées retentir dans les appartements voisins. Il sort, et voit s'avancer vers lui un groupe d'ecclésiastiques dont la démarche et les gestes peu mesurés annoncent une grande irritation. C'était une députation du Chapitre qui venait annoncer à l'archevêque la détermination arrêtée par le corps entier, de ne point obéir, en ce qui le concernait, aux ordonnances récemment publiées. Jean Alemany, secrétaire ordinaire

du Chapitre, était, dans la circonstance, l'orateur de cette bruyante députation. C'était un homme audacieux et violent : il développe devant le prélat les réclamations du Chapitre et les motifs sur lesquels il prétent appuyer son refus d'obéissance. Alemany commence sa harangue d'un ton assez calme, mais bientôt il s'anime, il s'emporte, et vomit contre le serviteur de Dieu un torrent de paroles injurieuses. Thomas l'écoute longtemps en silence; il l'interrompt enfin, et lui dit avec une grande douceur : « Que signifient toutes ces paroles, » Alemany? cessez de troubler le repos de ma demeure; » taisez-vous, je vous ai compris. Le Chapitre se croit » exempt de ma juridiction; il ne me reconnaît pas pour » son juge; et il appelle de mes ordonnances à l'autorité » du Siége Apostolique. » Puis, levant les yeux et les mains vers le ciel : « Seigneur, poursuit-il, ils disent que » je ne suis pas leur juge; mais vous, ô mon Dieu, vous » les jugerez; ils rejettent mes ordonnances et ils en » appellent au Pontife, et moi, j'en appelle à vous, ô mon » Sauveur Jésus-Christ. — Mes frères, depuis longtemps » la conduite de certains membres de mon Chapitre » scandalise mon peuple; il était de mon devoir de » mettre un terme à ces scandales. J'ai publié dans ce » but mes ordonnances synodales, vous refusez de vous » y soumettre; votre refus n'ôte rien à la confiance que » j'ai dans le succès de mon œuvre. C'est Dieu qui me » l'a inspirée, il la protègera, croyez-le bien, et il la fera » réussir pour sa gloire. En attendant, retirez-vous; » appelez, tant qu'il vous plaira, de ma juridiction à » l'autorité du Saint-Siége. Mais tenez pour certain que,

» quoiqu'il arrive, vous n'échapperez pas au jugement » de Dieu (1). »

Ces paroles, prononcées d'un ton ferme et assuré, par un homme tel que saint Thomas, pouvaient être regardées, en effet, comme une première intimation de la sentence divine. Il semble donc qu'elles devaient imprimer une secrète et salutaire terreur dans le cœur de ces hommes rebelles. Ils n'en furent point émus. La députation sortit du palais épiscopal plus mal disposée qu'elle n'était en y entrant. A la faveur de leur appel, les chanoines continuèrent de marcher dans la voie qu'ils avaient jusqu'alors suivie. Telle fut, pour le moment, l'issue de la première lutte que saint Thomas eut à soutenir pour le maintien de ses ordonnances.

Cet exemple d'insubordination, donné par le Chapitre métropolitain, était de nature à exercer une influence très-funeste sur tout le clergé paroissial. Il est vrai que le motif dont les chanoines couvraient leur désobéissance ne pouvait pas être invoqué par les autres ecclésiastiques du diocèse; mais les prétextes manquent-ils jamais à quiconque suit les inspirations de la passion? On ne pouvait pas se couvrir d'un privilége d'exemption; mais rien n'empêchait de crier à l'arbitraire, à la tyrannie, etc.

Mieux que personne, saint Thomas comprenait toute la portée de l'audacieuse manifestation que son Chapitre venait de faire; mais plein de déférence, d'un autre côté, pour l'autorité du Siége Apostolique, il crut devoir

(1) Salon, n. 254.

respecter l'appel des chanoines. Il s'abstint de toute mesure de rigueur à leur égard, et n'usa, pour vaincre leur mauvais vouloir, que de l'arme de la prière. Et remarquons-le encore, la prière de saint Thomas, dans cette circonstance, ne fut pas celle d'un maître irrité qui appelle la malédiction divine sur des sujets révoltés; ce fut la prière d'un père désolé qui demande au ciel le retour de ses enfants égarés. Thomas pria le Seigneur, non de frapper et de punir les membres indociles de son Chapitre, mais de les toucher et de les convertir. Telle fut la prière de ce bon pasteur : Dieu ne tarda pas à l'exaucer.

Un jour, un chanoine, nommé de Proxita, se trouvait dans une bruyante société dont faisait aussi partie le premier officier de la suite du gouverneur, lequel s'appelait Nogaretz. Une vive discussion s'engagea entre cet officier et le chanoine. Tout-à-coup celui-ci s'emporte, frappe son adversaire d'un violent coup de poing, et l'étend à ses pieds. Le gouverneur, dom Villarasa, informé du fait, donne aussitôt des ordres, et le chanoine est saisi et traîné ignominieusement dans la prison royale de la Tour. Cet acte d'autorité, si légitime qu'il fût en soit, impliquait néanmoins, de la part du gouverneur, une violation flagrante de l'immunité ecclésiastique; car de Proxita, étant chanoine et sous-diacre, ne relevait en aucune manière des tribunaux séculiers. Aussi, dès que les chanoines furent informés de l'emprisonnement de leur confrère, ils s'empressèrent de se rendre auprès de l'archevêque, pour l'inviter à réclamer du gouverneur l'élargissement du prisonnier. Après les

avoir écoutés avec sa bonté ordinaire, le prélat leur répondit en souriant : « Mes frères, comment puis-je » intervenir dans cette affaire et réclamer votre collè- » gue, si vous ne me reconnaissez ni pour votre pasteur » ni pour votre juge? Vous ne voulez pas accepter les » réformes, observer les statuts que le zèle m'a inspirés » pour le salut de vos âmes; vous avez rejeté ma juri- » diction; vous vous êtes déclarés exempts; comment, » après cela, puis-je appeler à mon tribunal un clerc » dont je ne suis point le supérieur? Si vous aviez re- » connu mon autorité, je vous montrerais, dans cette » circonstance, par quels moyens et avec quel dévoue- » ment je saurais vous défendre contre le pouvoir sécu- » lier; mais, après ce qui s'est passé entre nous, après » les violentes protestations que votre secrétaire m'a » adressées en votre nom, je ne puis protéger ni votre » droit ni vos personnes. Votre conduite envers votre » archevêque est connue de toute la ville; elle est con- » nue du gouverneur et de son conseil. Si je réclame, » ils me répondront que la cause n'est point de mon » ressort. Ainsi, je le répète, je ne puis rien faire pour » vous. »

Les chanoines n'avaient qu'une réponse à faire : c'était de se soumettre à leur archevêque. Mais il n'étaient pas encore disposés; ils se retirèrent. Ils firent par eux-mêmes plusieurs démarches pour fléchir le gouverneur et obtenir la délivrance de leur confrère. Tous leurs efforts furent inutiles, et, loin de tendre à une solution, l'affaire du chanoine de Proxita se présentait sous des couleurs de plus en plus sombres.

L'officier était dangereusement malade des suites du coup qu'il avait reçu. Le gouverneur, naturellement sévère, paraissait disposé à sévir contre le chanoine avec d'autant plus de rigueur, qu'il portait une affection plus vive à son officier. On pouvait même craindre, si celui-ci venait à succomber, que le gouverneur, cédant aux premiers mouvements de sa colère, ne fît étrangler le coupable dans sa prison, sans forme de procès.

Dans cet état de choses, les chanoines résolurent de faire une nouvelle tentative auprès de l'archevêque. Ils allèrent se jeter à ses pieds et lui adressèrent les plus humbles supplications : « Révérendissime seigneur, lui » dirent-ils, nous conjurons votre seigneurie d'avoir pi- » tié de nous, et de prendre en ses mains la défense de » notre honneur. Malgré nos instances réitérées, le gou- » verneur persiste à retenir dans ses prisons notre infor- » tuné collègue : peut-on nous faire une plus grande » injure ? Encore si c'était tout ; mais la vie du pri- » sonnier est dans le plus imminent danger. Si l'of- » ficier vient à mourir, comme il y a lieu de le crain- » dre, le gouverneur, dont la sévérité est grande, ne » fera pas difficulté de livrer sur l'heure notre pauvre » confrère au dernier supplice. Très-révérend seigneur, » votre intervention peut prévenir le malheur qui nous » menace; venez, nous vous en supplions, au secours de » votre Chapitre, et que votre charité paternelle oublie » en ce moment notre conduite passée, pour ne voir que » nos besoins présents. »

Saint Thomas répondit : « Je ne puis que vous répé- » ter ce que je vous ai déjà dit. Depuis vos protestations,

» l'autorité me manque pour intenter une action contre
» le gouverneur. J'aurais beau lui commander, le mena-
» cer, l'excommunier ; ses avocats se riraient de mes
» ordres, de mes menaces et de mes censures, attendu
» qu'ils n'ignorent pas les prétentions d'exemption que
» vous avez élevées contre ma juridiction. Renoncez aux
» privilèges que vous avez invoqués ; renoncez à l'appel
» que vous avez formé ; restez-moi soumis, et alors je pour-
» rai vous défendre avec autorité, et je le ferai, s'il plaît
» à Dieu, avec succès. » Les chanoines se retirèrent à l'écart pour délibérer pendant quelques instants. Le résultat de la délibération fut qu'ils renonceraient à faire usage de leurs priviléges pendant l'épiscopat de saint Thomas, qu'ils se soumettraient à sa juridiction et le reconnaîtraient pour leur supérieur. Thomas demanda alors que cette soumission fût constatée par un acte authentique, signé de tous les membres du Chapitre. L'acte fut dressé et remis ensuite à l'archevêque.

Cette détermination remplit l'âme du saint pasteur d'une vive consolation, parce qu'il la regardait comme un grand pas fait vers la réforme de son Chapitre. Elle ne supposait, il est vrai, aucun changement dans les dispositions intérieures des chanoines, mais elle déliait les mains du pasteur, et rendait à son zèle toute la liberté d'action dont il avait besoin pour réparer les scandales du passé, et pour en prévenir de nouveaux.

De son côté, saint Thomas s'était engagé à prendre les mesures nécessaires pour obtenir l'élargissement du chanoine de Proxita. Il dut se mettre aussitôt en devoir de remplir sa promesse...

La longue et vigoureuse lutte à laquelle nous allons maintenant assister va nous révéler tout ce qu'il y a d'intrépidité, de fermeté invincible et d'irrésistible ascendant dans le zèle apostolique.

Thomas commence par inviter le gouverneur à lui livrer le chanoine incarcéré, comme étant soumis à son autorité épiscopale et non à la puissance séculière. A cette invitation, qui est rejetée, succèdent des lettres comminatoires, contenant l'ordre exprès de livrer le chanoine dans le délai de trois heures, sous peine d'excomunication. Les trois heures s'écoulent sans qu'aucune réponse arrive : en conséquence, nouvel ordre de l'archevêque, contenant un délai de deux heures seulement, et portant, en cas de désobéissance, excomunication majeure encourue par le seul fait. Cette dernière tentative échoue comme les précédentes devant l'opiniâtreté du magistrat. Alors l'archevêque fulmine contre lui et contre ses ministres la sentence d'excommunication avec toutes les cérémonies accoutumées; il lance, à dater de la fête de S. Luc, un interdit général sur la ville de Valence, et ordonne que la publication des censures et de l'interdit soit faite du haut de la chaire, dans toutes les chapelles et églises paroissiales.

Cependant, l'opiniâtreté sacrilège du gouverneur résiste à ces premiers coups du glaive spirituel. Cette résistance provoque de nouvelles mesures. Le lendemain de l'Epiphanie, l'exercice public du culte divin est suspendu dans toutes les églises. Cette suspension durait encore, lorsqu'arriva le temps du carême. Quelques jours auparavant, saint Thomas songeait à révoquer

cette mesure pour toute la durée de la sainte quarantaine, afin de faciliter aux fidèles l'accomplissement du devoir pascal ; mais un nouvel incident le contraignit de la maintenir dans toute sa rigueur.

L'un des jours du carnaval, eut lieu sur une place de Valence, appelée place des Prédicateurs, une course de taureaux. Parmi les acteurs de cette scène tumultueuse, se trouvait un sous-diacre dont les historiens contemporains nous font connaître les mœurs grossières et dissolues. Cet homme, plus fait pour le bruit des camps que pour le recueillement du sanctuaire, étant entré en dispute avec un de ses camardes, le frappa d'un coup mortel. La punition de ce meurtre appartenait encore exclusivement, d'après les lois en vigueur, à l'autorité spirituelle, puisque le coupable était engagé dans les Ordres sacrés. Cependant, par un nouvel acte attentatoire à l'immunité cléricale, le gouverneur fit saisir le meurtrier dans une maison où celui-ci s'était réfugié après son crime, et le fit incarcérer dans les prisons royales. La nuit étant venue, le magistrat envoya un confesseur auprès du malheureux, et le fit avertir qu'il eût à se préparer à la mort. En effet, le matin du jour suivant, il fut étranglé, et son cadavre fut suspendu à une potence placée devant le palais du gouverneur.

Cet acte de violence pénétra le saint archevêque de la plus amère douleur, parce que, voyant ainsi tout ce qu'il y avait d'endurcissement dans le cœur du magistrat, il perdait par là même toute espérance de voir se terminer bientôt une lutte préjudiciable au bien spirituel de son troupeau. Mais l'intérêt de l'autorité ecclésiastique

était trop gravement compromis pour permettre à celui qui en avait le dépôt d'hésiter un seul instant. Thomas lance contre le gouverneur une nouvelle sentence portant aggravation des censures déjà encourues ; en même temps, il maintient l'interdit des églises et la cessation du culte divin.

Mais alors la population s'émeut, s'indigne, s'irrite contre le gouverneur, contre l'archevêque lui-même, et les dénonce l'un et l'autre au vice-roi. Celui-ci, naturellement porté à soutenir le représentant de son autorité, envoie prier le prélat de rétablir dans les églises l'exercice du service religieux. » Dites à votre maître, répond » saint Thomas à l'envoyé, que je ne puis en conscience » obtempérer à sa demande. Mon autorité ecclésiastique » est opprimée par la puissance séculière, je dois la » défendre, et je la défends avec les seules armes que » Jésus-Christ a mises entre mes mains. Quand Son » Excellence trouvera bon d'ordonner au gouverneur » qu'il mette un terme à la violence qu'il a exercée » contre l'Eglise et contre moi, alors j'aviserai. »

Quelques jours avant le dimanche de la Passion, où il était d'usage d'exposer à la vénération des fidèles les reliques de la vraie croix, le lieutenant du gouverneur se présenta, de la part du vice-roi, au palais épiscopal, avec la mission d'insister auprès du prélat pour obtenir le rétablissement du culte. L'envoyé informe l'archevêque que le duc de Calabre est pressé depuis longtemps, par le gouverneur et son conseil, de faire saisir le temporel de l'archevêché ; qu'il n'a pas voulu en venir à cette pénible extrémité sans l'en avoir prévenu, mais qu'il sera

contraint d'agir si la sentence d'interdit n'est pas incessamment révoquée. Thomas répond d'une voix ferme au lieutenant : « Je vous prie de faire de ma part au
» vice-roi les observations suivantes : En premier lieu,
» que ferait Son Excellence, si moi, dépositaire de la
» seule autorité spirituelle, je venais, par des actes in-
» justes, à restreindre dans son étendue ou à entraver
» dans sa liberté l'exercice de la puissance royale ?
» Assurément, en loyal et fidèle ministre du roi, il la
» défendrait par tous les moyens qui seraient en son
» pouvoir, sans se laisser ébranler par aucune considé-
» ration d'intérêt personnel. Eh bien ! ce que le vice-roi
» ferait pour son roi, moi je le fais pour mon Dieu. Com-
» ment ! ministre infidèle de l'Eglise, je laisserais immo-
» biles dans mes mains les armes qu'elle m'a confiées pour
» défendre son honneur ! je laisserais ces armes inactives
» à l'heure du danger, au moment même où cet honneur
» immaculé de l'Eglise est méconnu, outragé, avili !

» Secondement, quant au temporel de mon siége, si le
» vice-roi le saisit, tout le dommage sera pour les pau-
» vres. Pour moi, laissant à Dieu le soin de prendre en
» sa main la défense de son Eglise et de ses enfants, je
» retournerai avec joie dans l'étroite cellule dont on m'a
» fait sortir par force, et j'y serai plus riche et plus heu-
» reux que dans ce palais, que dans l'abondance de
» toutes ces choses qu'on veut m'enlever. D'ailleurs, je
» suis uni à mon Eglise, comme l'époux l'est à son
» épouse, par des liens que Dieu lui-même a formés; tout
» ce que je possède lui appartient. S'il me faut, pour la
» défendre, subir la perte des biens temporels, cette

» perte ne me coûtera point de regrets ; s'il me fallait
» donner ma vie, ce sacrifice serait mon plus beau titre
» de gloire devant Dieu et devant les hommes (1). »

Cette réponse, où le plus ardent amour pour l'Eglise s'alliait à une noble indépendance, était digne d'un Ambroise, d'un Thomas de Cantorbéry, digne aussi de celui qui venait de la faire. Fidèlement transmise au vice-roi, elle le remplit de respect et d'admiration pour l'archevêque de Valence ; il rendit hommage à la pureté de ses vues et à la sage fermeté de sa conduite. Mais désirant, plus vivement que jamais, mettre fin au déplorable débat, il manda auprès de lui le gouverneur ; il lui enjoignit de ne plus résister au prélat, et de lui livrer le chanoine incarcéré.

Le gouverneur pouvait d'autant moins résister à un ordre aussi formel, que l'obéissance lui était d'ailleurs commandée par plusieurs autres motifs puissants sur son esprit. Car, d'une part, son officier s'était heureusement rétabli de sa blessure ; de l'autre, la semaine sainte approchait ; les fidèles étaient désolés de se voir privés de l'office divin ; la population entière avait fini par prendre le parti de son premier pasteur. Convaincu de la justice de sa cause par la sainteté de sa vie, elle attribuait tous les torts au gouverneur. De toutes parts, on murmurait hautement contre lui ; ou le traduisait comme un homme opiniâtre, entêté, indigne de la confiance de son souverain. D'ailleurs, malgré sa conduite sacrilège dans l'affaire du chanoine, D. Villarasa était un

1) Salon n. 261, 262.

homme sincèrement religieux ; la vue des censures dont il était frappé ne laissait pas que d'alarmer sa conscience, et la pensée du devoir pascal, qu'il ne pouvait remplir en persistant dans son refus, donnait encore une nouvelle vivacité à ses remords. Enfin, disons-le à la louange de son saint adversaire, la miséricorde de Dieu, cédant aux instantes prières que le bon pasteur n'avait cessé de lui adresser, depuis qu'il avait étendu sa main sur son rebelle diocésain, la miséricorde de Dieu laissa tomber sur le cœur de ce dernier une grâce de conversion ; et cette grâce, secondée par les circonstances extérieures, triompha de son obstination, et le rappela au devoir de la justice, qu'il avait trop longtemps méconnu.

La veille du dimanche des Rameaux, D. Villarasa fit remettre le chanoine prisonnier entre les mains de saint Thomas ; il pria en même temps le prélat, avec une touchante humilité, de vouloir bien, sans différer, lever l'interdit qui pesait sur la ville, et l'absoudre lui-même des censures qu'il avait encourues. Thomas consentit volontiers à rétablir sans délai l'exercice du culte public, et bientôt le son de toutes les cloches de la ville, mises en branle au même moment, annonça aux habitants la joyeuse nouvelle ; mais, quant à l'absolution du magistrat, le prélat crut devoir la renvoyer au lendemain, afin d'obtenir une réparation plus éclatante du scandale donné.

Le dimanche des Rameaux, l'archevêque célébra la messe de très grand matin ; il versa une grande abondance de larmes pendant cette action sainte, et pria instamment le Seigneur d'éclairer l'esprit du gouver-

neur coupable, de toucher son cœur, de fortifier sa volonté, et de la préparer à accepter avec soumission et à accomplir avec générosité la pénitence qui devait lui être imposée.

A sept heures du matin, le gouverneur se rendit, selon l'ordre qu'il avait reçu, dans la sacristie extérieure de l'église cathédrale. Là s'élevait un tribunal dressé tout exprès pour la cérémonie. L'archevêque arrive, accompagné de son secrétaire, de plusieurs chanoines, et s'assied sur son tribunal. Le gouverneur se prosterne aux pieds du prélat, qui l'invite bientôt à se lever et à écouter, tête nue, la pénitence qu'il devra remplir. Alors le secrétaire lit à voix haute la sentence portée par le juge ecclésiastique, et dont voici la substance :

« D. Jean-Laurent de Villarasa, gouverneur général » de Valence, s'étant emparé avec violence d'un clerc » chanoine et sous-diacre, l'ayant enfermé et détenu » comme un séculier dans les prisons royales, au grand » deshonneur de l'ordre ecclésiastique ; ayant de plus » résisté aux commandements exprès de son pasteur et » méprisé ses censures, a, par ses actes attentatoires à » l'immunité de la sainte Eglise, aussi bien que par son » opiniâtreté et son endurcissement, contraint l'autorité » spirituelle à interdire l'exercice du culte divin dans » toutes les églises de la ville, et à maintenir cette interdiction pendant plusieurs mois, même pendant le » carême ; d'où il est résulté un grand scandale pour » le public, et un grand détriment pour les âmes.

» C'est pourquoi, voulant contribuer, autant qu'il est » en nous, à effacer les mauvais exemples donnés à tout

» le peuple, par l'imposition d'une satisfaction publique,
» nous ordonnons que D. Jean de Villarasa se présente
» aujourd'hui même, aux heures de tierce et autres
» parties de l'office canonial, devant le chœur de notre
» église cathédrale, tenant un cierge à la main, ayant la
» tête et les pieds nus, dépouillé de son manteau, de son
» baudrier et de tous les insignes de sa dignité, et
» revêtu d'un habit de pénitent, nous ordonnons qu'il
» assiste en ce même état à la procession, au sermon et
» à la célébration du saint sacrifice de la messe. »

Lecture faite de cette sentence, le secrétaire demanda au gouverneur s'il acceptait la pénitence, et s'il était bien résolu de la remplir; le magistrat répondit humblement qu'il était prêt à tout faire. Alors l'archevêque lui adressa une allocution grave et paternelle, pour ranimer son courage et fortifier ses bonnes dispositions, et lui donna ensuite, selon le rit d'usage, l'absolution de l'excommunication.

Exemple vraiment mémorable de la puissance de la grâce! D. Villarasa est un caractère dur, altier, inflexible; il commande à l'une des plus grandes villes du royaume; il porte jusqu'à l'exaltation le sentiment de son autorité. Engagé dans une lutte ouverte, acharnée, par suite d'un abus de pouvoir sciemment commis, il soutient cette lutte par un sentiment d'amour-propre, par un faux point d'honneur; il brave pendant plusieurs mois les foudres de l'Eglise, les murmures du peuple et les remords de la conscience: on voit en lui une détermination froidement arrêtée de résister plus longtemps encore; et voilà que tout à coup

cette fierté est abattue, cette opiniâtreté domptée ; voilà cet homme, fidèle, soumis, humilié aux pieds de son adversaire ; le voilà humble pénitent, exposé à tous les regards, et demandant à Dieu et aux hommes miséricorde et pardon ! Quel triomphe, encore une fois, remporté par la grâce sur la nature !

Cette réflexion ne sera pas, nous le savons bien, du goût de tout le monde. Si les détails qui précèdent venaient à tomber sous les yeux de quelqu'un de nos philosophes du jour, il hocherait la tête en les lisant et sourirait de pitié; il regarderait sans doute Thomas comme un fanatique, et Villarasa comme un imbécile. Mais le pieux lecteur pour qui nous écrivons, le lecteur dont la foi simple et candide ressemble encore à celle qui régnait au temps dont nous parlons, aura, comme nous, la bonhomie de croire qu'il n'y a point de fanatisme de la part d'un évèque à exiger la réparation publique d'un scandale public, et qu'il n'y a point non plus de petitesse d'esprit de la part d'un chrétien, si haut placé qu'il soit, à donner à son pays et à léguer à l'histoire l'exemple héroïque d'une forte passion vaincue et d'un grand devoir accompli.

Dom Villarasa accepta donc avec une parfaite volonté l'amende honorable imposée par le premier pasteur ; il l'exécuta avec une édifiante humilité. Cette victoire valut à celui qui l'avait remportée la paix avec son propre cœur, avec l'Eglise et avec Dieu, l'admiration du vice-roi, de l'archevêque et de tous les honnêtes gens.

La lutte engagée contre la juridiction spirituelle et la puissance séculière avait été trop publique, elle s'était

terminée d'une manière trop éclatante, pour que saint Thomas négligeât ensuite de développer à son peuple les grandes et salutaires leçons qui naissaient d'un semblable événement. Il profita donc d'une circonstance aussi remarquable pour donner aux dépositaires de l'autorité temporelle une juste idée de celle que Jésus-Christ a confiée aux pasteurs de son Eglise, et pour prévenir plus sûrement dans la suite, entre l'une et l'autre autorité, de déplorables conflits ; d'ailleurs, il éprouvait le besoin d'exprimer, du haut de la chaire, les sentiments d'admiration que la conduite du gouverneur avait excités dans son âme.

La troisième fête de Pâques, Thomas prononça un discours pathétique dans lequel, après avoir déterminé avec précision, par les témoignages de l'Ecriture et de la tradition, l'origine, la fin et l'étendue de la puissance confiée à l'Eglise, il développa, avec une vigueur apostolique, toute la gravité de l'obligation imposée à tous les chrétiens, d'entourer cette puissance auguste et sacrée de vénération, de confiance et d'amour. Puis, de ces considérations générales passant aux faits dont l'impression était encore si récente, il fait ressortir, avec une ingénieuse charité, tout ce qu'il y a eu dans la conduite humble et soumise du premier magistrat de la ville, de courage, de grandeur d'âme, de véritable gloire devant les hommes et de solide mérite aux yeux de Dieu. « Oui, s'écrie-t-il en terminant, quand je » pense à la généreuse soumission avec laquelle un » homme qui joint une naissance si illustre à une si » grande autorité a reçu et accompli, aux yeux du peu-

» ple entier, la pénitence publique que je lui avais im-
» posée, je ne doute pas que cette conduite ne reçoive
» dans le ciel une immense récompense ; un grand exem-
» ple de plus sera consacré par l'histoire : le noble Vil-
» larasa s'humiliant devant son évêque, sera placé par
» la postérité à côté de Théodose prosterné au pied du
» bienheureux Ambroise (I). »

Le maintien de l'immunité ecclésiastique n'était pas le seul résultat de la victoire que saint Thomas venait de remporter sur la puissance séculière ; cette victoire opéra encore, au sein du Chapitre, une réaction favorable aux statuts synodaux, laquelle s'étendit de proche en proche à tous les membres du clergé. En le voyant agir avec un zèle si dévoué à leurs intérêts, les chanoines purent se convaincre que, si leur premier pasteur savait leur imposer de pénibles réformes, il savait aussi défendre leurs légitimes privilèges ; or, cette considération était de nature à lui concilier leur confiance et leur soumission. La certitude de trouver en lui, au besoin, un appui et un protecteur les disposait à l'accepter comme leur juge et leur réformateur.

Cependant, la Providence préparait aux ordonnances publiées par le saint archevêque une base solide et une solennelle sanction. L'Eglise entière était alors en mouvement. On sait que dès l'an 1542, un concile général avait été convoqué à Trente par le Pape Paul III, non-seulement pour opposer une barrière à l'hérésie, mais encore pour rappeler tous les ordres de la hiérar-

(1) Salon nº 270, 273. Coccin. p. 508, 614. 632.

chie sacrée au salutaire empire de la discipline ecclésiastique. Depuis longtemps, tous les vrais enfants de l'Eglise gémissaient sur la profonde décadence des mœurs cléricales, et appelaient de tous leurs vœux une réforme générale. Dans un sermon qu'il avait eu occasion de prononcer devant Charles Quint, à l'époque où les Turcs menaçaient l'Italie, Thomas avait invité le Souverain Pontife et l'empereur à se lier ensemble par le vœu de convoquer, aussitôt après que Dieu leur aurait donné la victoire, l'assemblée générale des évêques, pour travailler en commun à la réformation de l'Eglise. Ce zèle, déjà si ardent dans le simple religieux, avait reçu comme un nouvel élan par la consécration épiscopale. Devenu évêque, Thomas ne cessa, en effet, de soupirer après l'heureux moment où il lui serait donné de voir la sainte épouse du Sauveur, si déshonorée par la vie déréglée de ses membres, reprendre, par leur retour à la pratique des vertus chrétiennes, la beauté des premiers âges. Cette faveur était l'objet de ses continuelles prières, la matière de ses entretiens avec son suffragant et ses visiteurs, confidents de ses plus intimes pensées. Un jour enfin, il eut une révélation complète du secret de la miséricorde de Dieu sur son Eglise. Saint Thomas avait célébré le matin le saint sacrifice avec encore plus de ferveur que de coutume. Quelques heures après, s'entretenant avec maître Jean Porta de l'état de l'Eglise, il lui dit : « Maître, tenez pour certain que, dans peu
» de temps, le Seigneur donnera à son Eglise le remède
» propre à guérir les maux qui affligent tous les ordres
» du clergé ; encore une fois, ce que je vous dis là, te-

» nez-le pour certain; car je vous annonce que le Sei-
» gneur a daigné révéler lui-même ce secret à un de ses
» serviteurs. » Ce serviteur de Dieu, c'était Thomas lui-même : la réserve qu'il mit dans ses paroles lui fut commandée par sa grande humilité. Or, dès le jour suivant, il reçut de la part de l'empereur un courier avec deux lettres, l'une du Souverain Pontife et l'autre de Sa Majesté Catholique; le Pape et l'empereur l'invitaient simultanément à se rendre au concile (1). On était alors dans le courant de l'année 1545, la première de l'épiscopat de saint Thomas; et l'on sait que la première session du concile de Trente se tint le 13 décembre de cette même année.

Les circonstances où se trouvait le serviteur de Dieu ne lui permettaient pas de se rendre à l'invitation qu'il venait de recevoir. Après le long veuvage qu'il avait subi, dans l'état de désordre où il se trouvait, le diocèse de Valence réclamait impérieusement la présence de son premier pasteur. En outre, saint Thomas était habituellement valétudinaire, naturellement faible de tempérament : la vie austère et laborieuse du cloître avait si fort épuisé ses forces, qu'il ne pouvait entreprendre de franchir la longue distance qui le séparait du lieu du concile, sans s'exposer au danger imminent de succomber aux fatigues du voyage, avant même d'en avoir atteint le terme. Ces motifs, qu'il exposa dans sa réponse à Sa Majesté, l'engagèrent, sinon à renoncer au voyage de Trente, du moins à le différer jusqu'à un

(1) Salon n. 95.

nouvel ordre de l'empereur. Cet ordre ne vint pas, et Thomas resta dans son diocèse.

Cependant, saint Thomas comprit que, s'il ne pouvait, à raison de sa position personnelle, porter au concile de Trente le tribut de ses lumières et l'appui de sa voix, cette impuissance ne le dispensait pas de l'obligation de concourir, autant qu'il serait en lui, non-seulement par ses prières, mais encore par ses conseils et ses propres réflexions, au succès d'une œuvre aussi importante que le maintien de la foi et le renouvellement de la discipline. Pour accomplir ce devoir, il invita tous ceux des évêques appelés au concile qu'il connaissait plus particulièrement à se rendre à Valence avant de quitter le royaume, afin qu'ils pussent se concerter sur les graves intérêts qui allaient se discuter à Trente. Les évêques répondirent à l'appel de leur saint collègue avec un empressement égal à la haute opinion qu'ils avaient de ses lumières et de ses vertus. Dans les conférences qui se partagèrent le temps du séjour des évêques dans son palais, saint Thomas leur développa une longue série d'articles relatifs à la discipline, qu'il jugeait dignes d'être soumis aux délibérations du concile. Ces articles furent, en effet, discutés par les Pères de Trente, et consacrés, à l'exception de deux seulement, par leurs unanimes suffrages. Thomas demandait que les évêques ne fussent pas transférés d'un siége à un autre, à moins que cette translation ne fût absolument nécessaire. Il demandait encore que les cures et tous autres bénéfices à charge d'âmes fussent confiés, autant qu'il se pourrait, à des ecclésiastiques originaires des lieux où ils auraient

à servir l'Eglise. La première de ces demandes était fondée ; car, quoi de plus propre à attacher un évêque à son Eglise, que la pensée qu'il la gouvernera jusqu'à sa mort ? Quand à la seconde, saint Thomas y voyait un précieux avantage, celui de favoriser les vocations sur tous les points de l'Eglise, et d'exciter, parmi les parents et parmi les enfants eux-mêmes, une heureuse émulation qui tournerait au profit de l'éducation cléricale, et préparerait aux fonctions diverses du ministère évangélique des sujets instruits et dévoués. Nonobstant ces motifs, les Pères de Trente ne jugèrent pas à propos de statuer, pour le moment, sur ces deux points ; sur tout le reste, ils adoptèrent intégralement la pensée de saint Thomas.

Ces nouvelles furent communiquées à saint Thomas par quelques-uns des évêques qui avaient assisté aux conférences préparatoires tenues dans son palais. On sait que le concile fut suspendu peu de temps après son ouverture, à cause d'une peste qui, après avoir désolé les contrées voisines de Trente, étendit ses ravages sur cette ville elle-même. Alors, un grand nombre d'évêques s'éloignèrent pour échapper à la contagion. Ceux dont nous parlons étaient de ce nombre. Ils ne voulurent pas rentrer dans leurs diocèses avant d'avoir fait en commun leur visite à l'archevêque de Valence. Après l'avoir remercié, avec effusion de cœur, des sages et utiles avis qu'il leur avait donnés pour leur conduite personnelle, ils lui annoncèrent que les points de discipline proposés par lui avaient été, entre les mains de la sainte Assemblée, comme un fil conducteur qui l'avait

dirigée dans ses travaux sur la matière. Saint Thomas rendit grâce à Dieu, et exprima à ses vénérables hôtes l'espérance que de nouvelles réflexions amèneraient les Pères de Trente à statuer aussi sur les deux articles qu'ils avaient cru devoir rejeter après un premier examen.

Nous croyons devoir, avant de terminer ce livre, mettre sous les yeux de notre pieux lecteur le récit d'un fait d'assistance miraculeuse rendue par saint Thomas à ses collègues, qui tombèrent dans un péril de mort imminent, presqu'aussitôt après avoir quitté le port de Valence. Ce fait aurait dû prendre place quelques pages plus haut; mais nous n'avons pas voulu le rapporter, parce que les trois premiers biographes de notre bienheureux prélat (1) n'en font pas mention. Mais comme, d'une autre part, il a été raconté par tous les auteurs qui ont succédé aux premiers en Espagne, en Italie et en France, et que, d'ailleurs, le récit en est très édifiant, nous avons cru devoir donner place ici à la narration qu'en a faite le P. Simplicien saint Martin (2).

« J'obscurcirais le plus bel endroit de cette histoire, si je taisais que notre prélat, ne pouvant effectivement assister à Trente, servit miraculeusement de pilote aux évêques qui s'y acheminaient, en une hasardeuse rencontre que je m'en vais réciter. Ils avaient déjà perdu la vue du port et singlé assez favorablement quelques heures, lorsque, par les malicieux stratagêmes de l'ennemi, le vaisseau se vit soudainement accueilli d'une

(1) Mugnaton, Quevedo et Salon.

(2) N° 36.

furieuse tourmente qui pensa tout abîmer. L'air s'épaissit tout-à-coup ; les vents sortent en campagne et soufflent la révolte partout ; le tonnerre gronde, la foudre éclate, le ciel fait semblant de vouloir fondre en feu et en flammes sur le navire , tant il est étincelant d'éclairs : la mer se fâche de se voir provoquée jusque dans son lit ; elle témoigne , par ses bouillons et par son écume , son émotion , et comme si ces bons prélats étaient la cause de son trouble, perdant, avec son calme, le respect qu'elle leur doit, se rend, par ses caprices et contumaces , l'objet digne de leurs anathèmes. Elle veut engloutir, en sa colère, ceux qu'elle s'est obligé dans ses bons intervalles de rendre au port; elle fait tout ce qu'elle peut pour s'en décharger. Cependant nos voyageurs tremblent de peur de se voir abandonnés à la merci de cette folle , ils ne savent plus quelle posture tenir dans le vaisseau, qui flotte au gré des vents et de la tempête ; ils vont , ils viennent , ils avancent , ils reculent, ils sont perdus , ils se retrouvent. Ils jugent vraisemblablement que c'en est fait d'eux , ils se voient tout-à-coup à deux doigts de la mort entre les écueils et le précipice. Les matelots même, qui se jouent ordinairement de l'inconstance des flots, craignent ici tout de bon de perdre le jeu , parce que la partie de qui ils ont à se défendre est trop forte; ils n'ont pas brisé une vague, qu'ils sont battus et étourdis par cent autres; le pilote perd son escrime; son art ne lui fournit point d'adresse pour amadouer les fougues de cet élément, lorsqu'il est si furieusement courroucé. Il pâlit aussi bien que les autres , et ne sait, en une rencontre si désespérée , à quel saint du paradis se vouer. Mais, comme il n'y

a point de sédition si échauffée que la main de Dieu ne puisse apaiser, ni de fusée si embrouillée qu'il ne puisse dévider à notre avantage, ces bons évêques, qui réclamaient du meilleur cœur qu'ils eussent la miséricorde, n'eurent pas plutôt en pensée les discours avec lesquels l'archévêque de Valence les avait animés à entreprendre courageusement ce voyage, que, par une merveille qui surpasse toute admiration, ils le virent, à guise d'un favorable Neptune, marcher à la proue du navire, comme un brave capitaine à la tête de l'armée ; il portait la crosse en main, avec laquelle il faisait le chemin droit comme une ligne ; il accoisait les vents, applanissait ces prodigieuses montagnes d'eau, domptait la fureur des vagues, abattait l'orage et relevait en même temps les courages abattus de ces bons prélats, bannissait la crainte de leurs cœurs et les comblait d'une inexplicable consolation. Ils s'entreregardaient tout éperdus de joie et d'étonnement, et se demandaient l'un l'autre : Quel homme est celui-ci à qui la mer et les vents rendent une si prompte obéissance! Il rasséréna leurs visages, rendit la bonace à leurs esprits plus agités de frayeur que la mer de ses tourbillons, les accompagna visiblement au port, bagues sauves, et leur ayant rendu ce bon office, leur bailla avec la même crosse sa bénédiction, et tout soudain disparut. C'est ce que que ces évêques attestèrent à Trente, et, à leur retour, à Valence. Le R. P. Basile de Léon, professeur en théologie en l'Université de Salamanque, le prêcha publiquement au sermon qu'il fit en la pompe de la béatification de notre glorieux saint Thomas, au couvent des religieuses de l'Ordre de Sainte-Ursule. »

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRE. — Saint Thomas prie pour son diocèse. — Il le fait évangéliser; ses instructions aux missionnaires. — Il combat le divorce. — Il travaille à la réforme des mœurs parmi les fidèles, parmi les ecclésiastiques. — Exemples admirables de la charité, du dévouement de saint Thomas pour ses frères dans le sacerdoce; ses efforts pour ramener à leur devoir ceux qui s'en sont écartés: ses succès dans ce ministère. — Comment il convertit un chanoine mondain. — Méthode suivie par saint Thomas dans la distribution des aumônes. — Il divise les pauvres en plusieurs catégories. — Comment il soulage les pauvres mendiants, les pauvres honteux, les pauvres ouvriers, les pauvres gentilshommes, les pauvres filles en âge d'être mariées, les pauvres malades, les pauvres enfants abandonnés, les pauvres ecclésiastiques. — Traits touchants de l'amour de saint Thomas pour les pauvres. — Miracles que Dieu opère en faveur de la charité de saint Thomas.

Nous nous proposons, dans ce livre, de faire une exposition détaillée du ministère pastoral de saint Thomas de Villeneuve. Nous allons raconter un grand nombre de faits où l'on verra briller, dans leurs nuances les plus délicates et les plus variées, toutes les qualités qui font le bon pasteur. Dans la conduite de son troupeau, le bienheureux archevêque de Valence sut allier, en un degré éminent de perfection, la fermeté à la mansuétude,

la haine du péché à l'amour du pécheur, la vigueur d'un apôtre pour le maintien des lois divines, à la condescendance d'un père dans le support des faiblesses humaines. Parmi tant de vertus, nous en trouverons une qui paraîtra peut-être avoir été poussée au delà de toute mesure, jusqu'à une sorte d'excès; cette vertu, c'est la charité.

Convaincu que le pasteur des âmes travaille en vain si Dieu ne bénit ses efforts, Thomas regardait la prière comme le premier devoir de son ministère. Il passait la plus grande partie de son temps, la nuit comme le jour, dans son oratoire, aux pieds de son crucifix. Les serviteurs connaissaient la pieuse coutume de leur maître, et c'était vers son oratoire qu'ils se dirigeaient d'abord, lorsque quelqu'un se présentait pour lui parler. Souvent ils le trouvaient, tantôt agenouillé et versant des larmes, tantôt prosterné le visage contre terre et les bras étendus en croix, ou bien même ravi en extase et privé de l'usage de ses sens. Quand l'humble pasteur se voyait surpris dans l'une ou l'autre de ces situations, il éprouvait une grande confusion. Néanmoins, les serviteurs n'hésitaient jamais à l'appeler, selon l'ordre exprès qu'il leur avait donné. Il leur répétait de temps en temps : « Lorsque quelqu'un se présente pour me parler, ayez soin de » m'avertir sur-le-champ, quoique vous me trouviez occupé à l'étude ou à la prière; car, outre que la charité » me fait un devoir, comme à tout autre, d'épargner » au prochain l'ennui d'attendre, je suis pasteur, et, » en cette qualité, je me dois à toutes mes ouailles; si » quelqu'une d'entre elles venait à souffrir le moindre

» dommage, pour n'avoir pas trouvé auprès de moi un
» prompt et facile accès, elle m'accuserait devant le tri-
» bunal de Dieu. »

Dans ses entretiens avec le Seigneur, Thomas avait toujours l'esprit et le cœur attachés aux grands intérêts de son diocèse. Il priait Jésus crucifié de l'éclairer sur les œuvres qu'il devait entreprendre, et sur les moyens les plus propres à les faire réussir; il le priait d'affermir son courage contre les obstacles qu'il aurait à surmonter, et de soutenir son zèle dans l'accomplissement des pénibles devoirs de la charge pastorale. Le serviteur de Dieu ne priait pas en vain, nous le verrons plus loin; toutes ses paroles, prononcées sous l'inspiration d'en haut, portaient dans les âmes des fruits de vie et de salut; toutes ses démarches, tendant à la plus grande gloire de son divin Maître, obtenaient sûrement le but désiré. Voilà pourquoi, ce qu'il faisait lui-même, saint Thomas conseillait aux autres de le faire; et, quand on lui proposait quelque chose, sa première réponse était toujours celle-ci: « Recommandons-nous à Dieu, et puis, nous
» verrons ce qu'il conviendra de faire (1). »

La prédication est, après la prière, le plus puissant levier du ministère ecclésiastique; car, point de salut sans la foi; or, la foi, dit saint Paul, vient de ce qu'on a entendu, et l'on entend parce qu'on a prêché la parole de Jésus-Christ (2). »

Dans le diocèse de Valence, la foi qui animait les po-

(1) Salon n. 275.
(2) Rom. X, 17.

pulations était une foi simple, docile et respectueuse, comme elle était alors partout où les nouvelles hérésies n'avaient pas pénétré ; mais dans un trop grand nombre d'esprits, cette foi était obscurcie par une ignorance superstitieuse et, par conséquent, peu propre à exercer sur les mœurs une salutaire influence. Pendant sa visite pastorale, saint Thomas avait pu reconnaître cette plaie, et en sonder toute la profondeur. Jugeant qu'il fallait y apporter un prompt remède, il prit des mesures pour raviver dans son clergé le zèle presqu'éteint pour l'instruction chrétienne. Dans son discours d'ouverture du synode, il avait fortement recommandé à ses prêtres d'instruire les enfants par des cathéchismes faits avec assiduité, et d'expliquer aux fidèles, par des prônes suivis, simples et clairs, l'ensemble du dogme et de la morale chrétienne. Enfin, cette grande obligation occupait une place importante dans le recueil des ordonnances synodales. Mais ces mesures ne suffisaient pas à la sollicitude de notre saint archevêque ; il fit encore un appel général à son clergé régulier ; il forma une phalange de missionnaires dévoués, organisa des missions permanentes, et, en peu de temps, il eut la consolation de voir la parole divine sillonner son diocèse dans toutes les directions.

Le temps spécialement consacré aux exercices de la mission était celui du carême. Quelques jours avant cette époque, saint Thomas convoquait, chaque année, dans sa ville archiépiscopale, tous ses bons missionnaires, afin de leur donner les avis qui devaient les diriger dans l'accomplissement de leurs difficiles fonctions. Tous ces avis tendaient à établir entre ceux qui les recevaient cette

unité de vue, de doctrine et d'action d'où résulte toute la puissance du ministère évangélique.

Le lieu ordinaire de ces réunions était une église de Valence, dédiée au martyr saint Etienne; là, le premier pasteur adressait à ses fidèles coopérateurs un discours pathétique où, les considérant successivement comme prédicateurs et comme confesseurs, il leur développait la méthode qu'ils auraient à suivre dans la dispensation de la parole et de la grâce. Il signalait aux prédicateurs les vices dominants qu'ils devaient s'attacher à combattre ; il ne voulait pas que , dans leurs discours, ils fissent, selon un abus alors trop commun, un vain étalage d'érudition profane ėt de subtils raisonnements ; il demandait une exposition claire et solide de la morale de l'Écriture et de l'Église, suivie de réflexions pratiques, propres à frapper les pécheurs, à les faire rentrer en eux-mêmes, à les détacher du vice et à les ramener à Dieu. Il recommandait aux confesseurs de recevoir avec bonté, d'écouter avec patience, d'instruire et d'exhorter avec zèle et persévérance le pauvre pécheur qui se présenterait à leur tribunal, et cela, quels que fussent son ignorance, ses défauts et ses crimes ; il les prémunissait contre les deux grands écueils du minitère de la pénitence, la sévérité et le relâchement ; il leur suggérait les moyens que son expérience personnelle lui avait fait découvrir pour ramener les pécheurs, et voici comment il s'exprimait :

« Mes Pères, vous ne devez refuser d'entendre la con-
» fession d'aucun pécheur ; mais vous ne devez pas
» non plus accorder le bienfait de l'absolution à tous

» ceux que vous aurez entendus, par la seule raison qu'ils
» vous auront fait leur confession. L'aveu des fautes ne
» sert à rien si le cœur n'est pas changé. Or, voici le
» conseil que je vous donne. Quand vous verrez se pré-
» senter à vous quelque grand pécheur , dont la froide
» indifférence le rendrait indigne de recevoir immédiate-
» ment l'absolution, votre devoir est de lui ménager le
» moyen de rentrer en lui-même, et de revenir à vous.
» Il ne faut pas le renvoyer absolument ; faites-lui com-
» mencer l'accusation de ses fautes ; puis, avant qu'il
» l'ait entièrement terminée, recourez à un honnête
» prétexte pour lui faire agréer qu'il renvoie à quelque
» temps la fin de sa confession. Dites-lui, par exemple :
» Mon frère, une occupation urgente m'appelle en ce
» moment : vous voudrez bien revenir, dans trois ou
» quatre jours, terminer votre confession. Tâchez, pen-
» dant ce délai, de vous tenir éloigné de toute affaire,
» de venir à l'église de temps en temps, et, dans cha-
» cune de ces visites, vous direz au bon Dieu : *Mon Dieu,*
» *je vous ai grandement offensé, et, pour comble de*
» *malheur, je ne suis pas touché de l'énormité de*
» *mes fautes ; ayez pitié de ma pauvre âme ; je vous*
» *en conjure par votre grande miséricorde, et par*
» *les mérites de votre cher Fils; mon Sauveur Jésus-*
» *Christ, faites-moi la grâce de connaître et de dé-*
» *tester mes péchés*... En même temps, mes Pères, vous
» prierez Dieu, de votre côté, pour votre pénitent; vous
» offrirez pour lui le saint sacrifice de la messe ; soyez
» assurés que vos prières, unies aux siennes, lui obtien-
» dront la grâce de la contrition. Je vous parle ici d'a-

» près mon expérience. Lorsque j'étais en Castille, le » moyen que je viens de vous suggérer m'a servi à ra- » mener à Dieu un grand nombre de pécheurs endurcis, » et même désespérés (1). »

Après ces instructions, saint Thomas assignait aux missionnaires la tâche que chacun d'eux devait remplir, et il leur donnait à tous sa paternelle bénédiction.

Tandis que, d'un côté, l'archevêque de Valence exerçait sur son peuple, par le moyen des missions, une action générale et publique, de l'autre, il rappelait à leur devoir, par des corrections individuelles, celles d'entre ses ouailles dont la conduite appelait plus particulièrement sa vigilance et sa sollicitude. Ce bon pasteur avait deux registres secrets, dont l'un contenait les noms et les lieux d'habitation des séculiers concubinaires, divorcés, usuriers, ou engagés dans quelqu'autre grave désordre. L'autre registre, consacré aux ecclésiastiques accusés de quelque mauvaise habitude, contenait également leurs noms, et ceux des paroisses où ils avaient leur résidence. Ces registres étaient gardés dans une petite armoire placée dans l'oratoire du prélat, et toujours fermée à clé. Car le soin que saint Thomas prenait, pour ne pas compromettre le peu de réputation dont les coupables pouvaient encore jouir, malgré leur vie déréglée, ne le cédait pas aux efforts qu'il faisait pour les ramener dans la voie droite. C'était encore par un motif de sage discrétion qu'il avait enjoint à son vicaire général et au promoteur de son officialité de renvoyer toutes

(1) Salon n° 378-380.

les causes matrimoniales à son propre tribunal, se réservant d'en connaître et d'en décider lui-même (1).

Toutes les démarches que ce prudent pasteur faisait pour ramener à Dieu ses brebis égarées étaient couvertes du plus grand secret. Le coupable recevait ordinairement une lettre close où il était invité, sous un prétexte honnête, à se rendre au palais épiscopal. Saint Thomas le conduisait dans son cabinet, et lui donnait, en présence de Dieu seul, les avis nécessaires. Ces avis, toujours dictés par le zèle le plus pur, ne respiraient, dans le principe, que la douceur et la bonté ; mais si, après des expériences réitérées, le pécheur montrait, par sa persévérance dans le désordre, que le langage de la persuasion était impuissant sur son cœur, alors Thomas prenait un ton plus ferme, plus sévère, et, au besoin, il recourait à la menace, non-seulement des censures ecclésiastiques, mais encore de l'amende pécuniaire et de la prison. Les lois alors en vigueur donnaient aux évêques d'Espagne le droit d'infliger les deux dernières punitions aux personnes vivant dans le désordre et le concubinage. Mais nous devons ajouter que Dieu, touché des ferventes prières que saint Thomas lui adressait en faveur des coupables, lui épargna, presque toujours, la douleur de mettre à exécution ces rigoureuses mesures. Nous l'avons déjà remarqué, au temps dont nous parlons, le divorce, cet implacable ennemi de la famille et de toute morale, régnait dans tous les rangs de la société chrétienne, et plus spécialement encore parmi les classes éle-

(1) Salon n° 371, 575.

vées. Thomas le combattit par les moyens que nous venons d'indiquer; il faisait appeler, l'un après l'autre, les époux en discorde, écoutant leurs griefs respectifs, et tenant toujours, autant que possible, contre la partie présente, la défense de la partie absente ; ensuite il les réunissait devant lui, et les exhortait à se pardonner leurs torts réciproques, et à rentrer dans les saintes lois du mariage. Ce saint prélat eut la consolation de voir, pendant la durée assez courte de son épiscopat, le divorce disparaître presque entièrement de son diocèse. Quelques exemples de sévérité furent nécessaires au commencement ; mais le mouvement, une fois imprimé, se communiqua, de proche en proche, sur toute l'étendue du territoire, et l'on vit partout, avec édification, des époux longtemps séparés, se réunir et renouer la chaîne de leurs légitimes affections. Cette œuvre est, assurément, l'une de celles qui jettent le plus vif éclat sur le glorieux ministère de saint Thomas de Villeneuve. Il rendit ainsi, dans l'intérêt de l'union et de la concorde, d'inappréciables services aux familles les plus illustres du royaume de Valence (1).

Ce fut avec le même zèle et avec un égal succès que saint Thomas s'appliqua à détruire le désordre des mœurs. La ville de Valence comptait parmi ses habitants un assez grand nombre de libertins qui non-seulement ne savaient plus rougir de leur conduite infâme, mais qui osaient encore s'en faire un titre de gloire. Ce mal ne pouvait être toléré, parce qu'il était un scan-

(1) Salon nº 372, 374, 375.

dale public. L'archevêque commença par l'attaquer du haut de la chaire. Quelques prédications suffirent pour faire rentrer plusieurs personnes en elles-mêmes; mais d'autres résistèrent, et de ce nombre se trouvaient des gens de première qualité. L'homme de Dieu continue de les poursuivre avec le glaive de la parole évangélique; il exhorte, il conjure, il commande, il menace : inutiles efforts. Plusieurs mois s'écoulent sans qu'aucune amélioration se manifeste. Enfin, Thomas annonce aux fidèles qu'il va procéder, contre les coupables, par la voie des censures canoniques. « Je connais les coupa-
» bles par leurs noms, s'écrie-t-il, et je suis résolu, si
» le scandale ne disparaît pas, de les retrancher nommé-
» ment de la communion de l'Eglise, et de les livrer à la
» malédiction de Dieu et au mépris des honnêtes gens. »
En effet, on apprend, bientôt après, que la sentence d'excommunication s'imprime, et qu'elle sera incessamment publiée. Alors les parents des coupables les plus distingués, redoutant la flétrissure qui menace leurs familles, accourent auprès du prélat, et le supplient de suspendre l'exécution d'une mesure aussi odieuse, qui frapperait des innocents avec les coupables, et qui, vu l'état d'irritation des esprits, serait peut-être plus nuisible qu'utile. Thomas n'était pas, lui-même, sans crainte à cet égard; il répondit : « Mes chers enfants,
» je suis tout disposé à me rendre aux désirs que vous
» m'exprimez; car Dieu sait combien grande est la vio-
» lence que je me fais à moi-même pour remplir, dans
» cette circonstance, le devoir de ma charge pastorale.
» Mais ne comprenez-vous pas que je ne puis souffrir,

» parmi mes ouailles, d'aussi grands scandales ? Que les » coupables se corrigent, ou du moins, s'ils ne veulent » pas se convertir, qu'ils cessent de scandaliser mon » Eglise, et sur-le-champ je déchirerai la sentence qui » les menace. » Cette réponse, si digne d'un bon pasteur, ayant été rapportée aux plus rebelles, produisit sur eux un effet salutaire ; ils ne changèrent pas tous de conduite, mais au moins le scandale cessa de se montrer au grand jour. Saint Thomas se tint pour satisfait ; il retira la sentence qu'il avait préparée.

Cette conduite, sage et mesurée, fut néanmoins regardée comme l'effet d'une molle condescendance par plusieurs personnes de science et de vertu. Un théologien de Valence alla même plus loin. Ayant un jour rencontré maître Jean Porta, il lui dit d'un ton dogmatique : « Maître Porta, avertissez de ma part l'archevêque de mettre ordre à sa conscience, et commencez à » vous appliquer à vous-même cet avertissement ; car » l'archevêque et tous les membres de son administration se sont rendus coupables d'un péché mortel. Comment, maître Porta ! la ville est remplie d'hommes » livrés aux plus grands désordres, et vous ne sévissez » pas contre ceux qui en sont les principaux auteurs. » Du moment qu'ils se montrent insensibles à vos avis » si souvent réitérés, votre devoir est de les chasser impitoyablement de l'Église, de les exclure de l'assemblée » des fidèles, de les dénoncer nommément du haut de » toutes les chaires ; et cependant vous restez dans le » silence et l'inaction ! Eh bien, je le répète, vous avez » tous commis un péché mortel. » Maître Porta, dont la

délicatesse de conscience était extrême, fut frappé de cette remontrance ; il courut aussitôt en faire part à saint Thomas. Le sage prélat, qui pensait autrement que le docteur, répondit en souriant à son visiteur : « Ce » théologien est, sans doute, un homme plein de zèle, » mais d'un zèle qui n'est pas tout-à-fait selon la science. » Ouvrez le décret de Gratien (1), et lisez le canon *Non* » *potest*, qui est extrait de l'ouvrage de notre bienheu- » reux Père Augustin contre Parménien ; vous verrez » que la conduite que j'ai tenue est conforme à la doc- » trine du saint docteur. Lorsqu'un désordre, dit-il, a » gagné, en se propageant, une partie notable d'une » population, on doit travailler à le détruire, non par » l'emploi des censures et des anathèmes, mais par le » moyen de la prière et des gémissements. Je respecte » l'avis de votre théologien, mais je lui préfère les senti- » ments de mon bienheureux Père. Si, malgré nos efforts, » nous ne pouvons arrêter le cours des désordres qui » règnent dans notre troupeau, ne nous troublons pas » pour cela. Saint Augustin était plus habile que nous, » et cependant il ne put pas délivrer son diocèse du vice » de l'ivrognerie ; saint Jean Chrisostôme était plus habile » que nous, et cependant le vice du blasphème résista » avec persévérance aux efforts de son éloquence. Ni » l'un ni l'autre de ces deux grands évêques n'a recouru, » que nous sachions, aux censures de l'Eglise contre les » coupables. Nous nous estimerons heureux si nous

(1) Part. II. caus. XXIII quæst. 4.

» pouvons marcher, de si loin que ce soit, sur les traces
» de ces deux parfaits modèles (1). »

La conduite de saint Thomas à l'égard des ecclésiastiques égarés, semblable, quant au fond, à celle que nous venons de faire connaître, s'en distingue néanmoins, en ce qu'elle présente le caractère d'une prudence plus exquise et d'une plus héroïque charité. Travaillant à bannir le vice du sanctuaire, à ramener à Dieu des coopérateurs, des frères, des membres d'un corps dont il est le chef, Thomas sentait que cette mission réclamait de son zèle une plus grande circonspection et un dévouement plus parfait.

Outre les observations qu'il avait pu faire, pendant sa visite pastorale, sur la conduite de ses prêtres, saint Thomas avait encore deux autres moyens de bien connaître les désordres qui se commettaient dans son clergé. Le premier consistait dans les rapports officiels que ses visiteurs étaient obligés de lui faire par écrit, après chacune de leurs tournées ; le second lui était fourni par les accusations particulières qui lui étaient adressées de la part de toute espèce de personnes, ecclésiastiques ou séculières.

Nous avons fait connaître plus haut les hommes qui remplissaient, dans le diocèse de Valence, l'importante fonction de visiteur. Leurs vertus les avaient rendus dignes de posséder toute la confiance du saint pasteur. Il leur avait enjoint, sous peine de péché grave, de garder le plus inviolable secret sur les renseignements qu'ils

(1) Salon nº 390, 592.

lui transmettaient, lorsque ces renseignements avaient pour objet quelque désordre commis par des ecclésiastiques. Il transcrivait, de sa propre main, ces renseignements sur son registre, afin de pouvoir s'en servir selon les circonstances et les besoins. Il brûlait ensuite avec soin les feuilles écrites que les visiteurs lui avaient remises.

Le saint archevêque recevait aussi, de temps en temps, des dénonciations particulières contre divers membres de son clergé. Mais hâtons-nous de dire que rarement il y ajoutait foi, de quelque part qu'elles vinssent, et surtout lorsque des laïques en étaient les auteurs. Il n'ignorait pas que les intentions les plus pures sont souvent méconnues, et que la malveillance est habile à couvrir des couleurs du crime les actions les plus innocentes.

Tout en tenant compte de la qualité, de la position, du mérite du dénonciateur, il se faisait un devoir sacré d'élever d'abord la voix, lorsqu'il le pouvait, en faveur du prêtre inculpé. Mais quand la dénonciation lui paraissait porter l'empreinte, je ne dis pas de la calomnie, mais seulement d'un zèle dur, amer, exagéré, alors, non content de prendre la défense de l'accusé, il réprimandait l'accusateur, le soumettait quelquefois lui-même à un sévère interrogatoire, et le contraignait de s'humilier et d'implorer son pardon.

Un ecclésiastique sincèrement vertueux, mais d'une vertu austère, vint un jour porter devant l'archevêque une accusation dirigée contre un prêtre de sa paroisse. Croyant peut-être que l'intention pure qui l'animait le dispensait d'observer les lois de la charité à l'égard de

son confrère, le dénonciateur parla contre la vie scandaleuse du premier, avec une grande amertume; mais, loin de trouver un écho dans l'âme du charitable pasteur, ce langage ne fit qu'exciter en lui une juste indignation : « Assez, assez dit, mon ami, reprit-il, en interrompant l'ecclésiastique; pour l'amour de Dieu, » n'allez pas plus loin ! vous oubliez que vous parlez » contre un de vos frères, contre un frère faible, pé- » cheur, je le veux, mais qui peut devenir un saint avec » le secours de la grâce. Quant à vous, si vous n'êtes » pas tombé dans les fautes que vous lui reprochez, c'est » par un effet de la divine miséricorde, non par votre » propre vertu; car, de vous-même, vous êtes aussi » fragile, aussi misérable que celui que vous accusez, » et que moi-même qui vous parle. Vous n'êtes pas cou- » pable des fautes que vous me signalez, mais, dites-moi, » votre conscience est-elle pareillement à l'abri de tout » autre reproche? Et cette violence avec laquelle vous » venez ici accuser votre prochain, sans l'avoir aupar- » avant repris en particulier, selon la loi expresse de » l'Evangile, pensez-vous qu'elle n'ait rien de répré- » hensible? Allez, homme impitoyable; avant d'accuser » votre frère, jugez-vous vous-même, et voyez si l'ac- » quisition du bénéfice dont vous jouissez ne recèle pas, » dans la manière dont vous l'avez obtenu, quelque si- » monie occulte; voyez si vous n'avez pas caché, dans » un coin de votre maison, quelques pièces de monnaie » injustement acquises; voyez si vous ne nourrissez pas » dans votre cœur quelqu'affection réprouvée par la loi » de Dieu.... Encore une fois, si vous aviez commencé

» par avertir secrètement votre confrère, avec tous les
» ménagements que la charité inspire, et que, voyant
» ensuite qu'il ne tenait pas compte de vos avis, vous
» m'eussiez fait connaître sa conduite en termes con-
» venables, votre démarche eût excité en moi une sincère
» reconnaissance. Mais, que vous vous présentiez devant
» moi pour fatiguer mes oreilles par d'injurieuses dé-
» clamations, je ne puis le souffrir ; retirez-vous (1). »

Si la prudence ne permet pas à un supérieur d'admettre avec une aveugle confiance les dénonciations dirigées contre un inférieur, elle ne lui permet pas non plus de les rejeter absolument, surtout lorsque certaines présomptions leur donnent d'ailleurs un premier caractère de vérité. Saint Thomas consignait donc sur son registre tous les griefs qui étaient formulés contre les membres de son clergé ; mais en même temps il qualifiait ces griefs selon le degré de probabilité que leur donnaient les circonstances ; puis, sans précipitation comme sans négligence, il attendait ou faisait naître une occasion favorable pour éclaircir le mystère, afin de remédier au mal, si l'existence en était démontrée, ou bien, afin de mettre en évidence l'innocence de l'accusé, s'il avait été victime de la calomnie.

Un prêtre faisait, en qualité de vicaire perpétuel, le service d'une paroisse appelée Lyria, située à une courte distance de Valence. Les habitants les plus notables de cette localité vinrent un jour déposer une plainte contre leur pasteur. Saint Thomas les accueillit avec sa pru-

(1) Salon n° 433, 435, 436.

dence accoutumée. Après quelques investigations, il put se convaincre que la dénonciation, dénuée de tout fondement, n'était due qu'à l'inspiration d'une passion haineuse. Dès-lors il comprit que, défenseur naturel de son clergé, il devait, dans la circonstance présente, relever, aux yeux de la population de Lyria, l'innocence de son pasteur injustement compromise. Mais, afin de ne pas trop froisser, d'une autre part, la susceptibilité des dénonciateurs, il laissa s'écouler quelques semaines ; après quoi, il eut recours au moyen suivant : Maître Jean Porta reçut ordre de se transporter à Lyria, pour y faire, avec la plus grande solennité, la visite de l'église et du presbytère. Dans la pensée du prélat, cette visite était une épreuve d'où devaient sortir inévitablement par une voie indirecte, et, selon les apparences, toute fortuite, et la réhabilitation du pasteur dans l'opinion publique, et la confusion de ceux qui l'avaient faussement accusé. Atteindre ce double résultat fut chose facile au visiteur ; muni de tous les renseignements nécessaires, il était trop habile pour n'en pas tirer tout le parti désirable. Le succès fut donc complet : la calomnie fut produite au grand jour, et la vertu du prêtre fut démontrée, reconnue de tout le monde, et hautement proclamée (1).

Si profané qu'il puisse être par la conduite de celui qui le porte, le caractère sacerdotal mérite toujours notre vénération, parce que, semblable à la lumière, il peut pénétrer partout, sans que rien altère sa pureté.

(1) Salon n. 434.

Profondément animé de ce sentiment, saint Thomas ne craignait pas de recourir aux plus minutieuses précautions pour couvrir l'honneur de ses prêtres, dans les circonstances mêmes où ils s'en rendaient plus indignes.

Nous l'avons remarqué ailleurs, le désordre des mœurs était grand parmi les populations du diocèse de Valence; mais, on le sait aussi, plus le simple fidèle est indulgent pour lui-même, plus il se montre sévère à l'égard du prêtre. Les ecclésiastiques de Valence trouvaient donc dans le public un observateur attentif à toutes leurs démarches, un censeur impitoyable de toutes leurs faiblesses. Surprenait-on un clerc au moment où il s'abandonnait à quelque passion coupable, ou s'applaudissait de cette triste découverte comme d'une bonne fortune, on se rendait en toute hâte chez les appariteurs de l'officialité pour solliciter leur concours. Ceux-ci, cédant aux prières ou aux menaces, ou bien gagnés par argent, ne manquaient pas ordinairement d'accourir aussitôt, pour saisir le malheureux en flagrant délit, et alors ils le traînaient ignominieusement en prison. Cet inqualifiable abus, d'une date fort ancienne, était encore en pleine vigueur dans l'Eglise de Valence, lorsque Thomas en prit l'administration. Nous n'exprimerons pas les sentiments de tristesse et d'indignation qu'il avait éprouvés, en apprenant ces odieuses manœuvres. Le désir de les faire cesser n'avait pas été étranger aux motifs qui l'avaient porté à user d'une inébranlable fermeté à l'égard du gouverneur; mais, pour arriver à son but, il n'avait d'action directe que sur les appariteurs de son officialité; il leur défendit, sous les peines

les plus sévères, d'obéir à d'autres personnes qu'à lui ou à son vicaire général, toutes les fois qu'il s'agirait de saisir des clers incriminés. « De deux choses l'une, leur di- » sait-il, ou le coupable pèche par malice et sans pu- » deur, et alors, nous le saurons, et nous vous donnerons » des ordres ; ou bien il pèche par fragilité et en secret, » et, dans ce cas, rien ne vous autorise à l'arrêter avec » bruit, de manière à lui enlever, dans l'opinion publi- » que, la réputation dont une faute secrète ne lui ôte » pas le droit de jouir. Votre devoir est de nous le dé- » noncer en particulier ; nous le ferons venir auprès de » nous, et nous espérons de la bonté divine que, touché » de notre secrète réprimande, il rentrera dans le che- » min de la vertu. Mais, lors même que nous croirons » devoir vous confier la mission de conduire le coupable » à notre tribunal, notre volonté est que vous ne mar- » chiez pas à ses côtés ; vous vous tiendrez en avant ou » en arrière, à une distance assez grande pour mettre » son honneur à l'abri de tout soupçon (1). »

La charité du bienheureux archevêque, si attentive à dérober aux regards du public les plaies faites au sanctuaire, déployait aussi, pour les guérir, une merveilleuse fécondité de ressources. Il n'était pas de moyen que sa sollicitude ne mît en œuvre, pas de sacrifice que son héroïque dévouement n'embrassât pour ramener à Dieu les ecclésiastiques égarés. Quand la prière et les larmes, les exhortations et les menaces, étaient impuissantes sur le cœur endurci des pécheurs, le généreux pasteur, s'ar-

(1) Salon n. 438.

mant alors de l'instrument de la pénitence, ne faisait pas difficulté d'expier en leur présence, par l'effusion de son sang, les crimes qu'ils refusaient eux-mêmes de reconnaître et de pleurer. Il est impossible que le sang du juste, versé pour le coupable, tombe jamais en vain sur la terre; celui que Thomas répandait pour ses frères dans le sacerdoce obtenait toujours, quelque désespéré que parût être leur salut, la grâce du repentir et du pardon.

Ici, les faits se pressent sous la plume des historiens de saint Thomas. Dans l'impossibilité de les rapporter tous, nous ferons le récit de ceux qui nous ont parus les plus propres à produire le double résultat qu'ambitionnent nos efforts, l'intérêt du lecteur et son édification.

Dans une des églises paroissiales de Valence, l'office du Vendredi-Saint était célébré par un prêtre placé à la tête du service de la paroisse. Après avoir transporté le Saint-Sacrement du tombeau sur l'autel, ce prêtre, s'apercevant que les chantres omettaient de chanter quelques répons prescrits par la rubrique, se tourna de leur côté pour les avertir de leur omission; mais sa voix étant couverte par le chant, auquel toute l'assistance prenait part, il ne fut pas compris, et l'on n'obéit pas; le célébrant, s'imaginant qu'on résistait formellement à son ordre, eut le malheur de s'emporter, jusqu'à prononcer une parole très-grossière, et, cette fois, il parla malheureusement assez haut pour que tout le monde pût l'entendre. Un sentiment de surprise et de douleur s'empara de toute l'assistance, et bientôt après le fait scandaleux fut porté à la connaissance de l'archevêque.

Le prélat mande le prêtre, et se dispose à l'accueillir avec les témoignage d'une juste indignation; mais, attendri tout d'abord à la vue de ses larmes et de ses sanglots, il se contente de lui dire, avec beaucoup de douceur : « Malheureux prêtre ! j'avais déjà déterminé, » dans ma pensée, le genre de châtiment que vous avez » mérité, mais, en vous voyant disposé comme vous me » paraissez l'être, il m'est doux de me rappeler que je » tiens la place de ce miséricordieux Sauveur qui em- » brasse et absout le pécheur pénitent. Allez donc en » paix, et, puisque vous reconnaissez votre faute, je » vous pardonne ; je n'exige rien de vous. Pendant les » trois jours qui vont suivre, jeûnez et faites l'aumône ; » assistez pendant quinze jours aux offices publics de » l'Eglise, mais abstenez-vous d'y prendre part, et sur- » tout de célébrer les saints mystères. Le scandale que » vous avez donné demande une semblable répara- » tion (1). »

Un laïque accusa un clerc d'entretenir avec une personne des rapports criminels; saint Thomas mit l'accusateur à une épreuve si sévère que celui-ci fut profondément blessé du sentiment de défiance avec lequel le serviteur de Dieu avait accueilli ses paroles ; il se retira en persistant dans son accusation. Elle se trouva malheureusement fondée. Le clerc ayant été mandé, saint Thomas s'enferma avec lui dans son oratoire, et lui adressa, aux pieds de son crucifix, une exhortation si touchante, que le coupable promit de mettre fin à ses

(1) Salon n. 406.

désordres. Il tint parole, sa conversion fut sincère et durable.

Averti, un autre jour, que deux ecclésiastiques, qui jouissaient d'une bonne réputation, entretenaient, sous ce voile hypocrite, des liaisons semblables à celles dont nous venons de parler, Thomas envoya à chacun d'eux l'ordre de se rendre auprès de lui, et pria ensuite le Seigneur, pendant une longue et fervente oraison, de lui inspirer, tandis qu'il leur parlerait, les pensées propres à faire impression sur leur cœur. Lorsqu'ils sont arrivés en sa présence, il les conduit, selon sa coutume, dans son oratoire, leur ordonne de se prosterner devant son crucifix, et, s'étant lui-même mis à genoux, il leur adresse une exhortation toute paternelle, mais si touchante que, semblables à des flèches ardentes, ses paroles pénètrent jusque dans le plus intime de leur âme, et y rallument le feu, depuis trop longtemps éteint, de l'amour de Dieu. Après avoir consolé leur saint pasteur par les témoignages multipliés de leur repentir, ils le quittent pour aller s'ensevelir, loin du tumulte de la ville, dans un couvent très-régulier, afin d'y passer quelque temps dans le recueillement et la pénitence. C'était la misère qui avait précipité ces malheureux dans le crime ; ils n'avaient fait que se prêter à la passion de leurs complices, et un morceau de pain avait été le honteux salaire de leur coupable complaisance. Saint Thomas assura à chacun d'eux, sur ses propres revenus, un traitement fixe qui leur fut annuellement servi (1).

(1) Salon n. 48.

Ainsi, saint Thomas joignait-il l'aumôme temporelle à l'aumône spirituelle, de manière à faire servir le bien-être du corps au salut de l'âme. Ainsi, ce prudent prélat conservait-il, dans la distribution de ses bienfaits, l'ordre de la charité chrétienne, qui n'est autre, après tout, que l'ordre même de la nature.

Les conversions que nous venons de raconter étaient dues à la seule efficacité d'une parole douce et paternelle ; celles dont le récit va suivre n'auront pas une cause différente ; seulement, l'action salutaire de la parole sera favorisée par toutes les industries de la charité.

Un prêtre du clergé de Valence se faisait remarquer par des mœurs toutes soldatesques et pleines de violence ; saint Thomas attendait avec empressement l'occasion favorable de lui faire une correction devenue nécessaire. Cet homme intraitable fit naître lui-même cette occasion. Les agents de la police le surprirent errant par la ville, pendant une nuit, à une heure indue, vêtu d'un habit court et armé. Il y avait dans cette conduite deux contraventions à la fois, l'une contre la loi civile, l'autre contre la loi ecclésiastique. Les agents de la police veulent saisir le délinquant, il résiste : une lutte s'engage. Il est pris enfin et conduit à l'archevêché. En voyant la mise de cet ecclésiastique, son attitude, ses armes, et apprenant, en même temps, le motif qui l'a fait conduire en sa présence, le saint pasteur est saisi d'une profonde douleur. Il dissimule néanmoins, congédie les officiers publics, et se met à parler au prisonnier de choses tout-à-fait étrangères au sujet de son arresta-

tion. Celui-ci, qui s'attendait à de sévères reproches, s'étonne des procédés du prélat. Mais sa surprise ne connaît plus de bornes, lorsqu'au lieu de la prison dans laquelle il s'attendait à aller passer la nuit, il se voit introduit dans l'appartement même de l'archevêque, où un lit lui a été préparé. Ensuite, saint Thomas entre dans son oratoire, et se met en prière pour demander à Dieu la conversion du coupable. Après plusieurs heures d'oraison, il vient se jeter tout vêtu dans son lit; mais, au lieu de se livrer au sommeil, il adresse la parole au malheureux prêtre, lui fait comprendre tout ce qu'il y a dans sa conduite de déshonorant pour son caractère, de périlleux pour son salut, et l'exhorte à revenir sincèrement à la pratique de ses devoirs. Cette exhortation obtint un plein succès. Le coupable, déjà vivement ému de la bonté de son premier pasteur, lui promit avec serment de changer de vie. Au lever du jour, Thomas, assuré de la sincérité de la promesse du prêtre, le renvoya sans lui imposer aucune pénitence. Dès lors, celui-ci commença à mener une vie vraiment sacerdotale (1).

Une inculpation grave planait sur un autre ecclésiastique attaché au service d'une paroisse rurale. Après avoir recueilli toutes les pièces nécessaires pour le convaincre, saint Thomas le fait inviter à venir le voir. Quand il est arrivé, le prélat lui dit de l'attendre un instant, puis il entre dans son oratoire, fait une courte prière, et prépare les pièces de conviction. Cela fait, il appelle le prêtre, et, se prosternant devant son crucifix,

(1) Salon n. 489, 410.

il parle en ces termes : « Mon frère, ces papiers que » vous voyez étendus sur la table, contiennent le récit » des crimes dont vous vous êtes rendu coupable; ils con- » tiennent aussi les preuves qui garantissent la triste » certitude de ces crimes. J'aurais pu livrer ces pièces » à mon officialité ; je ne l'ai pas fait ; j'ai pensé que la » crainte de Dieu serait plus puissante sur le cœur d'un » prêtre que la crainte des hommes. Nous voilà pré- » sents, vous et moi, devant l'image de Jésus-Christ, qui » sera notre commun juge. Quand sonnera l'heure de » notre jugement ? Vous l'ignorez, je l'ignore moi-même. » Eh bien ! je vais vous adresser, non pas une menace, » non pas un ordre, mais une humble prière : ouvrez- » moi votre conscience, et dites-moi quelle a été votre » conduite. Parlez-moi, mon frère, oh ! parlez-moi ; par- » lez-moi, non comme à un juge qui veut punir un cou- » pable, mais comme à un pasteur qui veut sauver sa » brebis perdue. » A ces touchantes paroles, les yeux du prêtre se remplissent de larmes, et, sans hésiter, il fait ses tristes aveux. Thomas se met lui-même à pleurer, et ils se séparent après avoir mêlé leurs larmes (1).

Saint Thomas fut enseveli, comme nous le dirons plus tard, dans l'église du couvent de Notre-Dame-du-Secours, appartenant à son Ordre. Après la sépulture du serviteur de Dieu, un prêtre de Valence venait se prosterner sur son tombeau tous les jours à une heure fixe, et il ne le quittait jamais sans l'avoir mouillé de ses larmes. Poussé par une pieuse curiosité, le sacristain,

(1) Salon n. 411, 412.

qui avait remarqué l'assiduité de ce prêtre sur le tombeau du bienheureux Thomas, lui demanda un jour le motif de la tendre dévotion qu'il manifestait pour les restes du saint archevêque ; l'ecclésiastique le lui expliqua de la manière suivante : « Mon frère, ne soyez plus » étonné de ma conduite ; c'est la reconnaissance qui » me l'inspire. Celui qui repose sous cette pierre a fait » de moi un homme, un chrétien, un prêtre ; car, par la » perversité de mon cœur, par l'infamie de mes mœurs, » je m'étais dégradé au-dessous de la brute. Conduit une » première fois devant ce bon et saint prélat, j'en reçus » une sévère correction ; mais, trompé par une pro- » messe que je lui fis, il voulut bien consentir à me lais- » ser la liberté.

» La promesse que j'avais faite était hypocrite; je conti- » nuai à vivre dans le désordre. Le vénérable archevê- » que fut obligé de me faire saisir de nouveau et con- » duire en prison. Je tremblais, en approchant de lui, » qu'une terrible condamnation ne vînt à tomber de ses » lèvres, et cet effroi naissait en moi, non de la vue de » mon juge, dont j'avais déjà éprouvé la bonté, mais du » sentiment de mes crimes, qui pesaient comme un poids » accablant sur ma conscience. Je m'approchai donc » dans cette disposition ; il me fit entrer dans son ora- » toire et me dit, d'un ton que je ne puis pas vous ren- » dre : Croyez-vous, mon frère, qu'il y ait un Dieu ? » non, vous ne le croyez pas ; pour vivre comme vous » vivez, il faut que vous ne soyez plus chrétien, que » vous n'ayez plus foi, ni à une autre vie, ni à un juge- » ment, ni à un enfer !.... Et moi, mon Dieu ! être obligé

» de vous rendre compte, âme pour âme !... d'un homme
» aussi pervers ! ah ! malheureux pasteur, que devien-
» drai-je ?... Il se tourne alors vers son crucifix et conti-
» nue : O Jésus crucifié, ayez pitié de la pauvre brebis
» et de l'infortuné pasteur que vous voyez devant vous.
» Miséricorde, seigneur, miséricorde ! Et le voilà qui
» fond en larmes et qui éclate en sanglots. J'aurais eu
» un cœur de bronze, qu'un pareil spectacle m'eût atten-
» dri. Je me jetai au pieds de mon saint archevêque, et,
» après lui avoir promis sincèrement de changer de vie,
» je le suppliai de me condamner à une pénitence pro-
» portionnée à mes désordres, à la prison, aux galères,
» à des peines plus grandes encore, car, à ce moment,
» toute pénitence me paraissait légère. Mon frère, me
» répondit-il alors, sans doute, si je voulais peser vos
» fautes dans la balance du sanctuaire, les plus graves
» châtiments devraient vous être infligés. Mais il m'est
» plus doux de vous pardonner. Allez vous enfermer
» dans votre maison, et, pendant un mois, livrez-vous à
» la méditation assidue des vérités éternelles, à l'exa-
» men de votre conscience, à la prière, à tous les exer-
» cices de la retraite ; faites ensuite une confession gé-
» nérale à un confesseur que je vous désignerai, tracez-
» vous enfin une règle de conduite conforme à vos de-
» voirs et propre à assurer votre persévérance ; faites tout
» cela, et je serai heureux de vous avoir pardonné. Je me
» prosternai pour lui baiser les pieds, il étendit ses deux
» mains sur ma tête et me dit : c'est assez, mon frère ;
» allez en paix, et daigne le Seigneur graver mes paroles
» bien avant dans votre âme !

» Croyez-le, mon père ; Dieu a exaucé la prière de
» mon vénéré pasteur ; car, depuis ce moment de ma
» conversion, ses paroles et ses larmes sont restées dans
» mon cœur ; elles y resteront jusqu'à mon dernier sou-
» pir (1). »

Afin de donner une juste idée de cette fécondité de ressources que possédait la charité du serviteur de Dieu, nous citerons encore les deux traits suivants :

Thomas avait donné à plusieurs reprises, et sans aucun succès, de charitables avis à un chanoine de l'église cathédrale, dont la conduite était tout-à-fait irrégulière. Quoique cette obstination méritât de devenir l'objet de mesures sévères, le bon pasteur ne désespéra pas de la vaincre par la douceur. Dans ce but, il s'efforça d'abord d'attirer à lui le coupable, en le comblant de témoignages d'estime et d'affection, de prévenances, enfin de toutes sortes de bienfaits. Quand on pense à la haine profonde que saint Thomas portait au péché, on ne peut assez admirer la patience héroïque que suppose une telle conduite de sa part ; néanmoins, il y persévéra pendant deux années entières, après lesquelles le chanoine finit par croire sincèrement qu'il n'avait pas de meilleur ami que son archevêque. Celui-ci n'attendait que ce moment pour frapper le coup salutaire qu'il méditait. Un jour donc il fit appeler le chanoine et lui dit : « Connaissant vos dispositions bienveillantes à
» mon égard, je m'adresse à vous avec confiance, pour
» vous prier de me rendre un service qui intéresse le

(1) Salon n. 417, 420.

» succès d'une affaire importante et digne de toute ma
» sollicitude. » Le chanoine répond en protestant de son entier dévouement. « Eh bien, reprend le prélat,
» voici de quoi il s'agit : je suis en instance auprès de
» la cour de Rome, pour obtenir la réformation de plu-
» sieurs communautés religieuses, qui ne gardent plus
» ni clôture, ni aucune des règles les plus essentielles
» à leur institut. Comme ces communautés sont exemp-
» tes de la juridiction de l'Ordinaire, je ne puis entre-
» prendre de les réformer, sans y avoir été préalable-
» ment autorisé par le Souverain Pontife. Or, je veux vous
» prier d'aller à Rome pour solliciter ce bref d'autorisa-
» tion ; car je ne doute pas que mes vœux ne soient
» exaucés, si vous consentez à faire vous-même le voyage
» que je vous propose. » Le chanoine, qui ne songe à rien moins qu'au voyage de Rome, est surpris d'abord de la singulière proposition qui lui est faite ; néanmoins, se croyant trop avancé pour reculer, il fait bonne contenance, et accepte, sans hésiter, la mission d'aller à Rome. « Mais, continue saint Thomas, d'ici à Rome
» la distance est grande, la route n'est pas sans périls ;
» il serait imprudent d'entreprendre un semblable
» voyage avant d'avoir mis ordre à ses affaires. Il faut,
» mon cher frère, que vous vous prépariez à ce voyage
» avec le même soin que s'il s'agissait pour vous du
» voyage de l'éternité. Hâtez-vous, car le temps presse,
» et le moindre retard peut être très-nuisible à mon
» œuvre. » Le chanoine obéit, et bientôt après, il vient annoncer au prélat que toutes ses affaires sont en règle. Tout était en règle, en effet, excepté la conscience.

Thomas, qui le comprit, dit alors au chanoine : « Si tout
» est réglé, allez prendre congé de vos amis, et vous
» reviendrez ce soir : j'ai besoin de m'entretenir avec
» vous. Nous souperons ensemble, vous coucherez ici, et
» vous partirez demain de grand matin. »

Ce qui fut dit fut exécuté, moins toutefois le départ. Thomas, uniquement occupé de la conversion du chanoine, passa la plus grande partie de la nuit en prière, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les nouvelles démarches qu'il lui restait à faire pour arriver à son but. Avant le jour, il entra dans l'appartement où reposait le chanoine et lui dit : « Mon frère, le jour va bien-
» tôt paraître : mais avant que vous partiez, vous avez
» un devoir à accomplir, et ce devoir est pour vous le
» plus important. Vous avez réglé toutes vos affaires
» temporelles, vous avez même fait votre testament ;
» mais votre conscience ?... votre conscience, mon frère!
» avez-vous purifié votre conscience par la confession ?
» Avez-vous fortifié votre âme par la communion ? Le
» succès de la mission que je vous ai confiée me préoc-
» cupe sans doute ; mais je le sacrifierais volontiers, si
» ce sacrifice est nécessaire à votre salut. Vous n'avez
» plus rien à faire, ni dans votre maison, ni dans la
» ville ; vos intérêts sont en sûreté, vos amis ont reçu
» vos adieux ; restez ici, dans cet appartement, pendant
» un mois. Le bruit de votre départ se répandra au
» dehors ; et ici même, je vous promets que personne ne
» saura que vous êtes auprès de moi, si ce n'est un ser-
» viteur prudent et discret qui vous servira. Vous con-
» sacrerez ces jours de retraite aux exercices de piété et

» à l'examen de votre conscience. Je me charge de par-
» ler moi-même au confesseur que vous me désignerez,
» et de vous donner de ma main, la veille de votre dé-
» part, la sainte communion dans ma chapello. » Le chanoine est intérieurement touché de la grâce : toute étrange qu'elle lui paraît d'abord, il se rend sans hésiter à l'invitation qui lui est faite, et le même jour, il commence sa retraite. Le mois écoulé, son confesseur l'invite à continuer de mener, pendant un mois encore, sa vie solitaire, afin de se fortifier dans la pratique de la vertu. Alors le chanoine était tout-à-fait revenu à Dieu, il aimait sa solitude; il consent volontiers à la garder plus longtemps. Ce second mois s'écoule, et quatre autres encore, sans que le retraitant ait regretté un seul instant son ancienne liberté. Alors, arrive de Romo l'autorisation que l'archevêque sollicitait; il va tout joyeux en annoncer la nouvelle à son hôte, et lui dit :
« Rentrez maintenant, mon frère, dans votre maison ;
» on croira, en vous voyant reparaître, que vous êtes de
» retour de Rome; que votre vie édifiante persuade à
» tout le monde que vous êtes pour jamais revenu à
» Dieu (1). »

Saint Thomas, ayant appris qu'un autre prêtre, employé dans une paroisse éloignée de Valence, déshonorait son caractère par sa conduite, l'avertit d'abord par plusieurs lettres qu'il lui écrivit successivement. Enfin, il le fit prendre et enfermer dans les prisons de l'officialité. Plusieurs jours passèrent sans que personne se présentât pour

(1) Salon nº 393, 399.

demander la grâce du prêtre incarcéré. Cet état d'abandon affligea sensiblement le cœur du bon prélat. « Personne, dit-il un jour à maître Jean Porta, ne se présente pour intercéder en faveur de ce pauvre prisonnier; » cependant, la correction que je lui ai faite et le régime » qu'il subit ont dû agir sur son cœur; peut-être, à » l'heure qu'il est, ce cœur est-il changé. S'il en était » ainsi, une plus longue détention serait une injustice, » et pourtant, il ne convient pas que je prenne moi-même l'initiative dans cette affaire. Tâchez vous-même » de trouver un ami assez charitable pour venir, à l'insu » du prisonnier, me demander sa délivrance. » Le grand vicaire se prêta avec empressement à ce désir. Il s'adressa à un théologien distingué, nommé Pierre Maço. Celui-ci connaissait les antécédents du prêtre : il fit d'abord quelque difficulté d'accepter la mission qui lui était proposée; mais, gagné bientôt par les instances de maître Porta, il alla solliciter et obtint du prélat une audience pour le prisonnier. Mais, quand ce dernier parut en sa présence, saint Thomas faisant violence à son cœur, s'écria, d'un ton courroucé : « qu'on le reconduise en prison; son cœur » est trop endurci pour qu'il se soit sitôt corrigé; qu'on » le reconduise en prison. » Alors, le grand vicaire et le théologien, présents à cette scène, se jettent aux pieds de l'archevêque. Le coupable, attendri lui-même, en fait autant, et, tandis que les deux intercesseurs demandent sa grâce, il promet, de son côté, de se convertir. Le bon pasteur, se livrant alors à toute l'effusion de son amour, embrasse le prêtre coupable, lui accorde son pardon, et lui adresse une allocution pathétique qui fait couler

ses larmes, et met un sceau durable à sa résolution (1).

Cependant, il faut bien le dire, le serviteur de Dieu ne trouvait pas toujours, dans les inspirations de la mansuétude, ou dans les ressources de la persuasion, le moyen efficace d'arriver à son but. Parmi les pécheurs dont la conversion était l'objet de sa sollicitude, il y avait, comme il arrive toujours, des esprits orgueilleux, hautains, opiniâtres ; il y avait des cœurs en qui l'habitude du vice semblait avoir tari la source même du sentiment. A de telles maladies, il faut des remèdes énergiques. Saint Thomas les employait avec une grande fermeté.

Un clerc de Valence menait dep uis longtemps une conduite indigne. L'archevêque le fait appeler. A peine lui a-t-il adressé quelques paroles, que le coupable s'emporte et vomit de grossières injures. Thomas le fait conduire en prison. Bientôt après, il le rappelle auprès de lui, et lui fait, d'un ton calme mais ferme, une nouvelle correction. La grâce alors pénètre dans l'âme du malheureux ecclésiastique, et il exprime des sentiments de repentir : « Je crois à la sincérité de vos paroles, reprend » le prélat, mais vous devez réparer le scandale que vous » avez donné par vos exemples : vous devez réparer l'in» jure que vous avez faite à Dieu en m'outrageant moi» même, qui suis son représentant. Je veux que vous » passiez quelques jours en prison. Mais, ayez confiance, » je n'oublierai jamais que je suis votre père. » Le cou-

(1) Salon n° 442, 443.

pable verse alors un torrent de larmes; il se rend en prison, et poussé par le désir de satifaire à la justice divine, il choisit lui-même pour sa demeure un étroit et obscur cachot. Le prélat le fait inviter à prendre une chambre plus convenable, il refuse. On lui ouvre bientôt la porte de la prison pour le rendre à sa liberté : il refuse encore; il reste dans son incommode réduit, séparé de toute société, ne vivant que de pain et d'herbes crues, sans cesse occupé de l'énormité de ses fautes et de la bonté de son Dieu. Deux mois se passent ainsi. Enfin l'archevêque enjoint formellement au clerc pénitent de reprendre sa liberté et l'exercice de ses fonctions; celui-ci obéit à un ordre aussi formel ; mais il se dédommage du sacrifice que l'obéissance lui impose, par la résolution généreuse de marcher tout le reste de sa vie dans la voie d'expiation qu'il a embrassée.

Saint Thomas avait essayé sans succès de ramener, par les moyens de douceur, un autre ecclésiastique dont les mœurs ne répondaient pas à la sainteté de son état. Il voulut, avant de sévir contre ce pécheur opiniâtre, tenter sur son cœur un dernier effort. Après lui avoir reproché vivement ses fautes, le serviteur de Dieu se reprit lui-même en disant : « Mais que fais-je ? Est-ce à » ce malheureux frère que je dois reprocher son endur- » cissement dans le mal ? Oh non, mon Dieu ! c'est moi » qui suis le vrai coupable. Je suis coupable d'avoir usé » trop longtemps d'une fausse compassion : voilà ma » faute ; je l'ai commise, je dois l'expier. » Alors, cédant à l'inspiration de son héroïque charité, Thomas se jette aux pieds de son crucifix, se dépouille les épaules et se

donne une sanglante discipline. A cette vue, le malheureux est enfin ému ; il se prosterne, demande pardon à son généreux pasteur, et veut lui enlever des mains l'instrument de pénitence pour s'en frapper à son tour. Thomas alors s'arrêta : la victoire était gagnée, le pécheur était converti. Une fervente retraite confirma pour toujours cette nouvelle conversion (1).

Avant l'épiscopat de saint Thomas de Villeneuve, le sanctuaire de l'église de Valence avait ouvert ses portes à quiconque s'était présenté pour en franchir le seuil. Le nombre des prêtres dépassait de beaucoup, dans ce diocèse, non-seulement celui des besoins du service religieux, mais encore l'étendue, d'ailleurs considérable, des ressources d'où le clergé tirait sa subsistance. De là, pour un grand nombre de ses membres, la gêne, la misère, le dénuement ; de là, par conséquent, pour bien des âmes faibles, le découragement, les tentations et les dérèglements de tout genre. Toutes les fois que saint Thomas, informé de l'existence d'un désordre quelconque, en trouvait la cause dans l'indigence, il s'empressait de la faire disparaître par de larges aumônes ; mais une mauvaise honte la dérobait quelquefois à son active vigilance.

Un ecclésiastique, privé de tout moyen d'existence, s'était laissé tromper par une malheureuse personne qui faisait un mauvais usage de sa fortune. Informé de ce désordre sans en connaître le motif, saint Thomas essaya d'abord de corriger le coupable par de bons avis

(1) Salon n. 421-422.

donnés à plusieurs reprises. Mais enfin, ne voyant aucun amendement dans sa conduite, il le fit saisir et conduire en prison. Une semaine s'écoula sans que le prisonnier eût donné le moindre signe de repentir. Cependant le saint pasteur, plus affecté de cette détention que celui qui la subissait, le fit appeler dans son oratoire, et lui dit en lui montrant le crucifix : « Mon frère, ne voulez-vous donc
» pas revenir à Dieu, à ce Dieu que vous avez aban-
» donné, et qui a toujours les bras étendus pour vous
» recevoir ? Je vous ai repris, exhorté, menacé, et ni
» mes représentations, ni mes prières, ni mes menaces,
» n'ont pu ébranler votre cœur. Voilà huit jours que
» vous êtes privé de votre liberté ; ce châtiment sera-
» t-il encore inutile au salut de votre âme ? Monseigneur,
» répond le coupable, il ne dépend pas de moi de vivre
» autrement que je n'ai fait. — Comment, mon frère,
» cela ne dépend pas de vous ? Veuillez vous expliquer.
» Je vous en conjure, ouvrez-moi votre cœur, non
» comme à votre évêque, mais comme au meilleur de
» vos amis... » Alors le malheureux, touché d'un langage aussi paternel, avoua que sa criminelle complaisance avait été son seul moyen d'existence.

Cet aveu perce comme d'un coup de poignard le cœur du bon pasteur ; il se jette aux pieds du crucifix et s'écrie, en versant un torrent de larmes : « quoi, mon
» Dieu ! qu'un de ceux que vous m'avez donnés vous
» offense, pour gagner un morceau de pain ! qu'un prê-
» tre de mon clergé devienne l'esclave du péché, pour
» ne pas mourir de faim ! ah ! si ce motif ne le justifie
» pas, il me condamne moi-même : pardonnez-lui, Sei-

» gneur, et punissez-moi ; ou plutôt, je préviendrai votre » justice en me punissant moi-même. Quant à vous, mon » frère, je vous promets tout ce qui sera nécessaire à » votre honnête entretien ; allez vous enfermer dans » votre maison ; récitez dévotement votre office ; demain » matin, à sept heures, vous reviendrez me voir. » A peine cet homme s'est-il éloigné, que Thomas s'arme de sa discipline ; il se frappe avec une telle violence les épaules et la poitrine, que ces deux parties du corps ne présentent bientôt qu'une plaie d'où le sang jaillit avec abondance.

Le lendemain, le prêtre se présente à l'heure convenue, joyeux de pouvoir annoncer à son évêque qu'il a fidèlement suivi ses conseils. C'était un commencement de conversion ; mais saint Thomas comprit qu'il fallait confirmer cette volonté encore faible et chancelante. Il exhorte donc le prêtre de la manière la plus pathétique ; puis, transporté tout-à-coup d'un saint zèle, il ôte son scapulaire, découvre ses épaules et les montre tout ensanglantées. « Voilà, mon frère, dit-il, la conséquence » du péché que vous avez commis ! Si vous êtes assez » insensible pour en commettre de nouveaux, assez » ingrat pour fouler aux pieds le sang que Jésus-Christ, » que moi, qui suis son représentant, avons répandu » pour vous, tenez pour certain que la justice divine ne » tardera pas longtemps à éclater sur votre tête. » A ce spectacle inattendu, le cœur du coupable est saisi de la plus vive émotion ; il veut baiser les plaies que la charité de son tendre pasteur a imprimées sur son corps innocent, et promet enfin de pleurer ses crimes jusqu'à

sa mort. Saint Thomas l'embrasse alors avec bonté, et lui dit : « béni soit, mon cher frère, le nom du Seigneur,
» qui vous a inspiré cette bonne volonté ! que sa grâce
» la confirme. Retirez-vous pendant quelque temps dans
» la solitude, pour y purifier votre conscience par la
» pénitence et la confession, et pour y assurer votre
» persévérance dans une vie vraiment ecclésiastique.
» Quant à votre entretien, j'y pourvoirai en vous assi-
» gnant un service régulier dans une église, et une
» pension de trente réaux par mois sur mes reve-
» nus. »

L'historien qui nous a transmis ce récit d'héroïque charité affirme le tenir de la bouche même de l'ecclésiastique qui en fut l'objet. Celui-ci ajouta à son récit la circonstance remarquable que voici : malgré l'impression salutaire que sa première entrevue avec le prélat avait laissée dans son âme, malgré la fidélité avec laquelle il avait suivi ses conseils, il conservait, il chérissait encore la passion criminelle qui le dominait depuis trop longtemps ; mais, à peine eut-il vu les épaules meurtries de son saint pasteur, qu'il sentit s'éteindre soudain la flamme impure qui le dévorait. Dès lors, son cœur fut changé, il ne conserva plus qu'un souvenir, celui de ses péchés ; il ne forma plus qu'un désir, celui de faire pénitence (1.)

C'était ainsi que saint Thomas remédiait, par l'ardeur de ses prières, par l'onction de ses paroles, par la fermeté de son zèle et l'effusion de son sang, à la misère

(1) Salon n. 423, 428.

spirituelle qui affligeait son troupeau. Mais, à côté de cette misère de l'âme, en apparaissait une autre dans le peuple de Valence, moins dangereuse en soi, mais aussi profonde et plus générale encore que la première, je veux dire la misère corporelle.

Dans une nation constituée comme l'était la nation espagnole, au temps dont nous parlons, cette plaie hideuse de la misère devait s'étendre avec plus ou moins d'intensité, sur une grande partie du corps social. La richesse se trouvait concentrée dans les mains des classes élevées, seules propriétaires du sol. Les classes inférieures, qui forment toujours la masse de la population, n'avaient guère en partage que la gêne ou le dénuement. L'industrie languissait alors dans les étreintes de la routine ; le travail, médiocrement rétribué, suffisait à peine aux besoins pressants de la famille, ordinairement nombreuse. Quand le travail venait à cesser, par suite de la maladie, des infirmités, des troubles politiques ou de quelqu'autre circonstance, alors le père, la mère, les enfants, privés, d'un seul coup, de tout moyen d'existence personnel et indépendant, se voyaient contraints de grossir la foule des malheureux vivant sur le fond commun de la charité publique. Dans ces temps de foi, la charité chrétienne n'était assurément pas éteinte dans les cœurs ; mais, il faut aussi le dire, les généreuses inspirations de cette vertu étaient paralysées, en partie, par les besoins nés de l'amour du luxe et des plaisirs. L'homme riche reconnaissait bien que le superflu de sa maison appartenait à l'indigence ; mais, comme il étendait son nécessaire en raison de sa for-

tune, il ne donnait aux pauvres qu'une part bien modique, eu égard à leur nombre et à leur détresse.

A cette cause générale de l'indigence qui s'étendait sur le diocèse de Valence, non moins que sur toutes les autres parties de l'Espagne, s'ajoutaient, comme toujours, d'autres causes plus limitées, mais non moins déplorables dans leurs résultats. Des revers de fortune, des spéculations malheureuses et d'autres accidents analogues ruinaient des ménages d'autant plus dignes de compassion, que la naissance, le rang ou la réputation, couvraient leur dénuement d'un voile plus impénétrable. Le désordre des mœurs jetait chaque jour, dans les rues et sur les places publiques, un grand nombre de pauvres petits enfants qui mouraient, pour la plupart, victimes du malheur qui avait présidé à leur naissance. Enfin, un certain nombre d'ecclésiastiques, privés, comme nous l'avons dit, de fonctions rétribuées, étaient contraints de chercher les moyens de vivre, sinon dans l'aumône, du moins dans des occupations peu compatibles avec la dignité sacerdotale. Il est vrai que l'Eglise possédait alors en Espagne, comme dans les autres contrées catholiques, un patrimoine considérable, si on le compare à ce qu'elle possède actuellement ; mais il faut aussi reconnaître que, par suite d'une inégale répartition des revenus ecclésiastiques, entre les différentes fonctions du ministère, il y avait partout des membres de la famille cléricale qui, pour une cause ou pour une autre, se trouvaient exclus du partage commun.

Telles étaient les causes de la misère profonde qui pesait sur une grande partie de la population du diocèse

de Valence : maintenant, nous devons faire connaître la méthode employée par saint Thomas pour qu'aucun de ses enfants malheureux n'échappât à l'activité de sa vigilance et aux bienfaits de sa charité.

L'archevêque de Valence, en entrant dans son diocèse, avait dû, tout d'abord, étudier son troupeau pour le bien connaître ; il avait dû ensuite lui donner des règles de conduite propres à réformer les abus, à corriger les vices, à rendre au culte de Dieu son éclat. La clôture du synode diocésain ayant mis fin à cette œuvre importante, le charitable pasteur s'occupa dès lors, avec un soin presqu'exclusif, des pauvres de son diocèse. Embrassant toutes leurs souffrances dans son immense charité, il se proposa de n'en laisser sciemment aucune, sans y pourvoir par un soulagement convenable.

Pour atteindre un but si désirable, saint Thomas devait avoir à sa disposition des ressources abondantes. Ces ressources provenaient principalement des revenus de l'archevêché. Nous l'avons remarqué plus haut, ces revenus étaient descendus à un chiffre bien inférieur à celui qu'ils auraient dû atteindre. Le prélat, qui les considérait, à juste titre, comme le patrimoine des pauvres confiés à sa garde par la Providence, dut songer aux moyens de les accroître autant que possible. Dans ce dessein, il ne craignit pas d'introduire, dans l'affermage de ses biens ecclésiastiques, la forme des enchères. Sans doute, en agissant ainsi, saint Thomas s'éloignait de la pratique généralement adoptée dans l'Eglise, par les possesseurs des biens ecclésiastiques ; mais, outre que cette conduite n'a jamais été proscrite par les saints ca-

nons, elle avait pour principe, dans saint Thomas, les plus pures inspirations de la charité. Thomas ne pensait jamais à lui-même, mais il pensait sans cesse aux pauvres.

D'ailleurs, le saint pasteur agissait, dans ces circonstances, avec une modération parfaite, dont les premiers historiens de sa vie nous ont laissé d'admirables exemples. Laissons parler le P. Saint-Martin.

« Le bienheureux Thomas ne prétendait pas enchérir et faire hausser le prix des fermes, mais bien savoir exactement et au vrai à quoi le revenu des pauvres pouvait monter, et détourner aussi les dangers qu'il y a de se décharger du soin d'amasser des fruits, sur la foi des collecteurs. Vu que telles gens portent ordinairement des desseins obliques et des affections intéressées en de semblables emplois, et qu'il est trop malaisé de manier cette poix sans se noircir. Pour ce qui concerne le dommage qui pouvait arriver sur le rehaussement des fermes (bien qu'il ne doive être imputé à celui qui baille la ferme, mais à la conduite et l'avarice des fermiers), saint Thomas y pourvoyait, faisant deux choses : l'une, retranchant, autant qu'il pouvait, les voies de contestation et de fraude que les fermiers ont coutume de faire glisser pour emporter le dessus et se mettre hors de concurrence ; et ainsi, commandait-il que l'arrentement fût délivré, lorsqu'il était monté à prix raisonnable, sans qu'il voulût permettre qu'on enchérît plus avant. En preuve de quoi, Michel Réal rapporte qu'une fois la ferme de certaine portion de l'archevêché se faisant, le saint, entendant que deux marchands s'échauf-

faient, l'un enchérissant opiniâtrément sur l'autre, chacun d'eux prétendant que la ferme lui demeurât, il leur envoya dire qu'ils s'arrêtassent, que ce n'était point avoir du sens, et qu'il ne voulait pas qu'on surdît davantage sur la ferme, parce que le prix était trop haut. Ledit Michel Réal porta cette parole à leur procureur, qui était là présent avec celui du Chapitre ; lequel répondit que cela ne se pouvait pas, parce que l'encan était commencé, et qu'il serait fait tort aux marchands, qui se rencontraient là pour arrenter ; et que ce serait même contre la justice de leur vouloir ôter cette liberté, tandis que la chandelle durait. Le saint, voyant cette réponse, « Eh bien, dit-il, puisque nous sommes con-
» traints de condescendre à ceci pour cette fois, avisez
» au moins qu'il ne soit fait tort à personne ; car de
» moi, je suis marri qu'on ait enchéri si avant, et s'il
» ne s'agissait ici que de mon seul intérêt, résolû-
» ment je ne le souffrirais pas. Mais, puisque le tout est
» des pauvres, je laisserai faire, la chose étant licite
» d'ailleurs, comme il est loisible aux surintendants
» des hôpitaux de laisser surdire, tant qu'on veut, aux
» criées des fermes qui se font des biens appartenant
» aux dits hôpitaux. »

« La seconde chose qu'il faisait, afin que les trop avides enchérisseurs ne vinssent à se ruiner, et pour se montrer lui-même toujours aumônier, était de leur quitter une bonne partie du prix de la ferme. Ainsi, Gaspard Adel, sous-syndic de Valence, et autres, rapportent qu'ayant une fois baillé à ferme à un cavalier d'Alsire, les dîmes de cette terre-là et des environs, et ne

payant point au temps qu'il était obligé, ni de plusieurs mois après, bien qu'il en fût sommé assez souvent par le maître d'hôtel de l'archevêque; enfin, étant cité en justice, sans toutefois oser comparaître, pour n'être pas contraint de produire sa nécessité, après plusieurs fuites et remises, voyant qu'on allait faire exécution, tant pour le prix de la ferme que pour les dépens, il se résolut d'aller trouver l'archevêque, et lui déduire ses souffrances, afin qu'il lui accodât quelque délai, pendant lequel il tâcherait de satisfaire à ce dont il était redevable. Le bon prélat, l'ayant ouï bénignement, lui dit : « Avisez bien que ce que vous sortez de me dire soit » vrai; » à quoi, le gentilhomme répondant que c'était la vérité même : « Dieu vous le pardonne, dit le saint; » pourquoi donc, lorsqu'on commença de vous presser » sur le paiement, n'eûtes-vous recours à moi, me fai- » sant entendre votre indigence? Ne vous mettez point » en peine; car, non-seulement je vous accorde le terme » que vous demandez, mais vous quitte volontiers toute » la dette, et ne veux pas que vous en payez un seul de- » nier, puisque vous êtes pauvre, et il ne faut pas que » vous m'en rendiez grâces, attendu que ce dont je vous » gratifie vous appartient, comme tout le bien que je » possède n'est pas à moi, c'est l'héritage des pauvres, » sur lequel je ne prétends avoir aucun droit que celui » de simple distributeur. » Il fit semblable gratification à plusieurs autres en pareil cas, qui, étant devenus riches, ne manquèrent pas de satisfaire aux dettes qu'il leur avait relâchées, lui apportant les sommes pour être distribuées en aumônes par ses mains, puisqu'elles

étaient si libérales et si obligeantes. Ce que le saint rapportait à de singulières faveurs du ciel, vu la rare satisfaction qu'il avait à dispenser ses revenus aux pauvres, comme aussi ne lui pouvait-il pas survenir une affliction plus sensible, que lorsqu'il en arrivait quelques-uns, n'ayant de quoi leur donner. Ainsi, la distribution ordinaire ayant un jour épuisé tout ce qu'il avait de vivres et d'argent en l'archevêché, certains autres souffreteux étant, sur le tard, venus à lui, il fut saisi d'une si grande tristesse de n'avoir, pour cette heure-là, rien à leur bailler, qu'il entra tout désolé en son oratoire, pour conjurer à chaudes larmes Notre-Seigneur d'avoir compassion de ces pauvres, et ne permettre pas qu'ils s'en retournassent sans aumône. Tandis qu'il répandait ainsi son triste cœur devant Dieu, Dieu faisait avancer, d'un autre côté, la consolation. Car voici arriver, avant qu'il sortît de l'oratoire, l'un de ses fermiers, avec une partie de mille ducats, en réales et quartes; dont il resta si content, qu'il en pleurait d'allégresse; il fit à l'instant la charité à ces pauvres, et remercia très-humblement Notre-Seigneur de lui avoir si à propos fait naître la commodité de les secourir. Une autre fois, s'étant trouvé sans avoir rien que donner, un pauvre lui demandant son aumône, il dépouilla sa tunique, et la bailla tout joyeux, en disant : « Mon frère, je n'ai, pour » le présent, autre chose ; voilà qui vous servira pour » vous couvrir. »

Quelque abondantes que fussent les ressources dont il disposait, saint Thomas ne pouvait espérer de faire face à toutes les misères qui assiégeaient sa charité, qu'en

distribuant les aumônes avec ordre, avec modération et à propos ; il commença par diviser ses pauvres en plusieurs catégories, dont chacune devait recevoir, en temps opportun, tous les secours réclamés par la position spéciale de ceux qui en faisaient partie.

La première catégorie était composée des pauvres mendiants, qui demandent chaque jour à la charité publique le morceau de pain destiné à soutenir leur existence jusqu'au lendemain. Tous les jours de la semaine, ils se réunissaient, à dix heures du matin, dans la grande cour du palais épiscopal ; ils s'y formaient en cercle, et chacun d'eux recevait, des mains du serviteur du prélat, un pain, une assiette de ragout ou de légumes, un verre de vin et une pièce de monnaie.

A ceux qui étaient affligés de quelque infirmité, on donnait une portion de veau et deux pièces de monnaie. Or, le nombre de ces mendiants n'était jamais moindre de quatre cents ; il s'élevait souvent à cinq ou six cents ; quelquefois leur affluence était tellement considérable, que la cour ne pouvait les contenir. On pouvait croire, d'ailleurs, qu'ils étaient, en général, exacts au rendez-vous ; néanmoins, ceux qui se présentaient après l'heure accoutumée, ou même à quelque moment du jour que ce fût, ne se retiraient jamais les mains vides ; seulement, on les avertissait d'être plus diligents à l'avenir.

Saint Thomas présidait de temps en temps à cette distribution ; il tenait à savoir par lui-même si les serviteurs se conduisaient avec l'équité, la douceur et la charité convenables.

Certains faits dont ils avaient été témoins pouvaient,

ce semble, exciter en eux un juste mécontentement. Dans cette foule de mendiants qui se pressaient autour d'eux, il y avait des fainéants qui auraient pu s'occuper utilement, mais qui trouvaient plus commode de recevoir de la libéralité de l'archevêque leur dîner tout apprêté, que de se le préparer de leurs propres mains, par un honnête mais pénible travail ; il y avait des avares qui, se contentant, pour vivre, de la nourriture qu'on leur donnait, mettaient tous les jours la pièce de monnaie dans leur bourse ; il y avait enfin des personnes plus adroites que délicates, qui avaient le talent de se faire donner deux et trois portions dans une même distribution. Après avoir reçu une première portion, elles disparaissaient adroitement, déposaient cette portion entre les mains de quelques affidés, ou bien dans un endroit secret ; puis elles se glissaient dans les rangs de celles qui n'étaient pas encore servies, et recevaient ainsi une nouvelle portion. Cette ruse, que les distributeurs avaient fini par découvrir, les tenait naturellement dans une disposition de défiance qui, sous le moindre prétexte, se traduisait au-dehors, sinon toujours par un refus, du moins par des manières peu obligeantes et par des paroles dures et pénibles.

Mais cette conduite n'était point conforme aux intentions du charitable pasteur ; et, dès qu'il en eut connaissance, il la blâma sévèrement. « Qu'il y ait, dit-il à ses
» serviteurs, parmi ces malheureux, des personnes fai-
» néantes, avares ou animées de sentiments peu honnêtes,
» je le conçois parfaitement ; mais cela ne nous regarde
» pas. C'est au gouverneur de la ville, c'est aux officiers

» dépositaires de son autorité, qu'il appartient de recher-
» cher ces sortes de personnes et de les poursuivre.
» Quant à moi, mon devoir est de pourvoir aux besoins
» des indigents, quels qu'ils soient, qui se présentent à
» la porte de ma maison. S'il y en a, parmi eux, qui abu-
» sent de ma confiance, je ne dois pas m'en inquiéter : ne
» nous exposons pas à frustrer les pauvres des secours
» dont ils ont besoin. Si quelques-uns nous trompent,
» l'aumône que nous leur donnons avec une intention
» pure n'en recevra pas moins sa récompense éter-
» nelle. »

Saint Thomas, se promenant un jour, à l'heure de la distribution des aumônes, dans la grande salle du palais, aperçoit un pauvre qui, non content d'avoir reçu sa portion, quitte sa place, et va se glisser furtivement dans le rang de ceux qui n'ont pas encore été servis. Arrivé devant lui, le distributeur le reconnaît et lui adresse un vif reproche, lequel est repoussé avec effronterie. De là une contestation qui menace de dégénérer en scandale. Mais l'archevêque intervient aussitôt, et fait délivrer au pauvre l'aumône que celui-ci réclame. Après la distribution, il fait appeler le serviteur pour lui demander raison de sa conduite. Celui-ci explique la ruse du pauvre, qu'il qualifie sévèrement. « Comment, reprend vive-
» vement le prélat, vous ne craignez pas de parler ainsi
» en ma présence ! vous connaissez peu les pauvres ;
» mais, quoi qu'il en soit, je vous défends de vous enga-
» ger jamais dans de semblables altercations avec eux.
» S'ils vous trompent, laissez-les faire. Eh ! mon enfant,
» prenez donc garde : ce pauvre, que vous accusez de

» fraude, était peut-être un ange envoyé de Dieu, pour
» éprouver votre patience. Et cet exemple ne serait pas
» le seul dans l'histoire. Dans la vie de saint Grégoire,
» il est parlé d'un mendiant qui se présenta devant lui
» plusieurs fois dans un même jour pour lui demander
» l'aumône. Eh bien, savez-vous quel était ce mendiant?
» c'était un ange descendu du ciel pour éprouver la cha-
» rité du saint pontife. »

La seconde classe d'indigents secourus par saint Thomas se composait de pauvres honteux. Cette portion, la plus délaissée du troupeau, était par cela même, de la part du pasteur, l'objet des plus actives recherches et des soins les plus assidus. Mais, doué de ce tact exquis que la charité chrétienne peut seule donner, il savait couvrir ses véritables intention sous d'ingénieux procédés, dont la délicatesse répondait aux circonstances qui les lui inspiraient. La pauvreté a toujours compté des victimes à tous les degrés de l'échelle sociale, comme la mauvaise fortune dont elle est l'effet ordinaire. Parmi cette foule de pauvres qu'un légitime sentiment de pudeur empêche de livrer au public le secret de leur dénuement, le plus grand nombre appartient sans doute aux classes moyennes de la société, mais il s'en rencontre aussi dans les rangs les plus élevés. Les premiers recevront ordinairement sans répugnance l'aumône qui leur sera offerte par une charité prudente et discrète ; mais quant aux seconds, si l'aumône qui leur est présentée paraît dans sa nudité, si la main qui s'étend vers eux pour les assister ne va pas jusqu'à sembler s'ignorer elle-même, ils se sentiront humiliés, et souvent même ils aimeront mieux

souffrir le tourment de la faim, que subir la honte de l'aumône. Or, le propre de la vraie charité est de se faire toute à tous dans la dispensation de ses bienfaits, de soulager tous les besoins du corps sans blesser aucun des sentiments du cœur. Cette vérité va recevoir ici toute son application.

Saint Thomas avait confié à l'économe de sa maison le soin de désigner tous les ans, dans chacune des paroisses de la ville, un certain nombre de fidèles recommandables par leur piété et leur dévouement, qui, comme des sentinelles avancées de la charité, devaient épier et surprendre, sous les dehors trompeurs dont elle cherche à se couvrir, cette indigence timide et honteuse qui rougit d'elle-même, et craint jusqu'à ses propres regards. Ces correspondants, réunis en comités de bienfaisance, concertaient entre eux, dans des assemblées tenues à des époques réglées, leurs moyens d'action; ils se communiquaient mutuellement les découvertes qu'ils avaient faites, et rédigeaient tous les ans des rapports détaillés sur le nombre des familles nécessiteuses, sur le lieu de leur résidence, sur la nature et l'étendue de leurs besoins. Ces rapports étaient présentés à l'archevêque, qui, après les avoir lus, les renvoyait à son trésorier, avec ordre de mettre à la disposition des comités une somme déterminée par le prélat lui-même, d'après les renseignements obtenus. Cette somme, répartie entre les différents comités, par portions proportionnelles aux besoins à satisfaire dans chaque paroisse, était très-considérable : elle dépassait annuellement le chiffre de deux mille quatre cents ducats.

Mais, outre ces aumônes régulières dont il confiait la distribution à des mains étrangères, saint Thomas secourait encore secrètement par lui-même un certain nombre de familles pauvres. Il avait un registre particulier sur lequel il inscrivait le nom de ces familles, et toutes les particularités de leur situation. C'étaient des familles qui réclamaient des secours plus abondants : les unes, à cause du grand nombre de personnes dont elles se composaient, ou des infirmités qui leur ôtaient la ressource du travail ; les autres, à cause du rang plus élevé qu'elles tenaient dans la société. Les premières, partagées en douze sections, selon le nombre des paroisses qu'elles habitaient, envoyaient alternativement chacune un de leurs membres au palais archiépiscopal. En sortant de son cabinet pour aller célébrer la sainte messe, vers les dix heures du matin, Thomas trouvait ses pauvres diocésains réunis dans la grande salle du palais, et remettait à chacun d'eux, avec un sourire plein de bonté, une somme d'argent enveloppée dans du papier. Cette somme, qui variait suivant les besoins, n'était cependant jamais moindre de quinze réaux.

Quant aux familles pauvres dont la condition plus élevée lui commandait une réserve particulière dans la distribution des aumônes qui leur étaient destinées, le saint pasteur n'avait pas d'autre règle de conduite que celle d'attendre de la Providence, ou de faire naître, par son industrieuse charité, les occasions de subvenir à leur indigence sans froisser leur délicatesse. Il s'acquittait de ce devoir avec un rare bonheur. Le plus souvent, ces pauvres familles se trouvaient en possession

des secours réclamés par leur position, sans avoir pu même apercevoir la main de leur bienfaiteur. Quand il ne pouvait leur rester inconnu, il savait toujours couvrir à leurs yeux la nudité blessante de l'aumône, sous le voile de l'amitié, de la reconnaissance ou de quelque autre sentiment honorable (1).

Thomas reçut un jour la visite d'un habitant de Valence qui appartenait, par le rang et la naissance, à la haute classe de la société. Malgré une mise élégante et même recherchée, cet homme était réellement en proie à une grande pauvreté. Il découvrit au prélat son triste secret, mais avec ce ton de voix contraint et indécis qui suppose un grand effort intérieur fait sur soi-même. Le pasteur, surpris et attendri, s'empressa de lui donner une somme considérable, et, pour lui épargner la honte d'une plus longue entrevue, il le congédia après l'avoir engagé, par quelques douces paroles, à revenir le voir. Mais cette précaution ne suffit pas à la charité du serviteur de Dieu. Il pensait que son devoir, à l'avenir, était d'aller lui-même au-devant des besoins de celui qui avait eu tant de peine à les lui manifester une première fois. Dans ce but, il pria un de ses plus familiers amis de prendre en secret et avec discrétion des informations exactes sur la position de son nouveau client. Le confident du saint fit au pauvre gentilhomme une visite motivée sur un honnête prétexte, afin d'observer par lui-même l'état de sa maison. Il la trouva meublée et ornée comme celle d'un homme jouissant

(1) Salon, n. 434, 455.

d'une bonne fortune. Séduit par ces apparences, il fit à l'archevêque un rapport peu favorable. « Celui que » votre seigneurie a secouru, dit-il, est bien mieux logé » qu'elle-même ; tout est propre et élégant dans sa » maison, tout y porte l'empreinte du luxe et de l'opu- » lence. — « Cela peut être, reprend saint Thomas, mais » venons-en à ses revenus ; quels sont ses revenus ? quels » sont-ils ? A cet égard je n'ai rien pu savoir. » — « Voilà » pourtant la question qu'il fallait résoudre. Mais n'al- » lons pas plus loin ; soyez assuré qu'un homme de cette » qualité ne serait pas venu me tendre la main, si le récit » qu'il m'a fait de son indigence n'était pas fondé. Que sa » maison soit telle que vous me la dépeignez, je veux le » croire, mais, bien loin de m'en plaindre, je m'en réjouis, » et il ne tiendra pas à moi qu'il soit jamais contraint, en » vendant ses meubles, de livrer au public le secret de » sa pauvreté. » Le bon prélat commença dès lors à compter le pauvre gentilhomme au nombre des personnes les plus dignes de sa sollicitude. Les secours qu'il lui donnait annuellement dépassaient la somme de cent cinquante livres.

Beaucoup d'autres gentilhommes de Valence, réduits à l'indigence, avaient aussi une part abondante aux libéralités du généreux prélat. Il donnait tous les mois vingt écus à ceux-ci, trente à ceux-là ; à d'autres, des sommes encore plus considérables, suivant l'étendue des besoins de chacun. Et encore en leur fournissant des secours périodiques, ne se croyait-il pas dispensé de leur en distribuer d'extraordinaires toutes les fois que quelque besoin imprévu se faisait sentir.

Un homme de qualité, qui recevait une pension de vingt écus par mois sur les fonds du serviteur de Dieu, se présenta une fois à son aumônier à une heure fort avancée de la soirée, et quelques jours seulement après avoir touché son aumône ordinaire. « Je viens à vous, » lui dit-il, la rougeur sur le front, parce qu'il y a trop » peu de temps que j'ai reçu un nouveau bienfait de sa » seigneurie ; mais je me trouve dans le plus grand » embarras, c'est pour moi une nécessité de vous en » faire part. » Le solliciteur fait ensuite le récit de ses peine à l'aumônier, et celui-ci se rend aussitôt dans le cabinet du prélat pour lui recommander le pauvre gentilhomme. « Combien lui faut-il, dit saint-Thomas ? — « Cent réaux. — Eh bien ! donnez-lui cette somme. » L'aumônier se retire, mais à peine a-t-il franchi le seuil de la porte que Thomas le rappelle : « Cent réaux, » dit-il, pourraient bien ne pas lui suffire ; il n'ose » pas demander plus à cause de la pension qu'il » reçoit tous les mois. Donnez-lui deux cents réaux. » L'aumônier fait un signe de soumission et s'éloigne. Il n'a pas descendu l'escalier, que le prélat court après lui et le rappelle une seconde fois. « Pour qu'un » homme aussi honorable, ajoute-t-il, vienne demander à l'heure qu'il est, il faut qu'il ait grand besoin de secours ; je crains qu'il ne vous ait pas fait » connaître toute la vérité ; comptez-lui quatre cents » réaux, et recommandez-lui bien de venir à la fin du » mois, et même plus tôt si cela est nécessaire. Je ne » veux pas que personne éprouve la moindre peine à » me demander ce qu'il m'est toujours si agréable de

» donner. » Ces paroles si bienveillantes, rapportées fidèlement au pauvre solliciteur, le pénétrèrent d'une reconnaissance plus vive encore que le don qui les accompagnait.

Il y avait à Valence un autre homme de qualité qui appartenait, par sa naissance, à la première noblesse du royaume d'Aragon. Cet homme avait deux filles, depuis longtemps en âge d'être mariées, mais qui, malgré leur éducation distinguée, n'avaient encore pu trouver à s'établir convenablement, parce que leurs belles qualités manquaient de ce qui en fait le complément ordinaire, je veux dire la fortune. Cette famille était pauvre, et sa pauvreté s'aggravait de jour en jour ; car, loin de se résoudre à livrer à des oreilles étrangères le secret de sa triste position, elle s'imposait au contraire, dans son intérieur, les plus pénibles sacrifices pour ne point compromettre ce secret, et pour se maintenir extérieurement, sous le rapport de la tenue de la maison et des vêtements, au niveau de sa haute condition. Cependant, il y avait à Valence un homme à qui cette famille n'avait pu, malgré ses efforts, dérober la connaissance de son dénuement, un homme qui avait, au contraire, suivi d'un œil inquet et attendri les progrès du mal qui la dévorait. Cet homme, on l'a déjà nommé, c'était Thomas de Villeneuve. Mais comment pouvait-il faire arriver ses bienfaits jusqu'à cette famille malheureuse ? Elle menait une vie très-retirée ; l'archevêque n'avait aucun rapport avec celui qui en était le chef, et, d'ailleurs, il connaissait toute la fierté de son caractère. Ces circonstances contraignirent le généreux

prélat d'attendre, pendant plusieurs mois, l'occasion de donner un libre cours aux effusions de son impatiente charité. Enfin cette occasion tant désirée se présenta. Ce qui la fit naître, ce fut le retour de l'époque à laquelle devait avoir lieu le renouvellement des baux à ferme des biens appartenant à l'archevêché. Il y avait, dans le nombre de ces biens, une propriété qui, exploitée convenablement, devait rendre à son locataire de deux mille à deux mille cinq cents ducats. S. Thomas imagina d'en offrir la ferme au pauvre gentilhomme dont nous avons parlé, moyennant la somme bien inférieure de mille ducats seulement. S'étant donc ménagé une entrevue avec lui, il lui fit sa généreuse proposition ; elle fut acceptée comme une bonne fortune par le gentilhomme, qui connaissait assez bien la propriété pour être assuré d'en tirer lui-même un revenu bien supérieur au prix de location. En effet, dès que la nouvelle de cette convention se fut répandue, on l'accueillit par un blâme général. L'archevêque, disait-on, a été dupe de sa trop grande simplicité ; il n'entend rien aux affaires de ce monde ; il aurait pu trouver le double du prix auquel il avait affermé. Ainsi raisonnaient les gens entendus dans la matière. Quelques personnes plus dévouées se crurent même obligées en conscience d'adresser au prélat d'officieuses remontrances. Ces propos et ces démarches, qui lui donnaient à comprendre que le public n'avait pas pénétré le motif secret de sa conduite, répondaient pleinement aux désirs de son humilité ; il les accueillit avec un vif sentiment de joie, rendit hommage aux bonnes intentions qui les

avaient inspirées, et promit d'être plus avisé à l'avenir. En attendant, le nouveau locataire exploita jusqu'à la mort de saint Thomas la propriété dont il avait la ferme, et trouva, dans le produit qu'il en retira chaque année, le moyen d'entretenir honorablement sa famille.

On voit, par le trait que nous venons de raconter, combien le serviteur de Dieu était habile à profiter de toutes les occassions qui s'offraient à lui pour dérober aux yeux les plus clairvoyants le secret de ses aumônes. Mais lorsque les circonstances ne lui permettaient pas d'établir quelque rapport direct avec les personnes qui l'intéressaient au même titre que celles dont nous avons parlé, sa charité ne laissait pas que de les atteindre, et voici le moyen qu'il employait ordinairement. Il cherchait d'abord à connaître le confesseur de la personne qu'il s'agissait de secourir ; il le mandait auprès de lui, et, après lui avoir promis le plus grand secret, et l'avoir également exigé de sa part, il lui demandait des renseignements sur les besoins de la personne, et sur l'étendue des secours que ces besoins réclamaient ; après quoi, il lui parlait ainsi : « voici une somme d'argent que vous » remettrez à votre pénitent ; au commencement de » chaque trimestre vous viendrez me voir, et je vous » remettrai une somme pareille. Vous ne me ferez pas » connaître à la personne ; vous lui direz seulement que » cet argent provient de quelqu'un qui lui doit, et qui, » ne pouvant acquitter toute sa dette en une seule fois, » se propose d'en payer une partie tous les trois mois. » Le superflu des biens de l'Eglise étant le patrimoine de

l'indigence, Thomas s'appelait avec raison le débiteur de ses pauvres diocésains ; ainsi, c'est la vérité qui, dans cet admirable trait, sert de manteau à la charité (1).

Les pieuses largesses dont nous venons de parler étaient destinées à satisfaire aux premiers besoins de la nature, parce que saint Thomas les répandait dans le sein de familles entièrement dépourvues de moyens d'existence. Mais, quand le charitable pasteur en rencontrait dont les membres, doués par la Providence de santé, d'activité, de toutes les qualités de corps et d'esprit qui rendent l'homme apt au travail ou au commerce, il se gardait bien de les admettre à la distribution régulière de ses aumônes ; car il savait que des secours périodiques, donnés dans de telles circonstances, ne servent qu'à autoriser l'oisiveté et à favoriser le développement des maux qui sont la suite ordinaire de ce vice. Saint Thomas donnait à ces familles un capital dont l'exploitation, fécondée par leur propre industrie, devait leur fournir les moyens de vivre honorablement selon leur condition. Ce prudent pasteur eut souvent la consolation de voir des familles ruinées relever peu à peu, à l'aide d'une somme d'argent qu'il leur avait avancée à propos, les débris de leur fortune, rentrer dans l'aisance et reconquérir ainsi dans la société le rang dont le malheur les avait fait déchoir.

Saint Thomas fit appeler un jour auprès de lui un père de famille, tisserand de profession, qu'il savait

(1) Salon n. 485.

être dans la gêne, et lui dit : « mon ami, je vous ai fait » appeler pour parler avec vous de l'état de vos affai- » res. Vous êtes pauvre, je le sais ; mais vous êtes aussi » homme de cœur, et vous désirez pouvoir gagner en » travaillant votre vie et celle de votre famille : eh bien, » dites-moi avec sincérité ce qu'il vous faudrait pour » vous mettre en état de travailler. » — « Illustrissime » seigneur, répond l'ouvrier plein de confiance, votre » seigneurie connaît mon état ; il me faudrait une cen- » taine de ducats pour acheter une provision suffisante » de soie en état d'être mise sur le métier. Avec cette » soie, que je commencerais à tisser pour mon propre » compte, j'ai la confiance que je gagnerais, non-seule- » ment de quoi nourrir ma famille, mais encore de quoi » acheter de nouvelles marchandises pour continuer » mon travail. » — « Cent ducats, mon ami, reprend le » prélat : vous les aurez. » Aussitôt il appelle son tréso- » rier et lui dit : « Vous allez donner à ce brave homme » la somme de cent ducats, et, si vous ne l'avez pas en » ce moment, prenez vos mesures ; il faut qu'avant la » fin de la journée cette somme soit entre ses mains. L'honnête ouvrier ne s'attendait pas à une si grande générosité ; il se jette aux pieds de son bon pasteur pour les baiser par reconnaissance ; mais Thomas l'en empêche en lui disant : « Non, non, mon frère ; ce n'est pas à » moi que vous devez rendre grâce, mais à Dieu, seul » maître des biens de cette Eglise, dont je ne suis que » le dispensateur. Achetez de la soie au plus tôt ; exer- » cez votre profession, et que le Seigneur bénisse vos » entreprises ! Et il les bénira, soyez-en sûr, si vous et

» votre famille vous êtes fidèles à le servir. Cependant,
» venez me voir de temps en temps ; il me sera toujours
» agréable d'apprendre les succès que vous aurez dans
» votre commerce : comptez, en attendant, que je prierai
» pour vous, et que je serai toujours disposé à vous ve-
» nir en aide. » Après ces paroles, l'heureux père de famille sort plein de courage et d'espérance. Quelques années plus tard, il était en possession d'une honnête fortune (1).

Le tissage de la laine et de la soie était à Valence, comme dans toute la province, l'une des branches d'industrie le plus généralement exploitées. Les bienfaits du prélat contribuèrent puissamment, pendant toute la durée de son épiscopat, à ranimer le courage, à seconder les efforts d'un grand nombre d'honnêtes industriels adonnés à la fabrication des tissus. Non content de leur avancer la somme destinée à les lancer dans le commerce, il leur donnait encore les avis les plus propres à les prémunir contre les écueils qu'ils pourraient rencontrer. Ainsi, pour les tenir en garde contre la tentation du besoin, si funeste souvent au succès des entreprises commerciales, il leur recommandait de ne pas se presser de vendre les produits de leur travail mais d'attendre avec patience les occasions favorables. « Le
» commerce, leur disait-il, est souvent exposé à des
» moments de crise qui ralentissent le débit, et dimi-
» nuent la valeur des marchandises. Gardez-vous bien
» de vendre vos étoffes dans ces circonstances. Si alors

(1) Salon n. 457, 458.

» vous avez besoin d'argent pour satisfaire à des obli-
» gations antérieurement contractées, venez me trou-
» ver : je vous prêterai tout ce qui vous sera nécessaire.»
On peut croire que ces honnêtes fabricants se rendaient volontiers, dans les moments difficiles, à l'invitation qui leur avait été faite.

L'un d'eux, plus empressé que ses confrères, avait déjà fait, dans un espace de temps assez court, cinq visites au bon archevêque. Enhardi par un succès qui avait toujours dépassé ses désirs, il se présente une sixième fois, un peu confus, il est vrai, ou du moins paraissant l'être. Thomas, qui s'aperçoit de son embarras, l'encourage par un sourire et des paroles pleines de bonté : « Eh
» bien, mon ami, comment vont les affaires ? toujours
» mal, n'est-ce pas ? » — « Hélas oui ! illustrissime sei-
» gneur, toujours bien mal ; cependant j'ai l'espoir que
» bientôt je trouverai un débouché favorable ; mais jus-
» qu'à présent, point d'acheteur qui offre des prix con-
» venables, et mes étoffes sont toujours en magasin. » —
« Gardez-vous de vendre... mais combien vous faudrait-il
» pour attendre l'occasion que vous espérez rencontrer ? »
— « Il me faudrait une vingtaine d'écus. Il doit arriver
» ici des marchands de Tolède, qui sans doute achète-
» ront nos étoffes. Mais plusieurs semaines s'écouleront
» probablement avant l'époque de leur arrivée. » — « Cette
» somme, mon ami, dit le prélat, vous sera remise à
» l'instant par mon trésorier. Retirez-vous en paix. Si
» les marchands n'arrivent pas aussitôt que vous l'espé-
» rez, et que vous ayez encore besoin de moi, revenez
» avec autant de confiance que si je ne vous avais pas

» encore vu. Je sais que vous êtes un bon père de famille,
» un bon chrétien, un bon ouvrier : il me sera toujours
» agréable de pouvoir vous être utile (1). »

Heureux l'homme qui possède l'intelligence des besoins du pauvre (2). Cette parole du psalmiste revenait souvent sur les lèvres du bon pasteur de Valence. « On
» croit, disait-il, avoir accompli le devoir de l'aumône,
» quand on a mis dans la main de l'indigent un morceau
» de pain ou une pièce de monnaie suffisante pour apai-
» ser le besoin présent qu'il éprouve. C'est une erreur dé-
» plorable. L'aumône bien faite est celle qui prévient,
» autant que possible, les nécessités de l'avenir. Tout
» besoin doit être satisfait, au moins dans une certaine
» mesure. Comme chacune des heures qui se détachent
» de notre vie fait naître pour nous de nouveaux besoins,
» nous devons aussi posséder des ressources sans cesse
» renaissantes. Or, voilà l'office de la charité intelligente :
» c'est d'ouvrir à l'indigence une source de moyens d'exis-
» tence qui ne tarisse jamais, s'il est possible ; car c'est
» alors seulement que le mal disparait sous l'action
» salutaire et incessante du remède. Il n'y a que la cha-
» rité chrétienne qui comprenne ainsi l'aumône, parce
» que seule elle a reçu du ciel cette intelligence du pau-
» vre dont parle le Roi-Prophète. » Thomas possédait ce précieux don dans toute sa plénitude ; nous l'avons vu par les traits qui précèdent ; voici encore un fait qui confirmera cette vérité.

(1) Salon n. 459. 460.
(2) Ps. x, v, 1.

Il y avait à Valence une veuve chrétienne qui, chargée d'une nombreuse famille, n'avait, pour la nourrir, que le pain de l'aumône. Assitôt après la mort de son mari, cette pauvre mère avait été réduite à recevoir sa part des secours distribués à l'archevêché; mais la somme qui lui était donnée chaque mois était à peine suffisante pour la mettre en état de pourvoir aux plus pressants besoins de cinq ou six petits orphelins encore dans le plus bas âge. Thomas, à qui nulle infortune n'échappait pendant longtemps, fut bientôt initié aux douleurs secrètes de cette famille délaissée. Dès qu'il apprit que la mère était pleine de force et de courage, il conçut aussitôt le charitable dessein de lui créer, par ses libéralités, une position qui la mît dans une certaine aisance. Mais avait-elle une profession qu'elle pût exercer? C'était la première question à résoudre. Le Prélat fait donc appeler cette femme et lui dit : « Ma chère sœur, je suis bien » touché des peines que vous éprouvez pour élever vos » enfant, et je désire vivement contribuer, autant qu'il » dépendra de moi, à améliorer votre affligeante position. Dites-moi d'abord : connaissez-vous quelque pro» fession que vous puissiez exercer? Le produit de votre » travail, joint aux secours que vous continuerez de » recevoir comme par le passé, pourrait peut-être suf» fire à l'entretien de vos enfants. » La mère répondit : « Mon père était meunier; je sais moudre le grain, et » préparer toute espèce de farine; mais je n'ai ni mou» lin, ni rien de ce qui est nécessaire pour exercer mon » métier. » Cette réponse remplit de joie le cœur du bon Pasteur. « Ma chère sœur, reprit-il, retirez-vous

» et remerciez le bon Dieu ; dans quelques jours, rien ne » vous manquera de tout ce qu'il vous faudra pour tra- » vailler. » En effet, Thomas donna des ordres sur-le-champ ; le trésorier fit fabriquer un moulin, deux pétrins et plusieurs tables ; il acheta un âne, du froment, de l'orge et d'autres grains. Bientôt la veuve se mit à l'ouvrage, et le peu qu'elle gagna chaque jour lui suffit pour élever honnêtement sa petite famille (1).

Saint Thomas voyait souvent les pourvoyeurs établis dans chaque paroisse pour le soulagement des pauvres honteux. La première question qu'il leur adressait était toujours celle-ci : comment vont vos pauvres ? L'intérêt des pauvres était l'unique matière qui se traitait dans ces visites. Thomas recommandait avec instance aux fidèles coopérateurs de sa charité de veiller avec une religieuse sollicitude sur la conservation, l'amélioration, l'accroissement des revenus plus ou moins considérables qui formaient dans chaque paroisse la dotation des pauvres. Et, quand il recevait la visite de personnes que la Providence avait abondamment pourvues des biens de la fortune, il ne les congédiait jamais sans avoir plaidé auprès d'elles la cause de la partie pauvre de son troupeau.

Saint Thomas fut visité un jour par un habitant de Valence, nommé Louis Camaréna, qui joignait une grande générosité à une fortune considérable. Il lui tint le discours suivant : « Mon frère, permettez-moi de vous » donner un avis qui m'est inspiré par le seul désir de

(1) Salon n° 462, 463.

» vous être utile. Vous n'avez pas d'enfants ; vous êtes
» riche, et vous aimez à faire du bien. Sans doute votre
» intention est que votre fortune soit employée, après
» votre mort, au soulagement des pauvres. Je vous con-
» seille de ne pas attendre ce dernier moment pour les
» secourir. Les pauvres nous environnent ; secourez sur-
» tout ceux qui n'osent pas faire connaître au public leur
» indigence ; je vous en indiquerai en aussi grand nom-
» bre que vous le désirerez. Nous ne sommes pas char-
» gés de pourvoir aux besoins des indigents qui viendront
» après nous ; contentons-nous de les confier, par notre
» foi et notre espérance, à la miséricorde divine, qui ne
» leur manquera pas. Mais, quant aux pauvres qui
» vivent avec nous, qui souffrent sous nos yeux, Dieu
» nous demandera un compte rigoureux de ce que nous
» aurons dû faire et n'aurons pas fait pour subvenir à
» leurs besoins et adoucir leurs souffrances. Que ces pau-
» vres frère soient donc, tous les jours de votre vie,
» l'objet de votre sollicitude et de vos largesses. Donnez-
» leur abondamment, et, dans votre testament, disposez
» en leur faveur de tout ce qui restera de vos biens après
» votre mort (1). »

Saint Thomas, dont la main était libérale en toute circonstance, et lors même qu'elle se bornait à pourvoir aux besoins matériels du pauvre, ne mettait plus de bornes à ses libéralités lorsqu'elles tendaient à protéger la vertu livrée sans défense aux séductions de l'âge et aux inspirations de la misère. Une de ses bonnes œuvres

(1) Salon n. 463.

les plus chères était de favoriser, en leur faisant une dot convenable, l'établissement des personnes sages mais pauvres de son diocèse. Le nombre des mariages chrétiens dont ce bon pasteur détermina, par ce moyen, la conclusion fut si grand, que le premier historien de sa vie ne craignit pas d'affirmer, en présence des contemporains, que, pendant tout le cours de son épiscopat, aucune fille pauvre ne s'établit dans toute l'étendue de son diocèse, sans avoir éprouvé sa générosité (1).

Dans la distribution de ces sortes de secours, saint Thomas ne suivait aucune règle; il était toujours disposé à donner, et il donnait plus ou moins, suivant la condition des jeunes personnes et leur bonne conduite.

Aux filles pauvres de la classe commune, il donnait ordinairement de vingt à vingt-cinq livres, lorsqu'étant en service elles gagnaient par elles-mêmes quelques petits gages, et de cinquante à quatre-vingts livres, lorsque de bonnes raisons les retenaient auprès de leur parents. Or, le nombre de celles que le digne pasteur secourait annuellement, soit à Valence, soit dans les autres parties de son diocèse, se montait à dix-huit ou vingt pour la première catégorie, et à vingt-cinq ou trente pour la seconde.

Aux jeunes personnes d'un rang plus élevé, il donnait cent, deux cents, trois cents livres et plus, selon que leurs propres ressources étaient plus ou moins considérables. Mais, ce que nous devons regarder comme une nouvelle preuve de la délicatesse de ses sentiments,

(1) Salon, n. 486.

c'est qu'il ne laissait jamais aux parents la tâche, toujours pénible, de déterminer eux-mêmes la somme qui leur était nécessaire pour compléter la dot de leurs filles. Il faisait lui-même cette appréciation, et l'on sait de quel côté penche toujours la balance, quand elle est entre les mains de la vraie charité.

Le bienfait que le généreux prélat accordait aux jeunes filles de son troupeau, en leur faisant une dot convenable, en réclamait un autre de sa libéralité en faveur de leurs époux, toutes les fois que ceux-ci étaient eux-mêmes trop dépourvus pour pouvoir se procurer les instruments ou les matières propres à l'exercice de la profession qu'ils avaient embrassée. Ce nouveau besoin, facile à prévoir, n'échappait jamais à la sollicitude de notre vigilant aumonier ; il faisait lui-même en faveur des deux époux les frais de premier établissement.

Un pauvre menuisier s'étant un jour rendu auprès de saint Thomas, pour recevoir, au nom de sa fiancée, la dot accoutumée de vingt livres, dont il voulait,disait-il, acheter un lit et quelques autres meubles, le prévoyant prélat lui dit : « Mon ami, vingt livres ne vous suffisent » pas ; comment vivrez-vous, si vous ne travaillez pas ? » Et comment travaillerez-vous, si vous n'avez ni bois ni » outils ? Tenez : voici cinquante livres ; vous achèterez » d'abord votre petit mobilier, et, avec ce qui vous res» tera , vous vous procurerez tout ce qu'il vous faut » pour travailler dans votre maison. » Le jeune artisan, touché de tant de bonté, se jette à genoux pour remercier son bienfaiteur. « Relevez-vous, mon enfant, lui

» dit saint Thomas ; ce n'est pas moi que vous devez » remercier, c'est notre Seigneur Jésus-Christ ; à lui » seul appartient le bien que vous m'attribuez ; c'est de » sa part que je vous le remets ; montrez-lui votre re- » connaissance par une vie honnête et chrétienne (1). »

Un tailleur de Valence avait trois filles à marier. On les demandait en mariage ; mais comment les établir, lui qui n'avait absolument rien à leur donner ? Le brave homme avait grande envie d'aller, comme il voyait faire à tant d'autres, recommander ses filles à la générosité du saint archevêque ; mais une chose le retenait ; ce tailleur était celui-là même qui avait eu avec le prélat une petite altercation dont nous avons parlé plus haut, au sujet d'un rapiècetage qu'il avait fait, et dont il avait élevé le prix un peu plus haut que de raison. C'était le souvenir de cette malencontreuse aventure qui l'empêchait d'aller trouver l'archevêque. Toutefois, après plusieurs jours d'hésitation, il eut la bonne pensée de s'ouvrir à un ecclésiastique de sa paroisse. Celui-ci l'encouragea dans son dessein, lui dit combien l'archevêque était bon, et finit, à force de le raisonner, par le décider à se rendre à l'archevêché. Thomas l'accueillit, selon sa coutume, avec la plus grande affabilité ; puis, l'ayant bien vite reconnu, il l'embrassa avec affection, lui demanda le nom de ses filles et celui de leur confesseur. Ensuite il dit : « Allez, mon frère, et ayez confiance ; Dieu viendra à votre secours. » Thomas fit aussitôt appeler le confesseur, qui lui donna de

(1) Salon n. 489.

bons renseignements sur la conduite des trois jeunes personnes, et sur l'occasion qu'elles avaient de s'établir convenablement. « Quant à leurs besoins, ils sont grands, » ajouta l'ecclésiastique ; si votre seigneurie daigne leur » donner à chacune trente livres, cette somme leur » sera d'un grand secours. — Trente livres, soit, dit » saint Thomas. Au nom de Dieu, revenez ici demain » avec le père de ces pauvres enfants ; je lui remettrai » un billet qui sera acquitté aussitôt après la conclu- » sion des mariages. » Dans l'intervalle, Thomas pensa que trente livres ne suffiraient pas pour mettre les pauvres filles en état de travailler, et il résolut de porter la dot à cinquante livres. Le lendemain, lorsque l'honnête tailleur fut arrivé, Thomas lui dit : « Hier, j'ai » promis à votre confesseur de donner trente livres à » chacune de vos filles ; mais, réflexion faite, je vois » que cette somme n'est pas suffisante. Il leur faut cin- » quante livres à chacune ; elles en emploieront vingt » à l'achat de leur mobilier ; les trente autres leur ser- » viront à acheter des étoffes pour travailler. » Le tailleur, ne sachant comment témoigner sa reconnaissance au bon prélat, allait se jeter à ses pieds, lorsque celui-ci le retint et lui dit : « C'est bien vous, mon ami, qui » m'avez dernièrement raccommodé un gilet ?... Je me » rappelle que vous n'avez pas été content de moi dans » cette circonstance, parce que je n'ai pas voulu vous » donner le prix que vous réclamiez. Eh bien ! vous » pouvez connaitre aujourd'hui le motif qui me faisait » alors agir : je voulais épargner pour être en état de » vous donner un secours plus abondant, et non pour

» amasser un argent dont je n'ai nul besoin. J'espère
» bien, avec la grâce de Dieu, que le jour de ma mort
» on ne trouvera rien chez moi (1). » Saint Thomas, en congédiant le tailleur, lui recommanda le secret sur tout ce qui venait de se passer; mais le bon homme était trop reconnaissant pour être discret. La chose fut bientôt connue dans la ville, et tout le monde en fut édifié.

Saint Thomas témoignait une grande sollicitude pour les pauvres malades. Son aumônier avait ordre de donner à tous ceux qui étaient atteints d'infirmités passagères tout ce que le médecin leur ordonnerait de prendre, soit comme remède, soit comme aliment; les malades incurables recevaient, à la fin de chaque semaine, une aumône abondante en argent. Le bon pasteur payait, en outre, une rétribution annuelle à un pharmacien, à deux médecins et à un chirurgien, qui étaient chargés de donner, chacun en tout ce qui concernait sa profession, les soins les plus assidus à tous les indigents qui seraient confiés à leurs soins. Le prélat avait un registre où étaient inscrits les noms de tous les pauvres malades ou infirmes de la ville épiscopale, avec indication de la paroisse et de la maison qu'ils habitaient, et chaque semaine il consacrait une soirée à les visiter, en la compagnie du P. Jacques Montiel, son confesseur, de son aumônier et de l'économe de sa maison. Deux serviteurs le suivaient en portant une corbeille remplie de chemises, de draps et autre linge de lit.

(1) Salon n. 510-511.

Dans ses charitables visites, saint Thomas exhortait les malades à la patience, à la résignation, à la soumission à la volonté de Dieu. Il leur demandait avec bonté s'ils n'éprouvaient pas quelque peine de conscience, et les invitait à s'ouvrir à lui comme à un père discret et fidèle. Lorsqu'ils témoignaient le désir de lui parler en particulier, il faisait retirer ceux qui l'accompagnaient, recevait les confidences qui lui étaient faites, et donnait en échange le calme et la consolation. Après ce premier soin, l'archevêque faisait l'inspection du linge, du lit, de la chambre du malade, et pourvoyait avec la plus tendre sollicitude à tous ses besoins.

Ces visites occasionnaient une grande consommation de linge. Saint Thomas occupait toute l'année, à faire des chemises et des draps de lit, plusieurs femmes qui habitaient près du palais archiépiscopal. Ces ouvrières venaient quelquefois se plaindre de ne pouvoir, malgré leur bonne volonté, satisfaire à toutes les demandes qui leur étaient adressées ; mais Thomas leur répondait :
» Ne vous plaignez pas, mes enfants ; le bon Dieu sait
» que vous travaillez pour les pauvres ; il vous donnera
» les forces nécessaires pour remplir votre tâche.
» Si vous vous fussiez trouvées au pied de la
» croix lorsque notre Sauveur en fut descendu pour être
» mis au tombeau, et que sa très-sainte Mère vous eût
» invitées à préparer le linceuil où il devait être ense-
» veli, combien vous auriez été heureuses d'exécuter
» ce travail ! Eh bien ! vous le faites lorsque vous cou-
» sez des chemises et des draps de lit pour les pauvres.

» Allez donc, et que cette pensée vous anime et vous
» encourage (1). »

Les œuvres de charité que nous venons de raconter, si chères qu'elles fussent au cœur du saint évêque de Valence, n'occupaient cependant qu'une place secondaire dans ses affections. La première place appartenait, par deux motifs d'un ordre différent, mais d'une égale importance, à deux autres classes de malheureux dont il nous reste à parler, c'est-à-dire, aux enfants abandonnés et aux ecclésiastiques indigents : aux premiers, parce qu'ils étaient les membres les plus délaissés de la famille du pasteur ; aux seconds, parce qu'ils en étaient pour ainsi dire les aînés.

Personne n'ignore sous combien de formes différentes le malheur est habile à se produire dans ce triste monde ; mais, en vérité ! y a-t-il aux yeux de la nature et de la religion une infortune plus digne de compassion que celle du pauvre enfant abandonné dès le premier moment qui suit sa naissance, qu'il soit d'ailleurs le fruit d'une union légitime ou criminelle, la victime de la honte ou de l'indigence ? Cependant, il est de fait que jusqu'à l'avénement du christianisme, cette touchante infortune n'avait pas été appréciée, et de nos jours encore elle ne l'est pas dans les contrées où n'a pas pénétré la bienfaisante lumière de l'Evangile. Mais, sous l'empire même de la foi chrétienne, il a fallu du temps pour que l'enfant délaissé par ses parents trouvât toujours l'accueil dont il est si digne, car, il faut l'a-

(1) Salon n. 525-527.

vouer, plus le malheur de l'enfant abandonné est grand, plus il réclame de tendresse et de dévouement.

Lorsque saint Thomas prit possession de son diocèse, les enfants délaissés y étaient dans un déplorable abandon. Exposés pendant la nuit à la porte de l'hospice général, ils attendaient souvent pendant de longues heures qu'une main charitable s'étendît sur eux pour les secourir. Ceux dont la frêle existence n'avait pas été éteinte par ce retard étaient accueillis et soignés par des nourrices. Mais, soit mauvaise nourriture, soit manque de soins nécessaires, la plupart de ces pauvres enfants mouraient quelques jours ou quelque mois après leur naissance.

Il serait difficile d'exprimer les pénibles impressions que saint Thomas ressentit, en apprenant un état de choses si déplorable. Dès lors, il promit à Dieu d'adopter à l'avenir comme ses propres enfants tous ceux qui seraient exposés dans sa ville épiscopale et autres lieux de son diocèse.

En conséquence, au lieu d'être déposés, comme auparavant, dans l'avenue de l'hôpital, les enfants furent portés, de quelque part qu'ils vinssent, devant la porte du palais archiépiscopal. Toutes les précautions furent prises pour favoriser la liberté, la facilité et le secret de ces expositions. Thomas ordonna que l'avenue du palais fût éclairée, en toute saison, pendant les premières heures de la nuit ; que la porte restât entr'ouverte jusqu'à sept heures en hiver, jusqu'à neuf heures en été ; passé ces heures, la porte était fermée ; mais, afin qu'on pût exposer des enfants toute la nuit, sans crainte de

les voir abandonnés trop longtemps aux injures de l'air, le prélat fit placer en un lieu convenable une petite sonnette qu'on devait tinter, pour avertir les domestiques de la présence d'un nouveau membre qui demandait à entrer dans la famille du charitable père.

Ces précautions ne suffirent pas à la tendre sollicitude de saint Thomas. Il avait bien instamment recommandé à ses serviteurs de surveiller la porte et de lui apporter tous les enfants qui y seraient déposés ; mais n'était-il pas à craindre qu'ils ne se rendissent quelquefois infidèles à ces recommandations, non par mauvaise volonté, mais par oubli, distraction ou négligence ? Et ensuite, ne pouvait-il pas arriver que les pauvres petits enfants abandonnés éprouvassent, aussitôt après qu'on les aurait recueillis, le besoin du lait et des soins de la nourrice ? Cette réflexion suggéra au saint prélat la pensée d'affermer deux petites maisons situées aux deux côtés opposés de la porte d'entrée du palais, et d'y placer deux nourrices qui seraient chargées de donner les premiers soins aux enfants abandonnés. Ces nourrices, ayant à leur disposition une abondante provision de linge, enveloppaient les enfants, les allaitaient et pourvoyaient à tous leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils fussent confiés à d'autres nourrices qui devaient en prendre un soin assidu.

Saint Thomas avait fait à ces deux nourrices, ainsi qu'à ses domestiques, la défense expresse de chercher à connaître les personnes qui viendraient exposer des enfants ; ils devaient s'abstenir non-seulement de leur parler, mais encore de les regarder ; ils devaient sur-

tout éviter de s'en faire remarquer. Une fois, cependant, cette défense fut méconnue. Un malheureux père, étant venu un soir déposer son enfant à la porte de l'archevêché, fut aperçu par deux serviteurs de la maison ; ils accoururent aussitôt, et, pendant que l'un deux relevait l'enfant, l'autre se mit à la poursuite du pauvre homme ; il l'atteignit bientôt et voulut d'abord le conduire auprès du prélat ; mais, voyant qu'il opposait une vive résistance, il n'osa pas user de violence à son égard et le laissa partir. Lorsqu'il fut de retour auprès de son compagnon, ils allèrent ensemble présenter l'enfant à saint Thomas, qui en ce moment soupait avec son coadjuteur ; ils lui racontèrent avec simplicité ce qu'ils venaient de faire, et comment il n'eût tenu qu'à eux d'amener le père avec l'enfant. Thomas prit le petit dans ses bras, et, ayant vu qu'il avait reçu le baptême, il le bénit et le baisa avec tendresse ; puis, s'étant tourné vers les serviteurs : « Vous avez très-mal fait, leur dit-il, de poursuivre ce pauvre père ; je vous avais défendu d'en agir » ainsi ; je vous réitère cette défense pour l'avenir. Ces » malheureux parents sont bien assez affligés de se voir » réduits, par la misère, à se séparer de leurs enfants ; » devons-nous encore leur imposer l'humiliation de paraître devant nous ? Qu'on cherche, dès demain matin, » une nourrice pour cet innocent ; il est le quarante-» neuvième de notre petite famile. »

Ce n'était pas assez pour la tendresse du saint pasteur de savoir que sa petite famille était confiée à des nourrices intelligentes et dévouées, il voulait la voir de temps en temps, la bénir, et observer par lui-même la manière

dont elle était entretenue. Le premier jour de chaque mois et à toutes les grandes fêtes, les nourrices se rendaient avec leurs enfants dans le vestibule de la chapelle épiscopale ; elles se rangeaient en cercle sur deux lignes, et attendaient en silence l'arrivée du serviteur de Dieu. Après avoir célébré la messe, il sortait de la chapelle et faisait, en parcourant les rangs, l'inspection la plus minutieuse. Aux nourrices qui lui présentaient des enfants bien portants et vêtus proprement, il donnait, à titre de récompense, trois ou quatre réaux ; il ne donnait rien à celles dont les nourrissons paraissaient entretenus avec peu de soin ; il leur faisait, au contraire, la réprimande que leur négligence lui semblait mériter. Quand ses regards tombaient sur un enfant malade, il s'informait avec le plus tendre intérêt de la cause et de la nature de la maladie, et, si l'état de l'enfant tenait à la mauvaise santé de la nourrice elle-même, et que celle-ci alléguât qu'elle ne donnait à son nourrisson qu'un lait appauvri, parce qu'elle n'avait pas de quoi se soigner elle-même, Thomas augmentait ses gages, autant qu'il était nécessaire pour qu'elle pût se procurer une nourriture plus saine et plus abondante.

Toutefois, il faut avouer que ces femmes ne mettaient pas toujours une parfaite sincérité dans l'exposé de leurs besoins ; mais la charité de saint Thomas était confiante ; nous l'avons déjà remarqué, voici une nouvelle preuve à l'appui de cette vérité.

Une pauvre mère de famille venait de mettre au monde un nouvel enfant ; elle l'aimait trop pour se résoudre à le laisser allaiter par un sein étranger ; mais,

tout en voulant l'élever elle-même, elle désirait aussi participer aux secours que saint Thomas accordait aux nourrices de ses petits orphelins. Or, voici le moyen qu'elle employa pour arriver à ses fins : elle vint un soir à la porte de l'archevêché, et y déposa son cher enfant, lequel, ayant été aussitôt recueilli, fut transporté chez une des nourrices de garde. Le lendemain, de grand matin, la mère se présenta chez les nourrices et leur demanda si elles n'avaient pas quelqu'enfant à lui confier, ajoutant qu'elle venait de perdre le sien. « Vous venez » à propos, dirent les nourrices, cette nuit même il nous » en est arrivé un ; s'il s'accommode de votre lait, vous » le nourrirez. » L'épreuve devait réussir : la mère reprit son enfant, et, de plus, une partie de ses gages et une bonne provision de linge. Mais la joie de cette pauvre mère était trop grande pour lui permettre de garder longtemps le secret de sa démarche ; elle en fit la confidence à une voisine ; celle-ci la commuuiqua à une autre qui montra la même discrétion. Quelques jours après, l'aventure arriva aux oreilles du bon archevêque. On le pressa de faire appeler cette femme, de la réprimander sévèrement, de l'obliger à restituer l'argent et le linge qu'elle avait reçus, ou du moins de lui faire dire qu'elle ne recevrait plus rien à l'avenir. « Je n'en ferai rien, » répondit le serviteur de Dieu ; rappelez-vous ce que » je vous ai dit déjà plusieurs fois, que notre unique » crainte doit être de frustrer les pauvres ; s'ils abu» sent ensuite de notre confiance, leurs petites ruses » ne servent qu'à augmenter nos mérites. En payant les » autres nourrices, nous ne faisons la charité qu'aux

» enfants ; ici, la nourrice étant aussi la mère, notre » aumône a le mérite de lui profiter aussi bien qu'à son » enfant. Cette pauvre femme n'a fait, d'ailleurs, que » ce qu'avait fait avant elle la mère de Moïse, qui, tout » en élevant son propre enfant, n'en recevait pas moins » un salaire de la fille de Pharaon. La sainte écriture » n'a pas blâmé cette conduite ; ne soyons pas nous- » mêmes plus sévères. » Ainsi la pauvre mère continua de toucher ses gages comme une simple nourrice (1).

Le serviteur de Dieu avait, pour le service de ses petits orphelins, un médecin qui les visitait assidûment, et lui faisait à lui-même, après chaque visite, un rapport exact sur l'état de leur santé.

Il y avait à Valence un chirurgien nommé Jean-Baptiste Alatar. Cet homme était maure d'origine, mais sa piété et sa dextérité, universellement reconnues, lui avaient gagné la confiance du saint archevêque. Toutes les fois que Thomas recevait un enfant dont les membres mal conformés réclamaient le ministère d'un homme de l'art, il le faisait porter au docteur Alatar, qui le renvoyait ordinairement guéri ou en voie de guérison. Un jour cependant l'art du chirurgien eût été impuissant si la charité de Thomas ne fût venue à son secours. On avait déposé à la porte du palais archiépiscopal une petite fille qui avait les pieds entièrement contournés. C'était une difformité de naissance ; le chirurgien la déclara incurable. Le bon prélat, assuré intérieurement de la guérison, tendit affectueusement les bras au docteur, et lui

(1) Salon n. 497, etc.

dit : « Confiance, confiance mon frère ! ce qui vous est » impossible à vous, est possible à Dieu : appliquez vos » émollients ordinaires sur les pieds de cet enfant, enve- » loppez-les de ligaments, et Dieu fera le reste. » Dieu fit le reste en effet ; quelques jours après les pieds de la petite fille étaient revenus à l'état naturel, sans qu'elle eût donné le moindre signe de souffrance. Cette guérison miraculeuse fit sur le cœur du chirurgien une impression si vive, que, soit avant, soit après la mort du prélat, il n'entreprit aucune opération grave, sans avoir sollicité sa bénédiction ou ses prières.

Si malgré l'activité de ses recherches saint Thomas ne pouvait espérer n'ignorer absolument aucune des souffrances qui se faisaient sentir dans le sein de son peuple, il avait au moins la consolante certitude d'être initié à la connaissance de tous les besoins qui se produisaient dans les rangs de son clergé. Ce bon pasteur connaissait le nom de tous ses prêtres, leurs emplois, l'étendue de leurs charges et de leurs ressources. Quant à ce dernier point, les visiteurs avaient ordre de prendre, dans le cours de leurs tournées, les informations les plus précises, et, sur le rapport exact qu'ils lui faisaient à leur retour, l'archevêque pourvoyait à toutes les nécessités.

La plupart des prêtres qui recevaient de leur premier pasteur des secours périodiques ne possédaient d'autres moyens d'existence que leurs honoraires de messe et les rétributions qui leur étaient accordés, lorsqu'ils remplaçaient quelques prêtres titulaires dans leurs fonctions, ce qui n'arrivait qu'accidentellement. Plusieurs autres, également secourus, jouissaient de bénéfices dont les

revenus ne suffisaient pas à leur honnête entretien. Avec ce peu de ressources, ces ecclésiastiques avaient souvent à pourvoir aux besoins de leurs mères, de leurs sœurs ou de quelques membres de leur famille. Toutes ces charges pesaient sur le charitable pasteur; mais son amour pour ses frères du sanctuaire lui rendait ce fardeau doux et léger à porter. Il leur faisait à tous une pension de cinquante, soixante, cent livres ou plus, laquelle était exactement payée par douzième tous les mois.

Mais, en accordant les secours nécessaires à ceux de ses prêtres qui étaient dans le besoin, Thomas n'entendait pas les exempter des fatigues d'un honnête et légitime travail. Parmi ces ecclésiastiques, il y en avait plusieurs qui connaissaient d'honorables professions, dont l'exercice pouvait les aider à soutenir leur existence. L'archevêque leur permettait volontiers de consacrer chaque jour quelques heures à ces occupations lucratives, lorsque d'ailleurs elles pouvaient se concilier avec la dignité sacerdotale et l'édification publique. Voici, au reste, un trait intéressant qui révèlera toute la pensée du serviteur de Dieu sur ce sujet.

Un prêtre de Valence avait avec lui sa mère et sa sœur; ne possédant ni patrimoine, ni bénéfice, il n'avait, pour acheter son pain de chaque jour, que sa modique rétribution de messe et une part non moins modique de casuel, en tout un réal. C'était trop peu pour l'entretien de trois personnes. Mais l'ecclésiastique connaissait le tissage de la soie, et il avait un métier. Dès qu'il avait rempli ses fonctions à l'église, il rentrait chez lui, s'en-

fermait dans son atelier, quittait sa soutane, prenait un habit d'ouvrier, et se mettait au travail. Par ce moyen, il faisait vivre sa mère et sa sœur. Cependant, les voisins, qui connaissaient la conduite de l'ecclésiastique, finirent par s'en scandaliser. On le blâmait surtout de ce qu'il travaillait les dimanches ainsi que les jours de fêtes, alors très-nombreux. Plainte fut en conséquence portée au premier pasteur. Celui-ci, qui était au courant de la conduite du prêtre inculpé, prit sa défense en présence de ceux qui l'avaient accusé. Craignant toutefois qu'il ne dépassât les bornes d'un travail permis, il le fit venir, et, après lui avoir exposé les faits qui lui étaient reprochés, il lui demanda s'ils étaient conformes à la vérité. « Ces faits sont vrais, répondit le prêtre ; il » est vrai qu'après avoir fait mon service à l'église, » j'emploie à tisser la soie le reste de mes journées, » même les fêtes et dimanches ; il est vrai encore que, » pour vaquer à mon travail, je quitte ma soutane et je » prends un habit séculier, mais j'ajoute que je fais tout » cela chez moi, dans une chambre qui est toujours bien » fermée. Quant au motif qui me fait agir ainsi, le » voici : j'ai avec moi ma mère et ma sœur ; elles n'ont » pour vivre, non plus que moi, que ce que je gagne. » Mon service à l'église me rapporte un réal par jour, » mon travail fait le reste, et, si ce travail consiste à » tisser la soie, c'est que je ne sais pas faire autre chose. » Voilà toute la vérité. » Saint Thomas fut ravi d'admiration. « Ah ! mon frère, lui dit-il en l'étreignant dans » ses bras ; je serais tenté de baiser vos mains qui font » une si belle œuvre de charité. Vous travaillez pour

» nourrir votre mère et votre sœur ; continuez, Dieu
» vous récompensera. Oh ! que j'aimerais à voir tant de
» prêtres, qui, à peine sortis de l'église, perdent le reste
» de leurs journées à se promener sur les places publi-
» ques, se retirer comme vous dans leurs maisons, y
» travailler comme vous, afin de pouvoir ensuite distri-
» buer le produit de leur travail aux indigents. Oh ! la
» riche aumône que celle qu'on fait à la sueur de son
» front ! Quant à vous, mon frère, quoique votre posi-
» tion vous soit un motif suffisant de travailler, même
» les dimanches et fêtes, dans l'intervalle des saints offi-
» ces, je veux que désormais vous vous reposiez ces
» jours-là. Je me charge de vous dédommager de la perte
» qui en résultera pour vous. Venez me voir au commen-
» cement de chaque mois, je vous donnerai vingt écus.»
Thomas remplit fidèlement sa promesse jusqu'à sa mort ; il la dépassa même, car, sans préjudice des vingt écus qu'il donnait chaque mois au pauvre ecclésiastique, il lui donnait encore le double de cette somme à toutes les grandes fêtes (1).

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur les traits de bienfaisance qui ont signalé l'épiscopat du saint ar-

(1) Quelques-uns de nos lecteurs pourront trouver étranges les paroles de saint Thomas ; mais qu'ils veuillent bien se rappeler que le précepte qui défend le travail les jours de dimanches et de fêtes chômées, cesse d'obliger du moment que, par suite de circonstances particulières, très-rares il est vrai, le travail devient pour quelqu'un l'unique moyen de soutenir son existence ou celle de ses plus proches parents. Or, telle était la position du prêtre dont nous avons parlé ; autrement saint Thomas n'aurait certainement pas approuvé sa conduite.

chevêque. Ceux que nous avons racontés sont assez nombreux et assez remarquables, pour faire connaître les trésors de charité et de dévouement que Dieu avait répandus dans l'âme de son serviteur. Tel était, au reste, l'empire que cette vertu avait pris sur son cœur, que la pratique des actes qu'elle inspire était pour lui tout à la fois un bonheur et un besoin. Tous les jours, à des heures réglées, saint Thomas se promenait dans la grande salle de l'archevêché, attendant que quelque pauvre vînt lui demander l'aumône. Il arrivait bien rarement que son attente fût vaine ; mais, quand il en était ainsi, il passait le reste du jour dans une sorte de préoccupation inquiète : à tout instant il s'approchait de la fenêtre de son appartement, et tournait ses regards vers la porte d'entrée et les rues voisines, dans l'espérance d'y apercevoir quelques pauvres ; lorsqu'il était assez heureux pour en découvrir, il envoyait à leur rencontre et les faisait venir auprès de lui, pour avoir la consolation de leur donner une aumône.

Absorbé par les soins de la sollicitude pastorale, il interrompait avec joie toute espèce d'occupation quand il s'agissait d'assister les pauvres, de les consoler, de traiter de leurs intérêts avec les personnes qui coopéraient à ses bonnes œuvres. Lorsque ces charitables coopérateurs se présentaient devant lui, il les embrassait affectueusement, leur parlait avec une grande effusion de cœur, et leur prodiguait en toute manière les témoignages de l'estime et de la reconnaissance que lui inspirait leur amour pour les membres souffrants du Sauveur.

« Il y avait à Valence une honnête femme que saint Thomas aimait saintement à cause de ses vertus, singulièrement parce qu'elle était si charitable et aumônière, qu'ayant donné aux pauvres sans réserve tout ce qu'elle possédait, elle en devint enfin pauvre ; non pas que l'aumône, ou ce qu'on dépense au service de Notre Seigneur diminue les rentes ou cause la ruine des maisons ; étant vrai ce que dit saint Paul, que la piété et miséricorde non-seulement nous assurent les biens de l'éternité pour l'autre vie, mais qu'elles sont, pour l'ordinaire, récompensées des biens temporels en celle-ci ; mais bien parce que Dieu, pour donner une plus grande couronne de gloire à l'aumônier et père des pauvres, veut quelquefois qu'il jouisse encore du grand mérite que la pauvreté temporelle porte quant à soi, étant soufferte avec la tranquillité et patience que requiert le saint Evangile ; comme vraisemblablement il arriva à cette servante de Dieu. Les pauvres donc, sachant l'affection que le B. Thomas lui portait, avaient recours à elle, les uns afin qu'elle intercédât pour eux envers l'archevêque, et les autres afin qu'elle les accompagnât chez lui. Et parce qu'ils étaient en si grand nombre, qu'elle craignait de l'importuner, elle lui dit un jour : Monseigneur, je viens quasi par force « devant vous, d'autant » que je ne doute point que je ne vous sois fâcheuse et » importune, et partant ne me dites, s'il vous plaît, rien pour nature. »

Mais le bon prélat, en souriant, répartit : « Je vous » prie, bonne femme, ne vous imaginez pas cela ; je vous » apprends que vous méritez en ceci, et que vous ne

» faites qu'obéir au saint mouvement que Dieu vous
» donne, de vous empresser pour les pauvres. N'omet-
» tez point l'exercice de ces bonnes œuvres, et ne vous
» rebutez par pour la crainte de m'importuner ; c'est ce
» que vous ne sauriez faire, non plus que moi me lasser
» à faire du bien aux pauvres. Je n'ai d'autre déplaisir
» que de ne pouvoir égaler par nos largesses leurs né-
» cessités, et tarir leurs misères en m'épuisant (1). »

Ces paroles touchantes feront juger de la douleur que saint Thomas éprouvait dans les circonstances, bien rares d'ailleurs, où des pauvres le surprenaient sans qu'il eût à leur offrir une seule pièce de monnaie. Voici ce qui lui arriva à ce sujet :

« La distribution ordinaire ayant épuisé tout ce qu'il avait de vivres et d'argent à l'archevêché, certains autres souffreteux étant sur le tard venus à lui, il fut saisi d'une si grande tristesse de n'avoir, pour cette heure-là, rien à leur bailler, qu'il entra tout désolé dans son oratoire pour conjurer, à chaudes larmes, Notre Seigneur d'avoir compassion de ces pauvres, et ne permettre pas qu'ils s'en retournassent sans aumône.

» Tandis qu'il répandait ainsi son triste cœur devant Dieu, Dieu faisait avancer d'un autre côté la consolation. Car voici arriver, avant qu'il sortit de l'oratoire, l'un de ses fermiers avec une partie de mille ducats en réales et quartes, dont il resta si content qu'il en pleurait d'allégresse. Il fit à l'instant la charité à ces pauvres, et re-

(1) Saint Martin, n. 64.

mercia très-humblement Notre Seigneur de lui avoir si à propos fait naître la commodité de les secourir.

« Une autre fois, s'étant trouvé sans avoir rien à donner, un pauvre lui demandant l'aumône, il dépouilla sa tunique et la lui bailla tout joyeux, disant : « Mon » frère, je n'ai pour le présent autre chose, voilà qui » vous servira pour vous couvrir (1). »

Ce trait d'assistance surnaturelle nous conduit à parler des miracles qu'il a plû à la divine Providence d'opérer en faveur des charitables desseins du bienheureux archevêque. Comme ces miracles sont trop nombreux pour que nous puissions les faire entrer tous dans notre récit, nous choisirons quelques-uns des plus propres à produire, dans l'esprit du pieux lecteur, l'intérêt et l'édification.

« Il arriva une furieuse inondation à Valence, qui arracha plusieurs maisons de leurs fondements, et entr'autres dégats, fit crouler par terre les moulins d'eau ; ce qui fut cause qu'il fallait aller moudre ailleurs, non sans beaucoup de presse, d'incommodités et d'intérêt. Le boulanger des pauvres se vint plaindre à l'archevêque de ce qu'il n'y avait plus moyen de moudre : parce que la mouture ordinaire ne pouvait suffire, attendu que là où l'on ne donnait communément du pain qu'à cinq cents personnes, l'accident survenu faisait qu'il en accourait beaucoup plus ; et ce qui rendait l'affaire désespérée, c'est qu'il n'y avait plus de farine que pour deux jours : et qu'ainsi, il lui semblait que sa seigneurie de-

(1) Le P. S. Martin, n. 74 in fine.

vait fermer la porte pour quelques jours, et interrompre ou suspendre la distribution des aumônes, jusqu'à ce qu'on eût refait les moulins. Le bon prélat regardant son boulanger d'un œil rigoureux : comment, dit-il, tu veux que je renvoie les pauvres sans aumône, ainsi que les avares du monde les renvoient sans pitié, en disant que Dieu leur fasse du bien ? Tu veux que je laisse mourir de faim les frères de Jésus-Christ, en leur refusant le pain que la nécessité les contraint de nous demander avec tant de larmes ? Sache que je congédierais plutôt tous mes domestiques, que de consentir qu'on en renvoyât un seul sans consolation ; et partant, je te commande d'aller pétrir tout-à-l'heure, et fais en sorte que tous les pauvres aient l'aumône, comme si tu avais de plus grandes provisions à dispenser ; je suis sûr que si la foi ne nous manque, rien ne nous manquera. Le boulanger accomplit de point en point son commandement : et ayant pétri et cuit toute la farine en deux jours, voici, oh ! l'agréable merveille ! qu'au troisième, il se trouva tout autant de farine qu'au premier, et elle se multiplia miraculeusement de la sorte l'espace de vingt jours, au grand étonnement de tous, et à la singulière satisfaction et réjouissance des pauvres, qui voyaient croître et multiplier, entre les mains du saint archevêque, leurs vivres, comme jadis les Israélites les pains et les poissons, en celles du Fils de Dieu.

» Le P. Salon raconte deux autres multiplications, qui ne sont pas moins ravissantes que celles-ci. Le bienheureux prélat prévoyant une année, au temps de la récolte, que la suivante serait extrêmement stérile,

et conséquemment que les pauvres se pourraient trouver en grande nécessité : pour la prévenir, et faire, pendant l'abondance, provision pour subvenir à la disette future, il s'accorda avec certains fermiers, qui lui donneraient tout le grain qu'ils amasseraient à un prix convenable, afin qu'ils n'y perdissent pas. Le contrat passé, profitable aux uns et aux autres, il commanda qu'on portât une grande partie des grains en ses greniers, pour les pauvres de la ville, et l'autre part aux villes et villages plus nécessiteux du diocèse, pour être distribuée aux pauvres de ces lieux en temps opportun. Cette grande salle qu'il avait bâtie en l'archevêché en fut remplie. Il appela ensuite tous les aumôniers des paroisses, auxquels il donna certaine quantité de blé pour chaque semaine, conformément à ce qu'il jugeait être nécessaire à chacun, commandant à son maître d'hôtel qu'il donnât pareillement ce qu'il conviendrait de ces grains, aux personnes d'honneur, car il jetait les yeux sur tous, et comme un autre Joseph, pourvoyait d'aliments toutes sortes de gens. Une aumône si grande et si généralement faite ne pouvait pas demeurer couverte. Un jour, sur le tard, voici venir à l'archevêché trois veuves fort honorables, qui s'étaient autrefois vues à leur aise, et leurs maisons bien accommodées ; mais qui alors pâtissaient beaucoup, l'une entr'autres, pour être chargée de neuf enfants, dont trois étaient encore petits. Elles se jettent aux pieds du saint prélat, et, lui ayant exposé leur misère, le supplient d'avoir pitié d'elles et de leurs enfants, en leur donnant quelque peu de grain, ainsi qu'il faisait aux autres pauvres. A l'ins-

tant, il dit qu'on appelât le maître d'hôtel, et qu'il portât la clef du grenier, pour secourir le besoin de ces pauvres femmes. Le maître d'hôtel arrivé, dit qu'il n'y avait pas un seul grain ; car le nombre des pauvres étant si grand, à tous lesquels, sans en congédier un seul, sa seigneurie commandait de remplir les sacs, il n'était pas possible qu'il durât toujours, et qu'à toujours puiser au grenier sans y rien mettre d'ailleurs, il était force qu'il s'épuisât. Le saint resta fort étonné de cette réponse. « Regardez-y bien dit-il, car sans doute il s'y » trouvera quelque chose pour ces pauvres veuves. » — — « Cela est regardé, répondit le maître d'hôtel ; » néanmoins, pour lui donner ce contentement, il s'en alla avec un serviteur au grenier, et revenant quand et quand : « Nous étions, dit-il, fort bien assurés de ce que » nous avons dit, savoir que la grande salle était vide » et qu'il n'y avait pas un seul grain de blé. » Le saint se tourna vers eux, et répéta une autre fois : « Il n'est » pas possible, et vous n'y avez sans doute pas bien re- » gardé ; car il n'est pas agréable que Dieu permette » que le blé manque à ces femmes ; allons-y encore, je » le veux voir de mes propres yeux. » Ils vont donc à cette grande salle, lui, son maître d'hôtel et deux serviteurs, et étant à la porte : « Qu'on ouvre, dit-il, car le » bon Dieu nous assistera, et nous donnera de quoi consoler ces veuves. » Ils ouvrirent, et comme si Dieu eût vidé dans cette salle les greniers du Paradis, ils la virent en même temps pleine de grains. De quoi le maître d'hôtel et les serviteurs demeurèrent merveilleusement étonnés et confus, parce qu'ils savaient bien comme la

chose en était, et comme ils avaient distribué jusqu'au dernier boisseau de blé, voir jusqu'aux purges : et partant que c'était un miracle très-évident, que Dieu avait opéré par les mérites de ce bienheureux prélat, en récompense de la grande confiance qu'il avait en la providence du Ciel, et de la tendre compassion qu'il avait eue sur la disgrâce de ces veuves affligées. Il commanda qu'on donnât un plein sac de blé miraculeux à chacune, et à celle qui avait les neuf enfants autant qu'il lui en faudrait : le leur fit porter en leurs maisons, les exhortant à la persévérance à bien vivre, à la patience dans les travaux, et à se reposer de tous leurs soins, sur la paternelle bonté de Dieu. Il enjoignit très-étroitement à tous ceux qui avaient vu cette merveille de la tenir secrète, et leur défendit, de la part de Notre-Seigneur, d'en dire mot à personne. En effet, bien qu'il en fût quelque bruit à Valence, il y en eut néanmoins fort peu pendant sa vie qui la sussent assurément. Quelques années après sa mort, le P. Jacques Montiel, son confesseur, le dit en secret au sus-nommé P. Salon : ce qui lui fut encore confirmé peu de temps après par quelques autres de ses domestiques, de manière que la chose étant devenue publique par la relation de ceux-ci, il prêcha ce grand miracle en notre église, un quatrième dimanche de carême, sur la multiplication des pains ; pour faire voir comme Dieu multiplie, entre les mains des aumôniers, les biens qu'ils départent aux faméliques pour l'amour de lui. De quoi le docteur La Porte étant averti par un de ses serviteurs qui était à ce sermon, il dit à quelques jours de là au P. Salon, qu'il était bien fort

émerveillé qu'il sût le prodige de la multiplication du blé, faite par le bienheureux Thomas ; attendu qu'il avait imposé là-dessus un silence perpétuel, et qu'il croyait certainement qu'à l'exception de peu de personnes qui restaient de ce temps-là, nul autre n'en eût connaissance. Mais puisque le fait est maintenant publié, dit-il, et que vous l'avez prêché, je ne le veux pas nier, ni dissimuler ; car véritablement la chose en alla ainsi. Et à l'occasion de ceci, il prit à lui raconter une autre chose qui lui était survenue.

» Nous faisions, continua-t-il, ordinairement la visite de ce diocèse, l'évêque Segrian et moi ; et d'autant que le bienheureux archevêque savait combien il était expédient, en telles occasions, de n'être importun à personne et de servir à un chacun avec charité et miséricorde, il faisait toujours suivre après nous des balles de toile et autres draps, afin qu'en la visite, nous les distribuassions aux pauvres. Il nous donnait de plus deux grandes bourses, dans l'une desquelles était l'argent pour notre dépense, et en l'autre pour faire les aumônes aux nécessiteux. Et sur le départ, nous donnant sa bénédiction : « voilà, disait-il, pour faire votre dépense ; car
» je n'entends pas qu'aux lieux où vous ferez la visite,
» vous preniez chose quelconque de personne ; soit-il
» prêtre ou séculier : sinon qu'on vous fît présent de
» quelque plat de fruits ou de quelque bouteille de
» vin, parce que se serait incivilité de le refuser ; hors
» de là, ne prenez aucune chose pour vivre, ni argent
» pour le droit de la visite, instruisant par votre exem-
» ple les curés et autres ecclésiastiques, combien ils

» doivent être éloignés de toute sorte d'intérêt. Que si
» vous trouvez des églises qui aient faute de calices,
» ornements ou autres choses nécessaires, dont elles
» n'ont pas le moyen de se pourvoir, marquez-les en vos
» tablettes, et m'en avertissez à votre retour, afin que
» nous y puissions remédier ainsi qu'il appartiendra.
» Et pour cette autre bourse, ajoutait-il, je vous la
» donne, afin qu'à mesure que vous arriverez en quel-
» que lieu, vous vous informiez des pauvres, singulière-
» ment des malades, des jeunes filles et des femmes
» veuves, et leur départiez l'aumône selon leur néces-
» sité. En quoi, disait-il, ne vous montrez point avares,
» donnez hardiment, joyeusement et libéralement : vous
» confiant en Dieu, que si la foi ne nous manque, la
» source de la libéralité sera toujours féconde et ne ta-
» rira jamais. » Il portait si peu de soin à savoir ce qu'il donnait, que sa gauche même ignorait les profusions de sa droite : ses largesses étaient sans mesures, aussi bien que sans repentance. C'est ainsi qu'il nous recommandait d'y marcher, comme aussi de déployer nos aumônes, non-seulement dans les pays et terres des anciens chrétiens, mais bien mieux en celles des nou vellement convertis ; afin qu'ils sussent par expérience que nous cherchions leurs âmes et non pas leurs biens. C'étaient là les ordres qu'il nous commandait d'observer en la visite que nous faisions à ses seuls dépens.

« Notre bon Dieu fit assez connaître combien il était content et satisfait de ce procédé, parce que, partant une fois de Xavée pour aller en un autre lieu, fut l'avis qu'on nous donna qu'il y avait quelque passage que la

fréquentation des voleurs rendait dangereux, nous prîmes six hommes pour nous faire escorter jusqu'à certain endroit, où étant arrivés en assurance, les voulant récompenser de la peine qu'ils avaient prise pour nous, j'ouvris le sac que j'avais à l'arçon de la selle, où étaient sous la clef les deux bourses que l'archevêque nous avait données : et voilà que je n'y trouve que celle de notre dépense, et non celles des aumônes, ce qui ne m'affligea pas peu, car je ne savais ni si je l'aurais point laissé au logis où nous avions couché la nuit passée, et comme elle était richement garnie, je désespérais beaucoup de la recouvrer. Je racontai à l'évêque ce qui m'était survenu, et il dépêcha un homme en poste au recteur de Xavée, pour le prier d'aviser soigneusement si, par aventure, ma bourse se trouverait en ce lieu. La nuit fut fort mauvaise, et la matinée pire, quand voici notre homme de retour, qui nous dit que la bourse ne se trouvait point. De quoi bien tristes nous allons pour dire la sainte messe, à laquelle je recommandai cette affaire à Dieu de toute la ferveur de ma dévotion. Cependant, quantité de pauvres ayant su notre arrivée, accoururent à l'Eglise, et puis nous accompagnèrent au logis, où voulant leur faire l'aumône de l'argent qui était dans la bourse de la dépense, attendant d'en prendre à la première ville (parce qu'outre lesdites bourses, nous étions toujours munis de lettre de change, pour prendre les sommes nécessaires), j'ouvre de rechef mon sac, que ledit évêque et moi avions fouillé plusieurs fois et vidé pièce à pièce, et nous allons trouver à la bouche d'icelui, avec la bourse des frais, celle des pauvres toute

remplie, en sorte qu'ayant déjà débité en d'autres lieux une grande partie des aumônes (afin que la merveille que Dieu faisait en ceci parût davantage), nous la trouvâmes si pleine d'argent, qu'on eût dit qu'on l'y avait pressé, et comme fait entrer par force. Etant de retour à Valence, nous fîmes le récit de cette aventure au bon archevêque, qui nous dit en souriant : « ce sont là les » merveilles que Notre-Seigneur opère en faveur des » pauvres : la même chose m'arrive souvent en la dis- » tribution des aumônes que je fais de mes propres » mains. Ayez une foi vive, et élargissez le cœur, lors- » que vous donnez aux souffreteux, sans craindre qu'il » vous arrive du manquement, parce que nous avons un » très-riche Seigneur et très-magnifique Père des pau- » vres au ciel, qui fera, si nous avons confiance en lui » et si nous sommes charitables et libéraux, que rien ne » nous manquera, et que nous aurons toujours abon- » damment de quoi subvenir à nos besoins et à ceux de » notre prochain. »

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRE. — Pureté angélique de saint Thomas. — Dieu récompense cette vertu de B. par des dons extraordinaires ; don de prophétie. — Puissances sur les démons. — Le crucifix révèle à Thomas l'heure de sa mort. Il tombe malade. — Il fait distribuer le reste de son argent aux pauvres. — Il donne son lit et prie qu'on le lui prête pour y mourir. — Il meurt. — Ses funérailles ; il est enterré dans la chapelle du couvent de Notre-Dame-du-Secours.— Saint Thomas apparaît à plusieurs personnes. — Il assiste les pauvres. — Autres miracles. — Béatification de saint Thomas. — Sa canonisation.

Avant de commencer le récit des derniers moments et de la mort de saint Thomas, objet principal de ce livre, nous devons jeter un dernier regard sur le cœur du bienheureux prélat. Les détails qui précèdent nous ont fait connaître le fonds inépuisable d'amour de Dieu et des hommes dont ce grand et noble cœur était pénétré. Maintenant, ce que nous voulons considérer en lui, c'est son innocence, sa pureté virginale ; ce sont les dons surnaturels qu'il a possédés en plus grande abondance qu'une foule d'autres saints que l'Eglise a placés comme lui sur ses autels.

La sainte pureté est, comme on sait, la plus tendre et

en même temps la plus exposée de toutes les vertus chrétiennes. Mille périls assiégent, au-dedans et au-dehors, cette angélique vertu, et le moindre souffle suffit pour en ternir l'éclat. Quiconque désire la conserver dans toute sa fraîcheur, doit, au langage des saints, la tenir constamment sous la garde de la prière, de la mortification et de la vigilance. Saint Thomas a-t-il été fidèle à suivre ce salutaire conseil ? Tout le cours de notre histoire satisfait à cette question. La vie du serviteur de Dieu dans la maison paternelle, au collége, sous le cloître, dans le ministère ecclésiastique, a été, nous l'avons vu, une vie de recueillement et d'oraison, une vie de pénitence et d'austérités, une vie de retraite et de séparation du monde. Elevé sur le siége de Valence, nous le voyons encore vivre dans l'union avec Dieu, jeûner, porter la haire et le cilice, coucher sur la dure, persévérer, en un mot, dans toutes les saintes habitudes qu'il a contractées dans la religion. Sous ce rapport, l'évêque ressemble si bien au religieux, que nous ne pourrions rien dire ici sans répéter ce que nous avons rapporté plus haut. Nous signalerons seulement quelques traits édifiants de la réserve et de la modestie de notre saint prélat. »

« Étant archevêque, saint Thomas ne voulut jamais qu'aucune femme le visitât, pour noble et éminente qu'elle fût. Seulement, consentait-il que les nourrices auxquelles il avait confié des enfants délaissés parussent avec leurs petits ès grandes fêtes, pour voir comment elles les entretenaient : et lorsqu'il achevait de dire la sainte messe en sa chapelle, quelques pauvres femmes se tenaient aussi

rangées en sa grande salle toutes couvertes, auxquelles il faisait l'aumône sans les voir en face. Pour les autres, il disait, le mercredi et le vendredi, la messe à la grande église, à la chapelle de Saint-Louis, et puis, assis sur une petite chaise devant l'autel, il donnait audience à celles qui avaient à lui exposer leurs nécessités, qui ne lui parlaient jamais que voilées : si les nécessités étaient spirituelles, il leur enseignait ce qu'elles devaient faire pour être favorisées de Dieu ; si corporelles, il leur demandait leur confesseur, par l'entremise duquel il les assistait. Il ne voulut pas même jamais permettre que sa bonne mère vint le voir en l'archevêché : car s'étant une fois en onze ans mise en chemin pour se donner cette satisfaction, il n'en fut pas plus tôt averti, qu'il lui envoya au-devant Gabriel Trouade, pour la féliciter de sa part, et la conduire en un lieu appelé Vegliar, où il aurait l'honneur d'aller recevoir sa visite. Comme en effet il s'y en alla, et la consola beaucoup, et ayant passé avec elle quinze jours, la fit reconduire à Villeneuve, sans lui permettre de venir jusqu'à Valence, bien qu'elle le désirât avec passion ; mais il la supplia de n'en prendre pas la peine, lui disant que si elle venait à Valence, il faudrait par bienséance qu'il la logeât en l'archevêché, ou, pour sa considération, les dames de Valence voudraient sans doute se donner la liberté de la venir voir, et qu'il n'était pas résolu de permettre des visites des femmes dans sa maison, bien que ce fût pour une cause si juste. Enfin, ce B. Père vécut avec tant de circonspection, d'honnêteté, de pudeur et de soin de sa personne, que pas un de ses serviteurs ne le

vit jamais à nu, non pas même des pieds ; il s'habillait et se dépouillait tout seul, et se déchaussait les bas de ses propres mains, commandant à cet effet qu'on les lui fît un peu larges, afin qu'il les pût lui-même tirer avec aisance quand bon lui semblerait, n'ayant pas toujours les serviteurs de loisir.

» Aussi, ceux qui pendant sa vie ont traité familièrement avec lui, ont eu un si bon sentiment de sa pureté, qu'ils ont cru qu'il était mort aussi vierge que le jour qu'il naquit : ce qu'ils ont conjecturé de la grande clarté et splendeur qu'ils voyaient briller sur son visage, lorsqu'ils lui parlaient, singulièrement quand il sortait de traiter avec Dieu en la sainte messe ; car alors il avait communément sa face rayonnante et si lumineuse que ceux qui avaient affaire à lui, étaient bien souvent contraints d'abaisser les yeux pour n'en pouvoir supporter l'éclat, ce qu'on attribuait à l'intégrité de sa vie et à sa pureté virginale (1). »

« Mais les faveurs signalées, continue le même auteur (2), que Dieu a miraculeusement départies à ceux qui, travaillés des aiguillons de la chair et tentations déshonnêtes, ont réclamé le secours de saint Thomas, font des témoignages de sa pureté, qui à mon avis ne souffrent point de reproche. Laissant à part ceux qui pendant sa vie ont ressenti les effets de ses prières de ce côté-là : je parlerai seulement de quelques-uns qui, s'étant après son trépas recommandés à lui, ont été par

(1) S. Martin, n. 61.
(2) N. 62.

ses intercessions délivrés de très-dangereuses tentations, et qu'il a empêchés de tomber, lors même que l'inclination, ou l'habitude leur avait donné la pente vers le précipice. Un homme des mieux qualifiés de Valence, tout-à-fait esclave par l'amour désordonné qu'il portait à une femme, ayant ouï prêcher à un religieux de l'Ordre, que saint Thomas se montrait grandement favorable à ceux qui l'invoquaient et qu'il les aidait efficacement à sortir d'un mauvais état, singulièrement du péché de la chair, se sentit à même temps, et au même lieu, touché intérieurement de l'horreur de son vice, il se recommanda au saint, lui disant en son cœur : glorieux saint, ayez pitié de mon âme, et impétrez-moi le courage de me dépêtrer de cette pernicieuse compagnie. Et étant revenu sur le tard lui faire la même prière devant son sépulcre, là même il sentit sa chaîne se rompre, et son cœur reprendre sa première liberté ; en sorte qu'il résolut de ne voir jamais plus cette femme, et de faire une confession générale, pour se nettoyer de toutes les ordures de la vie passée, et en commencer une toute nouvelle, qui fût agréable à Dieu : ce qu'il fit, revenant dans quelques jours faire sa confession et la même église, à l'un de nos Pères. »

» Un autre homme riche et des plus apparents de la ville, ayant donné à une femme dont il était esclave, le rendez-vous à l'église de Notre-Dame-du-Secours, où il l'attendrait à telle heure avec un carrosse ; y étant arrivé le premier, et ayant dans l'attente de sa courtisane ouï deux ecclésiastiques, qui ne faisant que sortir de prier devant le sépulcre du saint, s'entretenaient de

sa grande charité, et combien il se montrait favorable à ses dévôts, l'un d'eux ayant dit à son compagnon : ce saint n'est pas encore connu, mais viendra le temps qu'on le connaîtra, et que Dieu lui fera rendre dans Valence les hommages qui lui sont dûs. Celui-ci oyant ce discours, pressé par l'inspiration de Dieu, entre dans l'église, se prosterne devant le sépulcre du saint, le prie de lui obtenir de Notre-Seigneur une entière aversion et détestation de ce vice, et la grâce de ne le commettre jamais, et de ne succomber plus sous la tyrannie de cette fâcheuse et insolente loi de ses membres : ce qu'il obtint si heureusement, que dès l'heure même il conçut une haine mortelle contre la chose qu'il avait si éperduement recherchée : il pleura très-amèrement ses infâmes impudicités, fit un ferme propos de s'en confesser, et de mourir plutôt mille fois que d'offenser Dieu, en retombant encore un coup dans le bourbier. Tandis qu'il en était là, voici arriver la femme qui avait le mot, qui ne fut pas peu étonnée de trouver un parfait pénitent, au lieu d'un rufien. Car comme elle s'approchait de lui pour le saluer, il se lève brusquement, et passant en la chapelle de Notre-Dame : « Voyez, ma sœur, lui dit-il en » lui montrant du doigt le sépulcre du B. archevê- » que, Dieu, par l'intercession de ce serviteur, m'a » fait reconnaître le mauvais état de mon âme, et m'a » sorti comme par la main de l'abîme où mes débauches » passées m'avaient mille fois précipité. C'est tout de » bon, et pour une bonne fois que j'en suis sorti, résolu, » moyennant la grâce de Dieu et la faveur de saint » Thomas, de n'y rentrer jamais plus : et partant je

» vous prie de ne songer plus à moi, non plus que si » vous ne m'aviez jamais connu, et comme si je n'étais » pas au monde ; ressouvenez-vous que nous sommes » chrétiens, que la mort enfin nous attrapera, et qu'après » cela il nous faut rendre un compte très-étroit de nos » vies devant le tribunal de Dieu. » Cette femme oyant ces paroles, se prit à pleurer amèrement ; sur quoi l'homme répartit : « Ces larmes, ma sœur, vous seront » utiles si vous les jetez en présence de la Vierge, et » devant ce sépulcre, demandant à Dieu par l'entremise » de sa mère et de ce B. archevêque, son grand favori, » la lumière qui vous est requise pour connaître votre » pitoyable état, comme il me l'a octroyée par leur » moyen. » Elle suivit ce conseil, et n'eut pas sitôt employé le crédit de l'un et de l'autre envers Dieu, par l'humble prière qu'elle leur fit, qu'elle fut totalement convertie et résolut de faire pénitence, et de mener une vie toute autre que la passée : et ainsi se retirent-ils en leurs maisons, où ils vécurent fort chrétiennement, sans se servir jamais plus respectueusement l'un à l'autre de pierre d'achoppement. »

« Un certain homme que la concupiscence avait longuement maîtrisé, ayant trouvé sa liberté et un remède présent à l'infirmité de sa chair en l'invocation de saint Thomas, il en vint rendre les actions de grâces en l'église de Notre-Dame-du-Secours, devant son sépulcre, où faisant sa prière deux heures durant avec abondance de larmes, comme le sacristain lui demanda le sujet de son affliction : « Mon Père, fit-il, ne vous émerveillez pas de » me voir pleurer devant ce sépulcre, parce que je dois

» le salut de mon âme à ce saint prélat. Car ayant mené
» plusieurs années une vie dissolue et brutale, me res-
» souvenant enfin des pécheurs qu'il avait retirés par
» sa prudente conduite de l'impureté, et croyant qu'il
» n'avait pas moins de charité et de zèle pour le bien
» des âmes dans le ciel, que lorsqu'il était ici-bas, je ne
» lui eus pas plutôt promis de venir visiter son sépulcre
» et de faire célébrer un jeu ou essai poétique à son
» honneur, si par son moyen je venais à être dégagé des
» importunités d'une femme impudique qui me tenait
» captif, que sur l'heure je sentis l'amour que j'avais eu
» pour elle se refroidir, et peu de temps après se chan-
» ger en mépris, et finalement passer en une si mor-
» telle aversion, que je ne puis aujourd'hui souffrir
» l'idée de cet objet, non plus que d'un fantôme de mort
» ou d'un spectre hideux et épouvantable, sans frémir
» d'horreur et verser des larmes en abondance. Et d'au-
» tant que par la grâce de Dieu, je me sens entière-
» ment affranchi de mon ancienne servitude, je suis
» venu à ce sépulcre pour rendre à mon bienfaiteur les
» témoignages de mon humble reconnaissance, et rece-
» voir l'ordre du Père prieur touchant cet essai poéti-
» que. »

« Un autre homme qui était grandement pressé de tentations de la chair, reçut une semblable faveur du saint. Après avoir fait une neuvaine à son sépulcre, sentant peu à peu cette sédition domestique s'apaiser, jusques à ce qu'au neuvième jour il se vit tout-à-fait changé en un autre homme, il n'expérimenta plus la rebellion de son appétit, et vécut dès lors dans une par-

faite bonace et tranquillité de son âme. Et afin qu'il reconnut que Dieu lui avait fait cette grâce par l'intercession du saint archevêque, il arriva qu'ayant laissé une petite relique du saint ès mains d'un orfèvre pour l'enchâsser en un peu d'argent, il se trouva tout-à-coup assailli des aiguillons de la chair de même qu'auparavant, de quoi il fut fort étonné, se voyant si inopinément privé du calme dont il avait joui assez longtemps, sans s'apercevoir d'où pouvait procéder cette tempête : néanmoins, ayant repris sa relique, il reprit aussi sa tranquillité, et ne ressentit plus l'insolence, non pas même la menace de cet ennemi, grâce qu'il rapporta à la vertu de ce petit ossement. D'où on peut conjecturer combien notre glorieux saint Thomas était net et chaste, et l'antipathie qu'il avait avec la déshonnêteté, puisqu'il la combattait même après sa mort, et qu'il réprimait la rebellion de la chair par la seule présence de ses reliques. »

La sainte virginité est si agréable à Dieu, qu'une âme assez heureuse pour conserver, au milieu des tentations de ce monde, cette belle et rare vertu, reçoit ordinairement, en retour de sa fidélité, les dons les plus précieux du céleste Epoux qu'elle aime uniquement. Cette réflexion est confirmée par l'expérience de presque tous les saints, dont la vie s'est écoulée dans l'innocence et la pureté ; elle trouve dans cette histoire une éclatante démonstration. Nous avons parlé ailleurs des intimes communications que Dieu daignait entretenir avec son serviteur, lorsqu'il était encore simple religieux, et nous avons fait connaître les ravissements, les

extases et les autres effets admirables que dès lors il éprouvait pendant l'oraison, au saint autel, et même dans le cours de ses prédications. Ces faveurs surnaturelles étant comme la récompense de sa parfaite pureté, devaient, comme cette précieuse vertu, le suivre sur le siége de Valence. Il en fut en effet ainsi, et même elles y devinrent plus fréquentes. Mais, à ces premières faveurs, vinrent s'en ajouter d'autres plus remarquables encore.

Déjà plusieurs exemples que nous avons rapportés dans le livre précédent, ont pu montrer que le saint archevêque possédait le don du discernement des esprits, le don de connaître les choses éloignées et futures, et de commander aux démons.

Voici quelques traits non moins intéressants que les premiers :

« Etant une fois en oraison, Dieu révéla à notre bienheureux Thomas l'extrême disette de pain que souffraient les religieux de Notre-Dame-de-Jésus, de l'Ordre de saint François ; et comme il portait tous les pauvres dans les entrailles de sa charité, il leur envoya sans délai son muletier avec deux mulets chargés de pain. Sur le soir, le P. Gardien fut le remercier, et lui ayant demandé d'où il avait connu leur angoisse, vu que ces religieux ne l'avaient découverte à personne : « Mon » Père, répondit-il, dès la pointe du jour, mon cœur m'a » dit que vous étiez dans un grand besoin et fort à » l'étroit ; or, par quelle voie ç'a été, Dieu le sait ; re» merciez-le de sa providence, sans permettre à votre » curiosité de passer outre. C'est assez pour vous que

» vous ayez été secourus. » Sa modestie ne lui permit pas de confesser qu'il avait appris leur nécessité par révélation (1).

« Voici une seconde révélation accompagnée de quelques circonstances aussi épouvantables que prodigieuses. Il tenait dans les prisons de son palais un ecclésiastique débauché, la conversion et amendement duquel il recommandait très-fervemment à la miséricorde de Dieu. Or, comme il faisait un jour sa prière avec profusion de larmes, devant un crucifix relevé en bosse, voilà que le crucifix commença de suer le sang à grosses gouttes, d'où le saint tira conséquence que son prisonnier devait être dans quelque désastreux état, ou dans quelque résolution qui méritait d'être déplorée avec des larmes de sang. Comme il courait hâtivement à la prison, le geôlier lui porte la nouvelle que ce misérable prêtre s'était pendu et désespéré ; en effet, il le rencontra tout étendu (la corde s'étant rompue par un trait de la miséricorde de Dieu) privé de sentiment et de jugement, froid et pâle comme un trépassé, roulant affreusement les yeux dans la tête, et ayant la respiration si languissante, qu'il était aisé à voir qu'il tirait aux derniers abois ; de quelle pitié et compassion fut touché le cœur du charitable archevêque, il se peut moins dire qu'imaginer. Il jette les genoux à terre, et les yeux au ciel, et puis ayant adressé ses vœux à Dieu, il tourne ses paroles au désespéré : Mon fils, lui dit-il (le secouant par la robe pour le réveiller du sommeil de la mort, contre laquelle il rendait

(1) S. Martin, n. 33.

ses derniers efforts), jouez-vous point à vous damner sans ressource? Ne savez-vous pas combien vous avez coûté cher à Jésus-Christ qui vous a racheté au prix de son précieux sang? Voulez-vous donc terminer votre vie comme le traître Judas, par le désespoir, et conclure l'immortalité de vos peines, par l'abomination et infamie de votre mort? Relevez-vous, et vos espérances au nom de Dieu, et sachez que les entrailles amoureuses de la paternelle bonté du Sauveur des âmes sont toujours ouvertes pour vous recevoir. Il n'eut pas tranché ces courtes, mais ferventes et pathétiques paroles, que le prêtre revint à soi, reprit son jugement et ses lumières, se trouva aussi gaillard que s'il n'eut rien enduré en son agonie, et se jetant aux pieds de l'archevêque : « Mon-
» seigneur, dit-il, pardonnez, je vous en conjure, à ce
» misérable pécheur. Ah! que je vous suis redevable!
» Vos prières m'ont sorti d'une grande obscurité, et
» m'ont retiré comme par la main de l'enfer, où mon
» désespoir m'avait déjà marqué le logis, et où j'allais
» croupir éternellement, sans votre assistance. »

« Saint Thomas poursuivait les démons par mer et par terre, et partout il emportait sur eux de signalées victoires. Il y eut à Burgos deux possédés que le diable tourmentait cruellement. Le saint, indigné de voir les temples vivants du Saint-Esprit profanés par cette idole, entreprit de l'en chasser : et reconnaissant que ce démon était de l'engeance de ceux dont il est parlé en saint Matthieu, qui ne rendent jamais la place qu'ils ont une fois gagnée, qu'à force de jeûnes et d'oraisons, ce fut aussi armé de ces deux maîtresses pièces, qu'il

alla affronter ce commun ennemi, qui, d'abord qu'il l'aperçût, lâcha prise, et délogea de ces hôtelleries qu'il avait si funestement ravagées, cependant que notre saint resta victorieux , et les démoniaques délivrés de la tyrannie d'un hôte si enragé. Il délivra encore à Valence deux filles, une troisième au village de Chirvella, une autre à Alcoy, où il fit aussi sortir une troupe de diables du corps d'une femme mariée. »

« Voici une tourmente qui sort de même boutique, et qui sera dissipée par la vertu d'une même main. Il survint à Valence une si effroyable tempête, qu'elle arrachait tout net les maisons ; et la mer paraissait si dépitement courroucée, qu'il y avait sujet de craindre que la ville n'en fût abîmée, et les habitants pêle-mêle dans un même canal avec les poissons. Le saint archevêque, voyant bien que tous les efforts des hommes ne pouvaient rendre qu'une trop faible et inutile résistance contre les assauts des vagues, a son refuge aux armes de l'oraison, et, montant diligemment au clocher, comme s'il eût révélation du motif de la tempête, il aperçoit en l'air un grand nombre de diables de diverses figures horribles et épouvantables, qui s'empressaient étrangement à porter ce désordre dans l'extrémité et à rendre ce mal sans remède. Mais saint Thomas y fut assez à temps pour le guérir. Car faisant le signe de la croix, au nom de Jésus, du côté de l'orage, les démons se retirèrent, à leur courte honte, dans leurs cachots allumés, les vents rentrèrent dans leurs cavernes, la mer dans son lit accoutumé, les habitants dans leurs maisons, qu'ils avaient auparavant cédées à l'usurpation des

flots, et il s'en alla rendre action de grâces à Dieu de ce qu'il avait affranchi sa ville d'un si évident danger. »

Ces derniers traits que nous citons de la vie de saint Thomas font pressentir combien sa mort dût être précieuse devant le Seigneur. Le moment est venu de raconter les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi le bienheureux trépas du saint pasteur de Valence; nous en emprunterons tous les détails au récit du P. Saint-Martin ; il reproduit avec exactitude et fidélité les faits rapportés par les auteurs contemporains.

« Or, bien que saint Thomas ne se donnât point de relâche en l'exercice des saintes œuvres, et qu'il fût continuellement occupé en des actions de mérite, telles que sont l'oraison et la prédication, l'expédition des affaires que sa charge lui fournissait, la consolation des affligés, l'assistance qu'il rendait aux misérables, nécessiteux, malades et abandonnés, où il se montrait infatigable, ainsi que nous avons vu : il vivait néanmoins dans une si grande appréhension de faire naufrage en la conduite des âmes dont il était le pasteur, qu'il disait que depuis que la sainte obédience lui avait imposé ce fardeau, il n'avait jamais été joyeux, sans quelque mélange de tristesse : et que son esprit, suspendu entre la crainte et la justice, et l'espérance de la miséricorde de Dieu, s'était maintes fois trouvé en branle de son salut. Cette crainte ne lui laissait point d'intervalle et l'allait importuner jusque dans les douceurs du sommeil ; en sorte qu'il bondissait souvent du lit en sursaut, et passant à la chambre de son confesseur qui était joignant la sienne, il lui demandait tout effrayé en son castillan :

Padre Montiel, si nos avemos de salvar con este arçobispado ? si nos avemos de salvar ? « Père Mon- » tiel, nous sauverons-nous avec cet archevêché ! Mais » que vous en semble, mon Père, nous sauverons-nous » en cette charge d'archevêque ? » D'où procédait cette grande instance qu'il fit à l'empereur Charles-Quint, afin qu'il eût agréable qu'il se déchargeât. A quoi l'empereur ayant répondu d'Allemagne où il était, qu'il viendrait en Espagne, passerait à Valence, et le consolerait : étant néanmoins allé tout droit à Madrid sans passer par Valence, le saint lui dépêcha un second messager tout exprès pour renouveler sa requête et le faire souvenir de ce dont il l'avait supplié. A quoi l'empereur ayant encore répondu qu'il eût un peu de patience jusqu'à tant qu'il pût venir à Valence, et qu'il songeait très-assurément à le soulager : le bon achevêque prit toutes ces fuites et renvois pour des refus.

« De manière que se voyant éconduit de l'empereur de la terre, il a recours à celui du ciel : il entre dans son oratoire, se prosterne dévotement aux pieds de ce crucifix miraculeux qui avait autrefois sué le sang en sa présence, et à qui il se sentait obligé d'une infinité de faveurs reçues ou pour soi, ou pour autrui ; il lui présente sa requête, le priant de le relever de la charge d'archevêque, et de jeter un fardeau si importun sur des épaules plus fortes que les siennes. C'était le jour de la Purification de la Vierge ; quand (cas étrange !) il entendit une voix sortant de la bouche de ce crucifix, qui lui dit : *Æquo animo esto, in die Nativitatis matris meæ venies ad me*, Soyez en paix : le jour de la Nati-

vité de ma mère, vous viendrez à moi. Thomas, mon fidèle ami, ne t'afflige pas si l'empereur ne veut entériner ta requête : tu es maintenant prosterné devant un tribunal plus pitoyable ; il faut que le ciel t'accorde ce que la terre te refuse : ce sera au jour de la naissance de ma mère que je t'appellerai de cette vallée de misères, pour te faire participant de mes richesses et des ineffables délices de l'éternité. Et afin qu'il restât un témoignage perpétuel de ce prodige, la bouche de cet adorable crucifix gravé en cuivre, qui était auparavant fermée, demeura ouverte, montrant les dents si bien formées et distinguées, que les maîtres sculpteurs qui ont été curieux de le voir, ont déposé être impossible de les former en cette sorte avec les instruments de l'art. Notre glorieux saint reçut les paroles qui sortirent de ce crucifix avec la même satisfaction et ravissement que s'il eût entendu, comme un autre Dismas, de la bouche de Jésus mourant : « *Aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis.* »

» Six mois s'étant écoulés dans un acquit très-exact de toutes les obligations de sa charge, le vingt-neuvième d'août de la même année, suivant la promesse de Jésus-Christ, il fut accueilli d'une squinance qui le contraignit de s'aliter. Il avait célébré la messe le jour précédent, fête de notre glorieux Père S. Augustin, et récité son office, lorsque cet accident lui survint : duquel n'ayant point eu de pressentiment, il reconnut qu'il lui était envoyé de la part de Dieu, comme pour l'avertir de se tenir prêt à déloger. Il le reçut avec une allégresse extraordinaire, comme un messager qui lui portait des

lettres de grâce ou des nouvelles de paix. Voyant que le mal croissait, accompagné d'une fièvre ardente, il fit sa confession générale, résignant très-volontiers sa vie entre les mains de Notre-Seigneur, et voulut, pour l'exemple, qu'on lui portât, le lundi deuxième de septembre, processionnellement, le Saint-Sacrement de la grande église, qu'il reçut comme l'unique consolateur de son âme, de la main de l'évêque Ségrian, avec tant de dévotion et de larmes, que toute l'assemblée du Chapitre, touchée de cette ferveur, en pleura de ressentiment et d'admiration. Le jeudi d'après, trois jours avant la naissance de la très-sacrée Vierge, les médecins le trouvèrent un peu mieux, ce qui ne causa pas un médiocre contentement en la ville. »

« Néanmoins, soit qu'il se sentit plus faible que de coutume, ou bien qu'il vît approcher ce bienheureux jour que la providence de Dieu lui avait marqué, voulant remédier aux affaires de sa maison après avoir pourvu aux assurances de son âme, il commanda qu'on lui portât cinq mille ducats qui étaient dans un coffre en la sacristie du Dôme; et ayant fait venir l'évêque Ségrian, le chanoine Michel Vique, le P. Pierre de Salamanque, de l'Ordre de saint Dominique, ses aumôniers et trésoriers, il leur dit : « Vous savez bien l'amour que vous » me devez porter, et je suis trop assuré du désir que » vous avez de me rendre du service. Maintenant, si » jamais vous m'avez fait du plaisir, donnez-moi, et je » vous en conjure pour l'amour de Notre-Seigneur, cette » surcharge d'obligation : appelez les aumôniers de » toutes les paroisses de cette ville, et allez, les uns d'un

» côté, les autres de l'autre, distribuer aux maisons des » pauvres cette somme, selon la nécessité que vous con- » naîtrez en un chacun, ayant singulièrement égard aux » personnes de qualité, souffreteuses néanmoins pour le » présent. Et pour l'honneur de Dieu, ne rapportez point » céans un seul denier de cette somme, parce que vous » m'affligeriez extrêmement ; si ce n'est que par aven- » ture ne pouvant tout distribuer ce jourd'hui, vous » remissiez le reste à demain. » Ces messieurs employèrent tout ce jour-là et le suivant, à départir cet argent aux pauvres, donnant à chacun selon son état et indigeance, non-seulement présente, mais encore pour élever les enfants et marier les filles en leur temps, pour payer les dettes aux créanciers, pour acheter des draps et se vêtir : donnant aux uns cent écus, aux autres cinquante ou soixante, à chacun selon sa disette. Avec toutes ces largesses et diligences, ils ne purent pas faire en ces deux jours l'entière distribution de ces cinq mille ducats ; dont étant le vendredi au soir revenus en l'archevêché, le B. Thomas leur demanda si point ils avaient entièrement vidé la bourse et départi tout l'argent. A quoi ayant répondu qu'ils n'avaient laissé aucun pauvre qui fût venu à leur connaissance, à qui ils n'eussent largement donné l'aumône selon ses affaires et ses besoins : et néanmoins qu'il restait encore douze cents écus à distribuer. « Ah ! que dites-vous, s'écria le saint avec un » très-grand ressentiment ; pour Dieu, mes amis, faites » que cet argent ne demeure point cette nuit en ma » maison ; qu'on cherche d'autres pauvres, car ce sont » mes patrons et intercesseurs, et qu'on leur en baille

» abondamment, ou bien qu'on le porte à l'hôpital. Messieurs, faites-moi cette faveur en considération du » bien que vous me voulez; retournez-vous-en, bien » qu'il soit déjà minuit, pour le dispenser. » Et comme ils voulurent dire que cette somme pourrait servir pour les gages et entretien des nourrices des petits enfants exposés qui demeuraient orphelins, en cas qu'il leur vint faute de lui : « Cela, répliqua-t-il, n'est pas besoin ; » parce que, outre qu'elles sont payées jusqu'à présent, » j'ai pourvu à leur entretien pour deux autres années. » C'est pourquoi je vous prie d'aller promptement, et » tout à l'heure, distribuer ce qui vous reste, vous assu- » rant que vous me consolerez beaucoup en cela. » Pour lui donner donc ce contentement, après avoir dormi quelques heures, ils s'en vont, et la distribution achevée, retournant le lendemain au matin, veille de Notre-Dame, comme ils lui dirent que, suivant ses ordres, ils avaient débité toute cette somme, sans qu'il en fut un denier de reste. « O messieurs, s'écria-t-il, plein d'une » joie indicible; ainsi veuille Dieu vous consoler éter- » nellement à tous, comme vous venez de consoler » par cette parole ma pauvre âme; » et se tournant après vers l'image de son crucifix, il lui dit avec des larmes de joie et des sentiments d'une parfaite reconnaissance : « Je vous rends, mon Dieu, un million » de grâces de ce que m'ayant fait le dispensateur de » vos biens envers les pauvres, je les ai si exactement » dispensés, qu'il ne m'en demeure rien du tout entre les » mains : et ainsi j'aurai le bonheur de mourir en pauvre » Frère. » Ce contentement ne fut pas de longue durée, à

cause que son trésorier vint lui dire qu'il sortait de recevoir certaine somme d'argent, et qu'encore les meubles de sa maison restaient à donner. Sur le champ, et comme s'il eut appréhendé que la mort ne l'eût surpris dans le larcin, s'il ne se fût promptement vidé les mains de cette somme, il commanda qu'on la départît à ses serviteurs qui étaient de Valence, et autant pauvres que les autres; et pour les meubles, il voulut qu'on les envoyât au recteur du collége qu'il avait fondé. »

« Il ne restait plus à saint Thomas, pour se réduire aux termes d'une extrême pauvreté, qu'à se défaire du lit où il couchait, qu'il donna par aumône au geôlier de ses prisons ; et se souvenant peu après que ce lit n'était plus sien, mais du geôlier : « Mon ami, lui dit-il, agrée » que je meure sur ce tien lit, autrement je descendrai » volontiers sur le carreau, afin d'être plus près de mon » sépulcre. » Il recevait, nonobstant la tyrannie de son mal, tous ceux qui le venaient visiter, avec la même franchise et gaîté de visage que lorsqu'il était sain ; leur mettant devant les yeux l'amour et la crainte de Dieu, le soin qu'ils devaient avoir de le bien servir, et les exhortant à la pratique des œuvres de miséricorde envers les pauvres. »

« Deux jours avant son trépas, les messieurs du chapitre, bien informés par les médecins de l'état de sa maladie, qui le devait bientôt enlever, lui députèrent le chanoine Jérôme Carros avec quelques autres, pour le prier instamment de vouloir prendre sa sépulture en telle part que bon lui semblerait de leur grande église. A qui le B. Archevêque répondit qu'il leur savait très-

bon gré de ce témoignage d'affection; mais qu'étant Frère et religieux ermite de l'Ordre du P. S. Augustin, puisque la dignité d'archevêque l'avait sorti de son cloitre, il était tout raisonnable que la mort l'y restituât. Et partant, puisqu'il y avait un monastère de son Ordre à Valence, qu'il désirait d'être enseveli au sépulcre de ses Frères, et qu'il priait très-affectueusement ces messieurs de ne le presser point au contraire. Sur le soir du samedi, veille de Notre-Dame, après avoir passé tout seul quelques heures dans un grand recueillement, il voulut qu'on lui donnât le sacrement de l'extrême-onction, qu'il reçut d'une merveilleuse ferveur, récitant lui-même les psaumes accoutumés, et répondant avec les autres ecclésiastiques. Cela fait, le chanoine Michel Vique et François Roca, doyen, se prosternèrent au pied de son lit, pour le supplier de rechef de donner au Chapitre cette obligation, que de choisir un lieu tel qu'il voudrait en la grande église pour sa sépulture : qu'ainsi il consolerait ce corps sur l'affliction qu'il avait d'être privé, par sa mort, de sa douce autant que sage conduite. Mais le saint, avec sa débonnaireté accoutumée, les pria pareillement, pour l'amour de Jésus-Christ, de ne lui parler plus de cela, et d'avoir égard qu'il était Frère, et que la prélature ne l'avait pas exempté des devoirs qu'il était obligé de rendre à sa religion, qu'il avait toujours autant chérie et respectée que lorsqu'il la servait effectivement : et partant, qu'il voulait être inhumé avec ses Frères en l'église du monastère de l'Ordre dit Notre-Dame-du-Secours. Au reste, qu'il conjurait ces messieurs de prier Dieu pour le repos

de son âme, les assurant que s'il plaisait à Dieu, lui faisant grâce sur l'énormité de ses péchés, de le recevoir en la participation de sa gloire, il aurait souvenance d'eux, et ne s'intéresserait pas moins pour le bien et protection de leur église, que tandis qu'il en avait eu la direction. »

« Enfin le dimanche, jour de la Nativité de la très-glorieuse Vierge, étant venu, auquel il devait aller cueillir dans le ciel les couronnes qu'il avait méritées par tant de rares vertus, dont il avait semé les exemples sur la terre, faisant appeler l'évêque Ségrian, il lui dit : « Mon Frère, puisque j'ai fort peu d'heures à vivre, et » que nous allons nous séparer jusqu'à tant qu'il plaise » à Dieu de nous rejoindre dans le paradis, prenons » congé en la même table où mon Sauveur Jésus-Christ » se départit de ses chers apôtres et disciples, et partant, qu'on dresse ici un autel, et que quelqu'un y » célèbre la sainte messe. » Il l'ouït avec une parfaite attention et dévotion, et parce que son mal le pressait plus violemment, ayant la tête haute ; et que pour cela il la tenait basse, il avait demandé qu'on le haussât lorsque prêtre dirait *Sanctus*. Et ainsi voyant lever le Saint-Sacrement, il adora, les larmes aux yeux, avec une vive foi, son cher Rédempteur sous les deux espèces ; et l'élévation finie, il commença le psaume *In te Domine speravi*, qu'il parcourut lentement et avec méditation, et l'acheva avec le verset *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum :* lorsque le prêtre achevait de recevoir le Saint-Sacrement sous l'une et l'autre espèces, et en même temps il rendit sa bienheureuse

âme à son créateur, comme si la mort, attendant avec respect, n'eût pas osé le toucher, qu'il n'eût préalablement recommandé son esprit entre les mains du Seigneur, et comme si le ciel eût ordonné que le sang de Jésus-Christ et sa vie fussent consommés à même temps. Il mourut le 8 de septembre, l'an de grâce 1555, le 67e de son âge, et l'onzième de sa promotion à la dignité d'archevêque. »

Dès que saint Thomas eut rendu son âme à son créateur, les cloches de la cathédrale, des paroisses et des monastères de Valence, annoncèrent par leurs glas funèbres à toute la population, qu'elle avait perdu son premier pasteur. Aussitôt, la cité tout entière sembla se couvrir d'un voile de deuil. Les magasins furent fermés, les travaux partout interrompus ; à voir la tristesse peinte sur tous les visages, on eût dit que chaque famille venait d'être frappée dans ses plus chères affections. On ne se parlait que pour exhaler la douleur commune. « L'archvêque est mort, se disait-on, quelle perte pour » nous !... O Valence, quel malheur vient de fondre sur » toi !... Nous n'étions pas dignes de lui ; ce sont nos » péchés qui nous ont privés du bonheur de le posséder » plus longtemps... » — « Et nous, disaient les pauvres, » qu'allons-nous devenir ? nous avons perdu notre sou- » tien, notre providence, notre père (1). »

Bientôt on commença à se porter en foule au palais archiépiscopal, pour voir encore une fois le vénéré pasteur. Mais aussitôt après sa mort, les portes avaient été

(1) Salon n. 573.

fermées par l'ordre exprès du Chapitre ; elles ne furent ouvertes que vers le milieu du jour. Ce délai était nécessaire pour qu'on pût préparer convenablement le lit funèbre sur lequel devait être exposée la dépouille mortelle du saint défunt. Saint Thomas était mort vêtu d'un habit blanc qu'il n'avait jamais quitté, pas plus la nuit que le jour. On lui laissa cet habit, selon la recommandation expresse qu'il en avait faite ; on mit par-dessus son habit noir de religieux, et en outre une aube, une tunique, une chasuble, la mitre et tous les autres ornements pontificaux qu'il avait portés à l'autel dans les grandes solennités. Le saint corps ainsi vêtu, on le prit respectueusement et on le porta dans la grande salle contiguë à la chapelle, où le bon pasteur avait distribué tant d'aumônes aux indigents. Au fond de cette salle, était suspendu à la porte de la chapelle un dôme couvert d'étoffes de soie et surmonté de panaches blancs, sous lequel on avait dressé un autel orné du crucifix miraculeux, de trois statues d'argent et d'un magnifique luminaire. Au milieu de la salle s'élevait une haute estrade drapée de noir, qui portait le lit funèbre ; on y plaça le corps du vénérable pasteur. Tous ces préparatifs avaient été faits par le coadjuteur du prélat, par son confesseur, ses visiteurs et plusieurs chanoines qu'il avait honorés d'une amitié particulière. Ils célébrèrent le saint sacrifice de la messe sur l'autel funèbre. Quand tout fut terminé, le P. Jacques Montiel, confesseur du saint, se tourna vers ses collègues, et leur dit : « Il nous reste un dernier devoir à remplir envers » notre bon père : c'est de couvrir son corps de fleurs.

» Car maintenant il m'est permis de le dire, ce corps
» est vierge, et, réuni un jour à l'âme qui l'a sanctifié
» par sa présence, il fera partie de ceux qui suivront
» partout l'agneau immaculé. » A ces mots, tous les assistants, pénétrés de joie et de vénération, collèrent à l'envi leurs lèvres sur les mains et les pieds de l'angélique défunt ; ils couvrirent son corps de fleurs et posèrent sur sa tête la couronne de la virginité (1).

Dès que midi fut sonné, on ouvrit les portes du palais. Alors le peuple, qui attendait depuis plusieurs heures sur la place et dans les rues voisines, se précipita dans la cour, et inonda toutes les avenues de la salle ; elle fut en un instant remplie d'hommes et de femmes de toute condition, qui mêlèrent dans un respectueux silence leurs larmes, leurs sanglots et tous les témoignages de leur commune vénération. Bientôt la foule grossit à un tel point, que, pour éviter le tumulte et prévenir les accidents, on fut obligé d'interdire l'entrée du palais aux trop nombreux visiteurs qui en assiégeaient toujours les portes. Et, en effet, pour ne parler que des pauvres, on en comptait plus de huit mille réunis, et sollicitant à l'envi la faveur d'être admis à baiser les mains qui les avaient secourus. Lorsque ces malheureux eurent appris la mesure qui devait les priver de ce bonheur, ils poussèrent des cris semblables à ceux d'un enfant qu'on arrache au sein de sa mère ; et leurs cris redoublèrent encore, lorsque, après deux heures d'attente, ils virent porter processionnellement le corps

(1) Salon n. 574, 575.

du défunt à l'église cathédrale. « Bon père ! bon père !
» s'écriaient-ils ! ayez pitié de nous. Vous nous avez
» abandonnés ! qui nous soulagera maintenant ? Qu'al-
» lons-nous devenir ? » Ces paroles et d'autres semblables, qui retentissaient sous les voûtes du temple, produisirent dans tous les cœurs une si profonde émotion, que le chant des Psaumes en fut plusieurs fois interrompu.

Aussitôt que le saint corps eut été déposé dans le chœur de l'église, le clergé, ayant à sa tête le coadjuteur, commença sur le ton solennel les vêpres des morts. Cependant, arrivèrent les ecclésiastiques de toutes les paroisses de la ville, les religieux de tous les monastères, le gouverneur et les autorités civiles et militaires, la magistrature et le corps entier de la noblesse. Quand l'office fut terminé, toute l'assistance se rangea avec ordre sur deux longues files, et se mit en marche vers le couvent de Sainte-Marie-du-Secours. Au moment où ceux qui devaient porter le cercueil, l'enlevèrent de la place qu'il occupait dans le chœur, l'église retentit de nouveaux gémissements, et à peine les porteurs furent-ils descendus dans la nef, que la foule se précipita sur leur précieux fardeau ; ils furent contraints de le déposer, et l'on se disputa pendant longtemps le bonheur d'approcher du saint corps, de le toucher, d'en baiser les pieds et les mains, et de couper des morceaux des vêtements dont il était couvert. Les ornements eux-mêmes, qui étaient d'une grande richesse, auraient disparu par lambeaux, si le Chapitre et le clergé, en se serrant autour du cercueil, ne les eussent protégés contre l'indis-

crète dévotion des fidèles. Enfin, après de longs efforts, on put sortir de l'église, reprendre le chant qui avait été suspendu, et donner au convoi une marche régulière et une pompe digne de celui qui en était l'objet.

Dieu voulut rehausser par l'éclat du miracle cette funèbre cérémonie. La dépouille vénérée était arrivée sur la place dite *de Quarte*. Les fenêtres les plus élevées des maisons qui environnaient cette place, étaient garnies de spectateurs. Or, il arriva, par malheur, à l'une de ces fenêtres, qu'un enfant de neuf ans vint à échapper des bras de sa mère. « Saint archevêque, s'écrie aussitôt » cette pauvre mère, sauvez mon enfant ! » Et l'enfant, comme soutenu par un bras invisible, descend plutôt qu'il ne tombe ; il appuie doucement les pieds sur le pavé de la place, et reste debout sans avoir éprouvé la plus légère secousse (1).

Lorsqu'on fut arrivé au monastère de Sainte-Marie-du-Secours, on déposa le cercueil sur une estrade qui avait été dressée au milieu de la chapelle. Après les prières ordinaires, la procession rentra dans la ville, et le saint corps demeura jusqu'au lendemain exposé à la vénération publique. Les portes de la ville et celles de la chapelle des Augustins, restèrent ouvertes pendant toute la nuit ; le concours ne fut pas interrompu un seul instant, et l'on vit même un grand nombre de personnes parcourir nu-pieds le trajet de la ville au monastère.

Les chanoines et plusieurs autres ecclésiastiques passèrent la nuit en prières dans la chapelle funèbre. Le

(1) Salon n. 580.

lendemain, de cinq à huit heures du matin, le chœur fut successivement occupé par les religieux mendiants des quatre principaux monastères de la ville, qui chantèrent, chacun à leur tour, les laudes et la messe des morts. Arrivèrent ensuite processionnellement le Chapitre et le clergé, les magistrats de la ville et une grande partie de la noblesse. Une messe pontificale fut célébrée par l'évêque coadjuteur, et l'on se disposa à descendre le saint corps au tombeau ; mais alors le peuple se précipita sur le cercueil, et il fallut renoncer, pour le moment, à la sépulture. On annonça du haut de la chaire que cette dernière cérémonie n'aurait lieu qu'à l'heure de vêpres, et l'on pria la foule de se retirer. Le clergé des paroisses sortit, et les fidèles le suivirent. L'évêque et le Chapitre, étant restés seuls avec le gouverneur et les magistrats, firent fermer les portes de la chapelle, et l'on descendit en leur présence la précieuse dépouille dans un caveau pratiqué sous le pavé, en face de l'autel dédié à la Mère de Dieu. Au-dessus du tombeau, on éleva un catafalque orné des insignes du bienheureux archevêque. Cette représentation resta exposée pendant toute la neuvaine qui fut alternativement remplie par le clergé des paroisses et les diverses communautés religieuses. Cette neuvaine fut terminée par un office solennel que le coadjuteur célébra dans l'église cathédrale, en présence du vice-roi, du gouverneur, de tous les dignitaires de la province et de toutes les classes de la population. L'oraison funèbre du saint fut prononcée par maître Çapater, homme d'une science éminente et le plus éloquent prédicateur qu'il y eut alors à Valence.

François Roca, doyen du Chapitre et ami intime de saint Thomas, fit peindre son portrait sur son lit de mort; un sculpteur de Gênes le reproduisit sur un buste de marbre qui fut placé sur le tombeau du saint. On voit encore aujourd'hui ce buste entouré d'un balustre de bronze, avec une lampe qui pend au-dessus, et cet épitaphe buriné sur la pierre :

« Conditur hoc tumolo D. Frater THOMAS DE VILLANOVA,
» Archiepiscopus Valentinus, divini Verbi predicator
» eximius, qui Christi pauperes, benignâ quidem manu
» non solum vivens fovit, sed ad extremum usque spi-
» ritum amplissimis eleemosynis est prosecutus. Obiit
» autem die Nativitatis sanctissimæ Virginis Mariæ,
» anno MDLV (2). »

Si saint Thomas de Villeneuve n'eût été grand que selon le monde, la tombe qui vient de se fermer sur lui, marquerait la fin de notre tâche. Mais les grands hommes selon Dieu, les saints honorés par l'Eglise, ont une double histoire, l'une qui précède leur mort, et l'autre qui la suit. Enlevé à son peuple, le bon pasteur de Valence ne cesse pas de lui parler, suivant une touchante expression de l'Ecriture (1); il lui parle encore, non-seulement par le souvenir de ses vertus profondé-

(1) Ci-gît D. Frère Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence, prédicateur éminent de la parole divine, dont la main bienfaisante a répandu, pendant sa vie et jusqu'à son dernier soupir, d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres du Christ. Il est mort le jour de la Nativité de la très-sainte Vierge, l'an 1555.

(2) Hébr. XI, 4.

ment empreint dans tous les cœurs, mais encore par la puissance de ses miracles.

Un siècle s'écoula depuis la mort de saint Thomas jusqu'à sa canonisation, et pendant tout ce siècle, le diocèse de Valence, l'Ordre des Augustins, l'Espagne entière, retentirent du bruit des prodiges de tout genre dûs à l'intervention de ce grand serviteur de Dieu. Pour honorer sa charité et sa virginité par deux symboles touchant, la dévotion des fidèles entretenait une lampe toujours allumée près de son tombeau, et le couvrait de fleurs sans cesse renouvelées ; or, ces fleurs et l'huile de cette lampe rendaient ensuite, par la seule application qu'on en faisait, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, la santé aux personnes affligées de toutes sortes de maladies. Disons tout en un mot : des morts furent étendus sur la pierre du sépulcre et cette pierre leur rendit la vie (1).

Les plus éclatants miracles que nous lisions dans les actes de saint Thomas de Villeneuve, furent opérés sur sa tombe glorieuse ; mais on comprend que sa puissance auprès de Dieu ne pouvait pas être enchaînée au modeste monument qui contenait ses restes vénérés. Quiconque l'invoquait avec confiance, éprouvait en tous lieux les effets de sa protection ! Nous trouvons même des faits miraculeux, portant tous les caractères de la certitude historique, auxquels on ne peut assigner d'autre motif que la bonté toute spontanée de son cœur. Sans attendre la prière du pauvre et de l'affligé, le cha-

(1) Ap. Boll. gloria posth, n. 13 et seq.

ritable thaumaturge accourt de lui-même auprès d'eux pour les secourir.

Ici, nous le savons, notre récit doit se renfermer dans des limites étroites; cependant nous tromperions la pieuse attente du lecteur, si nous ne lui racontions pas quelques-uns de ces miracles qui montrent combien le Seigneur a été admirable dans son serviteur.

En quittant ce monde, saint Thomas y avait laissé dans la plus grande désolation deux amis intimes, l'évêque Segrian son coadjuteur, et Jean Porta son visiteur. Ayant eu, l'un et l'autre, l'avantage de vivre avec lui et d'être initiés à tous les secrets de son cœur, ils ne pouvaient se consoler de l'avoir perdu. Par respect pour la mémoire du saint archevêque, le Chapitre avait maintenu ses dignes coopérateurs dans leurs charges ; ceux-ci continuèrent d'exercer leurs fonctions et de résider dans le palais archiépiscopal jusqu'à ce qu'il eût été pourvu au siége de Valence. Ce moment ne se fit pas attendre bien longtemps : Dom François de Navarra fut appelé à succéder à saint Thomas. A l'approche des délégués envoyés par le nouveau pasteur pour prendre possession en son nom, les deux amis du saint défunt se retirèrent dans une modeste maison de la ville. Mais ce changement de position leur rappelait trop vivement le souvenir de celui qu'ils avait perdu, pour ne pas ranimer en eux la douleur que sa perte leur avait causée. Pendant tout le cours de la première journée qu'ils passèrent dans leur nouvelle habitation, ils s'entretinrent uniquèment de leur bon père, de ses vertus, de son amour pour les pauvres, de la douceur de son commerce, et,

comme on le pense bien, cet entretien était mêlé de larmes et de regrets. Thomas, du haut du ciel, contemplait ses deux amis. Le soir étant venu, ils se séparent; et chacun se retire dans son appartement. Jean Porta se met en prière et prolonge son oraison fort avant dans la nuit. Tout-à-coup son appartement s'illumine d'une vive clarté, il regarde et voit son bienheureux père revêtu de l'habit religieux, le visage resplendissant et plein d'une douce majesté. Thomas lui fait entendre ces paroles : *Mon fils, pourquoi me pleurez-vous ? Puisque vous m'aimez, séchez vos larmes ; je suis heureux, je possède un bien que le monde entier ne saurait me donner.* Aussitôt la vision disparait. Le cœur du bon prêtre est inondé d'une joie céleste ; il court auprès de l'évêque. Celui-ci avait été favorisé de la même visite. Les deux amis se jettent dans les bras l'un de l'autre, et mêlent encore leurs larmes ; mais cette fois, c'étaient des larmes de joie et de consolation. Le lendemain, toute la population de Valence fut informée de la double apparition, et on rendit grâces au ciel. Saint Thomas s'était montré à ses deux amis à la même heure, avec les mêmes circonstances, et il leur avait adressé les mêmes paroles (1).

En visitant ses deux amis affligés, saint Thomas se montrait fidèle aux devoirs que l'amitié impose en ce monde. Le tendre amour qu'il avait pour les pauvres, le porta également à descendre plusieurs fois du séjour de sa gloire, soit pour subvenir à leurs besoins, soit

(1) Ap. Bol. 1. c. n. 2.

pour assurer leurs intérêts compromis. Voici, à cet égard, quelques traits remarquables, que le P. Saint-Martin raconte avec la plus grande exactitude :

« L'un des fermiers du revenu de l'archevêché, s'étant obligé de faire l'entier paiement de ce qu'il devait de l'arrentement, à la fête de Noël, voyant que le saint était décédé, ne tenait compte de satisfaire à sa promesse : le temps s'écoulait sans qu'il fit semblant d'acquitter cette partie, lorsque le saint lui parut le jour des Rois, et lui dit qu'il faisait très-mal de retenir le bien des pauvres pour avancer ses affaires, et qu'il avisât de restituer promptement ce qu'il leur devait, sous peine que Notre-Seigneur prendrait leur cause, et procèderait contre lui avec rigueur et châtiment, comme contre un injuste détenteur de l'héritage de ses enfants. Il n'en fit ni plus ni moins, ce qui obligea le saint de lui paraître de rechef le jour de la Purification de Notre-Dame, lorsqu'il était encore en son lit, et ce fut à bonnes enseignes : car, après lui avoir dit d'un accent fort aigre : Cruel et inhumain que vous êtes, vous n'avez point de miséricorde pour les pauvres, et vous ne considérez pas que vous vous rendez indigne de celle de Dieu, et qu'il vous reprochera un jour à votre grande confusion, qu'il a eu faim en ses membres, et que non-seulement vous ne lui avez pas donné à manger, voire que vous lui avez ôté le pain de la main. Je vous ai semons, si vous n'aviez pas la charité de leur départir le vôtre, de leur rendre à tout le moins ce qui leur appartenait : et c'est où vous avez fait la sourde oreille, vous avez cru qu'un mort vous parlait, mais vous vous trompez de le croire ainsi,

vu que je ne fus jamais si vivant comme à présent. Et partant j'ai encore le soin des pauvres. Cependant il commanda à un sien compagnon qu'il menait, de le châtier sévèrement, ce qu'il fit le fouettant avec une discipline, en telle sorte que les marques en restèrent longtemps sur son corps. Celui-ci voyant que ce n'était pas une simple menace, et que le jeu se faisait tout de bon, saute du lit sur la place, demande humblement pardon au saint, et ne manqua pas le lendemain d'acquitter sa dette, racontant à ses amis ce qui lui était arrivé. Il parut encore à une femme qu'il secourut visiblement en une très-urgente nécessité, laquelle, en preuve de sa reconnaissance, allait tous les jours payer un tribut de larmes à sa sépulture. »

» Mais voici d'autres preuves qui font voir qu'il vivait toujours pour les pauvres, puisqu'il leur faisait encore l'aumône après sa mort. Une femme de Valence autant nécessiteuse qu'honorable, se voyant au terme de payer le louage de sa maison, sans avoir moyen d'y satisfaire, n'y pouvait espérer aucune assistance de pas un sien parent ni ami, comme le propriétaire de la maison la pressait avec menace de lui faire saisir et vendre les meubles. Dans cette angoisse, se ressouvenant de celui qu'elle avait de son vivant expérimenté très-favorable, et de qui elle avait tiré de bonnes aumônes en ses besoins, elle s'en vient à l'église de Notre-Dame-du-Secours, et, prosternée devant le sépulcre du saint aumônier, lui déduit sa grande nécessité et affliction, et le supplie très-instamment de la vouloir secourir. Sa prière faite, elle s'en retourne en sa maison avec dessein

d'envoyer quérir un sien cousin, pour lui communiquer sa disgrâce. Mais il n'en fut pas besoin, le charitable archevêque y avait déjà pourvu : car, comme elle ouvrait un petit coffre, pour prendre du papier et lui écrire, elle trouva deux papiers pleins de réaux de Valence, chacun du prix de six sols, si neufs qu'ils semblaient ne faire que sortir du moule; de quoi elle ne fut pas moins étonnée que joyeuse, vu qu'elle ne les y avait pas mis, se trouvant en cette occasion-là extrêmement pauvre. De sorte qu'elle connut avec évidence que c'était le bon Thomas qui lui avait départi cette charité, dont elle fut le remercier, et, ayant satisfait au paiement du louage, elle acheta du surplus de la soie pour travailler, avec quoi elle passa le reste de sa vie, avec une sienne fille, fort commodément. »

« Une autre femme travaillait nuit et jour pour gagner sa nourriture et vêtement, sans avoir pu faire la réserve nécessaire pour acheter un manteau (c'est un vêtement dont les femmes se couvrent depuis la tête jusqu'aux pieds), de manière que, pour aller à la messe les dimanches, elle était contrainte de l'emprunter, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ses voisines. Mais enfin lassée de les importuner, elle résolut d'aller, chaque jour d'une semaine, au sépulcre de saint Thomas, pour lui demander l'aumône, se promettant que, comme il la lui avait faite fort largement durant sa vie, il la lui ferait encore après son trépas. Ce qu'il fit; car le dimanche d'après, une fille dix à onze ans vint à sa maison, portant un manteau, et lui dit : Anne, prenez ce manteau, que ma maîtresse vous envoie, et remer-

ciez-en Notre-Seigneur ; et l'ayant priée de lui dire le nom de la dame : Vous n'avez à faire, repartit la fille, de savoir le nom de celle qui vous oblige de ce présent, mais seulement de remercier Dieu , et à l'instant disparut, sans que la pauvre femme, qui avait reçu le manteau, put savoir ce qu'elle était devenu. Ce qui lui fit croire que c'était quelque ange, que Dieu par l'intercession du saint archevêque avait envoyé , pour lui porter cette aumône. Elle fut encore une autre fois secourue par le saint, qui non-seulement la délivra des peines de l'accouchement, où elle travaillait avec un manifeste danger de sa vie ; mais aussi lui fournit de quoi acheter les langes et draps pour envelopper le petit dont elle s'était accouchée. Les auteurs de la vie du saint rapportent plusieurs semblables libéralités qu'il exerça envers ceux qui le réclamaient après sa mort (1).

Nous n'entrerons pas dans les détails des guérisons miraculeuses opérées en très-grand nombre par l'intercession de saint Thomas de Villeneuve : ce récit serait monotone et peu intéressant pour le lecteur. Nous nous bornerons à raconter la guérison du P. Michel Salon. Ce fait se rattache plus particulièrement à cette histoire. C'est, en effet, au P. Michel Salon que nous sommes redevables des plus précieux mémoires que nous possédions sur la vie de saint Thomas. Or, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, ce religieux composa son ouvrage en exécution du vœu qu'il avait fait pour obtenir son retour à la santé. Nous le laisserons raconter le miracle

(1) S. Martin, n. 83, 84.

qui lui valut ce bienfait. Il écrivait en espagnol ; mais le P. Saint-Martin a traduit en notre langue tout le passage que nous allons citer.

« Je fus, dit-il, en l'an 1584, visité de Notre-Seigneur d'une fièvre si étrange, qu'apparemment je n'en pouvais pas échapper. Je brûlais d'un feu si malin que, comme celui des forgerons, il s'aigrissait par l'application de tous les remèdes réfrigératifs. Et verser de l'eau dans ma poitrine (grâce néanmoins la plus grande qu'on puisse accorder à un fiévreux), c'était répandre de l'huile sur les charbons ou de l'eau sur la chaux vive. J'avais les yeux étincelants comme une comète ; le battement irrégulier de mon pouls martellait ma tête de plus de coups qu'on en décharge sur le fer quand on le veut plier ou étendre ; je soufflais le feu par les narines comme un fourneau ; tout ce qu'on me faisait avaler, quelque frais ou tempéré qu'il fut, me semblait trop chaud, et à peser l'ardeur de ma fièvre, je pouvais dire sans paradoxe que le soufre liquide ou le plomb fondu coulait dans mes veines, au lieu de sang. Ce mal était trop violent pour ne détruire pas bientôt son sujet, et je n'étais pas d'un tempérament si froid ou si fort que les Pyraustes, pour subsister longuement dans ces flammes. Aussi cette chaleur étrangère dévorait insensiblement la vitale : je défaillais petit à petit, comme la chandelle qui s'approche de sa fin, à mesure qu'elle consomme la matière qui la nourrit : et chaque accès de ma fièvre poussait et laissait mon âme sur le bord de mes lèvres. J'avais néanmoins toujours mon bon sens, et ma douleur, bien qu'assommante, n'agissant que dans les bornes du

corps, ne me causait point de rêverie, et me laissait toujours assez de lumière pour voir l'évident danger où j'en étais de perdre ce qu'on ne recouvre jamais que par un miracle de résurrection. Et comme je n'étais pas encore las de vivre, et que je sentais à mon peu de forces que tous les remèdes humains n'étaient pas capables de m'empêcher de mourir ; m'étant résigné à la volonté de Dieu au mieux que je puis ; si je devais attendre de sa miséricorde la grâce de quelques années de délai, je la lui demandais fervemment par l'entremise des saints à qui j'avais une particulière dévotion. M'étant donc recommandé aux très-glorieux confesseurs S. Nicolas de Tolentin et S. Vincent Ferrier, je me vas ressouvenir que certains de mes amis m'avaient plusieurs fois semont de recueillir les actions vertueuses et les bons exemples du B. archevêque Thomas de Villeneuve, pour leur faire voir le jour au profit et édification de tout le monde ; je me recommande donc à lui de toute l'étendue de mes affections, et le prends en cette grande nécessité pour mon particulier avocat et intercesseur ; lui offrant que si Dieu par son entremise, me sortait de ce mauvais pas, je porterais toutes les diligences possibles à m'informer de ceux qui avaient traité familièrement avec lui, pour apprendre d'eux les particularités de sa vie et les saintes œuvres qu'il avait pratiquées, avec l'excellence de sa charité, la profusion de ses aumônes et la rigueur de ses pénitences. Et qu'en ayant fait la découverte, je n'épargnerais ni peine, ni frais, pour en dresser fidèlement l'histoire, et la mettre au jour pour la plus grande gloire de Dieu ; et afin qu'elle servît de miroir de sain-

teté, et d'un vif aiguillon à la vertu à tous ceux qui la voudraient lire. Jésus-Christ m'est témoin comme à même instant que je me recommandai à ce saint prélat, et lui fis offre de cette petite reconnaissance, la fièvre me laissa tout-à-fait, et je me trouvai affranchi de ces dangereux accessoires qui l'accompagnaient. Ces grandes ardeurs s'évanouirent en un moment, je sentis couler par tous mes membres une si agréable fraîcheur, que je pensais ressusciter, tant j'y avais du plaisir. Et faisant comparaison de ce que j'étais à ce que j'avais été, la fable n'avait point, à mon avis, de plus heureuse métamorphose; et je m'estimais pas moins redevable à mon cordial et secourable libérateur, que s'il m'eût sorti d'une fournaise ou du milieu des flammes du purgatoire. Aussi à même temps que je fus en état de me lever, je me mis après à satisfaire à mon vœu, et m'étant enquis de ceux qui avaient été particulièrement les spectateurs de la vie de ce grand Saint, je la mis en ordre; et quand en lumière à Valence l'an 1588, quatre ans après le bienfait reçu. »

Il y avait trente-cinq ans que le corps de saint Thomas de Villeneuve reposait dans l'église du monastère de Notre-Dame-du-Secours, lorsqu'en 1582, un chanoine de la cathédrale de Valence, nommé Jean-Baptiste Vivez, très dévot au serviteur de Dieu, conçut la pieuse pensée de relever la modeste tombe par quelques ornements. A cette époque, le prieur du monastère était le P. Michel Salon dont nous venons de parler. Ce bon religieux voulut profiter de l'occasion de ce travail pour visiter le corps de saint Thomas. Ce corps n'avait pas été placé

avec la décence convenable. Nous avons raconté plus haut que, deux jours avant sa mort, saint Thomas avait désigné le monastère de Notre-Dame-du-Secours comme le lieu de sa sépulture, afin de reposer au milieu de ses frères en religion. Les chanoines de la cathédrale avaient été vivement contrariés de cette détermination. Lorsque le corps du défunt eut été transporté dans l'église conventuelle, le bruit courut que les chanoines voulaient le faire enlever. Ce bruit, sans doute, était sans fondement; toutefois, les religieux avaient été effrayés, et, pour prévenir toute tentative d'enlèvement, ils s'étaient hâtés de creuser une fosse profonde : ils y avaient déposé le corps et l'avaient simplement recouvert de terre.

Dans une pareille situation, le corps du bon prélat devait naturellement subir en très-peu de temps les effets de la loi imposée à toute chair mortelle. Il n'en fut pas ainsi cependant. Par une protection toute spéciale de Dieu, la chair virginale de son fidèle serviteur fut préservée de la corruption du tombeau. On découvrit ce corps vénérable, et il parut aussi intact qu'il l'était au moment où l'âme pure qui l'avait animé s'en était séparée. Et, comme s'il n'eût pas suffi à son inépuisable bonté de rendre ce témoignage public à l'angélique pureté de son serviteur, Dieu voulut encore l'honorer par un second miracle non moins éclatant. Car, à peine le saint corps eût-il été découvert, qu'il s'en exhala une suave odeur dont toute l'enceinte de l'église fut embaumée. Plusieurs personnes furent assez heureuses pour s'emparer de quelques parcelles de reliques, et ces reliques répandaient le même parfum céleste; il s'attacha

même pendant plusieurs jours à tous ceux qui avaient eu l'avantage de toucher le saint archevêque.

Le P. Salon déposa la précieuse dépouille dans une tombe de marbre blanc, d'un beau travail, et, de son côté, le dévot chanoine fit entourer le monument d'un balustre en bronze, et suspendre au-dessus une lampe d'argent qui devait brûler nuit et jour (1).

On connut bientôt, dans tout le pays, les merveilles que nous venons de raconter. Cette nouvelle donna un grand accroissement à la dévotion qui animait déjà tous les cœurs envers le bienheureux archevêque. On l'invoqua avec encore plus de foi et de confiance, et avec les prières se multiplièrent les prodiges. En peu d'années, toute l'Espagne retentit du nom de saint Thomas de Villeneuve. On parlait de ses œuvres, de sa sainteté, de sa puissance, de son crédit auprès de Dieu. De toutes parts, s'élevaient des milliers de voix pour demander sa béatification.

En 1601, à la prière du P. Salon, alors provincial d'Aragon, et de plusieurs autres membres distingués de l'ordre des Augustins, Jean de Ribéra, patriarche d'Antioche et archevêque de Valence, fit instruire, selon les formes du droit, la cause de son saint prédécesseur, et il fut imité par tous les évêques des lieux où saint Thomas avait résidé. Après ces informations, l'archevêque demeura convaincu de l'éminente sainteté du serviteur de Dieu, et, voyant les miracles se multiplier de jour en jour sur son tombeau, le prélat ne fit pas difficulté d'or-

(1) Ap. Boll. n. 5.

donner, avant même que les actes du procès n'eussent été envoyés à Rome, que le corps du saint serait relevé de sa tombe, qu'on dirait en son honneur, à cette occasion, la messe de tous les saints, et qu'un office serait ensuite célébré solennellement le dimanche d'après la fête de la Nativité de la sainte Vierge. C'est pourquoi, en l'année 1604, le saint corps fut enlevé de la tombe où il reposait, et placé dans la même église, au-dessous du chœur des religieux, entre deux autels. L'un de ces autels était surmonté d'un tableau où saint Thomas était représenté donnant l'aumône; on plaça sur l'autre le crucifix miraculeux qui lui avait parlé. Cette translation fut faite en présence des dignitaires du clergé de la ville, la nuit qui précède la fête de la Présentation de Marie. Elle fut suivie de la célébration d'une messe votive de tous les saints. L'année suivante, le dimanche qui suivit la fête de la Nativité, l'archevêque célébra lui-même pontificalement la messe de tous les Saints, en l'honneur de son bienheureux prédécesseur, et il fit son panégyrique du haut de la chaire.

Aussitôt que le procès fut terminé devant l'Ordinaire, on le porta à Rome, pour le soumettre à l'examen de l'autorité Apostolique. En même temps, les évêques, les magistrats des villes, les Chapitres, les maisons religieuses, les Universités, notamment celles d'Alcala et de Salamanque, adressèrent au Souverain Pontife de respectueuses et pressantes suppliques pour obtenir la béatification du serviteur de Dieu. Le roi catholique, Philippe III, joignit ses sollicitations aux prières communes, et écrivit lui-même à Sa Sainteté. Tant de vœux

devaient être exaucés. En effet, la cause fut poursuivie à Rome avec la plus grande activité, et le 7 octobre 1618, sur le rapport favorable de plusieurs cardinaux, le Pape Paul V proclama Thomas de Villeneuve bienheureux.

Dès que les lettres apostoliques furent connues, elles excitèrent dans la ville et le royaume de Valence et dans toute l'Espagne, la plus vive allégresse. A Valence, la promulgation de ces lettres fut différée, nous ne savons pourquoi, jusqu'au 25 avril de l'année suivante; mais alors elle se fit avec la plus grande solennité. La fête dura trois jours, pendant lesquels l'église cathédrale et celle du couvent ne cessèrent de retentir d'hymnes d'actions de grâces. Aux cérémonies religieuses succédaient les réjouissances civiles, qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, à la faveur de brillantes illuminations. La fête fut terminée, le troisième jour, par une procession solennelle, à laquelle assistèrent toutes les autorités de la ville, la noblesse et une immense population. On se rendit à l'église de Notre-Dame-du-Secours; on y prit le chef du bienheureux archevèque, et on le porta à l'église cathédrale, où il fut déposé dans un riche reliquaire, et confié à la garde du Chapitre.

Le Souverain Pontife commanda que le bienheureux Thomas de Villeneuve fût, à l'avenir, représenté dans les peintures et sculptures, en habits pontificaux, la mitre en tête, mais tenant à la main une bourse au lieu d'une crosse, et distribuant l'aumône aux indigents. Les tableaux devaient porter au bas cette inscription : *Le bienheureux Thomas l'Aumônier;* éloge simple comme tous ceux qui sortent de la bouche de l'Eglise, mais

presque unique dans les annales des saints. Thomas ne partage qu'avec saint Jean, patriarche d'Alexandrie. Et encore, s'il était permis d'établir, d'après des faits purement extérieurs, entre ces deux grands amis du pauvre, un parallèle que Dieu seul a le droit de faire, nous oserions dire que l'avantage en resterait à l'archevêque de Valence. Saint Jean l'Aumônier fait un testament avant de mourir : il y rend grâce à Dieu de ce qu'il ne lui reste plus, de tant de richesses dont le dépôt lui était confié, que le tiers d'un écu qu'il n'eût pas encore distribué aux pauvres (1). Saint Thomas l'Aumônier, à l'exemple de son Père saint Augustin, n'a point de testament à faire; il a tout donné aux pauvres avant de mourir, et il meurt sur un lit emprunté.

Dans son bref pour la béatification de saint Thomas le Pape Paul V avait rattaché l'office et la messe qui seraient célébrés en son honneur au *Commun des Confesseurs Pontifes*, et il avait fixé sa fête au 18 septem-

(1) Testament de S. Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie :

« Jean, humble serviteur des serviteurs de Dieu, mais rendu à la » liberté par la grâce de Jésus-Christ, à cause de la dignité du ponti- » ficat qui m'a été imposée :

« Je vous remercie, Seigneur mon Dieu, de ce que vous m'avez fait » la grâce de vous offrir ce qui, d'ailleurs, vous appartenait ; il ne me » reste rien, si ce n'est le tiers d'un écu, et j'ordonne qu'il soit distri- » bué aux pauvres, mes frères en Jésus-Christ.

« Lorsque, par la permission divine, j'ai été fait évêque d'Alexandrie, » j'ai trouvé dans mon évêché environ huit mille livres d'or ; les obla- » tions des fidèles m'ont produit une somme dix fois plus considérable » encore ; mais comme j'ai compris que tout cet argent était à Jésus- » Christ, j'ai voulu le donner à Jésus-Christ, à qui maintenant je donne » aussi mon âme. »

bre de chaque année. Mais, aux termes du bref, la permission de faire l'office du bienheureux était restreinte au royaume de Valence, et encore n'y était-elle accordée qu'aux ermites de Saint-Augustin de l'un et l'autre sexe; il n'y avait qu'une seule exception en faveur de la ville même de Valence, où tout le clergé régulier et séculier avait la faculté de célébrer la fête. L'année suivante, le même Pontife, voulant se prêter aux désirs qui lui furent manifestés, étendit la même faculté à tous les religieux et religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, répandus dans les provinces de Castille, d'Aragon et de Catalogne, ainsi qu'à tout le clergé régulier et séculier de la petite ville de Villeneuve-des-Enfants. Enfin, le Pape Grégoire XV, successeur de Paul V, par un nouvel indult, publié le 14 mai 1621, à la prière du roi catholique, étendit à l'Ordre entier la permission de réciter l'office et de célébrer la messe en l'honneur du serviteur de Dieu (1).

Nous consignons ici avec joie ces témoignages de la dévotion des fidèles envers notre bienheureux archevêque. Cette dévotion s'étendait de plus en plus dans l'Eglise, à mesure qu'on approchait du jour où Thomas devait être élevé au rang des Saints. Ce jour béni arriva enfin : saint Thomas de Villeneuve fut canonisé par le Pape Alexandre VIII, le premier novembre de l'année 1658.

Maintenant notre tâche est accomplie. Mais, qu'il nous soit permis de le dire, ce n'est pas sans un senti-

(1) Ap. Chérub. Bullar. tom. IV.

ment de tristesse que nous nous voyons arrivé au terme de cette histoire. Nous nous étions habitué à vivre en la compagnie de notre bon et tendre père, et cette compagnie nous était si douce et si avantageuse! Oui, O bienheureux Thomas de Villeneuve! c'est avec un vif regret que je me résigne à éloigner ma pensée de l'étude de votre sainte vie. Que de fois il m'est arrivé de coller mes lèvres sur votre image bénie, surtout sur cette main qui a fait tant de bien aux pauvres, et essuyé les larmes de tant d'affligés! Que de fois, dans ces moments de peine auxquels personne n'échappe ici-bas, mon cœur s'est épanché dans le vôtre, ô Evêque qui avez aimé vos prêtres si tendrement!... Mais, en me séparant de vous, il me reste une consolation et une espérance : la contemplation de vos vertus m'a donné pour vous des sentiments de confiance, de vénération et d'amour qui ne s'effaceront pas, et mon espérance est que je vous verrai un jour dans le ciel. Amen.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER LIVRE.

APPENDICE I.

DESCRIPTION

DE

L'APPAREIL SOMPTUEUX

QUI FUT FAIT

EN L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE A ROME

ET LA RELATION DES CÉRÉMONIES
OBSERVÉES EN LA CANONISATION DE SAINT THOMAS DE VILLENEUVE (1).

I

Les PP. FF., religieux ermite de Saint-Augustin, du grand couvent de Rome, sachant assurément que Sa Sainteté avait conclu de faire la canonisation du B. Thomas de Villeneuve, allèrent se prosterner avec singulière humilité aux pieds de Sa Sainteté, la suppliant

(1) S. Martin, chap. XVII.

très-affectueusement qu'il lui plût de déterminer le temps auquel elle voudrait procéder à faire ladite canonisation : de quoi rendus certains, assistés des sieurs Servio Servij, bénéficier, et d'Ange Marcazetti, sacristain de la basilique de Saint-Pierre, n'oublièrent rien de tout ce qui pouvait être désiré pour l'ornement de cet auguste temple, et pour signaler le grand zèle qu'ils avaient pour le service de Dieu, la gloire du Saint et honneur de leur ordre : commencement par le porche de la grande entrée dudit temple.

Avant que d'entrer, on voyait au frontispice de l'église la figure de saint Thomas, dépeinte dans divers tableaux, avec les armes du pape, du roi d'Espagne, du royanme de Valence, et cellès de l'ordre de Saint-Augustin.

Par-dedans le portique, le tout était orné des plus riches tapisseries de l'Europe, à savoir de haute lisse et d'or, les figures ayant été autrefois désignées de la main du plus fameux peintre d'Italie, Raphaël d'Urbin, étaient si vivement représentées, qu'encore qu'elles fussent toutes figurées de soie relevée en or, elles n'avaient rien en elles qui fut moindre que l'or qui s'y voyait, tant l'excellence de l'art avec laquelle elles étaient dépeintes surpassait celle de la lumière dont elles étaient faites.

Les figures et les images de saint Thomas étaient aussi dépeintes sur chacune des portes par où l'on entrait dans l'église, avec les armes du pape, du roi d'Espagne, du royaume de Valence, et celles de l'ordre de Saint-Augustin; mais disposées avec un si bel ordre,

qu'elles rehaussaient et embellissaient à merveille celui de l'architecture avec lequel elles étaient ajustées. Les mêmes images étaient aussi sur les portes également bien disposées au-dedans de l'église; mais de plus enrichies de festons tous semblables aux autres parements de l'église.

A l'entrée de laquelle église l'on demeurait surpris par la magnificence de l'appareil aussi bien que de la quantité innombrable de lumières qui éclataient de toutes parts, de la multitude du peuple, de la mélodie des musiciens, y étant tout-à-fait angélique. Mais l'on admirait principalement la majesté et grandeur de l'Église en celle de son Chef, qui était dans un trône un peu plus élevé, mais extraordinairement paré, au milieu du collége des cardinaux, évêques et prélats de la cour : ce qui incitait un chacun au mépris de la gloire et des honneurs du monde, qui périssent en un moment, pour se pouvoir rendre digne, aussi bien que ce glorieux saint, de ceux de l'éternité, qui ne changent jamais et durent pour toujours.

La tenture de l'église était presque toute de damas ou de velours cramoisi, avec de grands luisants d'or qui couvraient tous les pilastres de la grande nef, qui ont 75 palmes de hauteur, depuis la base jusqu'aux chapiteaux, sur chacun desquels étaient les armes du Pape, du roi d'Espagne, de Valence et des Augustins, d'une extraordinaire grandeur, qui relevaient merveilleusement le lustre et l'éclat des parements des pilastres susdits. L'on voyait aussi le long des voûtes les principaux miracles du saint représentés en des tableaux relevés en

or, en forme de médailles rondes, avec l'inscription de chaque miracle dans des cartouches de même peinture et dorure que les tableaux, qui avaient chacun trente coudées de circonférence, ainsi que s'ensuit :

Celui de la chapelle du Saint-Crucifix était le tableau d'un malade qui priait assis sur son lit, et de saint Thomas qui paraissait dans une nuée, et marquait par sa posture à ce pauvre homme que sa prière était exaucée.

On voyait, en celui de la chapelle de Saint-Sébastien, une jeune femme de vingt-six ans, que la douleur d'une horrible plaie faisait déjà agoniser, laquelle guérit à même qu'on lui eut fait toucher les reliques de saint Thomas.

Sur la porte du chœur de messieurs les chanoines, était le tableau d'un bonhomme qui priait avec larmes, et demandait à Dieu la santé, devant l'autel du saint.

Devant l'autel de Très-Saint Sacrement, était représentée une femme, avec un visage extraordinairement triste, son petit entre les bras, laquelle demandait à chaudes larmes qu'il plût au saint de lui obtenir de Dieu le lait qu'elle avait perdu, et dont elle avait besoin pour nourrir son petit.

A l'entrée de la chapelle grégorienne, on représentait la chute d'une petite fille de sept ans, dans un puits, d'où elle fut tirée trois heures après y être tombée, par la faveur du saint, que le père de cette innocente créature avait réclamé à la première nouvelle qu'il avait eue de sa perte.

Au médaillon de la chapelle clémentine, vous eussiez vu une femme de vingt-cinq ans se pâmer entre les bras

de ses parents, de douleur que lui causait une jambe à demi pourrie, dont le saint la guérit.

A celui de Saint-Michel, on avait encore dépeint une jeune fille de vingt-un ans dans son lit, prête à rendre l'âme, à qui la mère obtint la vie et la santé, par l'intercession du saint.

Sur le passage, vers la chapelle de la Sainte-Colonne, était le tableau d'un homme vieux, endormi, qui, étant touché du saint, obtint sa guérison autant entière qu'elle fut prompte, comme on le lisait dans l'inscription qu'on avait mise au bas du tableau.

D'un côté de la chapelle des saints Processe et Martinien, étaient peints un boîteux avec un paralytique, tous deux guéris à même temps par le B. Thomas.

De l'autre côté, on voyait un jeune homme se lever du sépulcre, ressuscité par les prières du saint.

Tout de même façon d'un côté de la chapelle des apôtres saint Simon et saint Jude, un tableau représentait un chirurgien de Valence assis sur sa chaise, et saint Thomas auprès de lui, qui lui tendait sa main secourable, avec laquelle il le guérit d'une goutte qui l'avait tenu au lit durant six ans entiers.

De l'autre côté de la chapelle était le tableau d'une bonne veuve de condition, priant le maître d'hôtel du saint archevêque de l'assister de quelque peu de blé, auquel les valets donnant entendre qu'ils avaient vidé et baillé les greniers ; et le saint leur faisant signe de la main qu'ils y retournassent, et qu'ils y trouveraient du grain, comme en effet ils le trouvèrent plein de froment.

Tous les autels étaient parés chacun d'un devant d'autel de drap d'or sans couture, et tous également couverts d'un drap de même étoffe, avec les armes de Sa Sainteté, de Sa Majesté Catholique, du royaume de Valence et des Pères Augustins, avec six gros flambeaux dans six chandeliers de vermeil doré, dont la lumière donnant un merveilleux surcroît, faisait un éclat non pareil. Du haut des quatre niches qui sont dans les piliers qui soutiennent le dôme de l'église, pendaient quatre étendards de satin cramoisi à fleurons d'or, dans lesquels l'image de saint Thomas y était dépeinte, en état d'être élevé et porté dans le ciel par la main des anges.

Toute la partie convexe du dôme était remplie de flambeaux de cire blanche allumés, qui étaient au nombre de mille, posés sur mille flambeaux de vermeil doré, et toute la corniche qui fait le tour de l'église était chargée de semblables lumières, qui rendaient une splendeur si éclatante qu'il ne s'en peut imaginer de plus grande.

Mais surtout le grand autel de l'église resplendissait à merveille, aussi bien que le lieu où sont conservés les corps des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui était tout environné de lampes allumées et de flambeaux ardents posés sur des chandeliers de vermeil doré, qui faisaient une dernière magnificence.

Le tour du chœur où le Pape faisait la cérémonie et tenait la chapelle, était fermé d'un double balustre de bois, pour le préserver de la foule du peuple qui s'y trouva présent, et sa garde était renforcée et soutenue de celle des Suisses.

On avait dressé diverses tribunes couvertes de très-beaux parements, avec des jalousies, pour la reine de Suède, la belle-sœur et la nièce du Pape, ses parents, la femme de monsieur de Sobremont, et autres dames de condition : en sorte qu'elles voyaient toutes les cérémonies sans néanmoins être vues.

II

Tout ce qui pouvait être souhaité pour l'embellissement et ornement de ce lieu tant auguste, étant fait par le soin, diligence et prudence desdits Augustins : le vendredi premier jour de novembre 1658, notre saint Père le Pape Alexandre VII, accompagné seulement de ses domestiques, alla au point du jour du Quirinal au Vatican, où étant arrivé, il alla droit dans la chambre de la sacristie, qui est contiguë à la chapelle de Sixte V, dans laquelle Sa Sainteté se revêtit des ornements pontificaux de couleur blanche, avec son *regnum mundi*, ou sa *thiare*. Cependant qu'on l'habillait, quantité de cierges furent allumés à l'ordinaire par les clercs de ladite chapelle, et distribués par les maîtres des cérémonies du Pape à messieurs les Eminentissimes cardinaux, prélats et officiers de la chapelle et domestiques de Sa Sainteté.

Le Pape étant ainsi revêtu de ces sacrés ornements, reçut trois cierges de la main du cardinal Colomne, en qualité de procureur député de Philippe IV, roi d'Espagne; pour supplier Sa Sainteté d'avoir agréable de

faire la canonisation du Bienheureux Thomas de Villeneuve.

Deux desquels cierges étaient d'une grandeur extraordinaire, dans lesquels l'image du saint était parfaitement bien représentée en relief, aussi bien que les armes de Sa Sainteté, du roi d'Espagne, et celles du royaume de Valence, qui y étaient aussi dépeintes. Le maître des cérémonies présenta ces deux cierges aux personnes du plus grand mérite de l'assemblée, savoir à l'ambassadeur de Venise et au prince Dom Mario Chisi, frère du Pape, et le troisième fut présenté au maître de la chambre de Sa Sainteté, laquelle ayant adoré la croix, devant laquelle ses thuriféraires marchaient avec ses acolytes ou porte-chandeliers, qui l'accompagnaient ; monseigneur Albergat, sous-diace apostolique et auditeur de la Rote, portait la croix, et les deux princes avec les deux cierges susdits : le Pape allant à pied après la croix, jusqu'à la chapelle de Sixte, au milieu des deux cardinaux assistants, qui étaient le cardinal Ursin et le cardinal Costagusti ; deux auditeurs levaient son aube et le bord de sa robe par-devant, et ses camériers par-derrière.

Incontinent que le Pape fut arrivé à son prie-dieu, il s'agenouilla, et ayant fait sa prière, le seigneur Bambinelli, patriarche de Constantinople, et le seigneur Colomne, archevêque de Damasie, ses deux premiers assistants, lui ayant apporté le livre avec une chandelle, le cardinal Barberin, le premier des cardinaux évêques, soutenant ledit livre, Sa Sainteté s'étant levée, commença à chanter l'hymne *Ave maris stella*, puis s'agenouilla pendant toute la première strophe, se mit dans

sa chaire portative et pontificale, la mitre sur la tête, bénissant le peuple de la main droite, tenant dans la gauche un petit cierge allumé, il fut porté dans ladite chaire, dessous un dais, en l'église du Vatican, puis par la place du Vatican jusqu'à la pyramide, qui est au milieu de la place de Saint-Pierre.

Sa Sainteté était précédée de tout le clergé séculier et régulier, avec tous les chanoines, tant des trois basiliques que des églises collégiales, moines et réguliers sans aucune exception commençant par les enfants de l'hôpital et les enfants orphelins, jusqu'aux chanoines des églises collégiales. Les plus signalés étaient disposés en haie à la grande porte du Vatican, et allèrent de là jusqu'à la grande porte de Saint-Pierre, sous le frontispice ou portail de laquelle le Chapitre de ladite église s'était mis en rang ; et dedans l'église de Saint-Pierre tous les chanoines des principales églises de Rome, avec un pareil ordre, attendant tous l'arrivée de Sa Sainteté, au milieu desquels passèrent tous les officiers de la chapelle et les domestiques du Pape, les pénitenciers, les évèques, archevêques, cardinaux, et les deux susdits princes, avec les deux grands cierges sus-mentionnés, suivaient la croix.

Les RR. PP. Pierre Lanfrançon, vicaire-général de l'Ordre de Saint-Augustin, Hierosme Valuasole, assistant d'Italie, et André Aznal, assistant d'Espagne, accompagnés de trois provinciaux, savoir : de celui de la province de Rome, de celui de la province de la Marche d'Ancône, et de celui de Portugal, avec le Père prieur des Augustins de Rome, portaient un étendard ou ban-

nière, où l'image du glorieux saint Thomas, qui y était merveilleusement bien dépeinte, s'envolait dans le ciel.

Le Pape étant arrivé dans l'église, descendit de sa chaire pontificale, et fit sa prière à l'ordinaire devant le grand autel, où le Très-Saint Sacrement était exposé au public, dessous lequel sont les tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul. Jamais on n'avait vu paraître ni célébrer le service divin, avec plus d'éclat, de majesté, de splendeur, de lustre et d'appareil qu'il fut fait ce jour-là dans le plus auguste temple du monde, où étaient toutes les richesses des premiers de la ville, afin d'orner cette église, en laquelle la symétrie et l'ordre des parements était si beau, qu'on n'admirait pas moins l'uniformité et la magnificence de l'artifice, que les pompes et la richesse des ornements de saint Pierre.

Sa Sainteté, après avoir fait sa prière devant les corps des bienheureux apôtres, alla s'asseoir dans son trône, et reçut là l'obéissance de tous les cardinaux, qui lui allèrent baiser la main deux à deux ; les évêques, abbés et pénitenciers revêtus de leurs habits sacerdotaux, lui rendirent le même devoir, avec cette distinction, que les évêques et prélats lui baisaient les genoux, et les abbés et pénitenciers les pieds ou la pantoufle.

Après cela, le maître des cérémonies du Pape alla prendre le cardinal Colomne, procureur de la canonisation du saint, et le conduisit jusqu'aux marches du trône de Sa Sainteté, où son Eminence demeurant debout, et à sa main droite le sieur Marc-Antoine Burat, avocat consistorial, et le maître des cérémonies à sa gauche, tous deux à genoux, adora Sa Sainteté avec une

profonde inclination : alors l'avocat, au nom du cardinal Colomne, fit la première instance au Pape de la part de sa majesté catholique, roi d'Espagne, avec cette parole *instanter*, à ce qu'il plût à Sa Sainteté de déclarer saint le bienheureux Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, afin qu'il pût être vénéré comme tel par toute la chrétienté.

Alors le seigneur Nerly, secrétaire des brefs de Sa Sainteté aux princes, répondit quelques paroles au nom du Pape à la louange du saint, et enfin exhorta tout le monde à implorer l'aide de Dieu pour pouvoir achever un ouvrage de si grande importance ; et N. S. P. le Pape étant descendu de son trône, alla jusqu'à son accoudoir, où s'étant agenouillé, la mitre en tête, la musique chanta les litanies des saints, lesquelles étant finies, Sa Sainteté retourna dans son trône.

Et l'avocat, en présence du cardinal Colomne et du maître des cérémonies, alla faire la seconde instance au Pape, avec les paroles *instanter*, *instantiùs*.

Et le seigneur Nerly répondit aussi, au nom du Pape, qui alla de nouveau invoquer le secours du Saint-Esprit pour une affaire d'une telle importance.

Alors Sa Sainteté retourna à son accoudoir, où s'étant agenouillée, le cardinal Ursin, son premier assistant, qui était à sa droite, cria à haute voix *orate ;* et après qu'on eut fait une courte prière, le cardinal Costagusti, cardinal-diacre, assistant à la gauche, cria à haute voix *levate ;* et les premiers évêques assistants ayant apporté le livre et la chandelle à Sa Sainteté, le cardinal Barberin, premier cardinal-évêque, entonna l'hymne *Veni*

creator spiritus, demeurant tous à genoux pendant la première strophe, jusqu'à ce qu'étant finie, le Pape s'en retourna à son trône la mitre en tête, qu'il déposa. Le premier cardinal assistant ayant chanté *Emitte spiritum tuum, et creabuntur.* Les musiciens répondirent : *Et renovabis faciem terræ* : Sa Sainteté chanta l'oraison *Deus qui corda*, etc. Laquelle étant finie, le Pape se remit dans son trône, la mître en tête, et l'avocat susdit s'étant mis à genoux à la droite du cardinal Colomne, fit la troisième instance, avec les paroles *instanter, instantiùs, instantissimè.* Instamment, plus instamment, très-instamment.

Et la réponse ayant été faite en peu de paroles par le seigneur Nerly, qui dit que Sa Sainteté jugeait que le temps était venu auquel il était à propos de mettre le bienheureux Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, au catalogue des saints, le Pape assis dans son trône, les susdits évêques assistants ayant apporté le livre et la chandelle, prononça la sentence de la canonisation du bienheureux Thomas, et l'avocat susdit ayant reçu et accepté ladite canonisation au nom du cardinal Colomne, rendit grâces très-humbles à Sa Sainteté de la part de Sa Majesté catholique, de la sentence prononcée, et supplia Sa Sainteté d'agréer que les bulles fussent expédiées de ladite canonisation ; à quoi le Pape répondit *decernimus*. Nous l'ordonnons.

Alors le susdit avocat s'adressant aux protonotaires les supplia de rapporter fidèlement les actes de la susdite canonisation, et qu'ils en fissent autant d'actes qu'ils jugeraient nécessaires pour en éterniser la mémoire.

Le cardinal Colomne étant jusqu'à la première marche du trône de Sa Sainteté, lui alla baiser les mains et les genoux, et lui rendit des actions de grâces immortelles de la part de Sa Majesté catholique.

Alors le Pape assisté des évêques susdits, ayant ôté sa mitre, entonna l'hymne *Te Deum laudamus :* au même instant on entendit le bruit des tambours et le son des trompettes ; des bombes et des canons joints au son des cloches, retentir dans toute la ville, avec une générale acclamation et applaudissement du peuple, qui se sentait comblé de joie et d'allégresse. Les musiciens ayant achevé l'hymne, le cardinal diacre assistant à la droite, chanta le verset *ora pro nobis, beate Thoma ;* et les mêmes musiciens répondirent *ut digni efficiamur*, etc. N. S.-P. le Pape, assisté des évêques sus-nommés, chanta l'oraison propre de saint Thomas, laquelle étant finie, le cardinal Charles Barberin, cardinal-diacre, qui devait chanter l'Evangile, étant debout au côté droit du trône pontifical, chanta au nom de tout le peuple le *Confiteor*, joignant aux paroles *Petro et Paulo, Petrum et Paulum, B. Thomæ et B. Thomam :* et le Pape, dans l'oraison ordinaire de la bénédiction ajouta aux paroles *Petri et Pauli*, ces paroles *B. Thomæ*, donna solennellement la bénédiction au peuple ; et étant assis dans son petit trône, commença tierce, pendant lequel office il prit les habits et ornements du saint sacrifice de la messe, qu'il dit avec les cérémonies accoutumées, ayant ajouté solennellement les trois oraisons propres de saint Thomas ; à savoir la première, la secrète et l'oraison d'après la communion, et l'offertoire.

Sa Sainteté ayant lu le verset de l'offertoire, s'assit la mitre en tête, et les trois premiers cardinaux de chaque ordre de la congrégation *des rits*, c'est à savoir le cardinal Sachetti, premier évêque, le cardinal Colomne, premier prêtre, et le cardinal Costagusti, premier diacre, suivis par un chanoine de l'église cathédrale de Valence, et du Père vicaire-général de l'Ordre de saint Augustin et du Père assistant d'Espagne, procureur de la canonisation de saint Thomas, avec l'ordre que je décrirai, portèrent à N. S. P. le Pape les oblations suivantes, toutes enrichies des armes de Sa Sainteté, et du roi d'Espagne.

Le cardinal Sachetti offrit deux grands cierges dorés, portés par deux de ses domestiques. Le chanoine de l'église cathédrale de Valence, un petit cierge doré, avec un petit panier aussi doré, dans lequel il y avait deux tourterelles.

Le cardinal Colomme, deux grands pains, un couvert d'or, et l'autre d'argent, portés par deux des domestiques de son Eminence. Le Père Vicaire-général, un petit cierge et un panier argenté, dans lequel il y avait deux colombes.

Le cardinal Costagusti, deux petits barils, l'un doré et plein de vin, l'autre argenté et plein d'eau, portés par deux de ses domestiques. Le Père assistant d'Espagne, un petit cierge et un petit panier couvert d'or et d'argent, dans lequel il y avait deux oiseaux de diverse espèce.

Les susdites oblations présentées à l'offerte, Messieurs les cardinaux allèrent baiser les mains, et les autres la

pantoufle de Sa Sainteté, qui donna la bénédiction solennelle à la fin de la messe, et concéda l'indulgence qui fut publiée par le cardinal Barberin, premier évêque, à savoir la plénière à ceux qui se trouveraient là présents, et de quarante jours à ceux qui visiteraient le tombeau de saint Thomas le 18 de septembre.

Ainsi se termina la cérémonie de la canonisation de saint Thomas de Villeneuve, mais non pas les prodiges et miracles qu'il a faits depuis, et qu'il continue de faire tous les jours : c'est pourquoi, cher lecteur, en ayant reçu quelques-uns depuis peu par personnes dignes de foi et de mérite, j'ai désiré t'en rendre participant, avec quelques cérémonies qui s'y sont observées, non-seulement pour satisfaire à ta curiosité, mais encore pour t'exciter à la dévotion de ce grand serviteur de Dieu, père des pauvres, et l'ornement des Ermites de Saint-Augustin.

Le jour de la canonisation, un jeune garçon ayant été renversé dans la foule du peuple par terre, un carrosse lui passa par-dessus le corps sans aucune lésion.

Le lendemain, un ouvrier travaillant dans Saint-Pierre au sommet d'une haute échelle, l'échelle coula et devait tomber par terre avec l'ouvrier ; mais ayant imploré l'aide du saint, l'échelle resta en son penchant, sans qu'il parut rien qui la pût arrêter.

La jour que partit de Rome le messager qui portait en Espagne la nouvelle de la conclusion prise le douzième jour de juin en la Congrégation des rites par le Pape de canoniserle saint, fut entendu un grand bruit dans son tombeau, comme si on eut frappé trois grands coups ; et

cela fut vérifié s'être passé à l'heure que partit le messager de Rome.

Le 23 septembre fut prise encore une plus solennelle conclusion, s'étant tenu consistoire public et général, auquel le Pape, après avoir fait un éloquent discours en l'honneur de saint Augustin et du Bienheureux Thomas, reçut les vœux de tous les cardinaux et évêques présents. Le mardi précédent, 17 septembre, auquel commençaient les premières vêpres du bienheureux, Sa Sainteté fut en l'église de saint Augustin gagner l'indulgence qu'elle y avait accordée ; et le lendemain, le cardinal Paulucci, assistant aux secondes vêpres avec les religieux dans le chœur, prenant place au plus bas et dernier siége d'en-haut.

Le tombeau du saint ayant été ouvert pour en tirer et porter une relique au Pape, le saint permit bien qu'on la prît ; mais comme on en voulut encore prendre pour d'autres, le tombeau se ferma, le saint ne voulant permettre que d'autres eussent de reliques de son corps saint que celui qui le déclarait saint.

Le Chef du saint ayant été appliqué sur la tête d'une femme démoniaque, elle fut délivrée aussitôt, et le démon en sortant éteignit toutes les lampes de l'église.

Par ordre de Sa Sainteté, il s'est fait en l'honneur du saint, une très-célèbre solennité à Rome, dans l'église de saint Augustin, avec octave de l'office du saint, Sa Sainteté ayant voulu que pour ne les pas empêcher, les fêtes de sainte Catherine et saint André, qui se trouvaient dans l'octave, fussent transférées après icelles, et

accordé indulgence plénière pendant toute l'octave à ceux qui visiteraient l'église.

L'église fut ornée le plus richement et avantageusement qu'il se puisse dire, il y eut tous les jours de l'octave, à la grande messe et à vêpres, la plus excellente musique de Rome, et par chacun jour d'eux panégyriques à l'honneur du saint, un le matin, l'autre le soir, faits par les plus célèbres prédicateurs. Son image au tableau était dans un grand cadre doré au maître-autel, et au-dessus du tabernacle, cachant l'image qui est de la sainte Vierge, dépeinte par saint Luc. Le concours du peuple et des personnes de toutes conditions, même les plus illustres et relevées, durant toute l'octave, y fut si grand, qu'à peine le peut-on exprimer, l'église ne se désemplissant point depuis le matin jusqu'au soir.

L'office de l'octave commença le samedi 23 novembre, aux premières vêpres d'un confesseur pontife, avec commémoration seulement du dimanche. Le lendemain, à la grande messe, il y eut chapelle des cardinaux, où assistèrent tous les Eminentissimes, avec grand nombre de prélats et autres des premiers et des plus grands de Rome.

L'après-dînée commença une très-solennelle procession y assistant les religieux Mendiants avec les Servites, de l'église de saint Augustin à celle de saint Pierre, où elle fut reçue solennellement. Comme aussi la procession de saint Pierre étant venue à l'église de saint Augustin, elle y fut très-honorablement reçue par le cardinal Savelli, titulaire de l'église, revêtu pontificalement.

En la procession furent portés sept étendards du saint,

dont quatre, après la procession, furent suspendus à la voûte de l'église de Saint-Augustin durant l'octave, après laquelle il n'en doit demeurer qu'un, les autres étant destinés pour l'Espagne, un autre pour l'église cathédrale de Valence, et l'autre pour celle du couvent de l'Ordre en la même ville où repose son saint corps ; des autres trois, l'un fut pour les religieux de l'Ordre du couvent del popolo, l'autre pour les PP. Augustins Déchaux, et le troisième pour les Pères Soccolenti, de l'Ordre de Saint-François, qu'ils désirèrent avoir pour mémoire perpétuelle du saint, lequel vivant, leur procura une chaire qu'ils possèdent en Espagne.

Le lundi assistèrent aux vêpres, dans le chœur des religieux, quatorze cardinaux. Le mardi y assista l'ambassadeur d'Espagne avec grand nombre de seigneurs. Le mercredi le Pape y vint en personne, et y célébra une messe basse au grand autel, après laquelle, selon sa coutume, il en entendit une autre pour action de grâce. Après celles-ci, le R. P. procureur et vicaire général, et l'assistant d'Espagne, firent présent à Sa Sainteté d'une lettre écrite de la main du saint au général de l'Ordre Séripandus, depuis cardinal et légat, présidant au concile de Trente, laquelle Sa Sainteté reçut avec grand respect et dévotion.

Arrivant à l'église, elle fut accueillie par le cardinal Savelli comme titulaire, et le cardinal Colomne, comme ayant, au nom du roi d'Espagne, poursuivi et obtenu la canonisation du saint. Toutes les fois que Sa Sainteté se lava ses mains, devant, durant et après la Messe, le cardinal Savelli lui présenta la serviette.

Le jeudi assistèrent au panégyrique douze cardinaux avec quantité de prélats, seigneurs et autres personnes de condition; et généralement chaque jour il s'y en trouva grand nombre, tant aux panégyriques qu'à la grande messe et à vêpres. Plusieurs cardinaux, prélats, et toutes sortes de prêtres séculiers et réguliers, y vinrent ainsi dire la sainte messe.

Mais le samedi on ne put dire la grande messe au maître-autel, pour le grand nombre des cardinaux qui y vinrent, et qui y voulurent célébrer.

Le dimanche, jour de l'octave, la reine de Suède y fut entendre la messe et y gagner les indulgences, donnant un rare exemple à toute la ville. Bref, la solennité a été telle qu'on n'y pouvait rien ajouter.

Quiconque prêchera publiquement l'ardente charité de saint Thomas pour l'empreindre dans les cœurs des fidèles (ce que Notre-Seigneur exhorte tout prédicateur de faire pour le moins une fois l'année), confez et communié, gagnera l'indulgence plénière, et l'auditeur qui l'écoutera, sept ans et autant de quarantaines d'indulgences.

Quiconque repentant et confez, ou au moins ayant un acte de contrition sur le point de la mort, invoquera dévotement le nom de Jésus et intercession de saint Thomas, de bouche s'il peut, ou pour le moins du cœur, gagnera indulgence plénière.

Quiconque priera sa divine Majesté qu'il lui plaise d'enflammer le cœur de pareille charité qu'il donna à saint Thomas, et départira quelqu'aumône aux pauvres de Jésus-Christ, il gagnera chaque fois quarante jours d'indulgences.

Quiconque visitera l'église ou autel dédié à Dieu à l'honneur de saint Thomas de Villeneuve, gagnera cinquante jours d'indulgences.

Toute personne de l'un et l'autre sexe, qui combat sous la règle de saint Augustin, laquelle saint Thomas professa, chaque fois qu'elle s'exercera en quelqu'une des œuvres spirituelles portées en la même règle, et invoquant le saint, dira trois fois le *Salve Regina* ou priera pour la prospérité de la sainte Eglise, ou de Sa Sainteté, ou quelqu'autre fin sus-mentionnée, s'acquerra quarante jours d'indulgences.

Voulant Sa même Sainteté que toutes lesdites grâces puissent être appliquées aux âmes des trépassés, par forme ou manière de suffrage.

APPENDICE II.

NOTICE HISTORIQUE

SUR L'INSTITUT

DES FILLES DE SAINT THOMAS

DE VILLENEUVE.

I

Le 25 mars 1642, un jeune homme de dix-sept ans était prosterné dans le sanctuaire des Petits-Augustins de Poitiers, et se consacrait à Dieu, sous le nom de frère Ange, par la profession religieuse. Ce jeune homme devait devenir un jour le digne émule de saint Vincent de Paul dans une des plus belles œuvres de sa charité; c'était à lui que Dieu préparait la gloire de fonder, dix-huit ans plus tard, l'admirable institut des *Filles de Saint Thomas de Villeneuve* (1).

(1) Cette qualification est la seule usitée dans les anciens contrats où figure la Congrégation ; c'est la seule aussi qui convienne à la modestie de ses membres.

Commençons par quelques détails sur la vie de ce vénérable fondateur, pendant le temps qui précéda l'époque où il mit la première main à son œuvre.

Frère Ange, nommé Pierre au baptême, était né de maître Leproust, procureur au présidial de Poitiers, et de demoiselle Magnan, son épouse. Il fut l'aîné de neuf enfants, cinq fils et quatre filles. Cette nombreuse famille fut bénie de Dieu. Le père et la mère eurent la joie de voir quatre de leurs fils et deux de leurs filles embrasser la vie religieuse, et honorer leur saint état par tous les genres de mérite. Pierre était entré le premier dans cette voie; la supériorité de ses talents et de ses œuvres l'éleva bien au-dessus de ses frères.

Il avait apporté au couvent des Petits-Augustins une grande innocence de mœurs, une piété tendre et familiarisée, dès l'enfance, avec toutes les pratiques de la vie intérieure, une capacité remarquable, et enfin un esprit orné de toutes les connaissances qu'on acquiert pendant un cours régulier d'études, suivi avec application.

Après sa profession, on l'envoya dans une maison de retraite, afin qu'il se préparât au sacerdoce et qu'il suivît des cours de philosophie et de théologie. Ses progrès furent tels dans l'étude de ces sciences élevées, qu'à peine devenu prêtre, ses supérieurs n'hésitèrent pas à lui confier le soin de les enseigner. Il professa la théologie pendant dix ans, et avec tant de distinction, qu'il était souvent consulté par les hommes les plus éclairés des Universités de Poitiers, de Bourges et de Paris.

Il faut chercher la principale cause de ce succès dans l'application persévérante que le P. Ange apportait au travail. Mais hâtons-nous d'ajouter, à la louange de ce fervent religieux, qu'il fut en même temps du petit nombre de ces hommes, en qui l'étude assidue éclaire l'esprit sans dessécher le cœur, sans rien ôter à l'onction de la piété. C'est qu'il étudiait avec un grand esprit de prière et une soumission exemplaire aux règles. Dispensé, à cause de ses fonctions, de plusieurs points de la discipline commune, il les observait tous : assistant au chœur la nuit et le jour, jeûnant et pratiquant toutes les autres austérités du cloître, aussi exactement qu'eût pu le faire le religieux le moins occupé. Ainsi, à mesure qu'il avançait dans la science, il s'élevait encore plus rapidement dans la sainteté.

Telles étaient les vues de Dieu sur cette âme d'élite : il voulait en elle encore plus de vertus que de lumières. Sans doute, tous les instruments sont bons entre les mains de la Providence; néanmoins, si l'on consulte l'histoire, on voit qu'un degré supérieur de sainteté est, dans l'Église, la condition ordinaire des institutions fécondes et durables. Or, s'il en est ainsi, on conviendra que l'homme qui était appelé à fonder une institution comme celle des Filles de Saint Thomas de Villeneuve, méritait bien d'entrer dans cette loi providentielle.

De professeur, le P. Ange devint missionnaire. Il parcourut les provinces du Poitou, du Berri et de la Bretagne, opérant, partout où il se faisait entendre, de nombreuses et d'admirables conversions. Cet homme apostolique ne cherchait pas à plaire; il se souciait peu

des fragiles ornements du discours; sa parole puisait toute sa puissance dans le zèle qui l'inspirait; elle était simple, claire, nourrie de doctrine, tour-à-tour véhémente et onctueuse; avec cela, elle éclairait, elle entraînait. Puis, quand, du haut de la chaire, il avait déposé dans les cœurs la semence divine, il allait lui-même, ouvrier infatigable, la faire croître et mûrir dans les intimes communications de la confession.

Le mérite du P. Ange appelait sur lui l'attention de ses confrères : ils l'élurent prieur du couvent de Lamballe dans un Chapitre tenu à Montmorillon, sous la présidence du R. P. Paul Lucchini, général de l'Ordre.

C'était en 1659.

II

Ici commence, à proprement parler, l'histoire de la congrégation des Filles de Saint Thomas de Villeneuve. Le P. Ange va s'établir dans la ville de Lamballe; c'est là qu'il trouvera la première idée de son œuvre, qu'il en préparera les premiers éléments, qu'il en fera le premier essai.

Arrivé donc à Lamballe, le P. Leproust dût inaugurer son entrée en charge par une solennité touchante. Saint Thomas de Villeneuve venait d'être placé au rang des saints. Cet événement couvrait de gloire l'Ordre de Saint-Augustin : ses membres, au comble de la joie, se disposèrent à le célébrer avec toute la pompe du culte divin.

Le P. Ange avait un motif d'être plus heureux encore

que ses confrères. Saint Thomas était le modèle qu'il s'était particulièrement proposé le jour même de sa consécration religieuse, et il avait toujours professé une tendre dévotion pour ce bienheureux : pouvait-il ne pas chercher à donner tout l'éclat possible à une fête de famille qui répondait si bien aux plus intimes attraits de son âme?

La solennité de la canonisation de saint Thomas dura huit jours entiers dans l'église des Petits-Augustins de Lamballe; cette église ne cessa, pendant toute l'octave, de se remplir matin et soir de pieux fidèles, avides d'entendre le récit des grandes choses opérées par le serviteur de Dieu. Le prieur du couvent passa lui-même presque tout son temps au pied des autels, vaquant aux fonctions de son ministère, et consacrant à de ferventes méditations les heures inoccupées.

Or, un jour qu'il méditait profondément sur la tendre charité du saint archevêque, il se sentit fortement inspiré de fonder, sous son patronage, une société de vierges qui se dévoueraient au service des pauvres. C'est de cette pensée féconde que devait sortir l'institut des Filles de Saint Thomas de Villeneuve. Elle laissa dans l'âme du religieux une de ces impressions impossibles à décrire, qui sont tout à la fois calmes, profondes et pleines, et signalent toujours le passage d'une inspiration d'en haut. Le Père fut intimément convaincu que Dieu lui avait parlé.

Mais cette conviction tout intérieure ne le dispensait pas de suivre, pour mieux s'assurer de la volonté divine, les règles ordinaires de la prudence. Il réfléchit, il pria et fit prier, il eut recours aux lumières d'autrui.

L'Ordre des Augustins possédait en Bretagne un religieux d'une sagesse consommée, dont la mémoire est restée longtemps en vénération dans toute la province : c'était le P. Louis Chaboisseau. Ce Père fut un des hommes qui exhortèrent le plus vivement le prieur de Lamballe à poursuivre l'entreprise qu'il méditait, et il n'hésita pas à lui prédire un complet succès.

Après l'approbation du P. Chaboisseau, le P. Leproust ne balança plus, sa détermination devint irrévocable. Mais en toutes choses, la Providence a son heure qu'il faut savoir attendre. Le Père Ange n'était pas assez libre, avec ses fonctions de prieur, pour commencer son œuvre ; il se contenta d'en préparer de loin les éléments.

Plusieurs personnes de piété s'étaient placées sous sa direction. Il leur persuada de s'associer, de mettre en commun, dans l'intérêt des pauvres, leur dévouement, leurs heures de loisir, leurs aumônes. L'association se forma ; elle prit le nom de *confrérie de charité.* Ses membres furent dans la ville de Lamballe ce que sont aujourd'hui, par toute la France, les *dames de miséricorde.* Elle avait pour unique lien d'union, l'attrait d'une charité toute spontanée, et pour fonction principale la visite des pauvres à domicile.

Le Père Ange était le directeur de cette confrérie. Pendant quatre ans, il la vit croître sous ses yeux, en nombre, en ressources, en bonnes œuvres. Mais son secret était toujours au fond de son cœur. Enfin, le moment de le révéler arriva.

III

Un nouveau Chapitre s'était tenu, et le Père Ange y avait vu son titre de visiteur de Lamballe échangé contre celui de visiteur de la province. Il se trouvait placé, par ce nouvel emploi, dans la situation la plus favorable à l'exécution de son dessein : une liberté presqu'entière lui était rendue, et il pouvait remplir ses fonctions, sans cesser de résider habituellement à Lamballe.

D'un autre côté, le bon Père avait sous la main les personnes destinées à le seconder. La Providence cultivait depuis longtemps ces âmes d'élite ; le moment est venu pour nous de les faire connaître.

C'était, d'abord, mademoiselle Gillette le Bohu de la Pommerays, fille de Pierre le Bohu et de dame Hélène le Borgne. L'idée qu'on nous a donnée de mademoiselle de la Pommerays est celle d'une personne accomplie ; tous les avantages de l'éducation et de la vertu s'unissaient en elle aux dons de la nature. Ses parents résidaient dans la paroisse de Saint-Aaron, voisine de Lamballe, et leur maison était le rendez-vous habituel d'une société brillante et choisie. Mademoiselle Gillette aurait pu y paraître avec éclat ; mais la grâce avait parlé de bonne heure à son cœur. Elle s'était retirée, avec l'agrément de son père, dans une modeste habitation de la ville, et y vivait comme dans une solitude, uniquement occupée de piété et de bonnes œuvres.

C'était, en second lieu, mademoiselle Laurence Du-

breuil, un ange d'innocence et de candeur. Elle était née à Lamballe même, où sa famille tenait le premier rang dans la bourgeoisie. Son père, appartenant à la magistrature municipale, s'était acquis sur toute la population une influence souveraine. Nous donnerons, dans un instant, une preuve bien touchante de sa sagesse comme administrateur, et de son abnégation comme chrétien.

C'était enfin mademoiselle Anne le Maignan du Canton, née aussi à Lamballe de messire Jean le Maignan et de dame Jacquette le Boissier. Chez mademoiselle du Canton, le solide l'emportait sur le brillant, elle n'avait ni la beauté, ni la grâce de mademoiselle de la Pommerays ; elle le cédait à mademoiselle Dubreuil pour les qualités naturelles du cœur. Mais, en retour, elle était douée d'une rare capacité, et bien supérieure, sous ce rapport, à ses deux compagnes. C'est, après le vénérable fondateur, à la mère du Canton, que les Filles de Saint-Thomas sont redevables de l'organisation de leur institut.

Complétons ces détails en rapprochant de ces noms si justement vénérés dans la congrégation, un autre nom digne à tous les titres de leur être associé : le nom de mademoiselle de Nepvoux Ferblet de la Ville Daune, laquelle entra dans la communauté un an après que celle-ci eût été formée.

Mademoiselle de Nepvoux fut une douce conquête de la grâce. Avant de renoncer au monde, elle l'avait connu, elle l'avait aimé. Elle jouissait d'une grande fortune. Mariée très-jeune à un gentilhomme de Lamballe, elle

s'était laissé entraîner aux illusions d'une vie mondaine et dissipée. Mais, après quelque temps de mariage, elle devint veuve. Le coup imprévu qui la frappait lui fut un avertissement du ciel : elle se convertit. Bientôt après, elle allait offrir sa fortune aux Filles de Saint-Thomas, et leur demander, en échange, la faveur de devenir, comme elles, servante des pauvres.

Le Père Ange était fixé depuis longtemps sur le choix des personnes dont le concours lui serait nécessaire. Il réunit auprès de lui mesdemoiselles de la Pommerays, Dubreuil et du Canton, et il leur fit connaître son projet : il s'agissait de fonder une société de filles chrétiennes qui se consacreraient à Dieu par les trois vœux de religion, et se dévoueraient au service des pauvres, principalement dans les hôpitaux. Les hôpitaux étaient dans un abandon déplorable ; les pauvres malades y manquaient de secours ; des personnes animées de l'esprit de charité y feraient un grand bien, et y acquerraient beaucoup de mérites.

Le Père n'eut pas besoin, sans doute, d'insister beaucoup sur l'importance de l'œuvre qu'il proposait ; car les charitables demoiselles avaient sous les yeux des faits qui sollicitaient puissamment leur dévouement. La ville de Lamballe possédait deux hospices, l'un appelé le Petit-Hôpital, ou l'Hôtel-Dieu, destiné aux malades et aux pèlerins ; l'autre désigné sous le nom de Grand-Hôpital, où l'on recueillait les enfants abandonnés et les vieillards indigents. Or, rien de plus affligeant que l'état où ces deux établissements se trouvaient réduits. Le service était laissé aux mains de quelques personnes à

gages, n'ayant de dévouement que pour leur salaire, avares de leur temps et de leurs soins, sans intelligence des besoins matériels des malades, et surtout de leurs besoins moraux et spirituels. La religion seule a le secret de tenir un hôpital.

Tout cela, disons-nous, fut compris sans peine par nos pieuses demoiselles. Elles s'offrirent de grand cœur au Père Ange pour remplir, sous sa conduite et sous le le patronage de saint Thomas, la sainte mission qui leur était proposée. Il fut décidé qu'on se mettrait à l'œuvre sans délai.

La communauté naissante avait jeté les yeux sur le Petit-Hôpital, pour en faire le théâtre de ses premiers travaux. Elle put y entrer sans obstacle.

C'est dans cette circonstance que le père de mademoiselle Dubreuil se conduisit de la manière la plus honorable. M. Dubreuil était gouverneur du Petit-Hôpital de Lamballe. En cette qualité, il était sans doute en position d'apprécier, mieux que personne, tout ce qu'il y avait d'avantageux pour l'établissement, à substituer au service égoïste de quelques mercenaires les sollicitudes maternelles de la charité ; mais, d'un autre côté, il était père, et il aimait tendrement sa fille ; d'autres, en pareille occasion, n'auraient-ils pas été tentés de mettre leur influence d'hommes publics au service de leur tendresse de pères, et de combattre une démarche dont le succès devait leur imposer un trop pénible sacrifice ? Mais M. Dubreuil n'était pas seulement un bon administrateur et un bon père, il était encore un bon chrétien. Il ne se crut pas en droit de contrarier la vocation

de sa fille ; et, puisqu'elle voulait se dévouer au service des pauvres, il fut heureux qu'elle exerçât son dévouement dans son pays et sous ses yeux. M. Dubreuil appuya donc auprès de l'autorité la demande du Père Ange et de ses filles, et cette demande fut accueillie avec faveur.

IV

Le 2 mars 1661, mesdemoiselles de la Pommerays, Dubreuil et du Canton entraient dans le Petit-Hôpital de Lamballe. Leur installation se fit avec la plus grande solennité. Les nouvelles hospitalières furent conduites à l'Hôtel-Dieu par le clergé et les magistrats de la ville, au chant d'hymnes sacrées, et au milieu d'une immense population. Tous les cœurs étaient émus. Et quel spectacle plus émouvant, en effet, que de voir trois vierges chrétiennes, d'une naissance illustre, d'une grande fortune, dans la fleur de l'âge et de la beauté, échanger, par amour pour les pauvres, toutes les espérances d'un avenir brillant contre l'humble et pénible service d'un hôpital ! En vérité, un tel dévouement méritait bien un pareil triomphe.

Dès leur entrée à l'Hôtel-Dieu, les Filles de Saint-Thomas se formèrent en communauté. Elles avaient reçu une règle tracée de la main du fondateur ; règle provisoire, qui ne pouvait être qu'une ébauche imparfaite des constitutions à venir, mais où devait déjà respirer, dans toute sa pureté, l'esprit des conseils évan-

géliques. Car le Père Ange, appartenant lui-même à un corps religieux, comprenait assurément mieux qu'un autre, combien il importe, avant d'imposer à une association religieuse l'obligation étroite des vœux, d'en exiger des membres la pratique libre et volontaire.

Mademoiselle de la Pommerays était supérieure de la petite communauté; mademoiselle Dubreuil avait été désignée pour diriger les novices.

L'œuvre du P. Leproust se trouvait constituée, aussi bien qu'une institution de ce genre peut l'être à son début. Elle avait été inaugurée sous de favorables auspices, et son organisation était suffisante; bientôt le fondateur dut lui consacrer toute son activité.

Il y avait, en effet, dans cette œuvre des germes d'une admirable fécondité, qui lui promettaient de précoces et rapides développements. La nature seule des fonctions qu'elle s'était attribuées, présentait tout à la fois, et une excitation puissante au dévouement religieux, et un remède facile et sûr à un besoin social généralement senti. Aussi, les sujets se présentèrent en nombre, et des demandes de fondations furent adressées par diverses administrations hospitalières.

Dans ces circonstances, le fondateur se conduisit avec une rare prudence. Il se montra plutôt disposé à résister qu'à céder à l'entraînement qu'il voyait se produire autour de lui, plus attentif à fortifier sa communauté au dedans, qu'à l'étendre au dehors.

Les fondations se firent successivement et sans précipitation. La première eut lieu à Saint-Brieuc, où la Mère de la Pommerays prit elle-même possession de

l'hôpital, accompagnée de la Mère Anne Guillemot de la Ville Débio de Vauvert. La seconde se fit en 1666 à Montcontour. Cette ville avait à sa tête M. l'abbé Lenduger, prêtre vénérable, dont les travaux ont été racontés au public (1). M. Lenduger, après avoir restauré l'hôpital, voulut en confier le soin aux Filles de Saint-Thomas de Villeneuve. Mademoiselle Le Nepvoux fut envoyée à Montcontour avec la Mère Lesné de Poulfantan, et elle y mourut quatre ans après dans l'exercice de la charité.

La congrégation s'établit ensuite dans plusieurs autres villes de la Bretagne, telles que Dol, Saint-Malo, Rennes, Quimper, Concarneau, Landerneau, Brest, Morlaix, Malestroit, Châteaubriand ; elle s'étendit hors de la province, et forma plusieurs établissements dans la capitale.

Les nouvelles hospitalières avaient produit, en peu d'années, un bien immense dans tous les lieux où elles travaillaient. Déjà leur nom, devenu au loin populaire, était prononcé avec l'accent de la reconnaissance et de l'admiration. Le vénérable fondateur, malgré ses grandes sollicitudes, était heureux ; il éprouvait, à la vue de tous ces succès, un bien légitime sentiment de joie, lorsqu'un malheur inattendu vint le frapper, ainsi que sa chère congrégation. Le 15 avril 1869, la Mère de la Pommerays rendait son âme à Dieu dans l'hospice de Saint-Brieuc, au retour d'une visite générale de ses établissements. La perte de cette excellente supérieure fut

(1) *Les vies des saints de Bretagne*, tom. V.

vivement sentie, non-seulement au sein de sa communauté, mais encore par toutes les personnes qui l'avaient connue. C'était, en effet, une âme remplie de l'esprit de Dieu. Chargée de commander aux autres, elle avait trouvé le difficile secret de se faire principalement remarquer par la pratique de l'obéissance. Sa sainte vie lui mérita l'honneur d'être, après sa mort, proposée par le fondateur à toute la congrégation, comme le parfait modèle de la religieuse hospitalière. La ville de Saint-Brieuc lui fit de magnifiques funérailles, et la ville de Lamballe elle-même voulut qu'on célébrât pour elle un service solennel auquel assistèrent la magistrature et toute la noblesse du pays.

V

La Mère de la Pommerays fut remplacée par la Mère du Canton. Le fondateur trouva, dans cette seconde supérieure, le même esprit de soumission et de dévouement qui avait animé la première, et, de plus, une solidité de jugement, une fécondité de ressources qui lui furent d'un grand secours pour l'affermissement de l'institut.

Le Père Ange avait rédigé les constitutions. Ce fut au commencement de cette seconde supériorité qu'il les mit entre les mains de ses filles. Ces statuts sont empreints d'une grande sagesse ; le fonds en a été emprunté aux règles du tiers-ordre de Saint-Augustin. On y reconnaît en les parcourant, le véritable esprit de l'Evangile : cet

esprit de force et de douceur, qui a si bien le secret de concilier toutes choses dans de justes tempéraments ; qui, dans une association religieuse, sait maintenir l'unité du corps sans gêner la liberté des membres, et rendre léger le joug de l'obéissance, sans que l'autorité perde rien de sa vigueur. D'après ces statuts, la congrégation est gouvernée par une supérieure générale nommée par toutes les sœurs. Cette supérieure est secondée par des assistantes qui sont élues comme elle.

La supérieure générale a dans ses attributions la nomination et la révocation des supérieures des maisons particulières.

Les constitutions une fois mises en vigueur, tous les membres de l'institut prirent l'habit religieux, et furent admis à prononcer les vœux (1).

Tout cela se fit avec une paix et une entente parfaites.

La Mère du Canton s'occupa ensuite de faire approuver l'institut (2). En 1671, Louis XIV accorda des lettres patentes qui furent homologuées au parlement de Bretagne : Les Filles de Saint-Thomas étaient autorisées à s'établir partout où leur présence serait jugée nécessaire, soit pour servir les malades dans les hospi-

(1) Le Cérémonial de la profession contient une circonstance touchante : lorsque la nouvelle professe a prononcé les vœux, une pauvre femme l'embrasse, et lui met un anneau au doigt, en disant : *Souvenez-vous, ma chère sœur, que vous devenez la servante des pauvres.*

(2) Il est inutile de parler de l'approbation des supérieurs ecclésiastiques : l'institut n'avait pu se former, il ne pouvait se développer que sous cette autorité tutélaire.

ces, soit pour élever gratuitement les pauvres filles orphelines, soit même pour recevoir les personnes du sexe qui voudraient faire des retraites spirituelles.

Arrivé à ce point, l'institut des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve était pleinement constitué. Il avait des membres dévoués, de sages constitutions, l'approbation de l'Etat et des administrations, la confiance des peuples, la reconnaissance des pauvres. Rien ne lui manquait pour qu'il pût supporter sans détriment une grande épreuve qui allait lui être ménagée.

En 1671, le Père Ange fut nommé provincial. Cette nouvelle charge l'enlevait à la ville de Lamballe et au soin de sa congrégation. La province de Saint-Guillaume, dont on lui donnait le gouvernement, était très-étendue, elle comptait trente-et-une maisons, dont deux étaient situées en Lorraine. Le bon Père dit adieu à ses chères hospitalières, et quitta la Bretagne pour se livrer aux grands devoirs de sa charge. Son absence dura huit ans. L'année 1679 mit fin à ses fonctions et lui rendit sa liberté. Il reprit donc la direction de son institut, et lui donna ses soins jusqu'à sa mort.

La fin de cette première épreuve sembla n'être que le signal d'une seconde. En 1680, la Mère Anne du Canton fut atteinte d'une fluxion de poitrine qui, en peu de jours, la conduisit au tombeau. Les derniers moments de cette excellente supérieure furent dignes de sa sainte vie. Lorsqu'elle comprit que la mort approchait, elle appela auprès d'elle toutes les sœurs présentes dans la maison, et leur recommanda, en termes touchants, le soin des pauvres et l'obéissance aux règles établies, puis,

ayant donné à ses filles sa dernière bénédiction, elle s'endormit paisiblement.

Les Filles de Saint-Thomas de Villeneuve possèdent dans leurs archives la vie de la vénérable Mère du Canton, ainsi que celles des autres premières Mères de leur congrégation ; elles les lisent et relisent sans cesse pour s'y retremper, comme à sa source même, dans l'esprit de leur admirable vocation. Si ces récits simples et naïfs étaient publiés, ils seraient lus, nous n'en doutons pas, avec le plus vif intérêt.

Le Père Ange survécut dix-sept ans à la Mère du Canton. Il eut, jusqu'à la fin de sa vie, la joie de voir sa chère société poursuivre sans interruption ses pacifiques développements.

VI

En 1684, la ville de Lamballe confia son second hôpital aux Filles de Saint-Thomas, et le 5 novembre de la même année, la Mère Jeanne Leblanc de Boissanne prenait possession de cet établissement. Son entrée fut signalée par des circonstances qui méritent d'être connues, parce qu'elles montrent à découvert toute l'étendue du mal auquel l'institution du P. Leproust était appelée à remédier.

« Lorsque la Mère de Boissanne entra dans l'hôpital, elle fut fort étonnée de ne voir personne. Elle appela à plusieurs reprises, nul ne répondait ; enfin, avec un long effort, une tête se souleva à demi, du milieu d'un

tas de fumier, et dit d'une voix mourante : *Au nom de Dieu, assistez-nous!* La religieuse découvrit alors ce quelque chose qui gémissait et rampait dans une paille infecte : c'étaient les enfants de l'hospice. Ils n'avaient vu personne depuis la veille et mouraient littéralement de faim ; les moins affaiblis étaient allés mendier par la ville ; les autres restaient abandonnés, attendant la mort. La Mère de Boissanne court à la cuisine, à l'office : tout était vide ; elle dépêcha la sœur converse vers la supérieure de l'Hôtel-Dieu, qui se hâta d'envoyer du vin, du bouillon, des biscuits et des œufs. Les pauvres enfants commençaient à revivre ; la religieuse, après avoir ainsi pourvu à leurs plus pressants besoins, voulut mettre ces petits malheureux plus à l'aise dans leurs lits ; mais, quand elle eut soulevé les misérables haillons qui les couvraient, elle reconnut qu'ils n'avaient, les infortunés, ni draps, ni chemises, ni couvertures ; leur couche n'était qu'un monceau de guenilles toutes pourries et pleines de vers. A ce spectacle, la charitable hospitalière ne fut plus maîtresse d'elle-même, elle se prit à pleurer à chaudes larmes, et elle s'abandonnait au découragement quand survient M. Jacques Lesné, recteur de Saint-Martin : « *Consolez-vous, madame*, dit le prêtre ; *il faut avoir confiance en Dieu. Soyez leur mère ; moi, je leur tiendrai lieu de père.* » Il sortit, laissant la religieuse consolée, et, bien que la terre fut couverte de neige, et qu'il fut presque impossible de se procurer des *fourrages*, il revint, avant la nuit, avec deux charretées de paille et deux douzaines de couvertures. Le bon recteur ne s'en tint pas là ; il visita les

plus riches maisons de la ville, et sa quête fut assez heureuse pour que tous les enfants eussent des draps et des chemises, et pussent être convenablement couchés dès le premier soir (1). »

VII

La croix étant le partage de toutes les œuvres inspirées de Dieu, on ne sera pas étonné que l'institution du Père Ange se soit développée au milieu des obstacles et des contradictions. Aucune épreuve de ce genre ne fut épargnée au pieux fondateur. Nous ne dirons rien des luttes et des procès qu'il eut à soutenir, dans l'intérêt de la charité, contre les administrations des hospices, les détenteurs injustes des biens des pauvres, les parents des religieuses. Mais ce qui dut lui être plus sensible, c'est que la calomnie se joignit souvent aux mille passions basses et jalouses qui se liguaient contre lui, et qu'elle s'efforça, par tous les moyens, d'empoisonner ses intentions les plus pures ; c'est surtout qu'il eut à subir le blâme des gens de bien, l'improbation même de plusieurs de ses confrères, lesquels, ne pouvant ou ne voulant pas comprendre le vrai caractère de sa mission, s'exprimaient avec une grande sévérité, sur tant de travaux, de voyages, d'embarras de toutes sortes, supportés pour la prospérité d'une œuvre tout-à-fait étrangère, prétendaient-ils, au ministère d'un religieux.

(1) Extrait du journal : *La Foi Bretonne*, juillet 1851.

A toutes ces contradictions, le Père Leproust opposait un courage calme, patient, mais invincible. Il croyait fermement que son œuvre était toute providentielle, éminemment utile, digne à tous égards des sollicitudes du zèle apostolique.

Du reste, la pureté de ses motifs trouvait dans sa conduite la plus belle apologie. La vie du Père Ange a été publiée dans un ouvrage recommandable et généralement connu. Nous nous contenterons d'en citer ici quelques traits.

« Le Père Ange avait une grande dévotion au Très-Saint-Sacrement, et c'est cette dévotion qui lui a surtout mérité la vénération publique. Toutes les fois qu'il parlait du plus auguste de nos mystères, c'était avec un tel attendrissement, qu'on le voyait tout-à-coup fondre en larmes qu'il ne pouvait plus arrêter. Les expressions affectueuses qu'il employait alors, faisaient clairement connaître la grandeur de son respect et la vivacité de son amour pour Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il aimait à la visiter souvent et à se livrer en sa présence aux sentiments les plus pieux ; chaque jour, même pendant ses voyages et ses occupations les plus fatigantes, il célébrait la sainte messe. Une fois qu'il était en route au plus fort de l'été, il avala par mégarde un peu d'eau pour apaiser une soif ardente qui le gênait extrêmement. Bientôt, s'apercevant que ce faible soulagement qu'il avait pris, sans y penser, l'empêchait de monter à l'autel, il en conçut tant de regret, qu'il se mit à pleurer amèrement, comme s'il eut commis une faute considérable. »

« Une des vertus qui brilla le plus en lui, fut l'amour de la pauvreté : il était pauvre dans ses habits, n'en ayant qu'un seul de peu de valeur et une tunique des plus usées. On l'a vu souvent en voyage avec des souliers percés, des bas tout déchirés, supportant avec joie le chaud, le froid et toutes les intempéries de l'air, la faim et la soif, sans jamais se plaindre de rien. Cet esprit de pauvreté le portait à choisir de préférence les moindres auberges, afin d'y manquer des choses les plus nécessaires à la vie. Un jour de l'année 1692, qu'il était allé loger dans une pauvre hôtellerie près de Châteaubriand, il passa dans l'étable une nuit entière, couché sur la paille, sans avoir voulu rien prendre de chaud à son souper. Le lendemain, après avoir remercié Dieu et donné mille bénédictions à ses hôtes, il continua sa route, ayant accepté seulement un morceau de pain, qu'il donna peut-être lui-même bientôt après. »

« Cette haute estime que le Père Ange avait pour la pauvreté le rendait extrêmement sensible aux misères des pauvres ; il les aimait tendrement, et plusieurs fois la vue de leurs maux lui a fait répandre des larmes abondantes. Mais il ne se bornait pas envers eux à une compassion stérile, il employait pour les soulager tous les moyens que lui permettait sa profession. Tous les indigents sans exception avaient des droits à ses services. Les malades et les mourants étaient surtout les objets de ses soins ; il en confessait dont l'infection éloignait tout le monde ; il les assistait à leur agonie et jusqu'à leur dernier soupir ; il les ensevelissait, même

ceux qui étaient morts de la peste ou de quelque autre maladie contagieuse. »

« Son affection pour les pauvres était si vive, que, sortant de grand matin après avoir récité avec ses frères l'office à minuit, fait son oraison mentale et pris une heure de repos, il allait leur rendre à l'hôpital de Lamballe les services les plus rebutants, recommandant aux malades de laisser ignorer quel était celui auquel ils devaient ces bons offices. Les sœurs, auxquelles il voulait surtout cacher cet acte de charité, furent quelque temps sans l'apprendre, et elles étaient tout étonnées lorsque, en entrant le matin dans les salles, elle les trouvaient aussi propres que si elles les avaient elles-mêmes nettoyées. Elles découvrirent enfin la fraude charitable du Père Ange, et s'en plaignirent respectueusement à lui, en lui représentant qu'il les empêchait ainsi de remplir un des plus importants devoirs de leur état. Le saint homme, bien fâché d'être découvert, fut obligé de cesser cet acte de charité, afin de ne pas causer de peine à ses chères filles (1). »

La vieillesse du Père Ange fut éprouvée par de grandes infirmités. Il s'était retiré, pour mourir, au couvent des Petits-Augustins de Paris ; sa mort arriva le 16 octobre 1697.

Le vénérable fondateur s'était séparé de sa chère congrégation avec le regret d'un père qui s'éloigne pour toujours d'une famille tendrement aimée, mais le cœur plein de confiance dans l'amour qui lui était réservé. Au

(1) Les vies des Saints de Bretagne, etc. V. 292 et suiv.

moment de sa mort, elle était en possession paisible de plus de trente-cinq établissements, tant à Paris que dans la province. Deux femmes distinguées la gouvernaient : madame de la Vilmereux, supérieure générale, et madame de Volvire du Bois de la Roche, qui était procuratrice.

Déjà la maison principale avait été transférée de Lamballe à Paris. Comme elle se trouvait sur la paroisse de Saint-Sulpice, la Congrégation se donna le curé de cette paroisse pour supérieur. C'était, à la mort du Père Leproust, le vénérable M. de la Chétardie ; M. Languet lui succéda, et ce même titre fut possédé par les curés de Saint-Sulpice jusqu'à la Révolution.

Lorsqu'arriva cette époque fatale, la congrégation avait à sa tête la mère de Walsh de Valois, femme d'un rare mérite. Une mention particulière est due dans cette notice à la Mère de Valois, parce qu'elle est regardée à bon droit dans la communauté comme seconde fondatrice.

Née à Saint-Malo en 1727, elle sortait d'une famille distinguée. Sa vocation pour la vie hospitalière s'était déclarée de bonne heure. Presqu'encore enfant, elle se sentit éprise d'un si tendre amour pour les pauvres, qu'elle se levait avant le jour pour aller les servir à l'hôpital. Son plus grand désir était de se consacrer entièrement à leur service, mais il ne lui fut permis de le suivre qu'à l'âge de vingt-un ans. Elle entra dans la communauté de Saint-Thomas, et y fit profession le 12 février 1751. Nommée quelque temps après supérieure de l'hospice de sa ville natale, elle y passa trente ans

dans l'exercice de la charité. En 1784, on l'appela à succéder à la mère de Villeberno dans le gouvernement de la congrégation. Quelques années plus tard, la tempête révolutionnaire vint mettre à l'épreuve sa foi de chrétienne et sa sollicitude de mère.

VIII

Les Filles de Saint-Thomas devaient avoir leur part dans le malheur qui frappait toutes les institutions religieuses ; mais nous sommes heureux de pouvoir ajouter qu'elles furent merveilleusement protégées, pendant les jours d'épreuve, non-seulement par la nature de leurs charitables fonctions, mais encore par une intervention visible de la Providence. Il y eut en Bretagne des établissements qu'elles ne quittèrent pas, même au plus fort de la Terreur. A Lamballe, le petit hôpital ne fut jamais abandonné : la Mère de Mauny, qui en était supérieure, fut bien incarcérée et remplacée par une infirmière à gages, mais la Mère Boixière eut toujours la liberté de servir les malades.

Quant au Grand-Hôpital, les religieuses furent contraintes d'en sortir ; mais, après quelques années d'une expérience malheureuse, l'administration sollicita instamment le retour des hospitalières.

La maison de Paris, plus exposée que les autres au péril, eut aussi à supporter de plus cruelles épreuves. En 1793, la Mère de Valois fut arrêtée avec plusieurs de ses compagnes, et incarcérée dans une maison de la rue

de Sèvres dite *les Oiseaux*, qui avait été transformée en prison supplémentaire. Après une année de captivité, la Mère de Valois et ses filles virent, par une faveur inattendue, s'ouvrir devant elles la porte de leur prison, Elles rentrèrent dans leur maison, où elles reprirent, sous le costume séculier, leurs charitables fonctions. Ce jour de délivrance fut le 4 octobre 1794.

A cette date, presque toutes les maisons religieuses avaient été spoliées ; celle des Filles de Saint-Thomas était encore intacte. Mais, au commencement de 1795, une motion fut faite au club du district pour la mettre en adjudication. Déjà les affiches étaient placardées ; les Filles de Saint-Thomas commencent une neuvaine à la sainte Vierge, et, quelques jours après, les affiches sont arrachées par une main qui est restée inconnue. La maison fut sauvée.

Le calme ayant commencé à se rétablir, la Mère de Valois songea à rappeler dans le bercail les brebis que la tempête avait dispersées. C'est à cette vénérable supérieure qu'appartient la gloire d'avoir réorganisé l'institut. En 1807, il comptait déjà deux cent quatre-vingt-trois membres et trente-deux établissements. La Mère de Valois mourut le 23 janvier de l'année suivante, elle fut remplacée par la Mère de Montgermont, digne héritière de son zèle et de sa piété.

Nous devons ici rendre une hommage mérité à l'administration réparatrice du ministre Chaptal qui avait secondé avec le plus louable empressement la Mère de Valois. Ce ministre se montra, comme on sait, plein de zèle pour la restauration des hospices ; il accorda

aux Filles de Saint-Thomas, comme il avait fait aux sœurs de la Charité, l'autorisation de résider paisiblement dans leur maison, et d'y former des élèves ; il leur vint même en aide par une généreuse allocation sur les fonds de l'État. Au chapitre général des associations de charité, les Filles de Saint-Thomas demandèrent la maison du Bon-Pasteur à Paris, leur ancienne maison de Saint-Germain-en-Laye qu'elles occupaient déjà, et des secours en argent (1).

La congrégation n'a pas cessé depuis lors de faire d'heureux progrès. Aujourd'hui elle s'étend principalement en Bretagne, en Normandie et dans les environs de Paris (2). Les maisons sont groupées par cantons, et chaque canton est gouverné par une assistante, sous la direction de la supérieure générale.

Elle embrasse dans sa charité toutes les œuvres qui conviennent à des religieuses hospitalières : les écoles, les ouvroirs, les asiles, les crèches, etc.

Elle comprend dans son sein des religieuses de chœur et des sœurs converses. Les premières portent le costume des veuves du XVII[e] siècle ; elles récitent le *Petit office de la Vierge ;* elles ont la responsabilité des emplois. Les secondes, vêtues comme autrefois les femmes de la Basse-Bretagne, et obligées seulement à la récitation du *Rosaire*, sont appliquées au gros travail, sous la surveillance des sœurs de chœur. Ces différences sont peu importantes ; elles ne nuisent en rien à l'unité de la

(1) Henrion : *Tableau des Congrégations religieuses.*

(2) Voyez une note à la fin de cette Notice.

famille, dont tous les membres sont liés par les mêmes engagements, entourés des mêmes soins, favorisés des mêmes priviléges, pendant leur vie et après leur mort.

IX

La Mère Walsh de Valois, dont nous avons parlé, avait eu, avant de mourir, la douce consolation de voir sa communauté en possession d'un trésor bien précieux. Le premier juillet 1806, la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance était érigée dans le modeste oratoire de la maison de Paris. Cet événement offre tant d'intérêt à la piété, que nous ne croyons pas devoir le passer sous silence.

L'histoire de la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance, a été écrite par une plume pieuse et élégante (1).

Cette statue, d'une pierre taillée simplement et peinte en noir par un pinceau naïf, représente la bienheureuse Vierge tenant sur son bras gauche l'enfant Jésus. Avant la Révolution, elle était vénérée, sous le titre de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance, dans l'église collégiale de Saint-Etienne-des-Grès. Vers le milieu du XVIe siècle, alors que l'Eglise de France était sous la menace du Luthéranisme, les pieux fidèles sentirent le besoin de s'associer sous la bannière de celle qui a vaincu toutes les hérésies. Beaucoup de confréries s'établirent dans Paris : celle de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance fut la plus

(1) In-12, chez Gaume, 1844.

célèbre. Commencée en 1533, par trois personnes, elle eut, en peu de temps, inscrit dans les colonnes de son catalogue, les noms de plus de douze mille confrères; dans ce nombre figuraient les plus grands personnages : d'un côté Louis XIII, Anne d'Autriche, Louis XIV, Marie-Thérèse d'Autriche, le grand Condé, etc.; de l'autre, saint François de Sales (1), saint Vincent de Paul, le Père Claude Bernard, etc. L'Église s'était empressée de répondre à l'élan de la piété publique envers Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance. La confrérie vouée à son culte fut dotée des plus précieuses indulgences par les SS. PP. Grégoire XIII, Clément VIII, Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII.

Mais arriva le XVIIIe siècle, avec son impie philosophisme. La célèbre confrérie fut supprimée par un arrêt du Parlement de Paris, rendu le 6 février 1735, deux siècles après sa naissance.

C'était une première pierre arrachée à l'antique église de Saint-Etienne-des-Grès; un demi-siècle plus tard, cette église était dévastée. Cependant, Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance protégea son image vénérée. La statue miraculeuse fut sauvée le 16 mai 1791, par une veuve chrétienne, la comtesse de Carignan-Saint-Maurice, qui l'acquit moyennant quelques pièces de monnaie, et qui la fit porter à son hôtel, occupé aujourd'hui par le col-

(1) C'est devant la statue de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance que saint François de Sales, bien jeune encore, fit vœu de chasteté perpétuelle, et qu'il fut délivré de cette cruelle tentation de désespoir qui nous a été racontée par l'évêque de Belley : *Esprit de saint François de Sales*, quatrième partie, chapitre dernier.

lége Stanislas. M. l'abbé Bailly, mort évêque de Poitiers, s'était réfugié dans cet hôtel : il eut la consolation de célébrer les saints mystères dans le petit oratoire où la statue miraculeuse était placée.

Deux ans plus tard, la pieuse comtesse fut arrêtée comme suspecte et conduite aux *Oiseaux;* c'est dans cette prison qu'elle connut la Mère de Valois. Elle reçut des soins si tendres de la part de ses compagnes de captivité, qu'elle se promit de les récompenser, si elle échappait à la persécution. Elle les récompensa par le don de la statue miraculeuse de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance, et, comme pour rehausser encore, par une nouvelle faveur, cet inestimable bienfait, elle avait eu soin, auparavant, d'obtenir du Souverain Pontife une indulgence plénière pour les fidèles qui vénéraient la statue miraculeuse dans l'oratoire des Filles de Saint-Thomas, à certains jours de l'année et sous des conditions déterminées.

La chapelle qui avait reçu le précieux dépôt, parut trop simple aux yeux des pieuses hospitalières ; elles formèrent le projet d'élever à Marie un plus digne sanctuaire. Il fallut à la Mère de Montgermont vingt ans d'économie pour réunir les fonds nécessaires. La gloire de construire le nouvel édifice était réservé à la Mère Céleste Sébire, élue supérieure générale le 2 janvier 1828. La première pierre fut posée le 11 mai 1829, par Mgr de Quélin, qui était accompagné, dans cette cérémonie, de Mgr de Villèle, archevêque de Bourges. On pressa vivement les travaux, afin que la chapelle pût être terminée avant la fin de l'année suivante.

X

Dans cet intervalle, Madame la Supérieure des Filles de Saint-Thomas de Villeneuve reçut une lettre anonyme conçue en ces termes :

« Madame,

» Au moment où votre nouvelle chapelle est sur le » point d'être terminée, je crois faire une chose qui » vous sera agréable, en vous donnant l'espérance de » pouvoir y déposer les restes précieux du Père Ange » Leproust, religieux Augustin, instituteur de votre » société. Son tombeau ayant échappé aux fureurs révo- » lutionnaires, vous le trouverez sous la sixième arcade » du cloître de l'ancien couvent des Petits-Augustins, » connu maintenant sous le nom d'École des Beaux-Arts. » On y lit cette inscription : *Le Révérend Père Ange* » *Leproust, religieux Augustin, ex-provincial,* » *instituteur des Filles de Saint-Thomas de Ville-* » *neuve, dont la profession est de servir les malades* » *dans les hôpitaux.* Le Révérend Père mourut le 16 » octobre 1697. Le projet de démolir ce cloître est une » circonstance qui vous procurera plus facilement en- » core le moyen d'obtenir ce que sans doute vous » désirez. »

Mgr de Quélin venait d'être nommé supérieur de la congrégation, en remplacement du bon cardinal de la Farre, qui était décédé le 9 décembre 1829.

Ce prélat, informé de l'heureux événement, fit pren-

dre toutes les mesures nécessaires pour obtenir les restes du R. P. Leproust, dont il s'honorait, disait-il, d'être le successeur. Ces restes vénérés devaient être déposés dans la nouvelle chapelle, et la cérémonie de la translation avait été fixée au jour même de l'inauguration du sanctuaire, c'est-à-dire au 5 août, fête de Notre-Dame-des-Neiges.

Mais ce beau jour de fête, la révolution de Juillet allait le convertir en un jour d'amertume et d'angoisse. Le 5 août, le vénérable archevêque de Paris errait de retraite en retraite pour se soustraire aux violences d'un peuple égaré.

L'inauguration du nouveau sanctuaire eut lieu néanmoins le 24 août suivant, mais sans pompe extérieure. La cérémonie fut faite par le Père Cellier, jésuite, assisté du Père Nizard, en présence de la Révérende Mère Céleste Sébire, supérieure générale, de la Mère de la Villebrune, assistante, et de toutes les religieuses de la communauté.

Quant à la dépouille mortelle du Révérend Père Ange Leproust, elle ne put être recouvrée que quatre ans plus tard. On la déposa dans un caveau creusé sous le sanctuaire, où elle repose en paix, au pied de la statue de Marie.

La chapelle des Filles de Saint-Thomas-de-Villeneuve est, au jugement des hommes de goût, un monument remarquable par l'harmonie et la noblesse des proportions. Le maître-autel est dédié à Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance; la statue miraculeuse s'élève sous un élégant baldaquin en stuc jaspé, que supportent quatre

colonnes. L'un des deux autels latéraux est sous le vocable de saint Thomas de Villeneuve; ce bienheureux archevêque est représenté faisant l'aumône aux pauvres dans un tableau placé au-dessus des stalles des religieuses.

Ce sanctuaire semble avoir été adopté par Marie pour le lieu de ses faveurs les plus intimes. « Solitaire et retiré, il ne se ressent nullement de l'agitation qui l'entoure, et le tumulte de la grande cité vient expirer au pied de son enceinte ; il n'est connu que d'un petit nombre de chrétiens d'élite, qui viennent y chercher le repos du cœur, et y respirer la douce odeur de la piété; mais il est surtout visité par les âmes affligées de peines intérieures et agitées par le vent des tentations.... A l'ombre de son autel, décoré par des mains pures, la prière monte plus fervente vers le ciel et en fait descendre des trésors d'espérance et de consolations surnaturelles. »

« Les saintes religieuses gardiennes du sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance coulent d'heureux jours sous la protection de Marie, leur mère et leur modèle. Vouées au soulagement des infirmités humaines, elles viennent sans cesse aux pieds de ce que l'Église appelle le *Salut des infirmes*, solliciter les grâces nécessaires pour remplir avec courage la carrière laborieuse et sublime qu'elles ont embrassée, étudier le secret de guérir les plaies de l'âme en même temps que celles du corps, et puiser dans le cœur de la plus tendre des mères cette charité compatissante, ce feu sacré de la miséricorde qui les porte à devenir les

servantes des pauvres et les mères de l'enfance abandonnée et souffrante. »

« Attirées par la bonne odeur de leurs vertus, et par un attrait puissant qui émane sans cesse de l'image miraculeuse de Marie, des troupes de jeunes vierges viennent de tous les points de la France s'initier aux travaux de la vie hospitalière, à l'école de la *Consolatrice des affligés*, et réaliser cette parole de David que saint François de Sales appliquait à Marie : *Une multitude de vierges se prosterneront après elles ; ces compagnes de l'Épouse seront conduites avec joie dans le palais du Roi* (1). »

(1) *Histoire de la Statue miraculeuse*, etc., p. 4, 76.

NOTE

SUR

LES SŒURS DE SAINT-THOMAS

DE NOTRE-DAME-DE-GRACES.

Plusieurs de nos départements du Midi ont l'avantage de posséder des religieuses hospitalières connues également sous le nom de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Ces religieuses, bien dignes assurément, par le dévouement qui les anime, de porter ce nom illustre, sont distinctes néanmoins de celles dont nous venons d'écrire l'histoire. Elles ne tiennent à ces dernières que par un lien unique, celui de l'origine : leur congrégation, dont la maison principale est à Aix, est bien un rameau de l'arbre planté par le P. Ange Leproust, mais c'est un rameau depuis longtemps détaché.

Voici, au reste, quelques détails exacts et précis sur cette congrégation; ils nous ont été transmis, avec une obligeance extrême, par un ecclésiastique distingué du

clergé d'Aix, M. l'abbé Maurin, qui a bien voulu, à la prière d'un ami, compulser les archives de la Maison-Mère, de l'hôpital et de l'archevêché.

Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, voulant doter son diocèse d'une maison d'éducation pour les jeunes personnes de la classe élevée, s'adressa à la supérieure de la congrégation de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Empressée de seconder les vues du prélat, la Mère de Valois mit à sa disposition plusieurs de ses filles, parmi lesquelles se trouvait madame de Pinczon, religieuse jeune encore, mais déjà pleine de mérite, qui joignait, à une grande piété, beaucoup d'esprit et une instruction très-développée. Un pensionnat fut ouvert quelques années avant la révolution, dans la petite ville de Lambesc; mais en 1791, on fut contraint de le fermer. Les institutrices dévouées s'expatrièrent; madame de Pinczon se réfugia en Italie. Après le Concordat, elle revint à Aix, où elle retrouva un grand nombre de ses anciennes élèves. Celles-ci, devenues pour la plupart mères de famille, sollicitèrent leur pieuse et habile maîtresse de donner à leurs enfants, en reprenant ses fonctions d'institutrice, les leçons de science et de vertu dont elles s'étaient elles-mêmes si bien trouvées. Madame de Pinczon établit un pensionnat près de la métropole. Le nombre des élèves devint bientôt si considérable, que la maîtresse se vit obligée de demander des sœurs auxiliaires à la supérieure générale de sa congrégation. En conséquence, mesdames Gaudichau, Thévenet, Mignac et de Bathime s'adjoignirent à madame de Pinczon, qui avait pu se procurer d'autre part quelques nouveaux

sujets, et qui fut nommée supérieure de la petite communauté.

Peu de temps après son installation, Mgr de Cicé, archevêque d'Aix, eut la pensée de confier à des religieuses le service de l'hôpital. Son projet ayant reçu l'agrément des administrateurs, le prélat fit appel à la communauté de madame de Pinczon. Elle fut mise en possession de l'établissement le 19 nivôse an XII, par MM. les vicaires généraux Florent et Blanche, en présence de tous les administrateurs.

Pendant le séjour qu'il fit à Paris, à l'occasion du sacre de l'empereur Napoléon, Mgr de Cicé obtint du gouvernement la reconnaissance de sa nouvelle communauté comme maison indépendante. Cet acte brisait tous les liens qui avaient rattaché jusque-là cette communauté à la congrégation des Filles-de-Saint-Thomas-de-Villeneuve; la supérieure générale dût rappeler les quatre religieuses qu'elle avait adjointes à madame de Pinczon; toutefois, elle autorisa cette dernière à rester à la tête de sa communauté d'Aix, dont les religieuses reçurent du premier pasteur la dénomination particulière de *Sœurs de Saint-Thomas de Notre-Dame-de-Grâces*.

Sous l'habile administration de madame de Pinczon, et avec la bénédiction du Seigneur, la communauté des sœurs de Notre-Dame-de-Grâces se développa heureusement. Le nombre des jeunes aspirantes augmentant de jour en jour, soit au pensionnat, soit à l'hôpital, on comprit la nécessité d'établir un noviciat régulier. On choisit pour cela un enclos voisin de l'hospice, qui ren-

fermait un grand bâtiment et un magnifique jardin; c'est dans cette propriété, connue dans le pays sous le nom de *Jardin de Grassi,* que furent installés, en 1807, le noviciat et le pensionnat.

Le 4 juillet 1809, Mgr de Cicé, dans un mouvement de son zèle pour le salut des pécheurs, voulut consacrer, par une touchante cérémonie, les nouvelles hospitalières aux saints Anges, afin d'obtenir de Dieu qu'aucun malade ne mourût sans sacrement. L'année snivante, le vénérable pasteur était enlevé à son diocèse.

Mgr de Cicé fut remplacé par Mgr Jauffret, qui était précédemment évêque de Metz, et qui retourna dans ce diocèse après deux ou trois ans passés sur le siége d'Aix. Sous l'administration de ce prélat, des essais de réforme furent tentés dans quelques communautés religieuses, et en particulier dans celle des sœurs de Saint-Thomas; les communautés furent profondément troublées; mais heureusement ces tentatives inopportunes furent bientôt abandonnées, et le calme se rétablit.

La communauté de Saint-Thomas continuant de se développer, le local du Jardin de Grassi devint insuffisant; madame de Pinczon eut la satisfaction de pouvoir le transférer, en septembre 1817, dans l'ancien pensionnat qu'elle avait dirigé à Lambesc, avant la révolution. C'est dans cet établissement qu'elle mourut, en odeur de sainteté, le 22 septembre 1820. Enfin, l'administration diocésaine fit, en 1821, l'acquisition de l'ancien établissement que les PP. Récollets possédaient à Aix, et y fixa définitivement, l'année suivante, la

maison-mère et le noviciat des Sœurs de Saint-Thomas de Notre-Dame-de-Grâces.

La congrégation possède aujourd'hui trente-trois établissements répandus dans les six diocèses d'Aix, de Marseille, de Fréjus, d'Avignon, de Nîmes et de Grenoble.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

APPENDICE I.

APPENDICE II.

FIN DE LA TABLE.

Périgueux, Cassard frères, imprimeurs de Mgr l'Evêque et du Clergé.




BX 4700 .T7 D32 1878
SMC
Dabert, Nicolas Joseph,
1811-1901.
Histoire de S. Thomas de
Villeneuve, dit
AZF-6528 (mcih)

